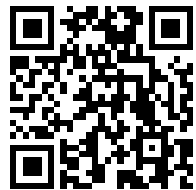

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Widener Library



095 127 676

HARVARD COLLEGE
LIBRARY



FROM THE BEQUEST OF
GEORGE FRANCIS PARKMAN
(Class of 1844)
OF BOSTON



SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ORNE

Fondée en 1882

Reconnue comme Établissement d'utilité publique par Décret du 2 Décembre 1914

Siège de la Société : MAISON D'OZÉ, Place de Lamagdelaine, ALENÇON

TOME XLJ. 1^{er} et 2^e Bulletins

Publication Trimestrielle



ALENÇON
IMPRIMERIE ALENÇONNAISE, 41, Rue des Marcheries

Janvier-Avril 1922

INDICATION

des villes dans lesquelles se sont tenues les Séances solennelles
de la Société

26 Octobre	1882.	ALENÇON.	16 Septembre	1900.	REGMALARD.
8 Novembre	1883.	ARGENTAN.	3 Septembre	1901.	La Ferté-Macé.
23 Octobre	1884.	DOMFRONT.	11 Septembre	1902.	GACÉ.
27 Octobre	1885.	MORTAGNE.	26 Août	1903.	BRIOUZE.
21 Octobre	1886.	SÉES.	30 Août	1904.	LONGNY.
7 Octobre	1887.	ALENÇON.	20 Août	1905.	BAGNOLES.
5 Octobre	1888.	ARGENTAN.	31 Août	1906.	BELLÈME.
24 Octobre	1889.	DOMFRONT.	28 Août	1907.	ALENÇON.
9 Octobre	1890.	MORTAGNE.	26 Août	1908.	PUTANGES.
5 Octobre	1891.	SÉES.	28 Août	1909.	Moulins-la-Marche.
17 Août	1892.	BAGNOLES.	19 Août	1910.	VIMOUTIERS.
24 Octobre	1893.	ALENÇON.	31 Août	1911.	TINCHEBRAY.
21 Octobre	1894.	ARGENTAN.	28 Août	1912.	Château du Mesnil.
10 Octobre	1895.	FLERS.	10 Septembre	1913.	SÉES.
19 Octobre	1896.	VIMOUTIERS.	23 Octobre	1919.	ARGENTAN.
28 Octobre	1897.	SÉES.	28 Septembre	1920.	ALENÇON.
29 Octobre	1898.	ARGENTAN.	24 août	1921.	FLERS.
19 Octobre	1899.	ALENÇON.			

AVIS IMPORTANT

Par suite de l'augmentation continue des frais d'impression, il est désormais impossible à la Société de prendre à son compte les corrections d'auteur. Celles-ci seront facturées aux signataires des articles à raison de 4 fr. 50 l'heure. (La correction d'auteur est celle qui nécessite un changement dans la composition.)

Les Membres de la Société sont instamment priés de nous faire connaître leurs changements d'adresse et d'indiquer très exactement l'endroit où le Bulletin doit leur être envoyé, afin d'éviter toute erreur ou tout retard.

SOMMAIRE

1	Liste des Membres.....	V
2	Procès-verbaux des Séances de la Société.....	1
3	Assemblée générale du 18 janvier 1922.....	14
4	Publication de nos Conférences.....	20
5	Un nouveau livre.....	20
6	La Société historique de l'Orne au Val d'Orne et au Bocage normand, par M. l'abbé A. JAMET.....	21
7	Discours d'ouverture, par M. TOURNOÛER.....	96
8	Rapport général, par M. Henri BESNARD.....	101
9	L'abbé Gallet et ses conversions célèbres, par M. A. SURVILLE.....	110
10	Jules-Albert Appert, par M. A. SURVILLE.....	119
11	Berjou et la marquise de Pompadour, par M. A. SURVILLE.....	124
12	Médaille en l'honneur du duc d'Angoulême, par M. l'abbé A. LETACQ.....	128
13	En marge de la critique d'art, par M. JOUANNE.....	130
14	Remarques critiques, par H. B.....	139

Le prochain Bulletin paraîtra en juillet et contiendra les articles suivants :

La chanson populaire, par M. J. LECHEVREL.
Wilfrid Challemel, par M. le baron des ROTOURS.
Les Prieurés anglais de l'Abbaye de Lonlay, par M. G. HUBERT.
La Poste à Argentan (suite), par M. BARBAY.
La Chronique ornaise, par M. GOBILLOT.

Il sera rendu compte dans le BULLETIN de tous les Ouvrages dont Deux Exemplaires auront été adressés à la Société.

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ORNE

Fondée en 1882

Reconnue comme Établissement d'utilité publique par Décret du 2 Décembre 1914

Siège de la Société. MAISON D'OZÉ, Place de Lamagdelaine, ALENÇON

TOME XLI.



ALENÇON
IMPRIMERIE ALENÇONNAISE, 41, Rue des Marcheries

1922

△
Fr 41.4
✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY

G. F. PARKMAN FUND

Mar. 17, 1924

(41)

LISTE DES MEMBRES

LISTE DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ORNE

Membres du Bureau
depuis l'origine de la Société

Présidents

MM. Léon DE LA SICOTIÈRE, <i>fondateur</i>	1882-1889
Gustave LE VAVASSEUR.....	1889-1895
le Comte Gérard DE CONTADES.....	1895-1899
Henri TOURNOUER.....	1899

Vice-Présidents

MM. le Comte DE VIGNERAL.....	1882-1885
le Comte G. DE CONTADES.....	1882-1889
Eugène LECOINTRE.....	1882-1890
le Comte DE CHARENCEY.....	1895-1886
le Comte DE VIGNERAL.....	1886-1893
le Marquis DE LA JONQUIÈRE.....	1888-1891
le Chanoine BLIN.....	1889-1895
le Comte DE CHARENCEY.....	1890-1896
Eugène LECOINTRE.....	1891-1897
le Vicomte DE BROU.....	1893-1899
Jules APPERT.....	1895-1901
Henri TOURNOUER.....	1896-1899
le Chanoine DUMAINE.....	1897-1916
le Vicomte H. DU MOTÉY.....	1899
Henri BEAUDOUIN.....	1899-1901
le Baron JULES DES ROTOURS.....	1899-1899
Wilfrid CHALLEMEL.....	1901-1916
Eugène LECOINTRE.....	1901-1902
Albert CHOLLET.....	1903-1919
Louis DUVAL.....	1917-1917
Paul HAREL.....	1917
Paul ROMET.....	1917
le Chanoine GUESDON.....	1920

Secrétaires généraux

MM. Gustave LE VAVASSEUR.....	1882-1889
le Comte G. DE CONTADES.....	1889-1894
Gustave LE VAVASSEUR.....	1895-1896
Henri BEAUDOUIN.....	1896-1899
le Baron Jules DES ROTOURS.....	1899

Secrétaires

MM. Louis DUVAL.....	1882-1885
Henri BEAUDOUIN.....	1885-1896
le Vicomte H. DU MOTÉY.....	1896-1899
l'abbé HOMMEY.....	1899-1900
l'abbé LETACQ.....	1900-1910
l'abbé DESVAUX.....	1910-1916
l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ.....	1917

Secrétaires-Adjoints

MM. GUILLEMIN.....	1882-1883
Reynold DESCOUTURES.....	1883-1885
l'abbé HOMMEY.....	1885-1899
LE NEUF DE NEUFVILLE.....	1899-1900
l'abbé RICHER.....	1900-1902
Reynold DESCOUTURES.....	1903-1905
l'abbé DESVAUX.....	1905-1910
Mlle ROBOT.....	1910-1914
MM. H. TOMERET.....	1917-1918
Henri BESNARD.....	1919

Trésoriers

MM. Henri BEAUDOUIN.....	1882-1885
Reynold DESCOUTURES.....	1885-1888
Eugène DE BROISE.....	1888-1898
GILBERT.....	1898-1912
Emile BROUARD.....	1912

Trésoriers-Adjoints

MM. Léon HOMMEY.....	1883-1884
Ch. CHARPENTIER.....	1884-1885
GILBERT.....	1897-1898
PICHON.....	1911-1921
Jean COLLIÈRE.....	1921

Bibliothécaires

MM. LE NEUF DE NEUFVILLE.....	1888-1900
Emile RENAUT.....	1900-1903
l'abbé RICHER.....	1903-1909
Jean LÉBOUCHER.....	1909

Bibliothécaires adjoints

MM. le Vicomte H. DU MOTÉY.....	1893-1899
l'abbé LETACQ.....	1899-1910
Alfred VALLÉE.....	1910-1917
JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE.....	1917

Archiviste

M. René JOUANNE.....	1920
----------------------	------

Membres du Bureau ⁽¹⁾

Président : M. Henri **TOURNOUER** (1923)

MM.

Vice-Présidents..... { le Vicomte **DU MOTÉY** (1924)
 Paul **HAREL** (1923)
 Paul **ROMET** (1923)
 le Chanoine **GUESDON** (1923)

Secrétaire général : M. Le Baron Jules **DES ROTOURS** (1924)

Secrétaire : M. l'Abbé **GERMAIN-BEAUPRÉ** (1923)

Secrétaire-adjoint : M. Henri **BESNARD** (1924).

Trésorier : M. Emile **BROUARD** (1924)

Trésorier-adjoint : M. Jean **COLLIÈRE** (1924).

Bibliothécaire : M. Jean **LEBOUCHER** (1923)

Bibliothécaire-adjoint : M. **JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE** (1922).

Archiviste : M. René **JOUANNE** (1923)

Comité de Publication

M^{me} la baronne **DE S^{te}-PREUVE** (1923)

MM. Paul **ROMET** (1923)

J. **LEBOUCHER** (1924)

René **GOBILLOT** (1922)

L'abbé **TABOURIER** (1922)

Pierre de **CÉNIVAL** (1922).

(1) La date qui suit chaque nom indique l'année d'expiration du mandat des Membres du Bureau et du Comité de publication.

Commission du Musée

- MM. Paul ROMET, président (1922)
 Félix BESNARD (1922)
 Ch. GATECLOU-MAREST (1922)
 Henri BESNARD (1923)
 Auguste FONTAINE (1923)
 Albert MEZEN (1924)
 L. BARILLET (1924)
 LE ROY-WHITE (1924).
-

Commission des Conférences

- MM. Paul ROMET, président (1923)
 Jean COLLIÈRE, trésorier (1923)
 Jean LÉBOUCHER (1923)
 Henri BESNARD (1923)
 René JOUANNE (1923)
 Raymond GUILLEMAIN D'ECHON (1923)
-

Membres Titulaires ⁽¹⁾

MM.

- ABADIE (Michel), *, membre du Conseil général de l'Orne, au Theil (Orne). — 1921.
 ABOVILLE (le commandant baron Louis d'), *, 6, rue Dupanloup, Orléans, et château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé (Orne). — 1909.
 ADIGARD DES GAUTRIES (Jean), licencié ès-lettres, professeur au Collège de Lisieux, Le Bouloir, Lisieux. — 1918.
 ADIGARD (M^{me} Pierre), 52, rue de Messel, à Flers, et à La Ferrière-aux-Étangs (Orne). — 1913.
 ANDLAU (M^{me} la Comtesse d'), château de Voré, par Regmalard, et 21, rue Clément-Marot, Paris (VIII^e). — 1900.
 ANGÉLY-SÉRILLAC (M^{me} la Comtesse d'), château de Sérillac, par Beaumont-le-Vicomte (Sarthe). — 1907.
 ANTERROCHES (le vicomte Henri d'), château des Yveteaux (Orne), et 174, rue de la Pompe, Paris (XVII^e). — 1902.
 ARROU (M^{me} Joseph), 9, rue Bayard, Paris (VIII^e), et château de la Gatine, par Villiers-sous-Mortagne (Orne). — 1902.

(1) La date qui figure à la suite de chaque nom est celle de l'année de l'admission des Membres dans la Société.

MM.

- AUDIFFRET-PASQUIER** (le duc d'), ✱, député de l'Orne, membre du Conseil général de l'Orne, château de Sassy, par Mortrée (Orne), et à Paris, 27, rue Vernet (viii^e). — 1906.
- AVELINE** (César-Prosper), ✱, avoué à Alençon, rue du Jeudi 33. — 1884.
- BAGNEUX** (M^{me} la vicomtesse DE), château du Repas, par Putanges (Orne). — 1921.
- BANVILLE** (le Vicomte Henri DE) membre du Conseil général de l'Orne, château de Rosel, par Montsecret (Orne). — 1921.
- BANVILLE** (M^{me} la vicomtesse Robert DE), château de Rosel, par Montsecret (Orne). — 1921.
- BARATTE** (le chanoine Auguste), curé de Saint-Léonard d'Alençon. — 1918.
- BARBAY** (Louis), ☉, contrôleur des postes et télégraphes, 8, rue du Collège, à Argentan. — 1918.
- BARBÉ** (l'abbé Alfred), Le Fay, par La Ferté-Macé (Orne). — 1914.
- BARBEDIENNE** (l'abbé), curé-doyen de Bellême. — 1920.
- BARILLET** (Louis), artiste-peintre, 18, rue de l'Union, à Clamart (Seine). — 1903.
- BARON** (Auguste), ancien instituteur, à la Ferrière-au Doyen. — 1904.
- BARTH** (René), ingénieur à la compagnie des chemins de fer de l'Est ; château de Pouvray, par Igé (Orne) et 6, rue Constant-Coquelin, Paris (vii^e). — 1909.
- BAUDIN** (M^{lle} Geneviève), artiste-peintre, 18, rue des Fossés Saint-Jacques, Paris (v^e). — 1919.
- BAUDOIN** (l'abbé), curé de Vaunoise, par le Gué-de-la-Chaine (Orne). — 1912.
- BAZEILLE**, instituteur, à Bures, par Sainte-Scolasse-sur-Sarthe (Orne). — 1921.
- BEAU** (Ferdinand), ✱, ancien officier de cavalerie, château de Tubœuf, par Chandai (Orne), et à Paris, 10, avenue de l'Alma (viii^e). — 1900.
- BEAUCHESNE** (le marquis ADELSTAN DE), vice-président de la *Société Historique et Archéologique du Maine*, château de la Roche-Talbot, par Sablé (Sarthe), château de Lassay (Mayenne), et à Paris, 8, avenue Marceau (viii^e). — 1883.
- BAUDOIN** (le Docteur Frédéric), ✱, 35, rue du Château, à Alençon. — 1905.
- BEAUFILS** (l'abbé), curé de Lignerolles, (Orne). — 1917.
- BEAUFRET** (Antonin DU), I ☉, C ✱, ✱, ✱, Ingénieur des Arts et Manufactures, Sous-Directeur de la Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et prolongements, 12, rue de Hollande, à Tunis (Tunisie). — 1910.
- BEAUGÉ** (l'abbé), curé de Saint-Laurent-de-Séez, Séez (Orne). — 1901.
- BEAUREGARD** (René SAVARY DE), château d'Aché, p. Alençon. — 1884.





MM.

- BEAUREGARD** (Roger SAVARY DE), château d'Aché, par Alençon et 15, avenue Bosquet, Paris (VII^e). — 1903.
- BECCI** (le comte), château de Saint-Germain, par Lisieux (Calvados) et 86, rue de Varenne, Paris (VII^e). — 1910.
- BERNIER** (l'abbé P.-D.), chanoine honoraire de la cathédrale de Meaux, docteur ès-lettres, à Sainte-Marie-des-Champs, Fresnes, par Montsecret (Orne). — 1886.
- BERTHOUT** (l'abbé), curé de Beaufai, par Aube (Orne). — 1919.
- BERTRAND** (René), maire de la Ferrière-aux-Etangs (Orne). — 1921.
- BESNARD** (Félix), architecte départemental de l'Orne, diplômé par le gouvernement, 50, rue de Bretagne, Alençon. — 1907.
- BESNARD** (Henri), 13, rue du Collège, à Alençon. — 1916.
- BESNARD** (Joseph), A 1, 3, boulevard de Belleville, Paris (XI^e). — 1912.
- BESNIER** (Georges), I. 1, archiviste-paléographe, archiviste du Pas-de-Calais, ancien archiviste de la Meuse, de l'Eure et du Calvados, correspondant du ministère de l'Instruction publique, 1, rue de la Caisse d'Epargne à Arras (Pas-de-Calais). — 1902.
- BIDARD** (le chanoine), supérieur de l'Ecole Saint-François de Sales, 34, rue La Billardière, Alençon. — 1919.
- BIGNON** (l'abbé), curé de Berd'huis (Orne). — 1900.
- BLAIZOT** (P.), juge au Tribunal Civil, 117, rue du Val-de-Saire, à Cherbourg. — 1900.
- BOBOT-DESCOUTURES** (Gérard), rue de la Barre, La Ferté-Macé (Orne). — 1922.
- BOCAGE** (le chanoine), curé-archiprêtre d'Alençon, 17, rue du Bercail. — 1919.
- BOILLET** (Edouard), comptable à la verrerie de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois. — 1919.
- BOISLANDRY-DUBERN** (le Comte Eugène), membre du Service économique de la Banque de France, 25, rue Saint-Dominique, Paris (VII^e). — 1921.
- BOISSEY** (le chanoine), curé de Beauchêne (Orne). — 1889.
- BONNEVAL** (le vicomte Bernard DE), château de Vimer, par Vimoutiers (Orne). — 1905.
- BOUDON** (l'abbé Paul), missionnaire diocésain, à Sées. — 1921.
- BOULARD** (Félix), Villa de l'Ermitage, à Bourg-le-Roi (Sarthe). — 1912.
- BOURDON** (Maurice), château de Brocottes, par Beuvron-en-Auge (Calvados), 52, rue de Bretagne, Alençon. — 1920.
- BOURDON** (M^{me} Maurice), mêmes adresses. — 1920.
- BOURNISIEN** (Jean), C. 1, La Grandmaison, Bellême (Orne). — 1900.
- BOUTEILLIER** (le Docteur), vice-président du conseil général de l'Orne, à La Ferté-Fresnel (Orne). — 1912.

MM.

- BOUVET, (l'abbé), curé-doyen de La Ferté-Fresnel (Orne). — 1913.
- BOZO (Georges), 32, rue du Cours, Alençon. — 1921.
- BRARD, (F.), avocat, à Alençon, 15, rue d'Avesgo. — 1893.
- BRÉBISSON (M^{lle} DE), château des Forges, par Longny. — 1919.
- BRICON (le chanoine P.), Vicaire général honoraire, Supérieur de l'Établissement supérieur d'Enseignement libre de Sées. — 1900.
- BRIDREY (Emile), docteur en droit, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, 21, rue Maguelonne, à Montpellier, et à Argentan, 10, rue Saint-Martin. — 1911.
- BROC (M^{me} la marquise DE), château des Feugerets, par Bellême (Orne), et à Paris, 15, rue Las-Cases (vii^e). — 1882.
- BROGLIE (le prince Georges DE), château de Cul, par Argentan, et à Paris, 6, place du Président-Mithouard (vii^e). — 1906.
- BROSSARD (le comte DE), château des Iles-Bardels, par Pont-d'Ouille (Calvados) et 15, rue Saint-Didier, Paris (xvi^e). — 1918.
- BROUARD (Emile), comptable, 12, rue de la Sénatorerie, à Alençon. — 1912.
- BRUNET, Secrétaire général de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, 18, rue de l'Adoration, Alençon. — 1921.
- BUFFET (M^{me} Paul), 32, rue de Bretagne, Alençon. — 1921.
- BUNEL (l'abbé), curé de Ticheville (Orne). — 1921.
- BUNOUST (le chanoine) curé-doyen de Flers (Orne). — 1918.
- CAIX DE CHAULIEU (M^{me} la baronne Gérard DE), château de Bernay, par Ecouché, et à Paris, 1, rue Beaujon (viii^e). — 1903.
- CALENDINI (l'abbé Paul), directeur des Annales Fléchoises, curé-doyen de Ballon (Sarthe). — 1908.
- CÉNIVAL (Pierre HELLOUIN DE), archiviste-paléographe, ancien membre de l'École Française de Rome, conservateur de la Bibliothèque et des Archives du protectorat français du Maroc, à Rabat, école arabo-cerbère (Maroc), château de Lamarre, par Ecouché. — 1908.
- CÉNIVAL (Adrien HELLOUIN DE), château de Lamarre, par Ecouché (Orne). — 1919.
- CHALLEMEL (M^{me} Wilfrid), rue Hautevie, à La Ferté-Macé (Orne). — 1916.
- CHAPPÉE (Julien), au Cognier, route de R.ouillon, Le Mans — 1918.
- CHARPENTIER (Paul), château des Requetés, Valframbert, par Alençon. — 1921.
- CHAUVEAU (M^{lle} Jeanne), à Sées (Orne). — 1921.
- CHARTIER (Henry), ✱, avocat, à Mortagne. — 1885.
- CHENNEVIÈRES-POINTEL (le marquis DE), conservateur-adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, à Paris, 29, boulevard Raspail (vii^e). — 1882.



MM.

- CHESNEL** (Louis), avocat, 55, rue de Bretagne, à Alençon. — 1912.
- CHESNES** (M^{me} Henri DES), château du Mesnil, par Nonant-le-Pin. — 1893.
- CHEVALIER** (M^{me}), château de Villiers, Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne) et à Paris, 42, Avenue Mozart (xvi^e). — 1917.
- CHOISNARD** (Maurice), , à la Roussetière, Verrières (Orne). — 1910.
- CHOISNE** (G.), à Neuville-sur-Touques, par le Sap (Orne). — 1910.
- COCHIN** (Henri), industriel, boulevard Jules Janin, à Evreux. — 1908.
- COLLIÈRE** (Jean), , directeur de la Société Normande de banque et dépôts 69, rue de Bretagne, Alençon. — 1920.
- COLLIÈRE** (M^{me} Jean), 69, rue de Bretagne, Alençon. — 1921.
- COMMEAUCHE** (l'abbé Paul), licencié ès lettres, professeur à l'École des Roches, Verneuil (Eure). — 1903.
- CONTADES** (le marquis DE), château de Saint-Maurice-du-Désert, par La Ferté-Macé, et château de Montgeoffroy, par Mazé (Maine-et-Loire). — 1900.
- CORBIÈRE** (Henri), O , maire de Nonant, vice-président de la Société départementale d'agriculture de l'Orne, château de Nonant-le-Pin (Orne). — 1901.
- CORDOUÉ** (Guy DE), château du Mesnil, par Nonant-le-Pin (Orne). — 1913.
- CORNEVILLE** (M^{me}), 16, rue des Marcheries, Alençon. — 1905.
- COTREUIL** (Paul), à Mortagne, et château de Bellavilliers (Orne). — 1913.
- COUESPEL DE BOISGENCY** (M^{me} DE), château de La Ferrière-Bochard, par Saint-Denis-sur-Sarthon. — 1920.
- COURCIVAL** (M^{me} la marquise DE), château de Courcival, par Bonnétable (Sarthe), et à Paris, 46, rue de Bellechasse (vii^e). — 1887.
- COURONNE** (l'abbé), curé-doyen de Nocé (Orne). — 1921.
- COURTILLOLES** (M^{me} la comtesse DE), château de Courtilloles, par Alençon. — 1920.
- COURTIVRON** (le vicomte Paul DE), château des Lettiers, par Gacé (Orne) et 11, rue de Lubeck, Paris (xvi^e). — 1919.
- COUSIN** (A.), à Domfront, Grande-Rue. — 1903.
- CRESTE** (Georges), docteur en droit, trésorier de la *Société Percheronne d'Histoire et d'Archéologie*, à Paris, 35, rue de Bellechasse (vii^e), et à Mortagne. — 1902.
- CURIAL** (M^{me} la comtesse), château de Chauvigny, à St-Germain-du-Corbéis, par Alençon et 20, rue La Boétie, Paris (viii^e). — 1913.
- CURIAL** (le vicomte), , château de Chauvigny, à St-Germain-du-Corbéis, par Alençon. — 1913.
- DANLOUX** (M^{me}), château des Tourelles, par Radon (Orne), et 19, rue Albert-Joly, à Versailles. — 1916.

MM.

- DAREL (le chanoine), professeur à l'École Saint-François de Sales 34, rue La Billardière, à Alençon. — 1900.
- DARPENTIGNY (René), greffier de la Justice de Paix, à Putanges, à Pont-Ecrepin (Orne). — 1911.
- DAUGER (le vicomte Guy), secrétaire de la *Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, château du Jardin, par Putanges (Orne). — 1903.
- DAVID (le chanoine), curé-doyen de Briouze (Orne). — 1900.
- DAVY (l'abbé Georges), professeur à l'École Saint-François de Sales d'Alençon. — 1920.
- DESCHAMPS (Henri), adjoint au maire d'Alençon, conseiller d'arrondissement, 22, rue du Cours, Alençon. — 1920.
- DESCHAMPS (René), 1, 37, rue Saint-Blaise, Alençon et 17, rue de Babylone, Paris (VII^e). — 1920.
- DESCOUTURES (M^{me} Reynold), à Alençon, 29 bis, rue de l'Escusson. — 1913
- DESHAYES (Louis), notaire honoraire, 5, place des Vieilles-Halles, à Argentan (Orne). — 1908.
- DESHAYES (Bernard), manoir de Bray, par Glos-sur-Lisieux (Calvados). — 1920.
- DESLOGES (Amand), au Petit-Château, à Rugles (Eure). — 1913.
- DOIN (Paul), château de Luctières, par Longny (Orne) et 8, cité Vaneau, Paris (VII^e). — 1911.
- DU BUISSON (Emile), à Longny. — 1904.
- DUÈME (G.), trésorier payeur général de l'Orne, 11, rue du Pont-Neuf, Alençon. — 1920.
- DUHAZÉ (l'abbé), pro-secrétaire de l'Evêché, Sées. — 1920,
- DULAU, à Londres, 37, Soho-Square. — 1887.
- DULONG DE ROSNAY (Joseph), château de Frazé (Eure-et-Loir). — 1921.
- DUPONT (l'abbé Joseph), chanoine honoraire, 34, rue La Billardière, à Alençon. — 1886.
- DUPONT (l'abbé Alexandre), curé de Montsecret (Orne). — 1899.
- DUPRAY DE LA MAHERIE (Lucien), membre du Conseil général de l'Orne, vice-président de la *Société Percheronne d'Histoire et d'Archéologie*, à la Courtinière, par Le Pin-la-Garenne (Orne) — 1899.
- DURAND (Auguste), maire de Magny-le-Désert, par la Ferté-Macé (Orne). — 1896.
- DUVAL (l'abbé Eugène), curé de Courteille-Alençon. — 1907.
- DUVAL (l'abbé Adrien), curé de Crouttes, par Vimoutiers (Orne). — 1912.
- EON (Francis), A., vice-président du Conseil de Préfecture de l'Orne, 11 bis, rue du Général-Fromentin, Alençon. — 1921.
- EON (M^{me} Francis), 11 bis, rue du Général-Fromentin, Alençon. — 1921.





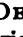

MM.

- ERNULT (Charles), notaire, maire de Bayeux, 12, rue Général-de-Dais, Bayeux (Calvados). — 1912.
- ESNAULT (Arthur), , conseiller général, maire d'Alençon, 19, rue Saint-Blaise. — 1920.
- FALANDRE (le baron Jacques DE), château de Glatigny, par Damigny (Orne). — 1912.
- FAUVEL (l'abbé), vicaire à Notre-Dame d'Alençon, 17, rue du Bercaill, Alençon. — 1919.
- FÉRON (Jacques), place Saint-Jean, Flers (Orne). — 1921.
- FLÉBURY (Gabriel), I. , lauréat de l'Institut, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 28, place de la République, à Mamers (Sarthe). — 1891.
- FOCET (R.), avoué, président du Syndicat d'initiative, 13, rue du Jeudi, Alençon. — 1920.
- FONTAINE (Auguste), industriel, 28, rue du Cours, à Alençon. — 1911.
- FONTAINE (l'abbé), aumônier de l'Asile départemental, 11, rue Jullien, Alençon. — 1920.
- FONTAINE (DE), 40, rue de Bretagne, Alençon. — 1921.
- FOUCAULT (Albert), avocat à la Cour d'Appel, château du Tertre, par Bellême (Orne), et à Paris, 21, rue de Madrid (VIII^e). — 1905.
- FOULD (M^{me} Achille), château de Vervaine, Condé-sur-Sarthe, par Alençon. — 1921.
- FOULON (Eugène), architecte, à Laigle (Orne). — 1892.
- FRANCE DE TERSANT (André DE), à Paris, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule (VIII^e), et à Sannois (Seine-et-Oise). — 1898.
- FREMONT (Robert), avocat à Domfront. — 1917.
- FRESSONNET (Henri), chef de service aux usines de la Fonte, rédacteur au *Nouvelliste de l'Orne*, à Saint-Sulpice-sur-Rille, par Laigle (Orne). — 1921.
- FROMONT DE BOUAILLE (Mlle DE), 5, boulevard Lenoir-Dufresne, Alençon. — 1920.
- FROT (Ernest), entrepreneur de travaux publics, 4, rue Demées, Alençon. — 1921.
- FROTTÉ (le marquis DE), château de Couterne (Orne), et à Paris, 52, avenue de Tokio (XVI^e). — 1901.
- GALPIN (Gaston), député, membre du Conseil général de la Sarthe, château de Fontaine, par Fresnay (Sarthe), à Paris, 61, rue la Boétie (VIII^e), et au Mans, 30, rue Richebourg. — 1882.
- GARIN (Paul), château d'Avoise, Radon, par Alençon et à Paris, 15, rue Greuze (XVI^e). — 1903.
- GASTÉ (Maurice DE), château de la Genevraye, par le Merlerault (Orne). — 1900.
- GATECLOU-MAREST (Charles), 15, rue de Mamers, à Alençon. — 1910.
- GAUTIER (l'abbé), vicaire à Laigle. — 1920.

MM.

- GERMAIN-BEAUPRÉ (l'abbé P.), curé-doyen de Trun (Orne). — 1912.
- GERMINY (le comte Maxime DE), archiviste paléographe, château de Saint-Maurice-du-Désert (Orne). — 1921.
- GIBORY (le docteur), ✱, ⚔, à Villers-en-Ouche (Orne). — 1913.
- GICQUEL DES TOUCHES (le comte), ✱, château de la Pouprière, Semallé, par Alençon, et 8, rue du Boccador, Paris (VIII^e) — 1920.
- GILLET (Charles), membre du Conseil général de l'Orne, à Perrou, par Juvigny-sous-Andaine, (Orne), et à Paris, 5, rue du Regard (VI^e). — 1903.
- GIRARDIN (Justin), château de Chenay, par Alençon, et 65, avenue Henri-Martin, Paris (XVI^e). — 1920.
- GOBILLOT (René), 74, boulevard Raspail, Paris (VII^e). — 1904.
- GOBLET (l'abbé F.), curé de Saint-Jean-de-la-Forêt, par Nocé. — 1900.
- GODET (l'abbé), curé du Pas-Saint-Lhômer, par Moutiers-au-Perche (Orne). — 1882.
- GODOT (Jules), à Bocquencé, par La Ferté-Fresnel (Orne). — 1912.
- GOUGEON (l'abbé Daniel), chanoine honoraire, curé des Tourailles, par la Carneille (Orne). — 1903.
- GRENTE (S. G. Monseigneur), C. ⚔, évêque du Mans. — 1903.
- GRIMBERT, membre du Conseil d'arrondissement, notaire à La Ferté-Fresnel (Orne). — 1910.
- GUERCHAIS (l'abbé Léon), pro-curé d'Echauffour (Orne). — 1903.
- GUÉRIN (l'abbé R.), chanoine prébendé, aumônier du Monastère de Sainte-Claire, à Alençon, 5, rue de la Demi-Lune. — 1886.
- GUÉRIN (le chanoine), curé-doyen du Theil. — 1920.
- GUÉRIN-SÉGUIER (Albert), ✱, ⚔, ancien président de l'Association Normande de l'Université Catholique de Lille, Le Clos de Bretosse, à Aubigny, par Falaise ; 28, rue des Sablons, Paris (XVI^e). — 1920.
- GUÉRY (l'abbé), ⚔, A., aumônier du lycée d'Evreux, 49, rue
- GUESDON (l'abbé), chanoine titulaire, supérieur des Sœurs gardes-malades de Sainte-Marie de Gacé, à Sées. — 1891.
- GUESNERIE (Henri), 107, rue Cazault, Alençon. — 1921.
- GUILLAUME (Joseph), archiviste-paléographe, ancien archiviste aux Archives Nationales, professeur aux Facultés libres des lettres et de droit de Lille, 54, avenue de Breteuil, Paris (VII^e). — 1908.
- GUILLEMAIN D'ECHON (Raymond) ✱ ⚔, directeur de la Banque Régionale de l'Ouest, 44, rue du Cour, Alençon. — 1920.
- GUILLET (le chanoine A.), à la Chapelle-Montligeon. — 1904.
- GUILLEMARD (l'abbé), doyen honoraire, 40, rue d'Argentan, Vimoutiers. — 1917.

MM.

- GUILLOCHIM** (Victor),  A., maire d'Argentan, membre du Conseil général de l'Orne, avoué près le Tribunal civil, 5, rue de l'Orne, à Argentan. — 1901.
- GUILLOUARD** (Louis), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, professeur de droit civil à l'Université, membre correspondant de l'Institut, à Caen, 9, rue des Cordeliers. — 1882.
- GUYOT** (le chanoine), secrétaire général de l'évêché de Sées. — 1919.
- HAMARD** (Eugène), membre du Conseil général de l'Orne, maire de Rânes (Orne). — 1921.
- HAREL** (Paul), à Echauffour (Orne). — 1883.
- HAREL** (M^{me} Paul), à Echauffour (Orne). — 1904.
- HAYOT** (l'abbé), curé de Condé-sur-Sarthe, par Alençon. — 1919.
- HERBRON** (Maurice), savonnerie d'Alençon, 74-76, rue des Tisons, Alençon. — 1921.
- HEURTAUMONT** (le vicomte DE), membre du Conseil général de l'Orne, château de la Gohyère, par Saint-Mard-de-Réno (Orne). — 1907.
- HOMMEY** (le docteur Joseph), A. , membre du Conseil général de l'Orne, médecin de l'hôpital de Sées. — 1897.
- HUBERT** (Gabriel), pharmacien de 1^{re} classe, 59, Grande-Rue, à Mayenne. — 1908.
- HUBERT** (J.), interne en pharmacie à l'hôpital Tenon, à Paris, rue d'Alençon, à Domfront (Orne). — 1921.
- HÛE** (François),  , 19, rue Théophile-Gautier, Paris-xvii^e. — 1921.
- HUET-DESAUNAY** (Henri),  I. , avocat à la Cour d'appel de Paris, 28, rue Stephenson, à Paris (xviii^e), et 12, boulevard Carnot, à Argentan. — 1921.
- HULOT** (Paul), architecte, diplômé par le Gouvernement, 27, rue Singer, Paris (xvii^e) et au Buissonnet, Mortagne (Orne). — 1905.
- IMPRIMERIE ALENÇONNAISE**, 11, rue des Marcheries, Alençon. — 1912.
- JAMET**, instituteur à Saint-Pierre-d'Entremont, par Montsecret (Orne). — 1921.
- JAMET** (l'abbé A.), curé de Sainte-Honorine-la-Chardonne, par Athis. — 1899.
- JOUANNE** (René), archiviste de l'Orne, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, Conservateur des antiquités et objets d'art du département, 10, rue Jullien, Alençon. — 1914.
- JOUBERT** (Ferdinand-Paul), négociant, 19, rue du Puits-au-Verrier, Alençon. — 1921.
- JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE** (Henri), 10, rue de Bretagne, Alençon. — 1917.
- JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE** (M^{me}), 10, rue de Bretagne, Alençon. — 1921.
- JOUVIN** (Henri), notaire à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise). — 1902

MM.

- KERCHNER** (Edouard), 7, rue Clauzel, Paris (ix^e), et château de Beauvais, à Hêloup, par Alençon (Orne). — 1909.
- LA BRETÈCHE** (A. DU MOULIN DE), à Argentan, 17, rue des Vieilles-Halles. — 1883.
- LA BROUSSE** (Léon DE), magistrat à Neufchâtel (Seine-Inférieure). à Rouen, place des Emmurées ; à Alençon, 72, rue Cazault ; — 1915.
- LABUTTE** (Paul), 15, rue Porte-Rabel, à Laigle. — 1921.
- LACROIX** (Fernand), ingénieur des Arts et Manufactures, 47, rue du Ranelagh, à Paris (xvi^e). — 1904.
- LAFFILLEY** (Edouard), négociant à Crûlai. — 1918.
- LAGARENNE** (M^{me} la Générale DE), château des Tourelles, par Radon (Orne). — 1916.
- LANDE** (l'abbé), aumônier de l'Hospice d'Alençon, 22, rue de Fresnay. — 1896.
- LANGLOIS** (Emile), imprimeur, 6, rue du Collège, Argentan (Orne). — 1910.
- LAPORTE** (T.), ancien sous-préfet, à Alençon, rue de Bretagne, 20, et château de La Touche, à Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne). — 1883.
- LA SERRE** (l'abbé BARBIER DE), préfet des études à l'Ecole Sainte-Croix de Neuilly-sur-Seine, 30, avenue du Roule, et château du Houssay, par Moulins-la-Marche (Orne). — 1904.
- LA SERRE** (Etienne BARBIER DE) ✱, 11, cité Vaneau, Paris (vii^e), et château du Houssay, par Moulins-la-Marche (Orne). — 1919.
- LASSEUR** (Georges), agent-voyer, 13, place du Cours, Alençon. — 1918.
- LAURENT-BARRAULT**, ✱, 120, rue de Lyon, Paris (xii^e). — 1913.
- LAUTOUR** (l'abbé), aumônier de l'hospice de Sées. — 1918.
- LAUSANNE** (lieutenant DE), 18, rue Candie, Alençon. — 1921.
- LEBOUCHER** (Jean), ⚕, ancien pharmacien, vice-président de la Société d'Horticulture de l'Orne, 118, rue du Mans, à Alençon. — 1901.
- LEBOULANGER** (le chanoine), aumônier des Dames Bénédictines, 51, rue de l'Orne, Argentan. — 1920.
- LEBOURDAIS** (Frantz), notaire, au Pin-la-Garenne (Orne). — 1908.
- LEBOURDAIS** (M^{me} Frantz), au Pin-la-Garenne (Orne). — 1911.
- LECHEVREL** (Joseph), licencié ès lettres, maire de Saint-Paul, professeur au collège Sainte-Marie, 24, rue de l'Oratoire, Caen (Calvados). — 1904.
- LE CHEVREL** (M^{lle} Madeleine), 129, rue du Ranelagh, Paris (xvi^e). — 1918.
- LECOINTRE** (Georges), château de l'Isle, par Alençon. — 1890.

MM.

- LECORNEY (P. Edouard), 60, rue des Sts-Pères, Paris-vii^e. — 1889.
- LEFÈVRE (Robert), avocat, 4, rue du Collège, Alençon. — 1921.
- LEFRANÇOIS (Guillaume), avocat, agent de la Société Normande de Banque et Dépôts, à Vimoutiers, Le Sap (Orne). — 1921.
- LÉGER (Alfred), avoué près le Tribunal Civil de la Seine, 4, Faubourg Montmartre, Paris (ix^e). — 1910.
- LÉGER (Louis), 44, avenue de la Bourdonnais, Paris (vii^e). — 1899.
- LEGROS (l'abbé), curé d'Arçonnay (Sarthe). — 1909.
- LE GUAY (Robert), 11, rue de Courcelles, Paris (viii^e). — 1921.
- LE JEMTEL (le docteur), 8, rue des Marcheries, à Alençon. — 1910.
- LEMAITRE (l'abbé Paul), chanoine titulaire, 17, rue d'Argentré, à Sées. — 1886.
- LEMAITRE (Alfred), ancien notaire, rue du Champ-de-Foire, Domfront (Orne). — 1908.
- LE MAROIS (M^{me} la comtesse), château de Lonray, par Alençon, et à Paris, 59, rue Saint-Dominique (vii^e). — 1893.
- LEMARQUANT (Henri), O. ✱, O. I. ☉, O. ☼, M. O. de la Mutualité, directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur, à Paris, 11, rue des Feuillantines (v^e), et à Ecouché (Orne). — 1883.
- LEMATRE (Arsène), maître de verrerie à Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois. — 1919.
- LEMÉE (Mgr), protonotaire apostolique directeur général de l'Œuvre expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne). — 1909.
- LE MONNIER (Romain-J.), publiciste, à Flers. — 1903.
- LERMIER, 18, rue de Bretagne, Alençon. — 1920.
- LE ROULLÉ (Jules), 41, rue du Château, Alençon. — 1907.
- LEROY (Henry), notaire à Laigle — 1908.
- LEROY (Paul), château du Hamel-Saint-Etienne, à La Carneille (Orne). — 1904.
- LEROY (le docteur), 136 bis, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine) et à la Carneille. — 1921.
- LE ROY-WHITE (J.), O ✱, président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis, château de Rabodanges, par Putanges (Orne), et 1, Quai Voltaire, Paris (vii^e). — 1907.
- LE SASSIER-BOISAUNÉ (Etienne), au Buat, par Putanges (Orne). — 1921.
- LESELLIER (l'abbé Joseph), procureur de l'Œuvre expiatoire, St-Louis-des-Français, 197, viâ Babuino, à Rome. — 1914.
- LESSART (Henry), maire de Saint-Siméon (Orne), à Alençon, 9, rue de Fresnay. — 1892.
- LETACQ (l'abbé), O. ☉, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Alençon, 151 bis, rue du Mans. — 1887.
- LEVASSORT (le docteur), maire de Mortagne, vice-président de la Société Percheronne d'Histoire et d'Archéologie, rue de la Sous-Préfecture, à Mortagne (Orne). — 1907.

MM.

- LE VAVASSEUR (M^{me} Gustave), château de la Lande-de-Lougé, par les Yveteaux (Orne). — 1896.
- LEVEILLÉ (M^{me} André), 13, rue Marguerite-de-Navarre, à Alençon. — 1914.
- LÉVÊQUE (l'abbé), vicaire à Saint-Léonard d'Alençon, 6, rue des Marais. — 1920.
- LÉVIS-MIREPOIX (le comte DE), château de Chêreperrine (Orne), par Mamers (Sarthe), et à Paris, 121, rue de Lille (VII^e). — 1889.
- LOISEAU (l'abbé), curé de La Fresnaie-au-Sauvage, par Putanges (Orne). — 1921.
- LONGUEMARE (Paul DE), membre du Conseil général du Calvados, directeur de l'Association Normande, château de Vendes, par Noyers-Bocage (Calvados), et à Caen, 23, place de la République. — 1920.
- LORILLEUX (Pierre), 53, rue de Verneuil, Paris (VII^e). — 1919.
- LOUVARD (S. G. Mgr), évêque de Langres (Haute-Marne). — 1904.
- LOUVEL (Marcel), ✱, O. I. O, ancien chef d'Institution, maire de Regmalard (Orne). — 1894.
- LOYSEL DE LA BILLARDIÈRE, juge, à Pontoise (Seine-et-Oise), et avenue Daniel-Lesueur, 9, Paris (VII^e), et château de la Monnerie, à Saint-Germain-du-Corbéis, par Alençon. — 1908.
- LOYSEL DE LA BILLARDIÈRE (M^{me}), mêmes adresses. — 1920.
- LUCAS, directeur de l'Usine d'Ozé, 55 bis, rue de Mamers, Alençon. — 1920.
- LUDRE-FROLOIS (le marquis de), député, membre du Conseil général de l'Orne, maire de Longny, château de Longny, et à Paris, 4, square du Bois-de-Boulogne (XVI^e). — 1906.
- MACAIRE (Paul), avoué à la Cour d'appel, 2, place Saint-Martin, à Caen. — 1920.
- MALLEVOUE (Fernand DE), ✱, I. O, à Paris, 4, rue Michel-Ange (XVI^e), et manoir de Saint-Germain-d'Aulnay, par le Sap (Orne). — 1896.
- MARAIS (Henri), ancien banquier, ancien président du Tribunal de Commerce, à Laigle (Orne). — 1907.
- MARCÈRE (Edouard DES HAYES DE), 7, rue Sédillot, Paris VII^e. — 1918.
- MARCHAND (le capitaine), à Pacé, par Alençon. — 1919.
- MARÉCHAL (Emile), 19, rue Jullien, Alençon. — 1921.
- MARESCOT (M^{me} la marquise DE), château des Noës, par Le Mesle-sur-Sarthe. — 1920.
- MARGARITIS (Raoul), agent de change, près la Bourse de Paris, à Versailles, 14, avenue de Villeneuve-l'Étang, et château de la Gâtine, par Villiers-sous-Mortagne. — 1899.
- MARSAT, directeur du *Publicateur de l'Orne*, à Domfront (Orne). — 1921.






MM.

- MARTIN** (Emilien), notaire, 213, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde). — 1912.
- MARTIN DU GARD** (Roger), archiviste-paléographe, Le Verger, d'Augy, Sancergues (Cher). — 1905.
- MAUGER**, directeur du pensionnat à Rânes (Orne). — 1921.
- MAZURE**, maire de Beaufai (Orne). — 1921.
- MÉLIN** (J.), château du Tertre, la Ferrière-au-Doyen et 3, cité d'Hauteville, Paris (x^e). — 1921.
- MERCIER** (le Chanoine), archiprêtre de Notre-Dame de Mortagne, Mortagne (Orne). — 1921.
- MERCIER** (l'abbé), professeur à l'École de l'Immaculée-Conception, à Flers (Orne). — 1921.
- MESNIL DU BUISSON** (comte Robert DU), château de Champaubert par Exmes (Orne), et à Paris, 25, rue Saint-Dominique (VII^e). — 1913.
- MÉZEN** (Albert), architecte, diplômé par le Gouvernement, à Alençon, 29, boulevard Lenoir-Dufresne. — 1900.
- MICHEL** (Emile), docteur en droit, président du Tribunal civil, 24, rue de Bretagne, Alençon. — 1912.
- MOIDREY** (le vicomte René DE), château de Sévigny, par Argentan. — 1921.
- MOIDREY** (le lieutenant DE), 1^{er} chasseurs, Alençon. — 1921.
- MONNIER** (l'abbé), maître de chapelle à l'église Notre-Dame, 17, rue du Bercail, Alençon. — 1920.
- MORAND DE LA PERRELLE**, O. ✱, lieutenant-colonel d'Infanterie de Marine, en retraite, membre de l'Institut des Actuaire français, 6, rue de Mezières, à Paris (VI^e). — 1914.
- MOTÉY** (le vicomte RENAULT DU), C. ✠, G. O. ✠, avocat, docteur en droit, lauréat de l'Institut, lauréat de l'Académie de Rouen, membré de la Société Académique d'Agen, à Alençon, 44, rue Saint-Blaise, et château de Tayrac, Puymirol (Lot-et-Garonne). — 1884.
- MOUCHEL** (J.-O.), ✱, manoir de Boisthorel, par Aube (Orne). — 1911.
- MOUCHEL** (M^{lle}), manoir de Boisthorel, par Aube (Orne). — 1921.
- MOULINET** (Louis), docteur en droit, avocat, 17, rue Traversière, à Argentan (Orne). — 1902.
- MOUTI** (le chanoine), aumônier de Saint-Joseph de Cluny, 32 bis, rue Candie, Alençon. — 1920.
- NANTEUIL** (M^{me} la baronne Amaury DE LA BARRE DE), château de la Chevalerie, Hautéclair, Arçonnay, par Alençon. — 1897.
- NANTEUIL** (Baron Xavier DE), château de la Chevalerie, Hautéclair, Arçonnay, par Alençon. — 1921.
- NANTEUIL** (le vicomte Emmanuel DE LA BARRE DE), château de Moire, par Fresnay (Sarthe), et rue de l'Asile, 1, à Alençon. — 1899.


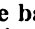





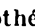

MM.

- NOBIS** (Charles), au Val-Saint-Bômer (Orne), avoué près la Cour d'appel de Caen, 27, place Saint-Sauveur, Caen. — 1904.
- NUGUES** (l'abbé), curé de Geneslay, par la Chapelle-Moche (Orne). — 1920.
- OLIVIER** (l'abbé H.), vicaire de Bazoches-en-Houlme. — 1899.
- ONFRAY** (le docteur René), 6, avenue de la Motte-Piquet, Paris (vii^e). — 1910.
- ORGLANDES** (le comte FOULQUES d'), château de Lonné, par Igé (Orne), et 142 bis, rue de Grenelle, Paris (vii^e), — 1920.
- ORGLANDES** (le vicomte Henri d'), mêmes adresses. — 1920.
- PAIXHANS** (Louis), château de la Bijude, par Bretteville-sur-Laize (Calvados), et 52, rue de Ponthieu, Paris (viii^e). — 1907.
- PARMENTIER** (A.), ✱ ancien sous-préfet, 52, rue Saint-Blaise. — 1920.
- PATRIE** (Léon), chef de gare, à Château-Gontier (Mayenne). — 1908.
- PELCHAT** (H.), inspecteur de l'enseignement primaire, à Domfront (Orne). — 1921.
- PELLETIER** (Victor), maire de Condé-sur-Huisne. — 1900.
- PELTEREAU** (M^{lle}), château de Blanchelande, par Mortrée (Orne) — 1918.
- PESNEL** (le docteur), Bagnoles-de-l'Orne (Orne). — 1921.
- PICARD**, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (vi^e). — 1909.
- PICHON** (Louis), rue Haute, à Trôo (Loir-et-Cher). — 1908.
- PICOT** (M^{me} Emile), château du Mesnil, par Laigle (Orne), et à Paris, avenue de Wagram, 135 (xvii^e). — 1909.
- PIERREY** (M^{me} M.), château de La Guyardière, en la Haute-Chapelle (Orne), à Surineau, par Niort (Deux-Sèvres), et 30, rue Copernic, Paris (xvi^e). — 1903.
- PIERREY** (Jacques), 46, rue des Belles-Feuilles, Paris (xvi^e). — 1913.
- POLLET**, ✱, château de la Pommeraye, par Pont-d'Ouilly (Calvados). — 1921.
- PORCHER** (Jacques), 1, rue du Regard, Paris (vii^e) et Le Clos-André, à Gacé (Orne) — 1901.
- PORCHER** (Jean), archiviste-paléographe, membre de l'École française de Rome, 1, rue du Regard, Paris (vii^e). — 1913.
- PORÉE** (le chanoine), correspondant de l'Institut, curé de Bournainville, par Thiberville (Eure). — 1912.
- POTEL** (l'abbé), curé de Saint-Germain-du-Corbéis, par Alençon. 1921.
- POUPET** (François), avocat, 6, rue de l'Asile. — 1920.
- POUPET** (capitaine Benoît), ✱, docteur en Droit, 32 bis, rue de Bretagne, à Alençon. — 1912.
- POUPET** (M^{lle} Paule), 32 bis, rue de Bretagne, Alençon. — 1920.
- PRIMOIS** (Georges), industriel, au Pont-Cœuvre, par Saint-Evroul-Notre-Dame-du-Bois (Orne). — 1911.

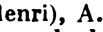


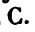

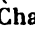
MM.

- PRODHOMME** (le docteur), maire de Putanges. — 1903.
- PRUNELÉ** (le comte Henri DE), à Sées (Orne), et 35, rue du Sud, à Versailles (Seine-et-Oise). — 1914.
- RABINEL** (l'abbé), missionnaire diocésain, 14, rue du Cours, Alençon. — 1921.
- REGNIER** (Louis), I. , vice-président de la Société des *Amis des Arts de l'Eure*, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, à Evreux, 17, rue du Meillet. — 1890.
- REPUSSARD** (M^{me}), château de la Vente, Silly, par le Bourg-Saint-Léonard. — 1920.
- REVERT** (Eugène), agrégé de l'Université, chargé de Cours à l'Université de Helsingfors (Finlande), à Alençon, 54, rue du Cours. — 1919.
- RIBOUX** (l'abbé A.), curé de Sainte-Marie-la-Robert, par Carrouges (Orne). — 1904.
- RIGOULAY** (Alphonse), A. , chef de division à la Préfecture de l'Orne, 26, rue du Château, Alençon. — 1921.
- RIPAULT** (l'abbé), professeur à l'École de l'Immaculée-Conception, à Flers-de-l'Orne). — 1919.
- RIVIÈRE** (Albert), , ancien magistrat, château de la Gatine, par Villiers-sous-Mortagne (Orne), et à Paris, 52, rue d'Amsterdam (ix^e). — 1900.
- ROBERT** (l'abbé), curé du Sap (Orne). — 1912.
- ROCHFORT** (M^{me} la comtesse DE), château de Bois-Roussel, par Essai (Orne), et 39, rue Saint-Dominique, Paris. — 1920.
- RØEDERER** (le comte), , membre du Conseil général de l'Orne, château de Bois-Roussel, par Essai, et 5, rue Freycinet, Paris (xvi^e). — 1903.
- ROGER**, président du Syndicat d'initiative de Domfront, à Domfront (Orne). — 1921.
- ROMANET** (le vicomte Olivier DE), , archiviste-paléographe, fondateur des *Documents sur la Province du Perche*, président de la *Société Percheronne d'Histoire et d'Archéologie*, château des Guillets, par Mortagne. — 1882.
- ROMANET** (le vicomte Pierre DE), château des Feugerets, par Bellême. — 1920.
- ROMET** (Pierre), 79, rue Jouffroy, Paris xvii^e. — 1918.
- ROMET** (Adrien), rue du Mail, Le Mans (Sarthe) — 1918.
- ROMET** (M^{me} Paul), 54, rue du Mans, à Alençon. — 1907.
- ROMET** (Paul), membre du Conseil général de l'Orne, vice-président de la *Société d'Horticulture de l'Orne*, à Alençon, 54, rue du Mans, et château de Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne). — 1887.
- ROMET** (M^{me} Charles), 34, rue du Jeudi, à Alençon. — 1903.

MM.

- ROMET (Charles), négociant, à Alençon, 34, rue du Jeudi. — 1893.
- ROMET (M^{me} André), rue de l'Ecusson, Alençon. — 1920.
- ROMET (M^{me} René), 32, rue du Jeudi, Alençon. — 1920.
- RONCIN (l'abbé), curé de Soligni-la-Trappe (Orne). — 1912.
- ROTOURS (le baron Jules ANGOT DES), A. , vice-président de la *Société d'Economie sociale*, membre de la *Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, maire des Rotours, château des Rotours, par Putanges (Orne), et à Paris, 35, rue Washington (viii^e). — 1886.
- ROTOURS (le baron André ANGOT DES), . , château des Rotours, par Putanges (Orne), et à Paris, 10, place du Président-Mithouard (vii^e). — 1906.
- ROULLEAUX-DUGAGE (le baron Henry), député, membre du Conseil général de l'Orne, château de Livonnière, à Rouellé, par Domfront, et à Paris, 15, rue Le Sueur (vii^e). — 1897.
- ROUSSEAU (Xavier), commis des postes et des télégraphes, 16, place Saint-Germain, à Argentan. — 1919.
- SABINE, maire de Flers (Orne). — 1921.
- SAINTE-PREUVE (M^{me} la baronne DE), 3, rue de Bretagne, à Alençon. — 1890.
- SALZE (Edmond), 3, avenue de l'Eglise. Le Chesnay-Versailles (Seine-et-Oise). — 1885.
- SAUVAGE (René), , archiviste du Calvados, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 38, rue des Chanoines, Caen. — 1918.
- SAVARY (l'abbé Alphonse), , , directeur du Grand Séminaire, Sées (Orne). — 1912.
- SCHALCK DE LA FAVERIE (M^{me}), 17, avenue de la Motte-Fouquet, Paris (vii^e). — 1918.
- SÉDILLE (l'abbé), chapelain de l'Immaculée-Conception, Sées. — 1909.
- SEMALLÉ (le comte Robert DE), , château de Frebourg, par Mamers (Sarthe), et 16 bis, avenue Bosquet, Paris (vii^e). — 1905.
- SEMALLÉ (M^{lle} DE), château de Semallé (Orne). — 1919.
- SEVRAY (le chanoine), à Sées (Orne). — 1882.
- SORNIN (l'abbé), curé de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois. — 1919.
- SOUANCÉ (le comte DE), château de Montdoucet, par Souancé (Eure-et-Loir). — 1887.
- SURVILLE (Auguste), A. , bibliothécaire de la ville de Flers, à la Chapelle-Biche, par Flers (Orne). — 1886.
- TABOURIER (l'abbé L.), curé de St-Léger-sur-Sarthe, par Le Mesle-sur-Sarthe (Orne). — 1902.
- TAUNAY (Victor-Auguste), président de l'Association de la Presse judiciaire de Paris, ancien rédacteur à la *Gazette de France*, à Paris, 93, rue du Bac, et château du Plessis-Piquet (Seine). — 1912.
- TESSIER (l'abbé), , curé de Saint-Pierre de Montsort, 25, rue du Mans, Alençon. — 1919.
- THIERRY (G.), instituteur à Gacé (Orne). — 1921.
- THOMAS-LACOURIÈRE, caissier de la Banque de France, 1, rue du Docteur-Becquemois, Alençon. — 1921.

MM.

- THENON (l'abbé), curé de Roullée, par La Fresnaye-sur-Chédouet (Sarthe). — 1912.
- THOUREAU (Paul), château des Chaises, par Bellême (Orne), et à Paris, 47, avenue Henri-Martin (xvi^e). — 1906.
- THUAULT (l'abbé), directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Christophe, Saint-Christophe-le-Jajolet, par Vrigny (Orne). — 1921.
- TIERCELIN (M^{me} Charles, née D'INFREVILLE), à Argentan, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, et à Paris, 26, rue de Naples (viii^e). — 1910.
- TOMERET (Jean), 6, rue Lentonnet, Paris (ix^e). — 1919.
- TORCY (M^{me} la marquise DE), château de Bois-Claireau, par Ballon (Sarthe). — 1920.
- TOUCHARD (l'abbé), aumônier de la Providence, 15, rue du Pont-Neuf, Alençon. — 1921.
- TOURNOÛER (Henri), A. , O. , archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade honoraire, membre du Conseil général de l'Orne, vice-président de la *Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie*, château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé (Orne), et à Paris, 5, boulevard Raspail (vii^e) — 1888.
- TOURNOÛER (M^{me} Henri), château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé (Orne), et à Paris, 5, boulevard Raspail (vii^e). — 1900.
- TRAMBLAY (M^{me}), 29, rue du Cours, Alençon. — 1920.
- TRÉBUCIEN (M^{me}), à Magny-le-Freule, par Mézidon (Calvados). — 1913.
- TRIGER (Robert), A. , C. , , docteur en droit, ancien conseiller d'arrondissement, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, président de la *Société Historique et Archéologique du Maine*, aux Talvasières, près Le Mans, et au Mans, 5, rue l'Ancien-Evêché. — 1882.
- TRUPIED (l'abbé F.), curé de La Lande-Patry, près Flers (Orne). — 1900.
- TRUFFAULT (l'abbé), curé de Fresnes (Orne). — 1920.
- TURGEON (Charles), , professeur d'Economie politique, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Rennes, 25, boulevard Sévigné, à Rennes. — 1883.
- UBALD D'ALENÇON (le R. P.), 19, rue Bréa, Paris (vi^e). — 1903.
- VADÉ (Paul-Emile), conseiller municipal, 11, rue Cazault, Alençon — 1920.
- VAUCELLES (le comte Jules DE), membre du Conseil général de l'Orne, château de Lignou, par Briouze (Orne), et à Paris, 18, rue de Marignan (viii^e). — 1892.
- VAUGEOIS (l'abbé), vicaire à Saint-Jean de Laigle. — 1909.
- VAUDRON (l'abbé), vicaire à Condé-sur-Huisne (Orne). — 1921.
- VENDEL (Henri), bibliothécaire de la ville de Châlons-sur-Marne et à Almenèches (Orne). 1909.
- VÉREL (M^{me} Charles), à Nonant-le-Pin (Orne). — 1888.
- VEZARD (René), avocat, président de l'Association amicale de l'Orne, 14, rue Fontaine, Paris (ix^e). — 1921.
- VIGAN (Victor DE), capitaine honoraire, à Bellême (Orne). — 1900.
- VIGNERAI (le comte DE), château de Ri, par Habloville (Orne). — 1906.
- VIMARD (Achille), château des Tourailles, par la Carneille (Orne) 12, place Rougemare, Ronen (Seine-Inférieure). — 1904.
- VINCENT, château de La Ferté-Frénel (Orne). — 1921.

MM.

VOISIN (Etienne), château de la Gâtine, par Villiers-sous-Mortagne et à Paris, 67, rue d'Amsterdam (VIII^e). — 1900.

WICKESHEIMER (Em.), procureur de la République, près le Tribunal de première instance de Lisieux. — 1911.

YVER (le docteur), membre du Conseil général de l'Orne, à Flers (Orne). — 1921.



BIBLIOTHÈQUE DE FLERS. — 1911.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir). — 1911.

Sociétés Savantes et Établissements Publics

Auxquels la *Société Historique et Archéologique de l'Orne*
adresse ses Publications et ses Correspondances :

- Abbeville. — Société d'Emulation d'Abbeville.
- Aix. — Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.
- Aix. — Bibliothèque de l'Université d'Aix. — Facultés des Lettres et de Droit.
- Alençon. — Archives départementales de l'Orne.
- Alençon. — Bibliothèque publique de la ville.
- Angers. — Revue de l'Anjou ; M. le Directeur, 40, rue du Cornet.
- Angers. — Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts (ancienne Académie d'Angers).
- Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.
- Argentan. — Bibliothèque publique ; M. PORCHER, 105, rue de Paris.
- Arles. — Société des Amis du Vieil Arles. — Poste.
- Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 43, rue Joubert.
- Avranches. — Société d'Archéologie littéraire, Sciences et Arts, des arrondissements d'Avranches et Mortain.
- Bayeux. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.
- Blois. — Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher. — M. Le ueur, président, rue du Palais, à Blois.
- Bourges. — Société des Antiquaires du Centre.
- Caen. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
- Caen. — Société des Beaux-Arts.
- Caen. — Société des Antiquaires de Normandie.
- Caen. — Comité des Assises de Caumont, 28, rue de Geôle. — Poste.
- Caen. — Bibliothèque municipale. — M. Huard, conservateur.
- Chartres. — Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
- Châteaudun (Eure-et-Loir). — Société Dunoise (Archéologie, Histoire, Sciences et Arts).
- Chinon. — La Société des Amis du Vieux-Chinon (Indre-et-Loire).
- Evreux. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 12, rue de la Banque.
- Flers. — Le Pays Bas-Normand.
- Granville. — Société d'Etudes historiques et économiques • Le Pays de Granville. •

- Grenoble. — Bulletin de l'académie Delphinale.
- Guéret. — Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse.
- La Flèche. — Les Annales Fléchoises. — (Poste).
- Laval. — Commission Historique et Archéologique de la Mayenne.
- Le Mans. — Société Historique et Archéologique du Maine.
- Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe; M. GENTIL, 86, rue de Flore.
- Lille. — Commission historique du département du Nord, place de l'Université. — M. de Saint-Léger, président).
- Limoges. — Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin.
- Lisieux. — Société Historique.
- Lyon. — Société Gerson d'histoire et d'archéologie du diocèse de Lyon.
- Marseille. — Société Archéologique de Provence, 63, boulevard Longchamp. — M. Magnan, président.
- Montpellier. — Société d'Archéologie.
- Mortagne. — Société percheronne d'Histoire et d'Archéologie.— M. Philippe, directeur de l'Ecole Bignon.
- Moulleron-en-Pareds (Vendée). — Revue du Bas-Poitou. — M. René Vallette, Logis de Beauregard.
- Moulins. — Société d'Emulation du Bourbonnais (Lettres, Sciences et Arts).
- Nantes. — Société Archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.
- Orléans. — Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, M. le Président, 37, boulevard Alexandre-Martin.
- Paris. — Ministère de l'Instruction publique (Direction de l'Enseignement supérieur, 5^e Bureau). — (6 exemplaires).
- Paris. — L'Ame Normande; M. Jacques HEBBERTOT, Directeur, 5, Quai Voltaire (VII^e).
- Paris. — Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu.
- Paris. — Bibliothèque de la Sorbonne, rue Saint-Jacques.
- Paris. — Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 19, rue Spontini (XVI^e).
- Paris. — Bibliothèque de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, — M. l'abbé Langlois.
- Paris. — Le Polybiblion, 5, rue Saint-Simon. — M. Chapuis.
- Paris. — Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Richelieu.
- Paris. — Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 19, rue de la Sorbonne.

- Paris. — Les Guides Bleus, librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (VII^e).
- Paris. — Revue des Questions Historiques, 5, rue Saint-Simon. — Poste.
- Paris. — Association amicale de l'Orne, 14, rue Fontaine, Paris (IX^e).
- Paris. — La Pomme; M. LATOUCHE, secrétaire général, 65, rue Caulaincourt, Paris (XVIII^e).
- Paris. — Société Française d'Archéologie; M. LEFÈVRE-PONTALIS, 13, rue Phalsbourg.
- Paris. — Revue Mabillon, à Ligugé, abbaye de Saint-Martin, Chevetogne, par Leignon (Belgique).
- Paris. — Bulletin héraldique de France; M. DELAPORTE, 5, rue Mornay.
- Paris. — Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'Art Chrétien, 13, rue de l'Abbaye.
- Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Quimper. — Diocèse de Quimper et de Léon (Finistère). — Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie. — (Poste).
- Rennes. — Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
- Rochechouart. — Société les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart (Haute-Vienne).
- Rouen. — Société de l'Histoire de Normandie.
- Rouen. — Bibliothèque de la Ville de Rouen.
- Rouen. — Société Normande de Géographie.
- Rouen. — Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure
- Rouen. — Revue Normande, place Haute-Vieille-Tour.
- Rouen. — Société Normande de gravure, hôtel des Sociétés Savantes.
- Saint-Dié. — Société Philomatique Vosgienne.
- Saint-Lô. — Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire Naturelle de la Manche, 23, rue des Images.
- Saint-Malo. — Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
- Saumur. — Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois.
- Toulouse. — Société Archéologique du Midi de la France.
- Tours. — Société Archéologique de Touraine.
- Valence. — Société d'Histoire Ecclésiastique et d'Archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.
- Valognes. — Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.
- Vannes. — Société Polymathique du Morbihan.
- Vendôme. — Société Archéologique, Littéraire et Scientifique du Vendômois.

Sociétés Étrangères

- Albany. — Université de l'Etat de New-York.
- Barcelona. — *Analecta Montserratensia*. Bibliotheca de Montserrat.
- Bruxelles. — *Analecta Bollandiana*, 14, rue des Ursulines.
- Cambridge (Etats-Unis). — Harvard University of Cambridge
(Correspondant : M. PICARD, libraire, 82, rue Bonaparte,
Paris (vi^e)).
- Costa-Rica (Amérique Centrale). — Museo Nacional ; M. A. ALFARO.
Director, San-José.
- Davenport. — Académie of Sciences.
- Genève (Suisse). — Bibliothèque publique et universitaire.
- Ligugé (Abbaye de), Chevetogne, par Leignon, Province de Namur.
Belgique.
- Londres. — Anglo-French society, scala house, Charlotte Street, w. I.
- Mexico. — Museo Nacional.
- Monaco. — *Annales du Palais de Monaco*.
- Montevideo (Uruguay). — Museo de Historia Natural.
- Neuchâtel (Suisse). — Société Neuchâteloise de Géographie.
- Rio-de-Janeiro (Brésil). — Museo Nacional.
- Stockholm (Suède). — Académie Royale des Belles-Lettres, de
l'Histoire et des Antiquités.
- Turin. — Societa piemontese di archeologia et Belle Arti, via Napione,
n° 2. (Correspondant : M. le docteur Gino Borghezio.)
- Washington. — Smithsonian Institution.
-

Nous pouvons, cette année, placer en tête de notre Bulletin, grâce à l'obligeance de notre confrère, M. le comte Rœderer, le portrait de son illustre bisaïeul, Paul-Louis Rœderer (1754-1835), portrait dû au maître graveur et dessinateur Jean-Henri Lips, ami et compatriote de Lavater. Il représente, à l'époque de l'Assemblée Constituante, celui qui avait débuté comme jeune conseiller au Parlement de Metz, et qui devait être l'un des plus actifs, des plus appréciés collaborateurs de Napoléon. Conseiller d'Etat et même président de la section de l'Intérieur, puis sénateur, chargé souvent au dehors d'importantes missions, il connut bien la Basse-Normandie, s'y attacha, s'y fixa, pour avoir été titulaire de cette sénatorerie de Caen (1803-1814) dont notre secrétaire général, le baron J.-A. des Rotours, a entretenu, le 25 avril, l'auditoire de nos conférences alençonnaises.

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 29 Septembre 1921

Présidence de M. TOURNOÛER, Président

La Société historique et archéologique de l'Orne tint séance, à la Maison d'Ozé, le jeudi 29 septembre, à 14 h. ½, sous la présidence de M. Tournoüer, président.

Étaient présents : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY, CHEVALIER, DE COURTILOLES, DESCOUTURES, GIRARDIN, DE LAGARENNE, LOYSEL DE LA BILLARDIÈRE, la baronne DE SAINTE-PREUVE, la marquise DE TORCY, TOURNOÛER, M^{lles} MOUCHEL et DE SEMALLÉ ; MM. le docteur BEAUDOUIN, Félix et Henri BESNARD, BOULARD, Paul CHARPENTIER, COLLIÈRE, Henri et René DESCHAMPS, l'abbé FAUVEL, le capitaine FONTAINE, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, GILLET, le chanoine GUESDON, HUET-DESAUNAY, JOUANNE, l'abbé LETACQ, LOYSEL DE LA BILLARDIÈRE, MOUCHEL, Paul ROMET et TOURNOÛER.

Excusés : M^{me} BOURDON et M^{lle} DE BRÉBISSON ; MM. BARRILLET, BAZEILLE, BOURDON, le docteur BOUTEILLIER, le vicomte DAUGER, ESNAULT, l'abbé GUERCHAIS, GUILLAUME, GUILLOCHIM, l'abbé JAMET, LÉBOUCHER, LEMARQUANT, LE ROY-WHITE, Jacques PORCHER, l'abbé TABOURIER, le comte DE VIGNERAL et le docteur YVER.

M. LE PRÉSIDENT commence par nous dire combien il est heureux de voir notre Société rallier de plus en plus l'élite intellectuelle de la région. Nous avons encore aujourd-

d'hui une liste longue et significative de présentations nouvelles et nous devons des remerciements particuliers à M. Hubert, qui a bien travaillé pour nous dans la contrée de Domfront. Ce succès de notre recrutement est le gage assuré, pour l'avenir, du succès de nos publications dont nous espérons pouvoir bientôt reprendre le cours normal.

Voici la liste des présentations :

M. Robert Le Guay, 3, rue du Général-Foy, Paris et château de Mongoubert, le Mesle-sur-Sarthe, par MM. le baron des Rotours et A. Rivière.

M. l'abbé Bunel, curé de Ticheville, par MM. l'abbé Robert et l'abbé Nugues.

M. Jacques Féron, place Saint-Jean, Flers-de-l'Orne, par MM. Huet-Desaunay et Guillochim.

M. le comte Maxime de Germiny, archiviste paléographe, château de Saint-Maurice-du-Désert, par MM. le vicomte Dauger et Tournoüer.

M. Bazeille, instituteur à Bures, par MM. Jouanne et Tournoüer.

M. J. Hubert, interne en pharmacie, hôpital Tenon et Domfront, par MM. Hubert et Tournoüer.

M. Marsat, directeur du *Publicateur de l'Orne*, à Domfront, par les mêmes.

M. Pelchat, inspecteur primaire à Domfront, par les mêmes.

M. Duval, instituteur à Couterne, par les mêmes.

M. Mauger, instituteur à Rânes, par les mêmes.

M^{me} la vicomtesse Robert de Banville, château du Rosel, par Montsecret, par MM. le baron des Rotours et Tournoüer.

M. le vicomte Henri de Banville, conseiller général, château du Rosel, par les mêmes.

M. Pollet, industriel, château de la Pommeraye (par Pont-d'Ouilly, Calvados), par MM. Félix Besnard et Tournoüer.

M. le docteur Leroy, 136 bis, avenue de Neuilly, Neuilly-

sur-Seine, et à la Carneille, par MM. Leroy et Louis Deshayes.

M. Jamet, instituteur à Saint-Pierre-d'Entremont, par MM. l'abbé Jamet et Surville.

M. le docteur Yver, conseiller général à Flers, par MM. Rouleaux-Dugage et Tournoüer.

M. Sabine, maire de Flers, par les mêmes.

M. l'abbé Mercier, professeur à l'École de l'Immaculée-Conception de Flers, par MM. l'abbé Tabourier et l'abbé Ripault.

M. l'abbé Couronne, curé-doyen de Nocé, par Mgr Lemée et M. l'abbé Boudon.

M. Royer, président du Syndicat d'initiative de Domfront, par MM. G. Hubert et Tournoüer.

M. l'abbé Thuault, curé de Saint-Christophe-le-Jajolet, par MM. Grisard et Tournoüer.

M. Vincent, château de la Ferté-Fresnel, par MM. le docteur Bouteillier et Grimbert.

M^{me} la vicomtesse de Bagneux, château du Repas, par MM. le baron J. des Rotours et le vicomte Dauger.

M. Etienne Le Sassier-Boisauné, au Buat, en Rabodanges, par MM. le baron Jules et le baron André des Rotours.

M. le vicomte René de Moidrey, château de Sevigny, par Argentan, par MM. Pierre de Cenival et Tournoüer.

M. le comte Jean de Moidrey, du 1^{er} Chasseurs, à Alençon, par MM. Paul Romet et Tournoüer.

M. l'abbé Loiseau, curé de La Fresnaye-au-Sauvage, par MM. le baron J. des Rotours et Tournoüer.

M. Brunet, secrétaire général des pupilles de la Nation, par MM. Eon et Focet.

M. Hamard, conseiller général, à Rânes, par MM. Tournoüer et Gillet.

M. Abadie, conseiller général, au Theil, par MM. Paul Romet et Tournoüer.

M. Melin, château du Tertre, la Ferrière-au-Doyen, par MM. Etienne de la Serre et Tournoüer.

M^{lle} Mouchel, par M^{mes} Girardin et Loysel de la Billardière.

M. René Vezard, par MM. Roger de Beauregard et Tournoüer.

M^{me} Achille Fould, par M^{mes} la comtesse d'Angely et la marquise de Torcy.

M. le lieutenant de Lauzanne, par M^{mes} la baronne de Sainte-Preuve et Leveillé.

M. le Président cède tout de suite la parole à M. BOULARD, qui, dans un exposé très clair, nous fait connaître les caractéristiques de la dentelle d'Alençon et la cause de sa supériorité sur le point d'Argentan.

Puis, nous écoutons avec grand intérêt une communication de M. MOUCHEL sur des fers à chevaux d'une forme ondulée et d'une époque très ancienne, trouvés dans des fouilles faites pour la construction des usines de Rai-Aube.

M. LE PRÉSIDENT les félicite tous deux et les remercie.

Il adresse aussi nos félicitations à M. le chanoine Bricon, nommé vicaire général honoraire et supérieur du Grand Séminaire ; à M. Parmentier, décoré de la Légion d'honneur ; à M. l'abbé Guerchais, qui devient pro-curé d'Echauffour et à M. le docteur Bouteillier pour son cinquantenaire de conseiller général.

M. LE PRÉSIDENT rappelle les succès de nos conférences de l'hiver dernier. Or, succès oblige. Nous allons donc continuer.

Voici la liste des sujets qui seront traités cette année à la salle Loutreuil :

1^o M. le docteur Beaudouin, à l'occasion du troisième centenaire de La Fontaine, parlera de *La Fontaine et des médecins*.

2^o M. Louis Dimier fera une conférence sur *les Godard, graveurs alençonnais*.

3^o M. l'abbé Tabourier, sur *la sculpture religieuse à travers les âges au pays d'Alençon du XII^e au XIX^e siècles*.

4^o M. Eon, sur *Olivier Basselin et les Vaux de Vire*.

5^o M. Joseph Lechevrel, sur *le Folk-Lore du Bocage normand*.

6^o M. le baron J. des Rotours, sur *la Sénatorerie de Basse-Normandie (souvenirs d'hier et vues d'avenir)*.

7^o M. Boulard, sur *la dentelle d'Alençon*.

Nos confrères sont tout spécialement invités à suivre assidûment ces conférences que l'on pourra peut-être répéter dans d'autres villes qu'Alençon.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que le Bulletin de fin d'année sera, par mesure d'économie forcée, un peu moins volumineux ; mais, en compensation, nous sommes heureux de pouvoir offrir à tous nos membres l'important travail de M. Jouanne sur les origines du Conseil général de l'Orne, dont M. le Préfet a bien voulu nous autoriser à employer la composition.

M. LE PRÉSIDENT nous transmet une invitation de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie pour son excursion du 6 octobre prochain dans le Perche et la région de Nogent-le-Rotrou, avec, au programme, visite de la station de télégraphie sans fil, une des plus importantes de France. La séance générale aura lieu à l'hôtel de ville de Nogent.

M. LE PRÉSIDENT nous résume le programme des fêtes qui s'organisent en l'honneur de la bienheureuse Marguerite de Lorraine pour les premiers jours de novembre.

Nous aurons une séance où M. Jouanne, toujours heureux et infatigable chercheur, communiquera des documents inédits et où M. Boulard parlera, avec la compétence d'un spécialiste, des dentelles remarquables et si bien conservées qui ont appartenu à la sainte duchesse d'Alençon et que l'on peut maintenant vénérer comme des reliques.

Et, à ce propos, M. ROMET suggère cette bonne idée, qui recueille tous les suffrages, de grouper en une exposition dans un local particulier, tous les objets, reliques proprement dites, portraits, ornements, livres, etc., ayant appartenu ou se rapportant à Marguerite de Lorraine.

M. LE PRÉSIDENT renouvelle, en notre nom à tous, les félicitations de la Société à notre confrère, M. le chanoine Guérin, pour son beau livre sur la sainte fondatrice des religieuses dont il est le zélé aumônier.

De la part de sa sœur M^{me} de Lavererie, M^{me} la baronne DE SAINTE-PREUVE offre pour notre bibliothèque un album de l'Exposition artistique qui se tint à la Maison d'Ozé, en 1865.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de M. le Préfet :

Monsieur le Conseiller général,

Comme suite à ma communication du 17 décembre 1920, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 10 septembre courant, les Tilleuls de la Place du Marché, à Gacé, ont été inscrits sur la liste des sites et monuments naturels classés.

Veillez, etc...

Le Préfet,

Signé : LAMBRY.

Notre confrère, M. PORCHER, peut donc se féliciter du succès de sa démarche.

M. le Préfet de l'Orne a, du reste, un goût artistique trop sûr et trop averti pour ne pas favoriser tout effort en vue de conserver ou d'augmenter les trésors artistiques de la région.

C'est ainsi que sous son administration, l'Hôtel de la Préfecture a repris sa physionomie première.

Et pour être bien sûr que la marquise, qui en déparait la façade, ne reviendrait pas, il l'a fait adjuger à la Sous-Préfecture de Domfront.

Quant à la plaque historique, apposée à l'entrée de la cour, c'est un type que l'on pourrait avantageusement adopter pour d'autres monuments ornaux.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que notre regretté poète vice-président, Wilfrid Challemel, a été loué magnifiquement par le docteur Louvel et par le baron Jules des Rotours à La Ferté-Macé et à Alençon.

Il ajoute que M. le vicomte DAUGER lui a écrit au sujet des travaux de l'église d'Ecouché et que, dans l'état pré-

sent des choses, nous n'avons aucun moyen d'action pour ou contre.

En revanche, il faudrait trouver les 4 ou 500 francs que la municipalité de Saint-Cyr-la-Rosière refuse et qui conditionnent la subvention de l'Etat, nécessaire pour sauver de la ruine la vieille église fort intéressante du prieuré de Sainte-Gauburge d'ailleurs classée.

M^{lle} DE SEMALLÉ nous signale un article du *Mercur* de France (numéro du 15 juillet 1921) sur les origines de l'Académie de Bellême. L'auteur, M. Léon Deffoux, y raconte qu'Edmond de Goncourt en fit partie et que, probablement, pour la sienne, il s'appropriâ l'idée du marquis de Chennevières.

Du reste, M. Gobillot en parlera dans sa chronique.

En terminant, M. LE PRÉSIDENT rend compte de la dernière excursion qui groupait 45 de nos membres ou étrangers à la Société et qui se termina par une fort belle séance au Petit Séminaire de Flers.

L'année prochaine, nous irons à Bayeux et environs.

Le programme épuisé, la séance prend fin à 16 h. 1/2.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ,

Curé-Doyen de Trun (Orne).

Séance du 6 Décembre 1921

Présidence de M. TOURNOÛER, Président

Le 6 décembre 1921, à 14 heures et demie, la Société historique et archéologique de l'Orne tint une séance ordinaire à la Maison d'Ozé, sous la présidence de M. TOURNOÛER, président.

Y assistaient : M^{mes} BOURDON, la comtesse DE COURTILLOLES, DESCOUTURES, la baronne DE SAINTE-PREUVE

et M^{lles} CHAUVÉAU et POUPET ; MM. Henri et Félix BESNARD, BOULARD, Paul CHARPENTIER, COLLIÈRE, le chanoine DAREL, GATECLOU-MAREST, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, GUILLEMIN, JOUANNE, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, l'abbé LETACQ, VADÉ et TOURNOÛER.

Excusés : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY et DE LA BILLARDIÈRE ; MM. le duc D'AUDIFFRET-PASQUIER, Henri DESCHAMPS, GOBILLOT, l'abbé GUERCHAIS, GUILLOCHIM, LÉBOUCHER, l'abbé LEGROS, LEMARQUANT, le comte DU MESNIL DU BUISSON, MÉZEN, l'abbé ROBERT, Paul ROMET, le vicomte DE ROMANET, SÉGUIER et l'abbé TABOURIER.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance par le secrétaire, M. LE PRÉSIDENT nous fait les présentations suivantes :

M. l'abbé Potel, curé de Saint-Germain-du-Corbéis, par MM. l'abbé Letacq et Loysel de La Billardière.

M. Dulong de Rosnay, à Frazé (Eure-et-Loir), par MM. Creste et Tournouër.

M. Guesnerie, par MM. Grisard et Tournouër.

M^{me} Collière, par M^{me} la baronne de Sainte-Preuve et M. Collière.

M. l'abbé Vaudron, vicaire à Condé-sur-Huisne, par MM. l'abbé Fontaine et l'abbé Guerchais.

M. G. Thiéry, instituteur à Gacé, par MM. G. Hubert et Tournouër.

M^{lle} Jeanne Chauveau, à Séez, par M^{lle} Poupet et M. Henri Besnard.

Le comte Eugène Boislandry-Dubern, membre du service économique de la Banque de France, 21, rue Saint-Dominique, à Paris, par MM. du Mesnil du Buisson et Tournouër.

M. Guillaume Lefrançois, avocat, agent de la Société Normande de Banque et dépôts, à Vimoutiers, demeurant au Sap (Orne), par MM. l'abbé Robert et l'abbé Nugues.

M. LE PRÉSIDENT nous annonce la mort de M. Schalck de la Faverie, bibliothécaire principal à la Bibliothèque Nationale, membre de la Société des Gens de Lettres et officier de l'Instruction publique, décédé au Val-Nicole,

le 15 octobre 1921, à 64 ans ; de M^{me} la comtesse de Charencey, née Saget de Lurcy, décédée le 14 octobre 1921, au château de Champthierry ; de M. de Valois, archéologue éminent, beau-père de notre confrère, M. Gobillot ; du fils du docteur Yver, conseiller général de Flers, et du marquis de Falandre qui, on se le rappelle, avait si gracieusement accueilli notre Société en son château de Falandre, au cours de l'excursion de Moulins-la-Marche. Nous adressons à leurs familles nos très vives condoléances.

M. LE PRÉSIDENT est heureux de nous apprendre la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, de M. André DES ROTOURS, délégué adjoint à la Société française de secours aux blessés militaires à l'armée d'Orient ; puis il nous fait part du mariage de notre aimable et distingué confrère, M. GUILLOCHIM, maire et conseiller général d'Argentan. Nos cordiales félicitations à tous deux.

M. LE PRÉSIDENT dit que nous enverrons avec plaisir à la Commission historique du département du Nord, qui la demande, la collection de notre Bulletin et volontiers nous acceptons l'échange de publications qu'elle nous propose.

Après nous avoir communiqué une note de M. l'abbé ROBERT sur la plaque commémorative des anciens curés du Sap, qu'il a fait placer, ces temps derniers, dans son église et sur l'état lamentable de la vieille église de Ternant qu'il a visitée récemment et dont, à plusieurs reprises nous avons parlé, M. LE PRÉSIDENT nous apprend qu'à la suite d'une démarche personnelle, il a pu enfin trouver un terrain d'accord qui donne satisfaction à tous pour l'achèvement des travaux entrepris à l'église d'Ecouché. Il ajoute qu'une dame généreuse lui a remis les 500 francs demandés par l'Etat pour l'église de Saint-Cyr-la-Rosière.

A propos de cette question des églises et de leur conservation, M. Paul LABUTTE émet le vœu suivant que nous enregistrons :

La Société historique et archéologique de l'Orne, tout en approuvant les bonnes intentions qui président à l'érection, dans nos églises, de plaques, vitraux, peintures et inscriptions

aux morts de la guerre, émet le vœu que ces memento soient pleinement conformes aux règles de la liturgie et de l'esthétique, ou tout au moins, du bon goût. Elle proteste énergiquement contre la mise en place, dans nos sanctuaires, de statues polychromes et de tous autres spécimens lamentables d'un art chrétien décadent, importé trop souvent d'Allemagne, et dont le résultat est de ridiculiser nos églises aux yeux des étrangers, des artistes et des touristes.

Ce vœu concorde d'ailleurs avec un autre que M. l'abbé GUERCHAIS, qui, au mois de septembre, assistait au Congrès de l'Histoire de l'Art à la Sorbonne, a été chargé par son Président de transmettre à notre Société et qui demande que dans chaque diocèse des leçons d'architecture soient données aux élèves ecclésiastiques.

M^{lle} DE BRÉBISSON envoie les renseignements suivants qu'elle trouve dans « les Rabodanges » sur les Rouges-Terres dont on a parlé au cours de l'avant-dernière séance :

P. 38, gravure du château des Rouges-Terres.

P. 47, dans un acte de partage du 4 août 1598, il est fait mention « des Rouges-Terres, dépendant de la terre et seigneurie de Cherville. »

Nous avons reçu de M. le chanoine Joseph GRETE, 252, rue Saint-Jacques, Paris, un exemplaire de son livre sur les *Martyrs de la Révolution à Paris*, parmi lesquels on compte trois prêtres du diocèse de Séez. Une souscription est ouverte pour couvrir les frais de leur procès canonique.

M. le marquis DE CONTADES nous fait savoir qu'il lui reste un certain nombre d'exemplaires de la « Bibliographie » des œuvres de Gustave Le Vavasseur. On peut s'adresser au château du Montgeoffroy, par Angers.

M. l'abbé LOISEAU fait hommage d'une petite étude intitulée : *La Fresnaye-au-Sauvage : Nos vieux Registres* (in-12, 11 p. Imp. Frécour, Flers-de-l'Orne), où on trouve des détails intéressants pour l'histoire locale.

Le R. P. UBALD envoie, pour nos archives, une petite pièce de vers autographe de notre ancien vice-président,

M. le vicaire général Dumaine, alors qu'il était encore sur les bancs de l'école.

M. LE PRÉSIDENT nous met au courant de quelques publications particulièrement intéressantes du « Journal de l'Orne » : M. le vicomte DU MOTÉY y fait paraître : *Une année de collège en Alsace (1869-1870)* (n° du 29 octobre et suivants) ; — M. l'abbé GUERCHAIS y poursuit les *Notes sur l'histoire de la paroisse de Planches* ; — M. le chanoine ANTOINE y a commencé une étude sur les *Particularités argentanaises concernant la bienheureuse Marguerite de Lorraine* (19 nov.) ; — *Un abrégé d'histoire du culte de sainte Opportune* est publié par le chanoine LÉBOULANGER, chez Langlois, imprimeur à Argentan.

M. TRIGER a publié dans le dernier numéro de la *Revue historique et archéologique du Maine*, la conférence qu'il avait faite au Mans le 27 avril dernier sur la *Bienheureuse Marguerite de Lorraine duchesse d'Alençon et ses relations avec le Maine*. Il s'est surtout attaché à la présenter comme vicomtesse de Beaumont, baronne de Fresnay, la Flèche, Sainte-Suzanne, Château-Gontier, etc. ; car Marguerite de Lorraine appartenait par sa mère, Yolande d'Anjou, à cette maison d'Anjou qui depuis le XIV^e siècle possédait le comté du Maine. M. Triger parle de ses voyages à Fresnay où elle avait l'affection des habitants. Elle honorait d'une estime particulière un seigneur des environs, Jacques de Mellay, sieur de Cerisay en Assé-le-Boisne. Des fêtes sont en projet à Fresnay pour l'honorer. Elle vint aussi au Mans au grand pardon de la Confrérie de Saint-Julien et fut reçue par la municipalité. Elle séjourna encore avec son mari à la Flèche, où elle fonda un couvent de Cordeliers. On lui doit de même le monastère des Franciscaines de Château-Gontier. Enfin, on reconnaît son influence dans la rédaction du Coutumier du Maine. M. Triger rappelle les noms de tous ceux qui furent ses amis dans le Maine et tous ces souvenirs ajoutent de nouveaux titres à la belle et noble figure de la Bienheureuse.

M. Paul HAREL enfin fait paraître des *Souvenirs* dans la Revue « Les Lettres ». Puisque nous parlons de Paul Harel

c'est le lieu de citer ce jugement que porte sur lui Henri de Régnier, de l'Académie française, dans une de ses dernières chroniques littéraires du « Figaro » :

M. Paul Harel a dédié à la mémoire de José Maria de Hérédia un remarquable recueil de sonnets : *la Vie et le Mystère*. Les sonnets de M. Harel reposent sur des vers solides et pittoresques. Ils sont de bonne tenue et de belle couleur, familiers et robustement construits. M. Harel s'y montre bon vivant, bon hôte, bonne fourchette et bon chrétien. Respectueux du passé, M. Harel ne dédaigne pas le présent, il aime la vie. C'est un Normand et son livre sent agréablement le terroir. La nature normande y est peinte en traits heureux. Sonnets de chasse, sonnets de beuverie et de vic-tuailles, les sonnets de M. Paul Harel savent être sonnets de croyant et sont toujours sonnets de bon poète, ce qu'est d'ailleurs M. Paul Harel.

M. LE PRÉSIDENT nous lit un article du « Gaulois », du 29 novembre 1921, sur la vente à l'hôtel Drouot pour plus de 40.000 francs !! d'un exemplaire des *Fleurs du mal* de Beau-delaire avec notes et corrections et réflexions de l'auteur et de l'éditeur Poulet-Malassis. Il y a des détails curieux sur notre compatriote, en particulier ces vers de Charles Monselet qui, du reste en a fait de meilleurs..(On les trouvera plus loin dans la *Chronique* de M. Gobillot).

M. LE PRÉSIDENT signale dans la « Revue des Etudes historiques » (Mai-août, 1921, p. 171) un article de M. A. Au-zoux sur *Une institution d'autrefois : Les charités normandes*.

M. René GOBILLOT envoie les notes suivantes qui peuvent provoquer d'utiles renseignements :

A propos de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine, je retrouve dans mes fiches une note qui peut avoir son intérêt :

Il existe au Musée de Versailles une copie d'un portrait ancien de Marguerite de Lorraine, exécuté par Jean-Louis-Ernest Meis-sonnier.

De qui est l'original ? je l'ignore et me contente de signaler ce renseignement glané dans le *Dictionnaire des Artistes de l'Ecole Française*, par Bellier de La Chavignerie.

MUSÉE DE BAYEUX

Il existe dans la *grande salle* de ce Musée, un curieux tableau de *Porbus le Vieux*, représentant un *bal costumé sous Charles IX*.

Cette peinture tire son intérêt de ce fait que les noms des principaux personnages sont inscrits au-dessous de chacun d'eux. Ce sont : Pourbus, l'auteur ; Charles IX ; Catherine de Médicis ; Henri, duc de Guise ; le duc d'Anjou, futur Henri III ; *le duc d'Alençon*, frère du roi ; Elisabeth, sœur du roi, femme de Philippe II d'Espagne ; Marguerite de Navarre, sœur du roi, femme de Henri IV ; le cardinal Charles de Lorraine ; la maîtresse du roi, Marie Touchet.

Dans le même Musée (2^e salle), figure un portrait de l'abbé de Rancé, mais j'en ignore l'auteur.

MM. TOURNOÏER et JOUANNE vont faire le catalogue et la bibliographie des *Souvenirs et reliques de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine* rassemblés dans le petit Musée que nous improvisâmes, salle Loutreuil, à l'occasion de ses fêtes à Alençon.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que l'abbé de la Serre, directeur de l'École de Neuilly, réalise dans son Institution, une excellente idée en donnant périodiquement des séances littéraires provinciales. Demain, on y traitera de la Normandie.

Nous venons de recevoir l'hommage de l'*Almanach de l'Orne*, toujours aussi bien rédigé.

M. le Président prie M^{me} la comtesse d'ANGÉLY d'agréer nos très vifs remerciements pour les pièces curieuses qu'elle nous offre. Il y a des documents sur l'époque révolutionnaire, un diplôme de congréganiste au Collège d'Alençon et tout le chartrier du château de l'Hermitière avec des lettres piquantes sur M^{lles} de la Martellière au XVIII^e siècle.

M. le Président donne la parole à M. GATECLOU-MAREST qui communique des détails circonstanciés sur la plantation de « l'arbre de la Liberté » sur la Place d'Armes, à Alençon, en 1848.

On entend ensuite quelques extraits d'une pièce de vers électoral de Jules de Bagnoles. C'est tout simplement une exhortation à voter pour le Prince Président en 1851.

Pour terminer la séance, M. BOULARD nous lit une note qui est un plaidoyer éloquent et apparemment décisif sur la priorité et la primauté du point d'Alençon sur la dentelle d'Argentan. Il est question d'un projet d'exposition de dentelles pour illustrer la conférence de notre distingué confrère. Un comité composé des dames présentes à la réunion s'en occupera.

Le programme épuisé, la séance est levée à 16 h. 1/2.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Assemblée générale du 18 Janvier 1922

Présidence de M. TOURNOÛER, Président

L'assemblée générale de la Société historique et archéologique de l'Orne, pour l'année 1922 eut lieu le 18 janvier, à 14 h. 1/2, dans la salle ordinaire de la Maison d'Ozé.

S'y trouvaient : M^{mes} BOURDON, la comtesse DE COURTILLOLES, la baronne DE SAINTE-PREUVE, René ROMET et M^{lle} CHAUVEAU ; MM. BERTHOUT, Henri BESNARD, BOULARD, BOURDON, BROUARD, BRUNET, COLLIÈRE, l'abbé DUVAL, EON, l'abbé FONTAINE, le capitaine DE FONTAINE, GATECLOU-MAREST, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, l'abbé GUERCHAIS, JOUÛANNE, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, l'abbé LETACQ, le chanoine MERCIER, le lieutenant DE MOIDREY, l'abbé POTEL, l'abbé TABOURIER et TOURNOÛER.

Excusés : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY, Paul BUFFET, CHEVALIER, COLLIÈRE, DESCOUTURES, LEVEILLÉ, M^{lles} DE BRÉBISSON et Paule POUPET ; MM. ADIGARD DES GAUTRIES, le chanoine BARATTE, Félix BESNARD, le docteur BOUTELLIER, qui nous fait hommage de son intéressante brochure sur *Les barons de La Ferté-Fresnel* ; Henri DESCHAMPS,

DOIN, GUÉRIN-SÉGUIER, le chanoine GUESDON, HUBERT, l'abbé JAMET, LÉBOUCHER, l'abbé LEGROS, LEMARQUANT, le comte de LÉVIS-MIREPOIX, Marcel LOUVEL, REVERT qui écrit d'Helsingfors en Finlande où il est chargé de cours à l'Université, Paul ROMET, le baron Jules DES ROTOURS, SALZE, le chanoine SEVRAY, qui envoie pour la publier une note sur l'ancien Séminaire de Sées et THIERY.

M. LE PRÉSIDENT, après lecture du procès-verbal de la dernière séance par le Secrétaire, annonce les nouvelles présentations de :

M. le chanoine Mercier, archiprêtre de Mortagne, par lui et M. l'abbé Germain-Beaupré.

M. Henri Fressonnet, rédacteur au *Nouvelliste de l'Orne*, chef de service aux usines de la Fonte, à Saint-Sulpice-sur-Rille, par MM. l'abbé Vaugeois et Paul Labutte.

Et de M. Gérard Bobot-Descoutures, rue de la Barre, à La Ferté-Macé, par M^{me} Descoutures et M. Tournoüier.

M. le lieutenant de Moidrey, présent à la séance, nous remercie gracieusement de l'avoir admis parmi nous.

M. LE PRÉSIDENT fait part de la mort de M. Hommey de la Fortinière, juge honoraire du tribunal d'Alençon, décédé le 6 janvier 1922, à 77 ans. C'est encore un membre de la première heure de notre Société et une figure originale alençonnaise qui disparaît.

Nous apprenons aussi avec peine, la mort de M^{me} de la Serre, femme de notre confrère, d'un enfant du docteur Onfray et de M. le colonel de Maussion, qui prit une si grande part aux fêtes de Saint-Evroult, et dont notre confrère, l'abbé Sornin, a fait un bel éloge funèbre publié dans la *Semaine Catholique*.

M. LE PRÉSIDENT adresse nos félicitations à M. SURVILLE, nommé officier de l'Instruction publique.

M. le Président donne maintenant la parole à M. BROUARD qui, avec la précision et la clarté qui caractérisent toujours son administration financière, nous met rapidement au cou-

rant de la situation de notre Société. M. LE PRÉSIDENT le remercie pour son zèle et pour la peine supplémentaire qu'il s'est donnée en classant nos stocks de Bulletins. Il se trouve qu'un certain nombre sont épuisés ; aussi, serions-nous très reconnaissants à ceux de nos membres qui ne tiennent pas à les garder de nous rendre les numéros dont ils pourraient disposer, pour que nous soyons en mesure de reformer des collections complètes.

M. LE PRÉSIDENT se félicite avec nous de la vie intense de notre Société, qui est sans contredit une des plus florissantes et des plus agissantes de province. Cette année encore nous enregistrons une sensible augmentation du nombre qui passe de 341 membres, en janvier 1921, à plus de 400 aujourd'hui. Cet heureux résultat est dû à la propagande active et conquérante de nos confrères, peut-être aussi un peu au maintien quand même du taux modeste de la cotisation, et à la fréquence régulière, à l'intérêt et à la variété de nos séances, à la continuité de nos publications et à l'heureuse organisation de nos conférences, de nos cours et de nos excursions.

Notre état de finances, malgré le coût élevé de l'impression des Bulletins, reste satisfaisant, puisque nous avons encore une réserve de 3.087 fr. Cela nous permet de souhaiter et d'envisager certaines améliorations nécessaires à la continuité et à la prospérité de notre œuvre, comme le classement de la Bibliothèque, la mise au point du catalogue, l'extension et l'aménagement de notre Musée, etc.

M. LE PRÉSIDENT dit que M. JOUANNE compte reprendre ses cours de paléographie sur de nouveaux textes, gracieusement envoyés par M. Prou. Nous espérons avoir, fin mai, une conférence par M. de Grandmaison, président de la Société bibliographique. Au printemps se fera aussi probablement l'inauguration du « Souvenir à nos Morts de la Guerre »

M. le Président donne la parole à M. COLLIÈRE qui fait connaître brièvement l'état de caisse de nos conférences ; il lui adresse des remerciements mérités qu'il voudra bien

partager avec les autres organisateurs si dévoués de ces intéressantes manifestations.

A ce propos, on nous avertit que M. Lechevrel ne pouvant venir qu'au mois de mars, c'est M. Boulard qui prendra son tour en février.

M. LE PRÉSIDENT nous résume le projet de loi sur la réorganisation administrative de la France que lui envoie M. Lemarquand. Les Sous-Préfets seraient supprimés et il y aurait, à côté du Conseiller général, une commission cantonale composée des Maires du canton. Enfin, au chef-lieu de la région économique, se tiendrait un Comité dit régional.

M. LE PRÉSIDENT signale l'apparition prochaine, chez Picard, de deux volumes de Georges Mongrédien : *Etude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux*. — *Œuvres complètes de Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux*.

Le « Pays Bas-Normand » publie dans son bulletin de 1921, un article de M. René PICARD qui rectifie un fait signalé par M. de la Sicotière dans son livre sur Frotté et attribué par lui à un abbé Rondet, alors que le héros dut en être l'abbé Chapel. Le même numéro contient la suite de l'*Histoire de Domfront*, par M. SURVILLE et un article de M. DE MARCÈRE, sur la *Révolution jugée par Carnot*.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que M. Louis DIMIER a mis à l'Exposition de la Société de la gravure sur bois originale qui se tient ce mois-ci au pavillon de Marsan, les Œuvres de Godard suivantes : Des sujets de têtes de page et culs de lampe illustrant les Fables de la Fontaine, 2 vol., Alençon, chez Malassis, le jeune, an IX (1801), — des bois originaux pour l'illustration d'Esopé, 1797 et de La Fontaine, 1801 (bois de Fil) — des figures de pleine page illustrant le Mémorial de l'Art des Accouchements, par M^{me} Boivin, Paris, 1817.

Au sujet d'un article du « Journal des Débats » sur la fameuse malle que Molière perdit pendant une tournée en Languedoc et qui serait venue échouer, quand et comment ?, dans un vague lieu de Normandie nommé La Ferrière, M. LE PRÉ-

SIDENT remarque qu'il serait intéressant pour nous d'avoir une documentation précise sur le responsable présumé de cette perte : un certain du Fresne, né à Argentan, mort en 1680 qui fut régisseur de la troupe de Molière.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que le Touring-Club organise une journée normande à Honfleur et que le Congrès des Sociétés savantes se tiendra cette année à Marseille.

A la séance académique de l'Ecole Sainte-Croix consacrée à la Normandie, dont nous avons déjà parlé, notre confrère M. l'abbé DE LA SERRE a fait dire des vers de Gustave Le Vavasseur et jouer l'*Archéologue et le Paysan* de Challemeil et les *Dyspeptiques* de Paul Harel.

M. LE PRÉSIDENT résume un article de la « Revue Catholique de Normandie » (nov. 1921, p. 268), sur *La persécution religieuse dans l'Orne* (1791). Mgr d'Argentré ayant refusé le serment à la Constitution civile du clergé, fut remplacé à Sées par l'abbé Le Fessier, curé de Bérus, élu évêque constitutionnel le 24 février 1791, sacré à Paris le 3 avril. Mgr d'Argentré resta à Sées jusqu'au 12 septembre 1792 puis partit pour Paris, échappa aux massacres et se réfugia à Londres.

Un vicaire général de Sées réfugié aussi en Angleterre, adressa à l'abbé Barruel, auteur d'une *Histoire du clergé pendant la Révolution française* (parue à Londres en 1793), des notes sur la persécution religieuse qui sévit dans l'Orne en 1791. On y trouve des détails intéressants sur Mgr d'Argentré. Ce document est conservé dans les archives de la Compagnie de Jésus.

M. l'abbé Uzureau, directeur de « l'Anjou historique », s'est inspiré de ces notes dans l'article qu'il donne à la « Revue Catholique de Normandie ».

Un autre article, celui-là du « Petit Journal » (9 déc. 1921), raconte le banquet offert par ses camarades à l'artiste normand, notre compatriote ornais, Léandre, à l'occasion de la médaille d'honneur qui, comme nous l'avons dit, lui a été décernée au dernier Salon des Artistes français.

M. LE PRÉSIDENT, signale une fort belle conférence de M^e Henri-Robert à « l'Université des Annales » sur Charlotte Corday, née comme on sait, dans l'ancienne petite paroisse de Saint-Saturnin des Ligneriers, au canton de Trun. Le Secrétaire de la Société, se permet d'émettre ici le désir de voir notre Bureau intervenir pour faire classer les fonts baptismaux sur lesquels, le 28 juillet 1768, fut tenue l'héroïne normande et qui le méritent au double titre de souvenir historique et de pièce artistique, car ils sont d'une architecture intéressante et antérieurs à la reconstruction de l'Eglise datée de 1617.

Dans le même ordre d'idées, M. l'abbé LEGROS souhaiterait que fût classée la cloche de l'Hôtel de ville d'Alençon et aussi une antique épine qui seule subsiste encore au lieu dit « Les Trois Epines » dans la plaine de Saint-Paterne.

La parole est maintenant à M. JOUANNE, qui dans une note pleine de justesse et de sévère modération, met au point certaine question artistique récemment agitée et sur laquelle nos lecteurs trouveront dans le Bulletin qui va paraître une appréciation aussi nette que motivée.

M. LE PRÉSIDENT félicite M. JOUANNE et nous dit qu'il a trouvé chez M. Lefol une marque de toiles qui pourrait fort bien avoir été gravée par Godard. Il en fait don à notre Musée.

Puis il remercie M. Francis EON qui offre *La vie continue*, un joyau à ajouter dans l'écrin de notre bibliothèque au trésor des poètes normands.

M. LE PRÉSIDENT nous dit « qu'à la session extraordinaire du Conseil général tenue en décembre dernier, le comte DE VAUCELLES, notre confrère, a donné lecture d'un rapport sur la visite faite dans le département de la Somme par une Commission de quatre membres, le 15 novembre à l'effet d'assurer, de concert avec le Préfet de ce département et les Maires, l'emploi de la subvention votée par notre Assemblée pour venir en aide à vingt communes dévastées. La Commission a parcouru le canton de Bray-sur-Somme, adopté par nous, et son rapporteur narre en termes impres-

sionnants et émotionnants, cette triste randonnée au milieu des misères de la guerre. »

Après que l'on eut dépouillé les Bulletins de vote et que tous les membres sortants furent déclarés réélus, M. LE PRÉSIDENT nous annonce que cette année l'excursion habituelle se fera à Bayeux, la patrie de Caumont, maître de la Sicotière. Il va y avoir quarante ans que fut fondée notre Société. Puissent tous les membres présents être encore là quand nous fêterons le cinquantenaire. — Sur ce vœu auquel tout le monde s'associe de bon cœur, la séance est levée à 16 h. $\frac{1}{2}$.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

PUBLICATION DE NOS CONFÉRENCES

Nous attirons l'attention de nos membres, empêchés d'assister à nos « mardis », sur la publication des conférences et leur mise en vente à l'*Imprimerie Alençonnaise*, au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire (port en sus). Nous ne saurions trop leur recommander également de se faire inscrire pour que le service leur en soit fait régulièrement. Le tirage étant restreint, plusieurs de ces élégantes plaquettes sont sur le point d'être épuisées.

UN NOUVEAU LIVRE

Un nouveau livre, dont l'intérêt n'échappera pas aux membres de notre Société, va paraître incessamment : *Une industrie locale au XVIII^e siècle : Le commerce de la toile à Alençon*, par notre confrère M. René Deschamps. Puisée aux meilleures sources, cette étude d'actualité est mise dès aujourd'hui en souscription à l'*Imprimerie Alençonnaise*, au prix de cinq francs. Le tirage en sera très limité.

La Société Historique et Archéologique

au Val d'Orne et au Bocage Normand

Les membres de la Société historique et archéologique de l'Orne étaient convoqués, cette année, à Condé-sur-Noireau, quartier général, d'où ils devaient rayonner dans le Val d'Orne et le Bocage Normand. On leur avait promis des paysages incomparables, des sites magnifiques, et des souvenirs historiques nombreux et précieux. Ils n'ont pas été déçus. Pendant trois jours, ils ont parcouru, en tous sens, ce charmant petit coin de notre Normandie, auquel on a donné le nom de Suisse Normande. Ils ont pu admirer à loisir toutes les beautés naturelles des jolies vallées de l'Orne, du Noireau et de la Vère, et recueillir, au passage, les souvenirs historiques dont le Cinglais et le Bocage sont si riches.

Ce sont ces trois journées que nous voulons revivre, pour fixer les impressions, si vives et si pleines de charmes, de ceux de nos membres qui ont pu prendre part à cette excursion, faire connaître aux autres quelques-unes des beautés naturelles et des richesses d'art de cette région, et développer chez tous l'amour de notre chère province, de son passé, de ses gloires, de ses souvenirs et de ses traditions.

PREMIÈRE JOURNÉE

Lundi 22 août.

Condé-sur-Noireau est assez difficile d'accès, aussi le rendez-vous de cette première journée avait-il été fixé à 11 heures seulement. Quelques membres cependant, arrivés la veille, occupèrent les heures de la matinée à visiter la ville.

Centre industriel renommé, Condé-sur-Noireau offre très peu d'intérêt au point de vue archéologique. Quand on a visité les deux églises, très peu intéressantes, de Saint-Sauveur et de Saint-Martin, et les ruines du vieux château, on a épuisé toutes les curiosités de Condé-sur-Noireau.

L'église *Saint-Sauveur* occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle du château, auquel, selon la tradition, elle aurait été reliée par un souterrain. Plusieurs fois rebâtie, elle ne se composa que de la nef jusqu'au *xiv^e* ou *xv^e* siècle. L'unique cloche était suspendue dans un campanile, placé sur l'arcade actuelle du Crucifix. Plus tard, on construisit le chœur et les bas côtés. En 1818, on reprit le bas côté nord pour agrandir l'église ¹.

C'est un édifice sans caractère. On remarque, à l'intérieur, une belle coquille servant de bénitier, donnée par l'amiral Dumont d'Urville². A la Révolution, cette église servit de temple à la déesse Raison et de lieu de réunion pour les fêtes civiques.

Les ruines du vieux château se trouvent tout près de l'église Saint-Sauveur. Dans sa statistique des monuments du Calvados, M. de Caumont a signalé ces ruines et en a laissé un curieux croquis que nous reproduisons.

C'était une haute et formidable tour crénelée, de plus de 160 pieds de circonférence. Les murailles, très épaisses, étaient renforcées par 24 contreforts ronds, et entourées d'une seconde ceinture de murs et de fossés profonds, pleins d'eau.

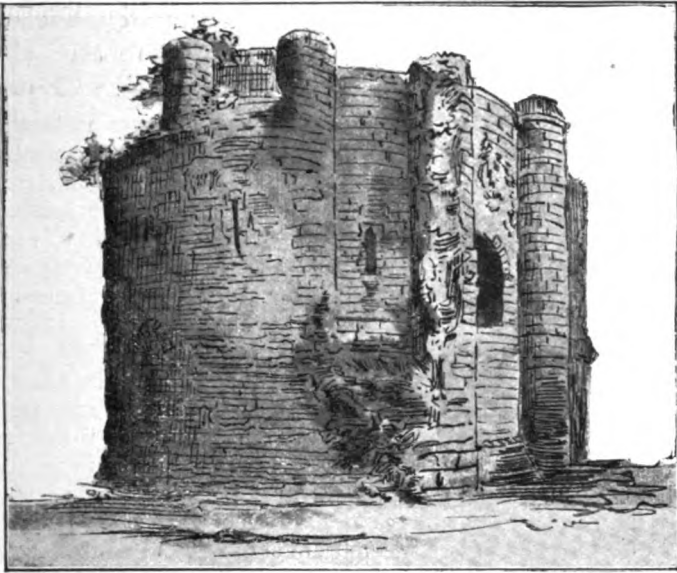
D'après M. de Caumont, la construction de cette forteresse remonterait à la fin du *xii^e* siècle.

Il n'en reste plus que des ruines, mais ces ruines ont encore grand air, et donnent l'impression d'une force défensive redoutable. Cachées par des constructions

1. *Revue Normande et Percheronne*, 1894. (Note communiquée par M. Tournouer.)

2. Dumont d'Urville, le célèbre navigateur, né à Condé-sur-Noireau, le 23 mai 1790. Mort le 8 mai 1842, dans la célèbre catastrophe du chemin de fer de Versailles. On lui a élevé, en 1844, sur la place principale de la ville, une statue ornée de quatre bas-reliefs. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Molknett.

modernes, sises en bordure de la rue qui porte encore le nom du Vieux-Château, ces ruines échappent facilement aux recherches des visiteurs. Il a fallu tout le flair de chercheur et d'archéologue de notre président, pour les



RUINES DU CHATEAU DE CONDÉ-SUR-NOIREAU

d'après CAUMONT

(Stat. mon. du Calvados, 5. 1857.)

BOUET. del

découvrir, et les faire connaître à de vieux Bocquains qui en ignoraient l'existence.

C'est à lui, aussi, que nous devons l'intéressante notice historique que nous allons donner sur la chastellenie de Condé-sur-Noireau :

Condé, au confluent du Noireau et de la Druance, était un ancien baillage de l'élection de Vire, dans la généralité de Caen. Il comprenait les paroisses de Bréel, Proussy, Aulné-en-Baucqué, Athis, Berjou, Sainte-Honorine-la-Chardonne, Méré, Saint-Pierre-du-Regard et Colvain.

Le plus ancien document concernant Condé date de 1026. Mais

certains témoignages semblent établir qu'un camp gaulois aurait précédé la Cité.

D'après Bry de la Clergerie, les comtes du Perche furent les premiers seigneurs de la châtellenie de Condé. C'est à la fin du XI^e siècle que le domaine passa aux Montgommery, c'est-à-dire à la maison de Mortain, par le mariage du comte Robert avec Mathilde de Montgommery.

Henri Beauclerc, étant devenu, par la bataille de Tinchebray, maître du comté de Mortain, la châtellenie de Condé passa en sa possession (1141). Il en fit don à Jean sans Terre, qui, à son tour, la donna à Jean de Préaux, son allié.

Le retour de la Normandie à la France mit Condé entre les mains de Philippe Auguste (1203) qui en gratifia Renaud, comte de Boulogne, puis Philippe Hurepel (1214). A la mort de celui-ci, Condé fit retour à la couronne. Saint Louis en prit possession en 1255 et ses successeurs le gardèrent jusqu'en 1317, époque où il revint à Philippe, comte d'Evreux, par son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis le Hutin. La châtellenie de Condé entra ainsi dans la maison de Navarre.

Charles III, roi de Navarre, dut la céder, vers 1417, à Charles de Rohan, sieur de Guéméné, fils de Jean de Rohan et de Jeanne de Navarre. Survint alors la seconde invasion anglaise, Condé assiégé, fut obligé de capituler, et tomba entre les mains du roi d'Angleterre, mais les Français le reprirent en 1449. et après l'expulsion des Anglais, les Rohan purent rentrer en possession de leur fief.

Le mariage d'Elisabeth de Rohan avec Nicolas de Pellevé en 1593 porta la terre dans cette maison, et Condé entra ainsi dans le comté de Flers.

Il en sortit, cent ans après, en 1692, ayant été cédé moyennant 120.000 l. à Jean-Jacques Goyon, sire de Matignon, duc de Valentinois et prince de Monaco. En 1777 les ducs de Valentinois vendirent la seigneurie de Condé à M. de Villette, et trois ans plus tard, M^{me} Cadot de Sebeville, veuve du marquis de Longaunay, de Courvandon et de Dampierre, en fit l'acquisition et la garda jusqu'à la Révolution¹.

La visite de l'église *Saint-Martin* devait terminer cette matinée. Comme origine, cet édifice remonte aux IX^e et X^e siècles. Mais il a subi de nombreux remaniements. La nef tout entière a été reconstruite en roman moderne. Le chœur est plus ancien, mais présente plusieurs styles. A l'entrée, on trouve une colonne romane et des arcades

1. Histoire de Condé-sur-Noireau, par HUET 1883. (Note communiquée par M. Tournouer.

du XIII^e siècle ; à l'abside, une fenêtre du XV^e avec son vitrail de la même époque, représentant le Crucifiement avec la Vierge et saint Jean. Au-dessous, des arabesques du XVII^e et les écussons des Pellevé (de gueules, à la tête d'argent, chevelé d'or) et des Rohan (de gueules aux neuf macles d'or). Le portail est surmonté d'un bas-relief de Le Harivel-Durocher, représentant saint Martin donnant son manteau aux pauvres. La tour rappelle celle de Notre-Dame de Guibray à Falaise.

L'église Saint-Martin fut fermée pendant la Révolution et transformée en magasin à fourrages ¹.

* * *

Il était près de 11 heures, on se hâte de regagner l'hôtel du Lion d'Or, où se trouvent une vingtaine d'excursionnistes, arrivés en automobile ou par les trains du matin. Ce sont presque tous de vieux habitués de nos promenades archéologiques. Heureux de se retrouver, on échange, au début d'une vie commune qui va durer trois jours, des sympathies mutuelles. Les groupes se forment, les reconnaissances se font joyeuses, les présentations s'élaborent cordiales, et les colloques s'engagent animés.

Mais le traditionnel sifflet de M. le Président s'est fait entendre. Comme il ne faut pas perdre de temps, avant le déjeuner, il va nous lire un résumé des merveilles que nous devons visiter pendant ces trois journées. On se réunit donc dans la grande salle de l'hôtel, où une superbe table est dressée ; mais nous lui tournons le dos, pour un instant, et la lecture commence.

Le Bocage Normand ²

Le Bocage normand renferme, dans ses limites, l'arrondissement de Vire tout entier. Il s'étend plus ou moins sur ceux de Bayeux, Saint-Lô, Coutances, Avranches, Domfront, Argentan et Falaise.

1. Note communiquée par M. Tournoïer.

2. J. LECŒUR : *Esquisses du Bocage Normand*, 1 vol. — *Nouvelles esquisses du Bocage Normand*. Condé-sur-Noireau, Morel, 1885-1888.

Sa capitale est Vire et ses principales localités : La Ferté-Macé, Flers, Tinchebray. Sourdeval, Thorigny, Saint-Sever, Beny-Bocage, Aunay, Villers-Bocage, Harcourt, Pont-d'Ouille, Condé, Athis et Vassy.

L'Orne, la Vire, la Druance, l'Allière, la Dromme, la Guyenne, la Meuse, la Vère, noms d'origine celtique, et le Noireau, arrosent le pays.

Le nom de Bocage est dérivé du bas-latin, *boscus*, bois (busch en langue germanique). On retrouve la même signification dans les lieux appelés le Boscq, le Bô.

Le sous-sol consiste principalement dans le grès, le schiste commun, le schiste charbonneux et le granit ; çà et là on rencontre les porphyres, les quartz, les marbres, calcaires, etc...

L'air y est tempéré, à cause du voisinage de la mer ; il est plus humide que froid. La neige y est persistante, notamment sur la Bruyère du Plessis-Grimoult. Les arbres y sont très variés d'essence. Les sources minérales et ferrugineuses sont nombreuses dans le schiste. Le minerai de fer n'y est pas rare (Saint-Rémy-sur-Orne). On y vit des verreries, des ardoisières. Le Mont-Pinçon, au Plessis-Grimoult est un des points les plus élevés (363^m).

La terre, plutôt ingrate du Bocage, obligea les habitants à se créer d'autres ressources que celles de l'agriculture. Un mouvement commercial et industriels s'y développa de bonne heure. Aux environs de Condé, d'Athis, de Flers, de la Ferté-Macé, c'était la fabrication des lingettes, basins, toiles, droguets, étoffes de serge, et la navette courait dans presque toutes les chaumières. A Vire, c'était la draperie, la tannerie, la mégisserie ; à Tinchebray la cordonnerie, la menuiserie, la bahuterie, la quincaillerie, la clouterie ; ailleurs, la ferronnerie, l'industrie du fer, la verrerie ; à Villedieu, le cuivre, l'airain, les ornements d'église, le fil...

Nous avons vu, l'an dernier, la reprise de l'industrie du fer aux hauts-fourneaux de Caen, qui puisent leurs produits, en grande partie, dans le Bocage ; cette année, nous allons voir, dans la vallée de la Vère, ce que sont devenues les industries du tissage et le développement de la nouvelle industrie de l'amiante.

La Vallée de l'Orne ¹

L'Orne prend sa source à quelques kilomètres à l'est de la vieille ville épiscopale de Sées, puis coulant paresseusement au milieu de fertiles pâturages, elle atteint la coquette ville d'Argentan.

1. *Normandie monumentale*. ALF. MONOD.

Quelque temps encore elle poursuit la même allure traînante, en baignant des prairies marécageuses, jusqu'à ce que, tout à coup, elle vienne heurter le pied des rocs de la Bruyère de Sérans.

A partir de là, changement complet. L'Orne, pour gagner la mer, va creuser son lit à travers des gorges que dominent des parois de 100 à 200 mètres, et qui sont merveilleusement variées d'aspect et de couleur. Aux tons bruns foncés des granits, succèdent les pourpres des conglomérats, les rouges des schistes cambriens, les gris bleutés ou jaunâtres des grès armoricains, les nuances, si richement diverses, des roches siluriennes. Au pied des rocs, la rivière roule des eaux d'un brun presque noir, mais limpides et transparentes, comme un cristal de quartz enfumé.

Les formes ne sont pas moins diverses que les couleurs. Entre la Bruyère de Sérans et le hameau de la Courbe, si brusques sont les replis de l'Orne, qu'ils ne sont séparés que par d'étroites murailles, ayant à peine, quelques mètres d'épaisseur. La rivière sillonne ainsi un plateau couvert de forêts, jusqu'à la gracieuse petite ville de Putanges, où elle passe sous les arches d'un pont gallo-romain.

Elle entre ensuite dans une région granitique jusqu'au-dessous de Rabodanges. C'est la partie la plus sauvage de son cours. Nous sommes là en plein Bocage normand. Entre Sainte-Croix-sur-Orne et Saint-Aubert, au lit de l'Orne, tout encombré d'énormes blocs de granit détachés des rochers qui la surplombent, aboutissent d'âpres et sombres ravins, sur les flancs et au fond desquels il n'existe encore que des sentiers de bêtes de somme et de piétons.

On comprend que la Chouannerie ait pu trouver, dans ces solitudes, des retraites quasi impénétrables. Cette portion du Val d'Orne est tout imprégnée d'une profonde mélancolie.

On en sort quelque temps avant d'arriver au village de Pont-d'Ouilly, dont la situation repose et charme le regard. Un peu plus loin, les hautes murailles de Brise-Vielle se mirent complaisamment dans l'eau profonde, puis l'Orne se glisse dans un étroit mais majestueux défilé, abondant en recoins d'un pittoresque étrange. Il fait bon de l'y suivre jusqu'aux environs de Clécy.

C'est là que la vallée de l'Orne étale ses plus grandes beautés. Quand elle sort des gorges du Bô, elle baigne le bas de la Chaîne des rochers du Vey, qui, pendant plus de 2 kilomètres, penchent sur le fleuve, la rangée magnifique de leurs tours d'un rouge sombre. A leur extrémité occidentale, ils resserrent l'Orne, entre leur masse, et la muraille des marbres jaunes et noirs qui porte à son sommet le beau village de Clécy.

Nulle part ailleurs, la vallée de l'Orne n'offre, à ce point, l'aspect des districts montagneux. Clécy occupe le centre du superbe cirque des rochers de la Houle. Leurs flancs presque verticaux, hauts de 200 mètres, montrent à nu les puissantes assises du grès armoricain dont ils sont formés. Elles donnent une impression

de force colossale. A leur vue, on comprend que la Houle ait pu lutter, jusqu'à aujourd'hui, contre l'incessante attaque de l'érosion et qu'elle porte sans fléchir le poids de tant de millions d'années. C'est derrière ces fières parois, qu'on sent le mieux palpiter l'âme de cette contrée mystérieuse. Vieux témoin du passé de la terre, la Houle livre, à qui sait entendre son langage, quelques-uns des secrets de l'œuvre du Créateur. Elle raconte des événements et des changements sans nombre, ensevelis dans l'abîme d'une incalculable durée.

Mais arrachons-nous à la contemplation de ce site vraiment admirable et continuons à descendre le cours de l'Orne. Entre Clécy et Thury-Harcourt, la vallée est un enchantement pour les regards du voyageur, soit qu'ils suivent les pentes abruptes, d'où dévalent des cascades de hêtres, aux troncs luisants, soit qu'ils se reposent sur la vieille église de Saint-Rémy, dominant l'Orne du haut d'un grand rocher jaune, soit qu'ils cherchent à suivre la rivière dans une gorge, si étroite, que le chemin de fer n'a pu y trouver place qu'en entaillant le roc. Une longue crête aiguë descend de droite et de gauche vers le lit de l'Orne; elle l'aurait barré, si le fleuve n'était parvenu à y ouvrir une brèche par laquelle il va pouvoir atteindre Thury-Harcourt. Encore un site délicieux que l'emplacement de ce riant village, l'une des principales localités du Cinglais, de ce « Cinguelez » dont sont issus tant de compagnons de Guillaume de Normandie, et dont le nom revient si souvent dans l'épopée, où le vieux trouvère Wace a chanté au XII^e s. la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Thury-Harcourt dépassé, nouveau changement de décor. Nous entrons dans l'austère domaine des phyllades; les rochers qu'ils constituent, d'une grande hauteur, ont la mine dure et froide. C'est entre des parois abruptes et déchiquetées, interrompues un instant par les rochers de grès de May, aux couleurs éclatantes, qu'ils vont obliger l'Orne à couler jusqu'au roc isolé de Maltot. Là finissent les collines de Normandie, aussi brusquement qu'elles avaient commencé. La rivière débouche dans un vaste estuaire, aujourd'hui comblé par les alluvions, sur le dos desquelles, après avoir salué au passage les admirables monuments dont s'enorgueillit la capitale de la Basse-Normandie, elle va conduire lentement ses eaux jusqu'à ce qu'elles s'engloutissent, à Ouistreham, dans le grand réservoir de l'Océan.

Ce sont toutes ces merveilles que nous allons visiter, en détail, pendant les trois jours de l'excursion.

Le programme de l'après-midi est chargé : il faut gagner Harcourt, par Clécy, et la vallée de l'Orne, et revenir par le Plessis-Grimoult, le mont Pinçon, Saint-Pierre-la-Vieille,

le château de Pontécoulant et la vallée de la Druance. La course est longue, mais nous ne sommes plus au temps des grands chars à bancs, qui nous promenaient jadis, si délicieusement sans doute, mais, il faut l'avouer, un peu lentement, dans tous les coins de notre cher pays ornaïs. Nous avons aujourd'hui des moyens de transports plus rapides, et nous pouvons effectuer des trajets beaucoup plus longs. L'archéologie elle-même se modernise, les auto-cars ont remplacé, cette année, « les Paulines » d'autrefois. Mais comme les archéologues et les historiens sont gens curieux, il faudra cependant s'arrêter aux bons endroits, visiter les monuments dignes d'intérêt et connaître leur histoire. Il est donc nécessaire de se hâter, et de ne pas trop s'attarder aux douceurs d'une bonne table abondamment servie.

Nous déjeunons donc en vitesse, très confortablement. cependant, car la nature a des droits que l'histoire et l'archéologie ne peuvent pas méconnaître, et nous gagnons les voitures qui nous attendent à la porte de l'hôtel.

On nous avait parlé d'auto-car, et ce mot avait éveillé dans l'esprit des voyageurs, une vision de confortable, qui n'est pas complètement réalisée par le monumental camion-auto, qui est là, et qu'il faut escalader, au moyen d'une véritable échelle mobile. On s'y installe cependant, tant bien que mal, et, chacun y mettant de la bonne volonté, le chargement se fait rapidement et joyeusement

Un coup de sifflet, un coup de trompe, et le lourd véhicule s'ébranle, suivi par cinq ou six voitures particulières, de toutes marques et de toutes dimensions. C'est un démarrage sensationnel, qui ne manque pas de produire un certain effet sur les Condéens, qui regardent, étonnés, cette mobilisation pacifique.

Nous remontons la grande rue de Condé, nous saluons, au passage, la statue de Dumont d'Urville, et nous prenons la grande route de Caen que nous allons suivre jusqu'à Harcourt. Le temps est superbe, les horizons clairs, nous allons pouvoir admirer les beaux paysages, dont on nous a parlé tantôt.

A peine sommes-nous sortis de Condé que l'émerveillement commence. A mesure que nous gravissons le versant qui sépare la vallée du Noireau de la vallée de l'Orne, se déroule, à notre droite, un splendide panorama : c'est le verdoyant Bocage, que ferme, à l'horizon, les collines de Normandie et du Mortanais. On dirait qu'une fée mystérieuse, cachée dans les bosquets de Cagny, ouvre lentement sous nos yeux un large éventail, à fond vert, avec des taches multicolores ; des raies, d'un vert plus sombre, formées par le val de Berjou, le val de Sainte-Honorine, la vallée de la Vère, la vallée du Noireau, en marquent très distinctement les branches. Il s'étale depuis les collines de Berjou jusqu'au mont Brimbale, avec, au premier plan Pont-Erembourg, Condé, Saint-Pierre-du-Regard et sa tour monumentale ; plus loin, le mont de Cérisy et le mont Saint-Pierre, que le Noireau a séparés, en creusant son passage, dans une gorge profonde, que surplombent les rochers abrupts du val Saint-Pierre ; au fond, les bois de Vassy, Tinchebray et le Brimbale.

C'est vraiment très beau, et nous voudrions nous arrêter à contempler plus longuement ce magnifique paysage. Mais, on nous dit que là-haut, c'est mieux encore, et nous nous résignons à voir se refermer l'éventail magique ouvert par la fée de Cagny.

A petite allure, nous montons la longue côte du Fresne, et nous arrivons à Beaulieu, point culminant de l'arête qui sépare les vallées de l'Orne et du Noireau. Là, en effet, le spectacle est plus grandiose encore. Aussi les voitures s'arrêtent, et nous descendons pour admirer le merveilleux val d'Orne, qui étale devant nous toutes ses grâces et toutes ses beautés.

C'est bien le cirque superbe qu'on nous a décrit ; nous apercevons, à nos pieds, la rivière sortant des gorges du Bô, et venant se heurter aux rochers du Vey, pour couler ensuite dans le profond couloir qu'elle s'est creusée entre les marbres jaunes de Clécy et la sombre falaise de la Houle qui la surplombe au nord pendant plus de deux kilomètres.

Perdu dans la verdure de ses pommiers, le gracieux village

de Clécy paraît comme un joyau au milieu de cette nature sauvage ; il y jette une note gaie et vient en rompre la monotonie. Plus loin, c'est Saint-Rémy sur son jaune rocher que l'Orne contourne, pour se perdre ensuite dans une gorge étroite, que dominant, à droite, les hauteurs abruptes de Combray, de Donnay et d'Esson, et à gauche les sommets verdoyants où se cachent Saint-Lambert, Cauville, Saint-Martin-de-Sallen, pour aboutir, par de longues ondulations, au mont Pinçon (359 mètres), point culminant du Calvados.

Longtemps, nous restons en admiration devant ce merveilleux paysage, qui a tenté le pinceau de tant d'artistes et inspiré les chants de tant de poètes. Mais il faut s'arracher à cette contemplation. Notre cher Président, qui pense à tout, nous groupe autour de lui ; il a découvert une charmante poésie sur le Val d'Orne, il va nous la lire. C'est l'œuvre d'un jeune poète, né à Thury-Harcourt, qui a beaucoup aimé ce pays du Cinglais et cette vallée de l'Orne qui sont là sous nos yeux, et les a chantés dans des vers pleins d'enthousiasme. Talent brillant que la mort a brisé dans sa fleur.

A LA SUISSE NORMANDE ¹

Je voudrais mettre dans mes vers
Toute ton âme, ô Normandie,
Tes flots changeants, tes coteaux verts,
Tes grands blés que la houle plie,
Je voudrais mettre dans mes vers
Toute ton âme, ô Normandie.

Je voudrais, orgueilleux Clécy,
Y camper tes collines drues.
Et vous, Harcourt natal, aussi
Y mettre vos si vieilles rues.
Oui, je voudrais chanter, Clécy,
Tes côteaux ployés sous les nues.

1. *Au Val d'Orne : Contes et poésies* : LOUIS GOUGET, 1910. Ces vers furent composés à Thury-Harcourt en 1904.

Je voudrais que l'Orne chantât
 Dans mes strophes, sa ritournelle,
 Et que mon âme reflétât
 Les frais bosquets penchés sur elle.
 Je voudrais que l'Orne chantât
 Dans mes vers sa strophe éternelle.

Je voudrais vous peindre, éclatants
 Sapins qu'auréole la brume.
 Et vous aussi, frênes géants,
 Noyés dans un rayon de lune.
 Je voudrais vous peindre éclatants,
 Chers clochers, mantelés de brume.

Je voudrais mettre dans mes vers
 Toute ton âme, ô Normandie,
 Chanter en tes aspects divers
 Ta nature sauvage et fleurie.
 Je voudrais mettre dans mes vers
 Toute ton âme, ô Normandie.

Je n'y mettrai peut-être bien
 Que des pauvretés, que m'importe !
 Des vers, c'est peu de chose, ou rien
 Que le vent indiscret emporte.
 Je n'y mettrai peut-être bien
 Que des pauvretés. Mais qu'importe !

Qu'importe ? J'y mettrai toujours
 Un peu de nos vieilles légendes
 Un brin de nos vieilles amours.
 Un rayon des gloires Normandes

 Ainsi s'écouleront les jours
 Au doux bercement des légendes.

C'était bien en présence de cette riche et belle nature qu'il fallait entendre ces vers jeunes et enthousiastes. Nous les écoutons, doucement rêveurs et charmés, puis nous jetons un dernier regard sur le site enchanteur et nous regagnons nos voitures qui descendent, à vive allure, vers Clécy.

Au bas de la côte, nous laissons la grande route et nous prenons, à droite, le chemin abrupt, qui, par le bourg de

Clécy, va nous conduire à Saint-Rémy. C'est une vraie route de montagne. Creusée dans le roc qui la surplombe à droite, elle domine, à gauche, la rivière qui serpente à ses pieds. Nous gravissons lentement cette colline escarpée, nous demandant, avec angoisse, si notre lourd camion va pouvoir en atteindre le sommet. Enfin, nous y voilà ! Nous poussons un soupir de soulagement et nous descendons pour visiter la jolie petite église de Saint-Rémy.

L'ÉGLISE DE SAINT-RÉMY

Bâtie à la pointe de la roche que nous venons d'escalader, l'église de Saint-Rémy domine le cours de l'Orne. Elle date du **xii^e** siècle. Intelligemment réparée, elle présente encore de nombreux vestiges de l'époque romane. La tour carrée, placée au centre de l'édifice, entre le chœur et la nef, avec ses fenêtres étroites, l'*opus spicatum* de ses murailles est très bien conservé. La porte romane de l'entrée, avec ses colonnes, ses chapiteaux et son archivoltte décorée de dents de scie est bien de l'époque.

A l'intérieur, nous admirons le grand arc, qui, du côté de la nef, marque l'entrée de la tour. Avec ses colonnettes de granit, à chapiteaux de pur roman, son archivoltte, à double tore, séparé par des bâtons rompus, cet arc est très imposant : c'est un des spécimens les plus curieux d'arc triomphal roman. L'intérieur de la tour est voûté en pierre avec arcs en plein cintre. Le chœur et la nef ont été restaurés à différentes époques et n'offrent rien de remarquable.

L'autel en bois est surmonté d'un retable du **xviii^e** siècle ; on y remarque deux jolis bas-reliefs artistement sculptés. On les voudrait en bois ou en ivoire, les artistes s'approchent, discutent, et ne sont pas d'accord. Il semble bien cependant que ce n'est qu'une terre cuite, avec ton ivoire, et dont l'imitation est vraiment merveilleuse.

Mais, ce sur quoi tout le monde est d'accord, c'est sur l'admirable tenue de cette petite église de campagne, où l'on a su conserver en bonne place, malgré des réparations,

rendues sans doute nécessaires par l'usure du temps, tant de souvenirs précieux d'un âge disparu.

Abritée par un if monumental, qui rappelle ceux de La Lande-Patry et de Mesnil-Ciboult, entourée de son cimetière, elle s'élève coquette et gracieuse à l'extrémité d'un promontoire de granit que la rivière n'a pu entamer. C'est incontestablement un des plus riches joyaux du Val d'Orne.

Au sortir de cette visite, où nous avons vécu dans le passé, M. le Président nous ramène aux temps modernes en nous rappelant que cette région de Saint-Rémy possède aussi des richesses naturelles, qui en font un centre minier important.

C'est la plus ancienne exploitation minière du Calvados ; et par l'antiquité des travaux primitifs et par la teneur en fer de son minerai, elle occupe encore la première place. Elle s'étend sur la rive droite de l'Orne et a son centre principal dans la colline de Beaumont, au nord de Saint-Rémy. Dès le xv^e siècle, cette mine était en pleine exploitation, et on y a relevé des descendries qui atteignaient jusqu'à 30 mètres. En 1875, elle fut concédée à M. Henri de Croisilles. Elle tomba ensuite en mains étrangères et fut mise sous séquestre en 1915,

En reprenant la grande route d'Harcourt, sur la rive droite de l'Orne, nous longeons toute cette région minière, mais sans nous y arrêter. Nous avons hâte d'arriver à Thury-Harcourt, où nous attendent des sujets d'études plus conformes à nos goûts d'archéologues et d'historiens.

THURY-HARCOURT

A Harcourt, nous trouvons tout un groupe d'excursionnistes qui nous attendent depuis longtemps. La famille est au complet maintenant et va le rester jusqu'à la fin de l'excursion.

Mais avant de commencer notre visite aux monuments d'Harcourt, M. le Président a pensé que nous devons un souvenir et un hommage à la mémoire de M. l'abbé Houssemaine, un des nôtres, mort pour la France en 1918, et dont

la dépouille mortelle repose dans le cimetière d'Harcourt. Nous nous rendons donc sur sa tombe, et là, M. Tournouier, d'une voix émue, nous lit les citations de ce jeune prêtre, tombé au champ d'honneur. Ce ne sont que des dates, mais combien éloquentes !

Gaston-Louis Houssemaine, né à Nonant, le 27 janvier 1881. Docteur en théologie et en droit Canon, ordonné prêtre le 18 avril 1908, chapelain de Saint-Louis des Français, à Rome.

En août 1914, adjudant au 303^e d'infanterie.

En juin 1915, sous-lieutenant au 37^e d'infanterie.

En janvier 1916, sous-lieutenant détaché à l'état-major à Troyes.

En décembre 1916, à l'état-major de la 88^e division d'infanterie.

En juin 1917, à la 169^e.

En février 1918, lieutenant à la même division.

Mort à Thury-Harcourt, le 24 novembre 1918, des suites des gaz asphyxiants.

1^e Citation. — 2 janvier 1918, en Argonne (Four de Paris) :

« Le général Bousquier, commandant l'Infanterie divisionnaire 169, cite, à l'ordre de la brigade, le sous-lieutenant Gaston Houssemaine « officier d'Etat-major d'un dévouement absolu à ses devoirs, et d'une grande activité, malgré une santé plutôt délicate. Gravement intoxiqué au cours d'un violent bombardement du P. C. a refusé de se laisser évacuer. »

2^e Citation. — 26 août 1918. Offensive de l'armée Debeney (sud de Saint-Quentin) :

« Le Général commandant la 169^e division, cite, à l'ordre de la Division, Gaston Houssemaine, lieutenant à l'E.-M. de l'I. D. 169^e : « Officier modèle de conscience et de devoir. Au cours des durs combats du 9 au 18 août 1918, s'est multiplié pour organiser et assurer l'exécution des divers services de l'Infanterie, au mépris des plus violents bombardements, a rendu ainsi d'excellents services, qui ont contribué au succès de l'opération. »

3^e Citation. — 3 décembre 1918, envoyée par le général de Division Sérot-Almeras, après la mort du lieutenant Houssemaine :

« Le Général commandant la 169^e Division d'infanterie, cite, à l'ordre de la Division, M. Houssemaine Gaston, lieutenant à l'E.-M. de l'I. D. « Excellent officier, ayant au plus haut point le sentiment du devoir et donnant, en toutes circonstances, la preuve de sa haute valeur morale, de son zèle et de son dévoue-

ment absolu. Intoxiqué gravement, par un obus à gaz, à son poste de combat, le 4 octobre 1918, est mort héroïquement des suites de cette intoxication, alors qu'animé du seul désir de faire son devoir jusqu'au bout, il venait de faire une demande pour rejoindre sa division. »

Général Sérot-Almeras. »

DISTINCTIONS. — *Croix de Guerre* avec 3 étoiles, deux d'argent, une de bronze.

1^e blessure. — Intoxication par les gaz au Four de Paris, 25 décembre 1917.

2^e blessure. — Intoxication au sud de Saint-Quentin, 3 octobre 1918. — *Chevalier de la Légion d'honneur*.

Après cette lecture si impressionnante dans sa concision, M. Gautier, notaire à Thury-Harcourt et ami de M. Houssemaine, prend la parole à son tour, et prononce l'éloge suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Une pensée très pieuse vous a conduits, dès votre arrivée, au cimetière d'Harcourt, où repose l'un des vôtres, M. l'abbé Houssemaine, mort glorieusement pour la France, en 1918.

Votre Président, m'a prié, comme ami, de vous rappeler en quelques mots très simples ce que fut le prêtre et le soldat dont nous avons déploré la fin prématurée.

M. Gaston Houssemaine, né à Nonant-le-Pin en 1881, fit de brillantes études classiques au Séminaire de Tinchebray, où il resta ensuite quelque temps comme professeur.

La vocation sacerdotale le conduisit au Séminaire Français à Rome, d'où, ordonné prêtre, il entra à Saint-Louis des Français ; il en devint le premier chapelain.

Travailleur infatigable, il conquiert les titres enviés de Docteur en théologie et en Droit Canon.

Mais l'Italie ne lui faisait pas oublier la France, ni Rome la Normandie, où il revenait, chaque année, partager ses vacances entre sa famille et la famille Gourdin-Servenièrre, à laquelle l'unissaient les liens d'une profonde amitié.

En 1914, il fut des premiers à rejoindre son poste de combat.

Au 104^e régiment d'infanterie, à l'état-major de la 20^e région et de la 169^e division, il fit preuve des plus hautes qualités militaires.

Le grade de lieutenant, trois citations, la Croix de guerre et la

Légion d'honneur ont récompensé ses brillants services et son dévouement qui devait aller jusqu'au sacrifice suprême.

Deux fois gazé, il fut pris, à Harcourt, lors de sa dernière permission, d'une crise aiguë consécutive à ses intoxications et enlevé en quelques jours à l'affection des siens.

Selon sa volonté, il fut inhumé dans ce cimetière d'Harcourt où vous avez tenu à venir aujourd'hui lui rendre un dernier hommage.

Vous ne le quitterez pas, sans emporter le plus vif et le plus émotionnant souvenir de celui qui s'est donné, tout entier, pour son Dieu et pour sa Patrie.

Après cet hommage, rendu à la mémoire de notre glorieux confrère, nous reprenons notre excursion. Conduits par M. Gautier, qui, aimablement, va se faire notre guide, pendant notre visite à Harcourt, nous gagnons l'église.

L'ÉGLISE D'HARCOURT

Construite sur un plan rectangulaire, l'église d'Harcourt présente trois parties bien distinctes :

La nef appartient à l'époque de transition entre le roman et l'ogive, fin du XII^e et commencement du XIII^e. La façade extérieure, avec ses fenêtres à lancettes et son portail, aux ogives ornées de modillons, est très caractéristique de cette époque de transition. A l'intérieur, les arcades, en plein cintre, qui reposent sur des chapiteaux romans très curieux, sont du XII^e, les fenêtres romanes ont été modifiées et agrandies.

La tour carrée, située entre la nef et le chœur, est du XIV^e siècle.

Le chœur, avec sa belle verrière du fond, est du XV^e s. Malheureusement cette verrière a été bouchée par un retable qui la cache complètement à l'intérieur. C'est de l'extérieur seulement qu'on peut admirer l'élégance et la pureté de ses lignes.

A gauche du chœur, une chapelle seigneuriale renferme, paraît-il, des tombeaux célèbres, mais les pierres qui portaient les inscriptions ne sont plus là et nous ne pouvons que regretter cette disparition.

En sortant nous admirons les boiseries très finement

sculptées des confessionnaux et du couvercle des fonts baptismaux, mais personne n'a pu nous en indiquer l'origine. Sont-ce des boiseries modernes, simple imitation de l'antique, ou bien d'anciennes boiseries, provenant de quelque abbaye aujourd'hui disparue ? Il nous a été impossible de le vérifier.

LE CHATEAU

Au sortir de l'église, nous nous rendons directement au château, où nous allons nous arrêter longuement. Par les souvenirs historiques que rappelle ce nom d'Harcourt, aussi bien que par les richesses d'art que renferme cette vieille demeure, cette visite présente le plus haut intérêt.

Il y avait anciennement à Thury un château féodal. Les



CHATEAU D'HARCOURT

Cliché de M^{lle} DESHAYES.

seigneurs en étaient puissants au XI^e siècle. C'étaient les Tesson, qui s'éteignirent au XIII^e siècle. Par mariages le titre de seigneur de Thury passa dans trois familles, celles des Tournebu, des Bertrand de Bricquebec et des Crespin.

En 1370, le château, qui avait une certaine importance, soutint un siège de huit mois à la suite duquel, un chef Anglais, qui commandait pour le roi d'Angleterre, le remit et restitua au duc d'Alençon, pour le roi de France, Charles V, au prix de 14.000 livres. Erigée en marquisat par Henri III en 1578, en faveur de Pierre de Montmorency, la baronnie de Thury appartient à cette famille pendant trois générations. Elle fut vendue, en 1635, à Odet d'Harcourt-Beuvron. Elle entra ainsi dans cette illustre famille d'Harcourt qui l'a conservée depuis, sans interruption.

La maison d'Harcourt tire son nom du bourg d'Harcourt, au canton de Brionne, dans l'Eure. Notre savant confrère, M. Régnier, a écrit, dans la *Normandie monumentale*, un article très intéressant sur l'église et le château d'Harcourt dans l'Eure. Nous en extrayons les lignes suivantes :

Le nom d'Harcourt n'appartient pas seulement à l'histoire de la Normandie. Les illustres personnages qui l'ont porté permettent à la France toute entière de le revendiquer comme l'un des plus glorieux de ses annales. Pendant huit siècles, en effet, il brille, pour ainsi dire, à toutes les pages de nos chroniqueurs. Cardinaux, évêques, maréchaux de France, amiraux, ministres, diplomates, les d'Harcourt ont été tout cela. Il n'est pas une haute fonction qu'ils n'aient occupée, un genre d'illustration qu'ils n'aient voulu acquérir. Mais les 4 volumes in-fol. que La Roque consacra, il y a 200 ans, à l'histoire et à la généalogie de cette maison, contiennent assez de preuves de leur activité. C'est là qu'il faut lire, dans le langage parfois naïf du vieil historien, le récit de leurs hauts faits ; c'est là qu'il faut parcourir, avec la liste de leurs fondations, fondations de prieurés et de collèges, le long tableau des services par eux rendus à l'Etat.

La localité dont ils ont emprunté le nom est une commune actuellement dépourvue de toute importance véritable. Elle paraît, d'ailleurs, n'avoir jamais attiré l'attention, sinon par le château et le prieuré qui en étaient voisins...

Le château d'Harcourt, aujourd'hui en partie ruiné ou démoli, appartient, depuis 1827, à la Société nationale d'agriculture de France, qui poursuit, dans les vastes dépendances du domaine, les plus belles expériences de sylviculture, inaugurées par le précédent propriétaire, M. Delamarre, ancien procureur au Châtelet.

La Roque attribue la construction de la forteresse à Robert I^{er} d'Harcourt, qui vivait au XI^e siècle, et combattit à Tinchebray, en 1106. C'était le frère d'Enguerrand d'Harcourt, compagnon de Guillaume le Bastard en Angleterre...

Les armes des d'Harcourt portaient « de gueules à deux fasces d'or, devise : *Gesta verbis prævenient.* »

D'après La Roque, l'auteur de cette maison aurait été Bernard, surnommé le Danois, parent du fameux Rollon, qu'il accompagna dans son expédition de Neustrie.

Quoiqu'il en soit de cette origine, la filiation des d'Harcourt est établie depuis le XI^e siècle.

Elle a formé plusieurs branches :

- 1^o branche des seigneurs de Montgommery ;
- 2^o — des barons de Bonestable ;
- 3^o — des barons d'Olonde (issue des précédents) ;
- 4^o — de Beuvron (issue aussi de celle de Bonestable) ;
- 5^o — des barons de Beaumesnil ;
- 6^o — des seigneurs de Carentonne (issue des Beaumesnil) ;
- 7^o — anglaise.

Il faut lire dans La Roque l'histoire et la généalogie de cette famille. Nous ne pouvons ici que citer les noms les plus illustres :

Raoul d'Harcourt fonda en 1280 un collège à Paris, destiné à venir en aide aux pauvres écoliers de l'Université de Paris, sous le nom patronymique d'Harcourt, rue de la Harpe, près du collège de Séez.

Jean d'Harcourt suivit saint Louis à la Croisade.

Guy d'Harcourt fut évêque de Lisieux, au XIV^e siècle.

Jean II fut maréchal et amiral de France au XIV^e siècle.

Jean IV, capitaine de Rouen, fut tué à Crécy, en 1346.

Jean VI fut donné pour otage du traité de Brétigny au roi d'Angleterre (1360).

Jean VII, qui avait épousé Marie, fille de Pierre d'Alençon, était à Azincourt, où il fut fait prisonnier.

Jean VIII, lieutenant général en Normandie, fut tué à la bataille de Verneuil (1424).

Un autre Jean d'Harcourt fut évêque d'Amiens (1413).

Christophe d'Harcourt est évêque de Chartres, au XV^e siècle.

Jean d'Harcourt épouse, en 1578, la fille du maréchal de Matignon, et voit sa baronnie de Beuvron érigée en marquisat.

Jacques II d'Harcourt est gouverneur de Falaise, au xvi^e siècle.

François d'Harcourt, lieutenant général en Normandie, est gouverneur de Rouen, au xvi^e siècle.

Henri d'Harcourt, pair et maréchal de France, lieutenant général en Normandie, fut ambassadeur extraordinaire en Espagne (xvii^e s.).

Avec Henri d'Harcourt nous revenons au domaine de Thury qu'il acheta de son cousin de Beuvron, petit-fils d'Odet d'Harcourt-Beuvron.

En 1709 Louis XIV érigea la terre de Thury en duché-pairie, et Henri d'Harcourt en devint le premier duc. En conférant la pairie ducale à Henri d'Harcourt, Louis XIV lui écrivait :

Notre très cher et bien aimé cousin, Henri d'Harcourt, lieutenant général de nos armées, a toutes les qualités nécessaires pour être élevé à tout ce qu'il y a de plus considérable : une naissance si ancienne qu'on en trouve des preuves dans les siècles les plus éloignés ; des ancêtres aussi distingués par les services que par leur naissance ; plusieurs alliances avec les premières maisons souveraines ; et en particulier, un mérite reconnu par un très grand nombre d'actions de valeur et de prudence dans nos armées.

Ce fut en effet une grande et belle figure que celle d'Henri d'Harcourt. Aide de camp de Turenne, il prit part aux sièges de Valenciennes, de Cambrai et de Fribourg. Lieutenant général en 1678, brigadier d'infanterie en 1682, il était maréchal de camp au siège de Philipsbourg. En 1692 il commandait le pays de Luxembourg ; en 1693 il gouvernait Tournay. En 1697, le roi le chargeait de la délicate mission de préparer l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, et le nommait peu après son gouverneur. C'est à la suite de ces services qu'il fut nommé maréchal puis pair de France en 1709.

L'un de ses fils, Anne-Pierre, eut le gouvernement de Normandie, et son petit-fils, le duc François fut gouverneur

du fils aîné de Louis XVI. C'est lui, qui, le 21 juin 1796, eut l'honneur de recevoir, dans son château d'Harcourt, le roi Louis XVI se rendant à Cherbourg. M. le baron des Rotours, dans un article plein d'intérêt, publié par la *Revue hebdomadaire*, n° du 28 septembre 1918, a raconté la brillante réception qui fut faite par François d'Harcourt au roi et à sa cour.

Après la Révolution, le domaine d'Harcourt passa, par alliances, aux familles de Mortenart et de Beauvau, mais, en 1856, il revint au duc Eugène d'Harcourt, ambassadeur à Madrid et à Rome. Son petit fils, François, représenta le Calvados au Parlement. Il fut le père du duc, mort en 1905. Harcourt appartient aujourd'hui à M^{me} la duchesse d'Harcourt née La Rochefoucauld.

En 1914, notre regretté confrère, M. de Brébisson, avait envoyé à M. le Président une intéressante communication sur les derniers ducs d'Harcourt. Elle devait être lue au cours de l'excursion projetée à cette date. La guerre vint, l'excursion n'eut pas lieu, et c'est aujourd'hui seulement que nous faisons, au château d'Harcourt, la visite que nous devons faire il y a sept ans. Malheureusement, M. de Brébisson n'est plus là pour nous lire la notice qu'il avait écrite à notre intention. Mais M. le Président a pensé que cette notice n'avait rien perdu de son actualité ni de son intérêt, et après quelques mots d'éloge à la mémoire du cher confrère disparu, mais dont le souvenir est toujours si vivant parmi les membres de notre société, il nous lit son travail que nous sommes heureux de reproduire :

Communication de M. de Brébisson

Les vieillards aiment à rappeler les souvenirs de leur jeunesse, qu'il me soit permis de raconter ce que j'ai vu, et de rendre hommage à un homme, dont j'ai pu apprécier la valeur. Notre érudit rapporteur vous parlera des ancêtres des d'Harcourt, moi, je ne m'occuperai que de l'époque moderne ¹.

1. J'ai été documenté par M. Boissais, avocat à la Cour d'Appel et M. Gauthier, notaire, à Thury-Harcourt, tous deux des Antiquaires de Normandie. (Note de M. de Brébisson.)

Pendant la Révolution, le domaine d'Harcourt devint bien national, mais la famille le fit racheter, vers 1797, à une adjudication, à la Préfecture du Calvados, du 26 germinal an VI. Le duc mourut en Angleterre et la duchesse, née d'Aubusson de la Feuillade, en 1815. Ils laissèrent une fille, qui épousa le duc de Rochouart-Mortemart. Des quatre enfants, issus de ce mariage, une fille, Nathalie, épousa le prince de Beauvau. C'est à elle que fut attribué Harcourt. La princesse de Beauvau mourut à Paris, le 18 août 1854. J'étais bien jeune, quand, en 1856, on mit en vente ce beau domaine, mais je me rappelle l'émotion générale, quand les affiches furent apposées sur les murs des localités environnantes. C'est avec chagrin qu'on les lisait, les bienfaits de la famille n'étaient pas oubliés, et tous se demandaient quel serait l'acquéreur. En effet, il y avait à craindre que ce ne fut acheté par une *bande noire*, véritables vandales, qui abattaient tous les arbres, démolissaient les châteaux pour en détailler les pierres et vendaient les terres par petites parcelles. Une situation analogue a été racontée, mieux que je ne pourrais le faire, dans un roman qui a eu un grand succès, il y a une trentaine d'années. Enfin le jour de l'adjudication arriva (3 juillet 1856), et la joie succéda à la tristesse. Les nouveaux propriétaires étaient le duc d'Harcourt, ancien ambassadeur à Rome, et la duchesse, née Aglaé Terray.

Nous eûmes quelques rapports, mon père et moi, avec eux. En 1864, Falaise voulut organiser une exposition rétrospective. La demande de mon père au duc d'Harcourt fut accueillie avec bienveillance, et, peu de jours après, une grande voiture emportait, pour l'exposition, les plus beaux bustes et les plus remarquables portraits de famille.

Mais je veux surtout vous parler du duc François auquel le château d'Harcourt était destiné. Il était bien jeune lorsqu'il monta, avec le général de Mac-Mahon, à l'assaut de Malakoff. Quand on vint dire au général que la position était dangereuse et qu'il ferait bien de la quitter, il répondit : « J'y suis, j'y reste. » François d'Harcourt ne dit rien, mais il resta.

Ceci n'est pas de la légende, c'est de l'histoire, et le célèbre tableau d'Yvon l'a immortalisé. Sur tous les champs de bataille, François d'Harcourt a suivi le maréchal; il n'était pas ambitieux, car il savait bien que Mac-Mahon ne demandait jamais rien pour lui, ni pour ceux qui combattaient à ses côtés.

Le duc d'Harcourt était bon, modeste et toujours aimable. Je le rencontrais, quand il venait voir, à Falaise, un de ses camarades de promotion, qui était mon voisin et mon ami. La botanique l'intéressait et il aimait à venir en parler avec mon père. Je n'oublierai jamais combien il a été toujours affectueux avec moi, qui étais plus jeune que lui.

La dernière fois que j'ai eu le plaisir de le rencontrer, c'était

au mois de septembre 1875. Falaise était en fête : on inaugurerait les statues des ducs de Normandie qui complétaient le beau monument de Guillaume le Conquérant, et plusieurs rues recevaient les noms de quelques enfants de la cité. En souvenir de mon père, on donnait mon nom à la rue qu'il avait habitée et j'avais une place dans la tribune officielle. Quand le duc d'Harcourt, alors député, m'aperçut, il vint s'asseoir près de moi, et peu d'instant après, il prononça un charmant discours ; sa modestie dut en souffrir, car il fut très applaudi.

Peu de temps après, je quittais le Calvados, et je n'eus pas l'occasion de rencontrer le duc, qui fut enlevé, encore jeune, à l'affection de sa famille et de ses amis. La vie d'un homme comme lui est toujours trop courte.

Voilà ce que je voulais dire, pour affirmer que si nos forces diminuent, en vieillissant, le cœur reste entier.

Après cette lecture si attachante, nous pénétrons dans la cour du château, où nous allons revivre ces souvenirs d'un passé glorieux, qui appartient non seulement à l'histoire locale, mais à l'histoire de France.

Il ne reste rien de la vieille demeure féodale des Thury. Le château actuel a été construit par les de Beuvron et les d'Harcourt. La partie la plus ancienne remonte au début du XVII^e siècle et fut l'œuvre de Odet d'Harcourt-Beuvron, devenu propriétaire du domaine de Thury en 1635. Le plan de cette construction formait un double T. Il en reste encore un pavillon important, de trois étages, dont la façade principale donne sur la cour d'honneur. Ce pavillon très élégant est surmonté d'un dôme à lanternons et flanqué de deux corps de logis moins élevés à toits pyramidaux.

Au début du XVIII^e siècle, Henri d'Harcourt, premier duc, fit construire la partie qui domine le Val d'Orne, avec les écuries, sur lesquelles se trouve la Galerie. Vers 1720, la façade qui regarde l'ouest fut prolongée et terminée en retrait par une chapelle.

Anne d'Harcourt, dernier maréchal du nom, médita de nouveaux embellissements extérieurs. Il fit faire de longues terrasses, et planta des bois et des bosquets, entrecoupés de prairies, que l'Orne arrose.

Pendant la Révolution, le château ne souffrit pas beaucoup. Le duc d'Harcourt, porté sur la liste des émigrés, vit

ses biens confisqués et on procéda à l'inventaire du mobilier, mais les portraits furent respectés. Ils sont toujours là, malheureusement, il ne nous a pas été donné de pouvoir les admirer tous. Une consigne sévère nous a arrêté au seuil de bien des portes, derrière lesquelles se cachent de précieuses richesses d'art. Nous avons pu visiter seulement, au rez-de-chaussée, le vestibule d'entrée, la salle à manger ancienne, la salle des maréchaux et le salon des dames d'Harcourt, qui lui fait suite, et au premier étage la salle de billard. Mais telle quelle cette visite présente encore un puissant intérêt.

Le grand vestibule d'entrée est magnifique. Il est en pierre, à quatre baies cintrées, accompagnées de deux ouvertures carrées plus petites, séparées de la première par des consoles d'où tombe une guirlande. La baie de gauche ouvre sur l'escalier, celle de droite sur la salle à manger ancienne, qui sert maintenant de prolongement au vestibule ; celle qui fait face à l'entrée sert de niche à une statue de Louis XIV, de Coysevox, qui remplace, depuis 1820, une statue brisée à la Révolution. On y lit ce vers :

Hic ames dici pater atque princeps
Aime à ce qu'ici on t'appelle prince et père.

Dans la salle à manger ancienne, on remarque des vasques de marbre rouge et une cheminée également en marbre rouge, sur laquelle repose une tête en marbre du Grand Roi, seul fragment de l'œuvre disparue.

La salle des maréchaux est garnie de boiseries anciennes qui encadrent, d'un côté, huit portraits équestres des d'Harcourt et des Montmorency, de l'autre, un portrait équestre de Louis XIV, ceux de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, copie de Philippe de Champagne et un Philippe V d'Espagne par Rigaud. Au fond, une console Louis XVI, supportant cinq potiches de Chine et deux bustes, en marbre, de Henri Claude d'Harcourt, lieutenant des armées du Roi (1704-1769) et de Anne-Pierre, duc d'Harcourt (1701-1783), complètent l'ameublement de cette

superbe galerie qui rappelle les plus belles salles de Versailles.

Le salon des dames d'Harcourt fait suite à la salle des maréchaux. Les portraits sont placés sous la corniche, dans des cartouches, portés sur un encadrement que deux culs de lampe et un enroulement soutiennent.

Ce sont les portraits de :

Henriette de Bassompierre, sœur du maréchal, mariée au maréchal de Saint-Luc.

Marie de Saint-Germain, femme de Guy d'Harcourt qui servit dans les guerres de religion.

Gilonne de Matignon, fille du maréchal, femme de Pierre d'Harcourt, familier de Henri IV.

Renée d'Épinay, fille du maréchal de Saint-Luc, femme de François d'Harcourt.

Catherine Letellier, première femme de François III d'Harcourt.

Angélique de Fabert, fille du maréchal, demeurée veuve de Claude Brulard de Genlis, deuxième femme de François III d'Harcourt.

Marie Brulard, maréchale d'Harcourt, femme de Henri d'Harcourt.

Françoise-Claire d'Harcourt, marquise de Hautefort.

Adelaïde-Angélique d'Harcourt, sa sœur, princesse de Croy.

Lydie d'Harcourt, marquise de Mailloc.

Henriette d'Harcourt, duchesse d'Arpajon.

Deux portraits plus modernes, ceux de Marie d'Harcourt, femme de Tanneguy Duchâtel, et de Aglaë Terray, femme du duc d'Harcourt, mort en 1865.

Au fond du salon, deux bustes en plâtre, originaux du XVIII^e siècle, représentant le duc et la duchesse de Mortemart. Paravent japonais, cabinet renaissance italienne¹.

1. A la suite du salon des Dames d'Harcourt :

Un salon boudoir. — Belles boiseries sculptées. Pendule de Saxe représentant une allégorie bachique, ayant appartenu à la duchesse de Montmorency. Portraits de François, deuxième maréchal, de ses sœurs, la marquise de Mailloc et la supérieure de la Visitation de Caen et de leur père le maréchal. La marquise de Beuvron, Marie Rouillé, le comte de la Feuillade, Pontchar-

Nous avons dû nous arrêter là et revenir sur nos pas, après avoir entendu l'énumération, que M. le Président veut bien nous faire, des richesses que nous aurions pu voir et que nous ne verrons pas.

Puis par le grand escalier, où nous admirons huit tableaux, peints sous Louis XVI, et représentant l'histoire de Joseph, nous montons au premier étage.

Nous visitons là, seulement la *salle des musiciens* devenue la salle de billard. Un des tableaux est une copie du « Roi boit » de Jordaens.

A la suite, la *chambre d'honneur* où coucha Louis XVI, en se rendant à Cherbourg, est tendue de toile de Jouy et un *salon boudoir* décoré sous Louis XV de sept sujets dans le genre de Fragonard : l'Escarpolette, la Marmotte, les Bergers, le Colin-Maillard, autres Bergers, le Pêcheur et la Lanterne magique.

La visite intérieure est terminée, nous sortons pour admirer les terrasses et le parc, créés par le maréchal Anne d'Harcourt. Ils s'étendent, très loin, sur les bords de l'Orne, et forment un cadre superbe à la magnifique demeure que nous venons de visiter. Un chalet nommé *Fantaisie*, que nous rencontrons au cours de cette promenade, nous rappelle le souvenir du savant M. Hippeau. C'est là, nous dit-on, qu'il travailla à collationner les documents relatifs à sa grande

train et François-Jacques Le Veneur, âgé d'environ 12 ans, original, dont une copie est à Carrouges. Les plus beaux morceaux sont deux figures de Fragonard vêtues à l'Espagnole.

Le salon des Gouverneurs. — Boiseries. Buste en marbre de Catherine d'Aubusson, femme de François-Henri, duc d'Harcourt, mort en 1801, signé : J.-B. Le Moyne, 1777. — Portraits du duc François-Henri, gouverneur du Dauphin (xviii^e s.), de Anne-Pierre, gouverneur de Normandie, du duc Henri, le grand maréchal, et du duc François-Eugène-Gabriel, ambassadeur. — Coffres japonais. — Mobilier Louis XV à damas bleu.

La salle à manger. — Ornée d'un tableau de Vénus et d'Adonis et de quelques portraits.

Le salon de l'Archevêque. — Portraits modernes de Pérignon, celui de M^{me} de Mercy d'Argenteau, et celui de l'Archevêque de Tyr.

Le salon de lecture. — Portraits de famille, dont celui de l'un des derniers ducs, par Yvon.

La bibliothèque, aménagée sous Louis-Philippe. — Modèle de frégate, exécuté sous Louis XIV et provenant du château de Vaux-le-Vicomte, résidence de Fouquet.

La chapelle. — Sur plan ovale, fin Louis XIV, sculptures de Chauveau (1714). — Devant d'autel représentant l'Annonciation. — Retable avec l'Adoration des Mages. (Notes de M. Tournouer.)

publication sur l'administration de la Normandie, documents conservés dans les archives des ducs d'Harcourt, lieutenants généraux et gouverneurs de cette province au XVIII^e siècle ¹.

Nous nous sommes étendus longuement sur l'histoire de cette maison d'Harcourt, parce qu'elle est une des plus illustres de notre province normande ; nous nous sommes attardés dans la contemplation des richesses amassées, au cours des siècles, dans cette splendide demeure, que les ducs d'Harcourt élevèrent au bord de l'Orne, parce qu'elles nous remettaient en mémoire les souvenirs glorieux du passé de la France. Mais pendant ce temps, l'heure a marché. Nous nous rappelons que nous avons encore une longue étape à parcourir. Nous faisons nos adieux au château d'Harcourt et nous regagnons nos voitures, qui nous emportent vers les landes du Plessis-Grimoult et les sommets boisés du mont Pinçon.

LE PLESSIS-GRIMOULT

Pour monter au Plessis-Grimoult, la route est très pittoresque et très variée. C'est toujours la vallée de l'Orne, mais sous un autre aspect. La nature est moins sauvage, ce ne sont plus les roches abruptes du Vey et de la Houle que nous avons cotoyées de Clécy à Harcourt, mais de longues ondulations verdoyantes, des bois de sapins, qui, des hauteurs de Roucamps et du mont Pinçon, descendent en pentes douces, sur la rivière : les bois de la Motte, le bois

1. Ce fut à la demande et avec l'appui des cinq départements normands que M. Hippeau, professeur à la faculté des lettres de Caen, entreprit son travail. M. de la Sicotière fut chargé du rapport au Conseil général de l'Orne. Il le fit en termes précis et compétents, que lui dictait sa vaste érudition :

« Les documents, écrivait-il, que se propose de publier M. Hippeau et dont il doit la communication à M. le duc d'Harcourt actuel, ancien ambassadeur à Madrid et à Rome, offrent un haut intérêt. Cette correspondance qui embrasse un siècle et demi est celle du marquis de Beuvron et des ducs d'Harcourt, gouverneurs et lieutenants généraux de Normandie depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e, elle fait passer sous les yeux tout ce qui tient à l'administration militaire civile et religieuse de Normandie, pendant cette époque, dans les trois généralités de Rouen, de Caen et d'Alençon. Il y est joint une foule d'autres pièces à l'appui, mémoires, rapports, nouvelles à la main, etc. L'ouvrage, paru de 1863 à 1869, forme 9 vol. » (Note communiquée par M. Tournouer.)

du Roi, le bois des Trois-Maries, le bois du Mont-d'Encre, etc. A mesure que nous gravissons cette longue montée, nous voyons moins distinctement le cours capricieux de l'Orne et lorsque nous arrivons sur le plateau, le fond de la vallée a disparu, mais l'horizon s'en élargi, il s'étend, maintenant, très loin, au-dessus du cours de l'Orne, sur la plaine de Caen et de Falaise, et au delà, jusqu'à la pointe de Sainte-Adresse et le cap de la Hève. Malheureusement le



LE PLESSIS-GRIMOULT

Cliché de M^{lle} DESHAYES.

temps nous manque pour gravir, jusqu'à son sommet, le mont Pinçon, et jouir du splendide panorama, qui, de là, embrasse une grande partie du Calvados.

Les archéologues vont s'en consoler en visitant les ruines du célèbre prieuré du Plessis-Grimoult, et les historiens, en évoquant les souvenirs précieux que rappelle cette vieille demeure monacale, sur laquelle plane toujours l'ombre du grand Bossuet qui en fut prieur commendataire.

Nos voitures se sont arrêtées à l'entrée d'un chemin creux, et pendant que M. le Président va en reconnaissance pour découvrir les ruines que nous venons visiter, nous nous passons, de main en main, un curieux dessin du Prieuré avant

la Révolution. Ce dessin qui date du XVIII^e siècle, est conservé à la Bibliothèque de l'arsenal. M. Pouillat, notaire à Tourlaville, l'a remis en perspective et l'a publié dans la *Normandie Monumentale* (Calvados, II, 21).

Grâce à lui, nous pouvons nous faire une idée de l'importance de cette maison religieuse, dont l'influence bienfaisante s'étendit, pendant huit siècles, sur toute cette contrée.

Mais M. le Président nous appelle, à sa suite, nous pénétrons dans le chemin creux qui s'ouvre devant nous, et, après quelques minutes de marche, nous arrivons à un vaste cirque, au milieu duquel s'élève un grand bâtiment, aujourd'hui à usage de ferme, et une haute tour carrée dont le toit a disparu. C'est tout ce qui reste du célèbre Prieuré, fondé au XI^e siècle par Richard de Douvres, évêque de Bayeux.

Ce fut à la demande de Richard Samson, chapelain du château du Plessis, que Richard de Douvres donna la chapelle du château pour établir une communauté de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Henri I^{er}, roi d'Angleterre dota, en 1130, le nouveau prieuré de plusieurs paroisses avec leurs dîmes et l'année suivante, dit la tradition, on commença à bâtir l'église du monastère, dont la construction ne fut achevée que 33 ans plus tard¹.

Il ne reste plus de cette église que la tour méridionale.

La grande nef, qui était voûtée, avait environ 42 mètres de long, 10 mètres de large et 16 mètres de haut. Les bas côtés, 3 mètres de large et 7 de haut, étaient surmontés d'une galerie. Le chœur était terminé en abside, surmonté d'une coupole, peinte à fresques, représentant des anges au milieu des nuages. A l'extrémité de la nef, s'élevaient deux tours carrées, hautes de 26 mètres et couronnées par une pyramide en bois de 3 mètres. (Abbé Barette.)

Entre les deux tours, s'ouvrait un magnifique portail, surmonté de la statue en pierre de saint Augustin. La tour septentrionale s'écroula à la fin du XVIII^e siècle. L'église fut détruite vers 1810. le portail vers 1820. Les matériaux furent employés, par le marquis de Grouchy, à la construction du château bâti à La Ferrière-Duval. Sur le milieu de la basilique s'élevait une autre tour carrée, renfermant quatre cloches et une horloge-carillon.

Les vitraux, très beaux, représentaient des épisodes de la vie de saint Augustin et de sainte Geneviève. Une partie de la grille

1. *Normandie monumentale*. A. GASTÉ.

en fer, qui séparait le chœur de la nef, est à l'église paroissiale. Deux autels étaient dédiés à saint Augustin et à sainte Geneviève. Les deux tableaux, qui servaient de contre-table, sont aussi à l'église paroissiale, ainsi que le maître-autel en pierre de Caen. De chaque côté du chœur s'élevaient trois chapelles dédiées à la^s Sainte Vierge, au Saint-Sacrement et à saint Roch. Sous la tour devait exister un autel dédié à saint Roch. On y voit quelques peintures et cette inscription :

S.T.E.

ROCHE

*Peste laborantes ad Roch patronum
Confugientes contagionem atrocissimam
Evasuros signifiro.*



LE FLESSIS-GRIMOULT
Tour de l'église abbatiale.

Cliché de M^{lle} DESHAYES.

A l'est des bâtiments, étaient des jardins et des étangs. A l'ouest, la cour extérieure et la porte d'accès (xiii^e ou xiv^e siècle).

La salle capitulaire existe encore, elle sert aujourd'hui de pressoir, elle est voûtée en pierre et les chapiteaux des colonnes qui la soutiennent indiquent la fin du xiv^e ou le commencement du xv^e siècle.

Le prieuré était à la nomination du Roi. On compte 32 prieurs jusqu'à M. Duprat, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, prieur à la Révolution. Le prieur nommait à 39 cures dont plusieurs dans l'Orne : Montsecret, Fresnes, Sainte-Honorine-la-Chardonne, Beauchêne, Clairefougère, Saint-Cornier-des-Landes, Saint-Jean-des-Bois, Saint-Quentin-les-Chardonnets, Yvrandes.

Parmi les prieurs commendataires, on compte, avec Bossuet, François de Montmorency, sieur de Bouteville, qui fut décapité avec des Chapelles, après le duel fameux de 1627, place Royale.

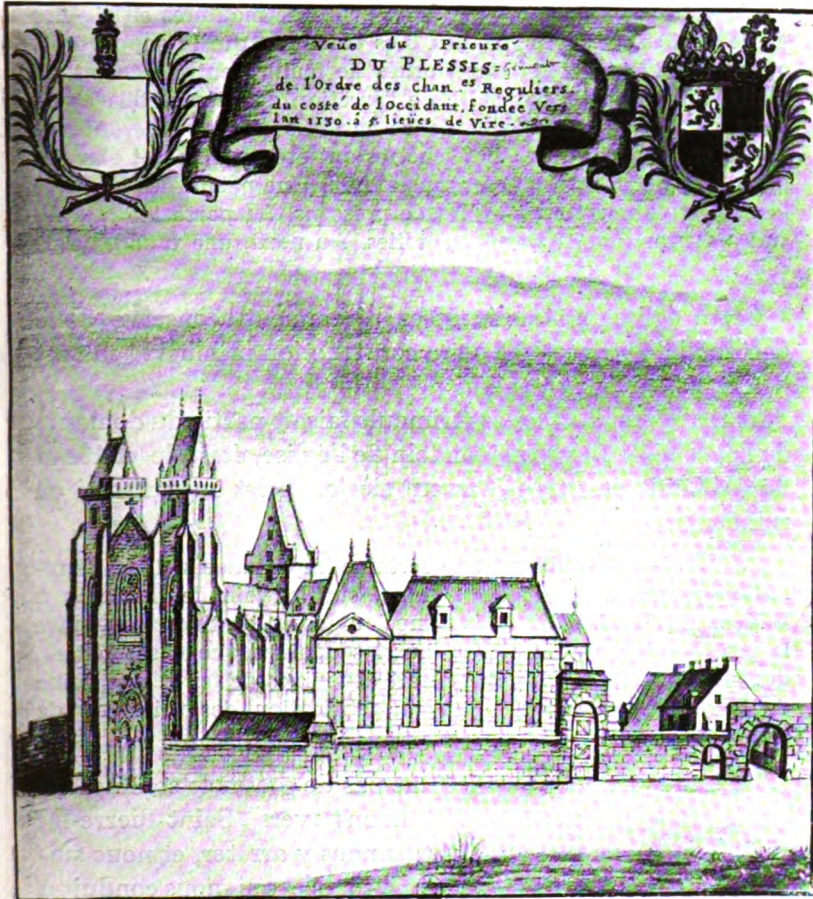
La grande figure de Bossuet domine de très haut tous les souvenirs qui se rattachent au prieuré du Plessis-Grimoult. La légende veut qu'il y soit venu, mais aucun document ne nous permet de l'affirmer. M. le vicomte Henri de Banville, Conseiller général du canton de Tinchebray, qui suit l'excursion, nous dit que la signature de Bossuet doit figurer sur les registres de la paroisse de Fresnes, qui dépendait du Plessis-Grimoult. Le fait qu'il ne peut affirmer absolument, ne l'ayant pas vérifié, serait curieux. Ce serait une forte présomption en faveur de l'opinion qui veut que Bossuet ait passé au Plessis-Grimoult et séjourné dans nos contrées.

Il aurait aussi, d'après la même légende, donné au prieuré un calice en argent repoussé. Ce calice, qu'on nous a montré, est conservé à l'église paroissiale, après avoir été caché, pendant la Révolution, par un moine, dom Mogis, mort curé du lieu en 1832.

Autour de la coupe de ce calice, l'artiste a martelé, entre trois têtes d'anges, la Nativité de Notre-Seigneur, la Circoncision et l'Adoration des Mages. Au renflement de la tige, trois anges debout tiennent une palme. Autour du pied, sur le ressaut, se déroulent trois scènes : l'Annonciation, la Visi-

tation et la Présentation au Temple, et plus bas, dans de charmants petits médaillons, séparés par de jolies découpures, qui font du pied du calice une vraie dentelle, sont encadrés les douze apôtres, reconnaissables à leurs attributs ; sous la patène, scène de la Résurrection.

Ce calice a dû être donné par le prédécesseur de Bossuet,



Dessin au lavis conservé à la Bibliothèque nationale.

Topographie de la France. Orne.

l'abbé de Thorigny, Jacques de Matignon. On lit, en effet, gravée sous le pied, cette inscription : Du Plessis-Grimoult 1669 ou 1663, le 20 de février. » Or, ce n'est qu'en 1671 que Bossuet fut nommé par le Roi prieur commendataire. Il se peut pourtant que Bossuet se soit servi de ce calice pour célébrer la messe au prieuré, si tant est qu'il y soit venu.

L'Église paroissiale du Plessis-Grimoult où nous nous rendons, en sortant des ruines du Prieuré, est en grande partie romane.

L'arc triomphal a son archivolt ornée de moulures en zig-zag et de saillies semi-cylindriques. Les colonnes, qui la supportent, offrent de beaux chapiteaux, ornés de feuilles entrelacées et de fruits, mais mutilés par suite de l'érection de deux autels et de deux statues à l'extrémité de la nef. Le chœur est voûté et divisé en deux travées. Les fenêtres ont été retaillées et élargies au sud et les murs repris en sous-œuvre. Une partie des murs de la nef est construite en arêtes de poissons. La porte latérale du sud a son archivolt garnie d'étoiles. Au nord, une tour latérale semble être du xv^e siècle¹.

Cette église, restaurée assez récemment, conserve donc encore bien des vestiges de sa construction primitive, elle est dédiée à saint Etienne.

La baronnie du Plessis-Grimoult faisait partie du domaine de l'évêché de Bayeux. Non loin de l'église, était le château de Grimoult du Plessis, au xi^e siècle. Il est aujourd'hui en ruines.

Le Plessis-Grimoult eut une certaine importance sous la domination romaine. Point stratégique, sur la voie de Jublains à Bayeux, le Plessis avait trois camps ou postes, destinés à défendre le pays contre les irruptions, aussi soudaines que désastreuses, des pirates saxons. On y exploitait des mines de fer et une veine de terre plastique noire, pour la fabrication des tuiles ou de la poterie².

Le temps ne nous permettant pas de gravir le sommet du mont Pinçon, nous redescendons vers Saint-Pierre-la-Vieille que nous traversons, sans nous y arrêter, et nous suivons la coquette vallée de la Druance qui nous conduit à Pontécoulant.

1. CAUMONT : *Monuments du Calvados*.

2. *Esquisses du Bocage Normand*, p. 355. J. LECHEUR.

PONTÉCOULANT 1

Le château de Pontécoulant, dans un site charmant, sur les bords de la Druance, se compose d'un corps de logis central, à un seul étage, flanqué de deux pavillons.

Les premiers seigneurs de Pontécoulant que nous connaissons étaient les de Bray. Au *xiv^e* siècle, Guillaume de Bray était seigneur de Pontécoulant. Au commencement du siècle suivant, Blanche de Bray, sa sœur, porta ses terres à son neveu, Guillaume de Harcourt, chevalier, baron de la Ferté-Imbault, mais celui-ci ne les garda pas longtemps. Quelques années après, le domaine passait dans la famille Douleat ou Le Douleat, qui l'a possédé jusqu'en 1908 ².

1. « Pontécoulant, dit J. LECŒUR, dans ses *Esquisses du Bocage Normand*, p. 371, est une localité fort ancienne où existait un croisement de voies présumées antiques, et au bord de l'une d'elles, de nombreux sarcophages mérovingiens ont été mis à découvert. Là se retrouve le souvenir d'une guerre entre deux races ennemies, d'une action sanglante qui y aurait eu lieu entre Français et Anglais, campés les uns sur la butte Saint-Michel, les autres sur celle de Langrey. Les chefs des deux armées auraient péri dans le combat, mais la tradition se trompe en ajoutant que les sarcophages leur servirent de sépulture. Un des champs voisins porte le nom de Champ de la bataille.

Les fées du Rocher-Baligot ont leur légende qui n'a cessé d'être populaire à Proussy, Pontécoulant et Condé. Elles habitaient le *trou aux fées*, profonde excavation souterraine, dont l'ouverture, presque entièrement obstruée maintenant, est ouverte au flanc d'un haut escarpement rocheux qui se dresse au bord de la Druance, sur le chemin de Condé à Pontécoulant. »

2. Jean de Douleat ou le Douleat qui figura en 1540, épousa Peronne de la Bigne. Leur fils unique épousa, en 1571, Jeanne Hérault, dont Jacques, sieur de Pontécoulant, Rully, Saint-Christophe. — Il épousa Charlotte d'Olliamson, fille de Thomas, sieur de Saint-Germain-Langot, dont plusieurs enfants : l'un d'eux Jacques, sieur de Pontécoulant né en 1612, épousa, en 1646, Françoise de la Rivière. Son fils Jacques, mourut en 1716, laissant de son mariage avec Jeanne-Françoise du Mesnil, Jacques IV, capitaine, qui épousa en 1722, Marie-Charlotte de Chennevière et mourut à Parme, en 1734, de blessures reçues à la bataille de Guastalla. Il eut 4 enfants :

1^o Léon-Armand, sieur de Pontécoulant, page de la grande écurie du Roi, né en 1726 ;

2^o Jacques-René, né en 1731 ;

3^o Charles-Jacques, né en 1732 ;

4^o Une fille née en 1729.

Léon Armand devint lieutenant général des armées du Roi. Plus tard Edmond-Louis, sieur de Méré, assista à l'assemblée de la noblesse pour le baillage de Tinchebray, en 1789.

Louis-Gustave Le Douleat, comte de Pontécoulant, fils de Léon-Armand, né en 1764, proscrit en 1793, rentra en France après le 18 brumaire, devint sénateur de l'Empire en 1805, Pair de France en 1814. Il est mort en 1853, dont :

1^o Jean-Roger, ministre plénipotentiaire, Conseiller général du Calvados, mort en 1885 ;

2^o Alfred.

3^o Fille : M^{me} de Barrère.

(Généalogie de la famille de Douleat, par l'abbé BÉZIERS).

Le dernier comte de Pontécoulant fut Louis-Gustave Doulcet. Il naquit à Caen le 17 novembre 1764, et suivit d'abord la carrière des armes. Entré dans les gardes du Corps en 1778, il fut, en 1783, sous-lieutenant dans la compagnie Ecossaise. Partisan modéré de la Révolution, il fonda un Club à Vire ; président de l'administration départementale du Calvados, il fut élu député suppléant à l'Assemblée législative et député à la Convention, en 1792. Nommé commissaire à l'armée du Nord, il contribua à organiser la défense de Lille. Dans le procès du Roi, il vota le bannissement à perpétuité ; et dès lors s'attacha plus étroitement au parti de la Gironde. Il fut décrété d'accusation et mis hors la loi. Il échappa aux poursuites, en se réfugiant chez une amie, M^{me} Lejay, libraire, qu'il épousa. Il refusa d'assister, devant le tribunal révolutionnaire, Charlotte Corday, qui l'avait demandé pour son défenseur, soit qu'il ait craint pour lui-même, soit qu'il ait eu peur d'aggraver, par son intervention, le crime de sa compatriote. Charlotte Corday fut vivement blessée de ce refus, et au moment de marcher à l'échafaud, elle lui écrivit : « Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre. »

Pontécoulant reprit sa place à la Convention en l'an III. Nommé par le Calvados député au Conseil des Cinq-Cents, en l'an IV, il en devint le président. Son indulgence pour les députés arrêtés, pour les réfugiés du Calvados et les fauteurs de complots royalistes le rendit suspect au Directoire. Il se tint à l'écart et ne reparut qu'au coup d'Etat de Bonaparte. En l'an VIII, il fut chargé d'affaires à Hesse-Darmstadt, puis préfet de la Dyle. Il devint sénateur et comte de l'Empire en 1808. En 1814, il fit partie du gouvernement provisoire et fut nommé pair de France. Il siégea à la seconde Restauration (1815) dans les rangs des royalistes constitutionnels. En 1830, il se rallia à la monarchie de Louis-Philippe. Il mourut le 3 avril 1853. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. On a de lui des mémoires, publiés en 1862¹.

Sa fille épousa M. de Barrère et devint châtelaine de Pontécoulant ; c'est elle qui, par acte notarié, en date du 23 janvier 1896, a fait donation au département du Calvados, pour en jouir après sa mort, « du domaine de Pontécoulant ainsi que du château, des deux pavillons et du colombier, à charge, par le département, d'y installer un musée archéologique et d'objets d'art. »

Ce musée, que nous venons visiter, ne comprend encore

1. *Dictionnaire des Parlementaires.*

que les meubles garnissant le rez-de-chaussée du château, au moment de la mort de M^{me} de Barrère, en 1908.

Nous y avons passé une heure délicieuse, trop courte pour les amateurs d'objets d'art et de meubles anciens. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les richesses que renferme cet admirable rez-de-chaussée, composé de la salle à manger, la salle de billard, la salle d'armes, la chambre orientale, le petit et le grand salon, la chambre Dauphine. Nous ne pouvons que signaler l'admirable collection orientale achetée par le commandant de Pontécoulant en Cochinchine ; une collection russe, rapportée par le comte Roger de Pontécoulant, ministre plénipotentiaire ; les riches panoplies d'armes anciennes ; un portrait de Jacqueline de Lassay, attribué à Nattier ; le riche mobilier, style Empire, du grand salon en bois peint en blanc, recouvert de cretonne ; un service à café, en porcelaine décorée, donné par l'Impératrice Joséphine à M. de Pontécoulant, préfet du département de la Dyle, lors du voyage du premier Consul et de M^{me} Bonaparte à Bruxelles, en juillet 1803 ; et surtout, la gracieuse chambre Dauphine, avec son lit à baldaquin, ses gravures de Fragonard et de Greuze, et un tableau, représentant le sacre d'Alexandre II, donné en souvenir, par l'Empereur de Russie, à M. Roger de Pontécoulant ¹.

La nuit vint nous arracher à la contemplation de toutes ces richesses d'art. Ce fut par une belle et douce soirée d'été que nous regagnâmes Condé, en suivant le cours si pittoresque de la Druance. Nous emportions de cette première journée d'excursion le plus délicieux souvenir. Nous avons contemplé des sites superbes, admiré de magnifiques œuvres d'art, et ressuscité tout un passé historique des plus glorieux pour notre pays normand.

Un bon dîner nous attendait à l'hôtel du Lion-d'Or. Nous y fîmes honneur, car cette longue randonnée avait ouvert les appétits les plus rebelles. Puis la soirée s'acheva en causeries intimes, et chacun s'en alla prendre un repos bien gagné, et se préparer à la journée du lendemain.

1. Un catalogue très complet de toutes les richesses de ce musée a été dressé par M. le Boulenger, conservateur du Musée. Il a été imprimé chez Valin à Caen. On le vend à l'entrée du Musée.

DEUXIÈME JOURNÉE

Mardi 23 août

Le programme de la deuxième journée marquait le départ à 7 h. $\frac{1}{2}$. Mais, la veille au soir, M. le Président avait bien voulu accorder aux paresseux une heure de repos supplémentaire, et cette communication avait reçu l'approbation de tous. On avait promis d'être à l'heure, et tout le monde fut exact. A 8 h. $\frac{1}{2}$, nous montions à l'assaut de notre lourd véhicule, qui demarrait rapidement, et nous emportait de nouveau par la route de Caen.

Jusqu'à Clécy, l'itinéraire était le même que la veille, mais le temps malheureusement avait changé. Une pluie fine et drue nous prenait au départ et ne devait pas nous quitter de la matinée. Contretemps d'autant plus regrettable, que nous n'avions guère que des paysages à voir, dans cette matinée du mardi. Nous devons excursionner dans cette partie si pittoresque de la vallée de l'Orne, qui s'étend du Vey jusqu'à Pont-d'OUILLY, en passant par le Bô, La Pommeraye, Cossesseville et Saint-Christophe. Mais que sont les plus beaux paysages, vus sous des parapluies ?

Nous revoyons donc, dans la brume, les superbes sites du Bocage normand et du val de Clécy, si admirés la veille.

Nous traversons, à nouveau, la coquette petite bourgade de Clécy, puis, prenant à droite, nous descendons vers la rivière. A l'entrée du pont, qui a remplacé le gué d'autrefois, nous quittons nos voitures pour aller visiter l'église du Vey, que nous apercevons, à deux cents mètres, sur l'autre rive.

LE VEY

Le petit village du Vey, blotti à la base de la grande chaîne de schistes et de marbres, qui, pendant plus de deux kilomètres, domine le cours de l'Orne, n'offre rien de remarquable, aux visiteurs, que son site magnifique et sa petite église romane bien délabrée. Pendant qu'on va chercher, à la ferme voisine, la clef, pour pénétrer à l'intérieur, abrités sous

nos parapluies nous faisons le tour de l'église. La façade d'entrée, du XI^e siècle, est tout entière construite en *opus spicatum*, la porte est en plein cintre, et son archivolte est ornée de dents de scie. C'est la partie la plus curieuse du monument. Dans le mur sud nous admirons une coquette petite fenêtre cintrée, bien caractéristique de l'époque romane, et nous y découvrons, cachée sous une pierre, la clef qui doit nous permettre de pénétrer à l'intérieur. Mais cet intérieur ne présente aucun intérêt, une cuve romane, assez bien conservée, se trouve à droite de l'autel, le reste est sans caractère et dans le plus triste état d'abandon.

On nous signale, à quelque distance de l'église, une imitation de château Renaissance, mais le mauvais temps nous fait renoncer à la visiter, et nous regagnons nos voitures, heureux de trouver un abri contre les ondées d'une pluie de plus en plus pénétrante et tenace.

Nous longeons la rivière jusqu'au village du Bô, où nous la traversons, pour passer sur la rive droite, et par une route escarpée, au milieu d'une nature sauvage nous montons à la Pommeraye. Que de jolies vues, que de sites charmants nous aurions pu admirer dans cette montée si pittoresque ! Hélas ! nous jetons, de temps en temps, un coup d'œil mélancolique sur la vallée embrumée, où les nuages menaçants continuent à s'amonceler, mais c'est bien plus pour chercher l'éclaircie si désirée, et si éloignée encore, que pour jouir du paysage !

LA POMMÉRAYE

Après bien des détours, nous arrivons enfin à une large avenue, bordée de grands arbres, qui nous conduit au château de la Pommeraye. L'aimable propriétaire M. Pollet, nous attend et nous accueille de la façon la plus charmante. Le château est une vaste construction carrée, restaurée récemment et aménagée avec tout le confort moderne. Chassé, par la guerre, de son pays du Nord, M. Pollet est venu chercher un refuge, pour sa famille, dans notre Normandie, et en quelques années, il a transformé le joli domaine de la Pommeraye longtemps délaissé, et en a fait un séjour déli-

cieux. Dans ces travaux d'aménagement, il rencontre partout, nous dit-il, des traces d'un passé très ancien qu'il ne connaît pas et qu'il voudrait connaître. Il possède des ruines qu'on vient visiter de très loin, et personne ne peut lui donner le moindre renseignement sur ces ruines. Il nous dit son espoir de trouver auprès de nous quelques lumières sur ce mystérieux *château Ganne*, que nous venons visiter après tant d'autres. Mais, hélas ! nous cherchons nous-mêmes et nous n'apportons rien ! M. de Caumont, M. J. Lecœur sont venus naguère, d'autres après eux, et personne n'a rien pu découvrir sur cette forteresse, qui, il y a dix siècles peut-être, s'élevait, formidable et menaçante, au-dessus du passage célèbre du Pont d'Ouilly, tel un nid de vautour attaché aux rochers.

Sous ce nom de Ganne, dérivé de Gannelon, traître, nous dit M. J. Lecœur dans ses *Esquisses du Bocage Normand*, on a personifié les tyranneaux, qui, retranchés derrière les solides murailles de leurs châteaux, au sommet d'une motte féodale, entourée de fossés pleins d'eau, devinrent les oppresseurs du pays, furent d'impitoyables déprédateurs, et dont la mémoire est demeurée en exécration parmi les populations ¹.

Le Bocage avait les quatre châteaux Ganne de la Pommeraye, des Isles-Badels, de la Lande-Patry et de Periers-en-Beauficel près Sourdeval. Il y a encore les châteaux Ganne de la Haye-Pesnel (Manche), de Marchainville et de Lhôme-Chamondot, près Mortagne, de Rouvre près de Falaise.

La légende est toujours à peu près la même. C'est un seigneur qui fait le métier de brigand, il terrorise les campagnes, met à sac les chaumières, ravit les troupeaux, détrouse les voyageurs, dépouille les lieux saints, commet, en un mot, les pires méfaits. On lui dresse en vain des embûches, on l'assiège dans sa demeure, il défie par ses ruses ceux qui le poursuivent. Il est enfin capturé, on rase son château et on fait subir au prisonnier les plus atroces supplices.

Le château Ganne de la Pommeraye occupait la pointe d'un promontoire escarpé, dominant le confluent de l'Orne et du Noireau. Ses dimensions étaient considérables. Il était

1. *Esquisses du Bocage Normand*, par J. LECOÛR, p. 361.

enfermé dans une triple enceinte, dont on retrouve encore des restes importants. La motte qui supportait le donjon est toujours là, avec ses pans de murs en ruines, elle est ronde et entourée de fossés. On y accédait au moyen d'un pont de pierre ; une tour qui lui faisait face était percée d'un portique assez élevé. Le grand arc roman de ce portique est encore très bien conservé. Il devait y avoir, au-dessus, des appartements. Les arêtes de poisson, qu'on remarque dans la maçonnerie, et le plan de la forteresse, annoncent le x^e siècle.

Et l'on songe, en contemplant ces ruines, que recouvre aujourd'hui une luxuriante végétation, qu'une vie intense a dû régner dans ces lieux, il y a dix siècles, et l'on évoque les souvenirs, que trouvères et troubadours nous ont laissés, de cette vie des demeures seigneuriales au moyen âge. Que s'est-il passé dans cette forteresse de la Pommeraye ? Sans doute ce qui se passait partout ailleurs à cette époque. Presque certainement ce château fort fut construit, pour défendre le passage du pont d'OUILLY, et garder le confluent des deux rivières de l'Orne et du Noireau. C'était le poste élevé, d'où l'on guettait l'ennemi, et en cas de danger, c'était le refuge pour les populations d'alentour. C'était l'asile où, pour échapper aux incursions des brigands Normands ou autres, qui pullulaient alors dans une société impuissante à se défendre, le paysan venait se mettre en sûreté avec sa femme, ses enfants et ses biens.

Plus tard, les hommes furent saisis d'une immense haine contre ces forteresses seigneuriales, mais au moment où elles se construisirent, ils ne sentirent pour elles qu'amour et reconnaissance. Ces forteresses étaient faites pour eux et non contre eux. Mais la protection entraîne naturellement avec elle la sujétion. Le sauvé se fit facilement serviteur et le sauveur devint inévitablement le maître. Il y en eut de bons et d'humains, mais il y en eut aussi qui abusèrent de leur force, et devinrent, à leur tour, de véritables tyrans, ils trahirent la confiance que les faibles avaient mise en eux.

La Pommeraye posséda sans doute un de ces brigands, et ce furent ses méfaits qui firent donner à son repaire le nom flétrissant de château Ganne.

Les criants abus de ces féodaux du x^e siècle devaient attirer sur eux de terribles représailles, Ce fut l'œuvre du pouvoir royal, devenu assez fort pour se substituer à la tyrannie féodale. A l'époque où Louis le Gros guerroyait si vaillamment pour purger l'Ile-de-France et les environs de Paris de ces brigands, le même mouvement de répression dût s'accomplir dans les autres provinces de France. Bien des châteaux forts furent détruits alors, et leurs maîtres punis.

L'heure de la vengeance sonna pour les maîtres du château Ganne de la Pommeraye comme pour les autres. Mais par qui, et quand fut accomplie cette œuvre de justice ? Nous ne le savons pas. Nous aimerions connaître, sans doute, et le nom des coupables et celui du justicier. L'histoire ne nous les a pas conservés. Une nuit profonde s'est étendue sur ces ruines et les enveloppe encore.

En les quittant, nous faisons des vœux, pour qu'un jour, une heureuse découverte, amenée par des fouilles habilement conduites, puisse permettre aux historiens de mettre un peu de lumière dans cette nuit profonde. L'intelligent et actif châtelain de la Pommeraye a tout ce qu'il faut pour mener à bien cette œuvre de reconstruction historique. Espérons qu'elle s'accomplira quelque jour.

C'était sous la pluie que nous faisons ces réflexions, en revenant des ruines du château Ganne, et en descendant la route si pittoresque de Saint-Clair à Pont-d'Ouilly.

PONT-D'OUILLY

A midi, déjeuner au Pont-d'Ouilly ! Rien à visiter ! C'est donc une heure de repos qui nous est réservée.

Elle fut délicieuse ! Une belle table bien servie nous attendait dans la vaste salle de l'hôtel de la Poste. Rien que la vue en était douce et reposante. Ce fut le premier rayon de soleil de la journée. On avait d'ailleurs bien fait les choses, le déjeuner fut fort bon et les convives fort gais. On oublia, pour un moment, la tourmente qui continuait à faire rage au dehors, et on se laissa aller à la douce quiétude que procure toujours « bon gîte et le reste ».

Cependant nous n'étions qu'à la moitié de notre course.

L'heure vint où il fallut songer à quitter le chaud et doux abri, qu'avait été, pour nous, l'hôtel de la Poste. Nous fîmes nos adieux aux aimables châtelains de la Pommeraye qui avaient voulu nous accompagner jusqu'à Pont-d'Ouilly, et nous partîmes pour la Roche-d'Oitre. La pluie tombait toujours, mais les astronomes nous promettaient une belle après-midi, nous en accueillîmes l'augure avec une joie mêlée d'un peu d'incrédulité. Pour une fois cependant, les astronomes devaient avoir raison. Nous étions à peine sortis de Pont-d'Ouilly que les petites fenêtres bleues commencèrent à paraître. A Pont-des-Vers, elles s'ouvraient plus grandes et devenaient plus nombreuses, et, à Rouvrou, où nous descendîmes pour visiter l'Église, la pluie avait cessé, et l'on pressentait que le soleil n'allait pas tarder à paraître.

ROUVROU

En 1908, la Société Historique excursionnant dans la vallée de l'Orne, de Pont-des-Vers à la Courbe, s'était déjà arrêtée à Rouvrou, et avait visité l'église. Voici ce qu'en dit, M. René Gobillot, dans le compte rendu si intéressant qu'il fit de cette excursion :

A Rouvrou, aucun arrêt n'était prévu, Mais M. Adigard, qui nous y rejoint, nous invite à descendre. Nous l'en remercions bien vivement, car, grâce à lui, nous avons pu voir, ici, une jolie petite église, perdue au milieu d'un massif de verdure.

Le portail roman en est intéressant, il présente une archivolte en plein cintre, limitée d'un tore que vient lécher un cordon de têtes plates. A l'intérieur, subsistent dans la construction certaines particularités curieuses. Le clocher est bizarre, la caractéristique de son style étant de n'en pas avoir.

Nous l'avons retrouvée telle que la décrivait naguère, notre savant confrère.

Avant la Révolution, cette église servait de chapelle aux moines du prieuré de Rouvrou qui lui était adjacent. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Fontenay¹. Il recuei-

1. L'abbaye de Fontenay était située à deux lieues de Caen.

lait les dîmes sur plusieurs paroisses, et même sur la paroisse d'Athis, dont le total s'élevait à la somme de 206 livres 10 sols.

LA ROCHE-D'OÏTRE

Pendant que nous gravissons la longue côte, qui conduit de Rouvrou à Roche-d'Oître, le soleil paraît enfin, et nous pouvons admirer dans toute sa splendeur le magnifique panorama de la vallée de la Rouvre. Arrivés au sommet, nous trouvons M. Guy Velay, Conseiller général du canton d'Athis. Il est venu, aimablement, avec toute sa famille, nous recevoir à l'entrée de son canton, et il va nous accompagner jusqu'au château de la Poupélière, où M^{me} Velay mère, nous réserve une si charmante réception.

Sous le nom de Roche-d'Oître, on désigne une falaise abrupte et sauvage de rochers cambriens, contre laquelle la Rouvre vient se briser. La masse imposante de la roche surplombe à pic la rivière, qui coule tout au fond, dans un ravin farouche, tout assombri de bois. Le bruit du torrent, frappant les roches, rappelle celui de la mer sur le rivage.

Pour y accéder, le visiteur suit un étroit sentier, et brusquement, sans transition, se trouve à l'extrême pointe de la falaise. L'effet est vraiment impressionnant. Rien de plus grandiose que cette ruine gigantesque encore si robuste, dernier vestige d'un continent, qui est parmi les plus anciens, dont notre globe ait gardé la trace.

Trente mètres environ au-dessous de la cime, s'ouvre, non pas une caverne, mais un simple trou, produit par le détachement d'un gros quartier du roc. Il n'a pas deux mètres de profondeur et il est impossible d'y trouver un abri. Pour l'atteindre, il faut suivre, aux flancs de la muraille, une corniche de quelques centimètres de large et d'une très grande raideur. Il n'est accessible qu'à ceux qui ont le pied sûr et la tête ferme.

Certains auteurs prétendent que cette anfractuosité servit d'abri pendant la Terreur. Mais ils ne sont pas d'accord sur le personnage qui s'y serait caché. M. de La Sico-

tière dit que c'est Frotté, mais en ajoutant que la tradition n'est pas sûre. Le comte de la Ferrière y place le marquis Noël de Noirville, fuyant son château de Ségric, envahi par les bandes révolutionnaires. Dans le pays, on donne à cette caverne le nom de grotte aux Fées¹.

Nous restons longtemps en contemplation devant cette nature sauvage, en ce moment toute baignée de soleil, et au milieu de laquelle la Rouvre trace comme un large sillon d'argent. Cette vue splendide nous dédommage de la sombre et triste matinée, passée sous la pluie, sur les coteaux de l'Orne. Le temps maintenant est superbe et va le rester toute la soirée.

BRÉEL²

Ce qui nous conduit à Bréel, c'est la gracieuse petite chapelle qu'un seigneur de Corday, au xv^e siècle, accola à l'église. Elle était destinée à la sépulture de ceux de sa maison, mais nous n'y relevons aucune pierre tombale. Cette chapelle est un petit bijou de style flamboyant. Nulle part, le granit ne s'est plié plus facilement à la fantaisie du ciseau. Malheureusement, les vandales sont passés par là et ont féroce­ment détérioré le gracieux édifice. Il sert aujourd'hui de sacristie. Un curé en brisa l'une des ravissantes ouvertures pour avoir plus de jour, un successeur boucha l'autre, trouvant qu'il avait trop de lumière !

Les armes du fondateur (d'azur à trois chevrons d'or) sont placées en divers endroits³. A la partie supérieure du

1. *Normandie monumentale*, ALFRED MONOD. (Note communiquée par M. Tournouër.)

2. H. de La Ferrière, canton d'Athis.

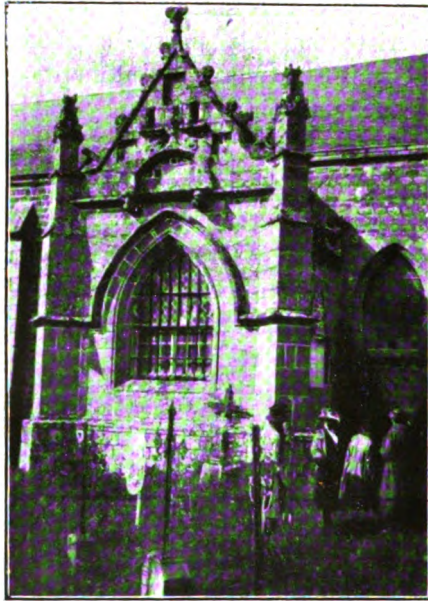
3. La seigneurie de Bréel, après avoir été donnée en 1388 à Jacques de Caligny, par la reine Blanche de Navarre, appartint longtemps aux Corday, dont on retrouve les noms parmi les présentateurs à la cure de 1496 à 1667. Il semble que les seigneurs de Boutemont aient eu droit alternatif, car on les voit aussi présentateurs à la même époque.

Guy Barbot était qualifié seigneur de Bréel en 1726, puis Léonce Grimaldi, duc de Valentinois, sieur de Condé-sur-Noireau, en 1735. Les Le Forestier absorbèrent, à partir de 1740, les deux fiefs de la Poterie et de Bréel, et la seigneurie passa ensuite aux Le Frère de Maisons et aux Montpingon. — En 1789 le domaine était la propriété du marquis de La Lacelle. (*Vieux Manoirs et Gentilshommes bas-normands*, DE CAIX DE ST-AYMOUR.)

chevet, on lit l'inscription suivante, accompagnée de deux têtes de mort :

Tels furent comme vous,
Tels serez comme nous.

L'église moderne possède une statue, en pierre, de la Vierge mère, du xv^e siècle. La mère tient en sa main le pied



ÉGLISE DE BRÉEL
Chapelle des Corday

(Cliché du Comte BECCI)

de l'enfant Jésus et regarde une colombe qui s'approche pour becqueter un petit pain que l'enfant porte dans sa main droite ; symbole de l'âme pure qui vient se nourrir du pain de vie apporté par le Sauveur. Pourquoi faut-il qu'on ait jeté une peinture criarde sur cette gracieuse statue ! A droite de l'autel, une autre petite statue en bois, représentant un saint évêque, est aussi très curieuse. La figure en est très fine et très expressive.

SÉGRIE-FONTAINE

De Bréel nous descendons à Ségrie. Coquette petite bourgade, sur la route de Domfront à Falaise, Ségrie fut, avant la Révolution, le siège d'une seigneurie importante et d'un prieuré célèbre.

Le prieuré dépendait de l'abbaye d'Ardennes ¹. L'église des prieurs a été remplacée par une église moderne, mais le prieuré existe toujours et sert de presbytère.

Il est, nous dit M. Macé, dans son livre sur Ségrie, assis dans un lieu solitaire, à six cents pas de l'église. Par son perron, son fronton, la belle forme de ses fenêtres, ses croupes et ses cheminées, il a un aspect imposant. C'est, en l'an 1219, que Guillain de la Pommeraye fit don aux Prémontrés d'Ardennes d'une jolie propriété, sise à Ségrie-Fontaines. Elle était composée de près et de seize acres de bois de haute futaie. La donation fut confirmée par son fils, en 1240, le 20 juin 1615, par le Parlement de Rouen, et le 16 mars 1663 par les seigneurs de Ségrie ².

Les religieux Prémontrés de l'abbaye d'Ardennes occupèrent le prieuré de Ségrie et desservirent la paroisse jusqu'à la Révolution.

Le temps nous a manqué pour visiter le prieuré, dont on a, d'ailleurs, complètement transformé l'intérieur, pour y installer le presbytère actuel.

Le marquisat de Ségrie. --- Avant la Révolution, la seigneurie de Ségrie comprenait un immense territoire, qui s'étendait sur les communes de Ségrie, La Lande-Saint-Siméon, Mesnil-Hubert, Mesnil-Villement, Le Boseq, Cosseville, La Coulonche, La Sauvagère et Préaux.

Les premiers seigneurs en furent les La Pommeraye qui fondèrent le prieuré, mais n'habitèrent pas Ségrie.

Au xv^e siècle, les de Rupièrre, qui avaient succédé aux de La Pommeraye, se fixèrent sur les hauteurs de Ségrie, et y bâtirent une demeure dont il ne reste plus que les

1. L'abbaye d'Ardennes fut fondée par des Bourgeois de Caen, en 1121. Ils donnèrent, pour cette fondation, la terre de la Blanche-Herbe, aux portes de la ville de Caen.

2. *Ségrie-Fontaine* : abbé C. Macé.

communs. Ce fut en faveur de Jean-Jacques de la Vigne qui avait épousé Barbe de Rupièrre, que la terre de Ségrie fut érigée en marquisat. En 1612, elle passa, par mariage, dans la famille des Vallembras, sieurs de La Coulonche et de La Sauvagère. En 1733, le chevalier de Préaux, héritier d'Etienne de Vallembras, vendit le marquisat à Pierre-Alexandre de Noirville, conseiller du Roi, lieutenant général civil et criminel au siège de Falaise. Celui-ci, en 1738, ajouta au domaine de Ségrie la baronnie de Rouvrou, et jugeant trop modeste la vieille demeure des Vallembras, il la fit abattre et mit à l'étude les plans du nouveau château. Pendant ce temps, il se retira dans son manoir de Rouvrou, où il mourut en 1763. Ce fut son fils, Noël-Aimé de Noirville, qui fit construire le château de Ségrie, dont le plan est conservé au château d'Houville, près de Chartres. Commencé en 1786, il était presque terminé en 1789, lorsque éclata la Révolution.

Dur et exigeant pour ses tenanciers, Noël de Noirville était détesté. Aussi, au lendemain du 14 juillet 1789, sa demeure fut envahie par des bandes révolutionnaires. Non seulement tout fut pillé dans le château, mais on s'empara du châtelain et on lui fit subir les pires humiliations. A la faveur de la nuit, guidé par un serviteur, de Noirville put cependant échapper à ses bourreaux ; il se réfugia, dit-on, dans la grotte de Roche-d'Oitrr, puis gagna les Isles-Bardel et se retira à Falaise. Ne s'y sentant pas en sûreté, il ne tarda pas à émigrer. Il mourut à Coblenz le 6 novembre 1791.

Ses biens, mis sous séquestre, furent vendus et le château détruit.

C'était une magnifique demeure. D'après un rapport officiel du 3 brumaire, an VII, « le château de Ségrie comptait 104 appartements, en belle exposition, levant, couchant, midi et nord. » Il aurait été, si l'on en croit la tradition, bâti sur le modèle de celui d'Harcourt, et aurait eu autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'année. Il ne reste plus que les bases de la terrasse qui ont résisté à la pioche des démolisseurs et à l'injure du temps. Nous avons visité

ces ruines, et, de là, admiré le splendide panorama qui s'étend de Ronfeugeray au Repas, et du Repas aux collines du Détroit, de Pont-d'Ouilly et de la Pommeraye.

SAINT-SAUVEUR

En quittant Ségrie pour gagner Sainte-Honorine-la-Chardonne, nous traversons, sans nous y arrêter, la petite bourgade de La Lande-Saint-Siméon, et dix minutes après, nous sommes au château de Saint-Sauveur. C'est une ravissante construction Louis XIII. Elle se compose d'un corps principal de logis, à un seul étage, flanqué de deux élégants pavillons qu'accostent deux petites ailes plus basses. Le château, précédé d'une cour d'honneur, est entouré d'une gracieuse balustrade, en granit taillé, dont la base plonge dans des douves larges et profondes enfermant le château et la cour d'honneur. En avant, un pont, avec balustrade semblable, sert d'entrée, et communique avec une seconde cour également entourée de douves. En arrière, un autre pont conduit au jardin. Construit d'un seul jet, ce petit joyau, malgré l'abandon où on le laisse, est charmant.

Il fut bâti en 1641 par Jacob de Grésille, baron de Saint-Sauveur. Nous ne savons rien sur cette terre de Saint-Sauveur avant le xvi^e siècle. C'était, sans doute, un fief, dépendant de la seigneurie de Sainte-Honorine.

C'est en 1505 que Marguerin de Grésille, fils de Nicolas de Grésille, seigneur d'Ouilly, acheta cette terre, et c'est avec lui que commence l'histoire de cette maison de Saint-Sauveur, qui, pendant plus de quatre cents ans, devait tenir la première place à Sainte-Honorine.

Les de Grésille étaient originaires de Rouen. Le premier du nom, mentionné par l'histoire, est Nicolas de Grésille. Il vivait au xiii^e siècle et était vicomte de Rouen. En 1220, il épousa Marie du Châtellier, fille de Germain du Châtellier, seigneur du lieu ¹ et c'est sans doute cette alliance qui amena les de Grésille à s'établir dans nos contrées.

(1) Le Châtellier, au canton de Messel.

Nous les trouvons, en effet, à partir de ce moment, alliés à toutes les familles nobles du pays. Le fils de Nicolas fut gouverneur de Condé, il accompagna saint Louis à sa première croisade et partagea les souffrances de sa glorieuse captivité. Raoul son fils, entra dans la famille de Vassy, par son mariage avec Cécile de Vassy, fille de Charles de Vassy et de Françoise de Ségrie. Jean de Grésille, le grand-père du premier seigneur de Saint-Sauveur, après avoir longtemps guerroyé contre les Anglais, sous Charles VII, acheta la terre d'Ouilly, en 1448, et vint s'y retirer. Son fils aîné, Nicolas, lui succéda. Marié à Marguerite du Chesnay, il n'eut qu'un fils, Marguerin de Grésille, qui acheta la terre de Saint-Sauveur en l'année 1505.

Nous ne possédons aucun renseignement sur la première demeure seigneuriale de Saint-Sauveur, elle devait se



CHATEAU DE SAINT-SAUVEUR

(Cliché de M^{lle} DESHAYES.)

trouver en arrière du château actuel, et l'habitation du fermier est, sans doute, un reste de cette première demeure. La vaste salle, servant de cuisine, avec son plafond très élevé, sa large cheminée en granit et sa fenêtre à menaux,

semble bien avoir appartenu à une demeure seigneuriale du xv^e siècle.

En 1520, Marguerin de Grésille se rendit acquéreur de la terre de Sainte-Honorine. Il devenait par là même seigneur patron d'une partie de la paroisse, car il y avait deux portions dans la paroisse de Sainte-Honorine-la-Chardonne, deux patrons et deux curés, et comme il n'y avait qu'une seule église, ils officiaient chacun leur dimanche. Le prieuré du Plessis-Grimoult nommait à la première portion, dite de Sainte-Honorine ; les barons de Saint-Sauveur nommaient à la seconde, dite de Saint-Jean-Baptiste. Il en fut ainsi jusqu'en 1790, où les deux portions furent réunies ensemble. M. Houvet de la Huberdière, qui fit construire le presbytère actuel, fut le premier curé de toute la paroisse ¹.

Toute la fin du xvi^e siècle est occupée par les rivalités et les luttes entre la maison de Saint-Sauveur et celle de la Poupélière. Le châtelain de la Poupélière, Guillaume Payen, dont nous parlerons plus loin, était passé au protestantisme. Les de Saint-Sauveur furent avec les de la Boderie ² les soutiens de la cause catholique.

En 1644, Jacob de Grésille obtint, du roi Louis XIII, en récompense de « ses nombreux et loyaux services dans les armées royales », une charte décrétant que les fiefs de Sainte-Honorine, de Saint-Sauveur, d'Espinoze et du Rocher ne formeraient plus désormais qu'un seul fief, dépendant de la châtellenie de Condé, et élevé au titre de baronnie.

1. Au fronton du presbytère, on lit l'inscription suivante gravée dans le granit : *L. F. Houvet de la Huberdière primus pastor totius parochiæ me fecit, 1790.*

(2) Le manoir de la Boderie, que le temps nous a empêché de visiter, est à un kilomètre de Saint-Sauveur. Il est assez modeste, et présente peu d'intérêt, au point de vue archéologique. Mais la famille qui porte ce nom, compte, parmi ses membres, trois hommes qui ont donné à leur maison une illustration qui déborde de beaucoup l'histoire régionale. Les trois fils de Jacques de la Boderie et de Anne de Montbray : Guy, le poète, l'ami de la Fresnaye, Nicolas, le savant orientaliste, et Antoine, l'ambassadeur et l'ami de Henri IV, appartiennent à la grande histoire. M. de la Ferrière a écrit sur la Boderie un petit volume de 200 pages d'un très grand intérêt. Les armes des Lefebvre de la Boderie portaient : de sable au chevron d'argent, accompagné de trois croissants de même, deux en chef et un en pointe.

La maison de Saint-Sauveur est, alors, à l'apogée de sa grandeur. La faveur royale, jointe à la fortune, font de son chef l'un des plus puissants seigneurs de la contrée. Aussi, l'ancienne demeure des Grésille dut paraître, de bonne heure, insuffisante au nouveau baron de Saint-Sauveur. Pour abriter cette gloire nouvelle, il fallait une résidence plus somptueuse. Jacob de Saint-Sauveur fit donc construire le beau château que nous admirons encore aujourd'hui. Il fut terminé en 1641.

Jusqu'à ce moment, les de Grésille avaient été des gentilshommes terriens, dont l'ambition ne dépassait guère l'horizon provincial. Les barons de Saint-Sauveur suivirent le mouvement, qui, au xvii^e siècle, poussa la noblesse à quitter la province, pour se porter auprès du Roi, et former la Cour brillante de Versailles.

Nicolas de Grésille, fils de Jacob, prit part aux grandes guerres du règne de Louis XIV, en Hollande, en Allemagne et en Italie. Ses services lui valurent le titre de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il passa donc une partie de sa vie à Versailles, où l'appelait son service auprès du Roi, et il ne fit que de rares apparitions dans sa terre de Saint-Sauveur.

Il en fut de même de ses successeurs. Mais bientôt le jeu dut entamer sérieusement la fortune des barons de Saint-Sauveur et les forcer à quitter la Cour. L'auteur des *Esquisses du Bocage normand*, parlant de cette passion du jeu, si commune alors à la Cour et même en province, mentionne une baronne de Saint-Sauveur qui aurait perdu, dans un château voisin, non seulement tout l'or de son escarcelle, mais aussi la voiture et les chevaux qui l'avaient amenée. « Force fut à son mari de l'envoyer chercher sur une charrette à bœufs, avec deux bottes de paille, une pour le conducteur et l'autre pour elle ¹. »

Le fait est-il exact? il ne nous a pas été possible de le vérifier, l'auteur, en effet, ne donne pas le nom de la coupable. Ce qui est certain, c'est qu'au xviii^e siècle, la fortune des de Saint-Sauveur a bien diminué. Ils vivent sur leurs terres,

1. *Esquisses du Bocage Normand*, par J. LECŒUR.

étrangers à la vie politique de leur temps. Après avoir payé au roi l'impôt du sang, ils revenaient à Saint-Sauveur, épousaient quelque jeune fille noble des environs et vivaient la vie des châtelains d'alors.

A la Révolution, le château de Saint-Sauveur fut respecté. Les de Saint-Sauveur étaient aimés, parce qu'ils étaient bons pour les petits. Une pièce officielle, conservée aux archives de Sainte-Honorine, établit que ce fut le baron lui-même qui fit brûler publiquement les papiers concernant ses droits féodaux. Il aurait donc pu rester dans son château de Saint-Sauveur, mais il préféra s'exiler. Dès 1790, alors que rien ne le menaçait encore, il partit pour la Belgique. Il y mourut trois ans plus tard, le 17 novembre 1793, à Verviers, près de Liège.

Sa femme, Aglaé Antoinette de Morell, comtesse d'Aubigny², ne suivit point son mari en exil. Elle resta à Saint-Sauveur avec ses deux fils. Elle y eut à souffrir bien des tracasseries, mais, grâce à son énergie et à son courage, elle parvint à conserver à ses enfants le domaine patrimonial de Saint-Sauveur.

L'aîné de ses fils, Henri de Saint-Sauveur, aussitôt qu'il fut en état de porter les armes, s'engagea dans les armées vendéennes, et y fit bravement son devoir. A la pacification de Hoche, il revint à Saint-Sauveur. Pendant que son jeune frère s'attachait à la fortune de Napoléon, lui, restait fidèle à la cause du roi, et en 1814, à la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il reçut l'ordre de rejoindre, en Vendée, l'armée royaliste que venait de lever Louis de la Rochejacquelin. Il partit sans hésiter, mais il n'alla pas jusqu'à la place ; à Cossé-le-Vivien, près de Château-Gontier, il tomba dans une embuscade de troupes bonapartistes, et fut fusillé sur le champ. Son fils, Sosthène, fut le dernier baron de Saint-Sauveur. Il mourut, sans enfants, en 1877. Le château et les dépendances furent mis en vente et furent achetés par la famille Foucault de Flers qui les possède encore.

2. La famille de Morell d'Aubigny habitait Falaise. Le père de M^{me} la baronne de Saint-Sauveur, Jules-Marc-Antoine de Morell, maréchal de camp des armées du Roi, était gouverneur de Falaise.

Les armes des de Saint-Sauveur portaient : de gueules chargé de trois étoiles d'argent 2 et 1, et d'un chevron de même.

SAINTE-HONORINE-LA-CHARDONNE

Saint-Sauveur est à deux kilomètres de Sainte-Honorine, nous y faisons une entrée sensationnelle et nous nous arrêtons pour visiter l'église. C'est une des rares églises de nos contrées présentant quelque intérêt pour les touristes et les archéologues. Elle a été construite ou réparée à diverses époques, du XII^e au XV^e siècle.

Son plan représente une croix latine très régulière. Au XVIII^e siècle, la flèche centrale dominant le beffroi au-dessus du transept, menaçait ruine, elle fut abattue et remplacée par la tour actuelle, lourde et sans caractère.

Autrefois, la nef, avec ses étroites et rares fenêtres, avec l'*opus spicatum* de ses murailles, accusait le XII^e siècle. En 1862, on a percé les fenêtres ogivales actuelles, refait la voûte, en sorte qu'il ne reste plus de trace de son origine romane.

Le chœur, à trois pans coupés, est très élégant, il présente cette particularité assez curieuse que la grande fenêtre du fond est en plein cintre, tandis que les deux fenêtres qui l'accompagnent, sont du flamboyant le plus pur. Il fut probablement bâti au XVI^e siècle, pendant le patronat éphémère de la famille Payen de la Poupélière¹.

Ce fut, en tout cas, Jacques Payen qui fit élever, pour sa famille, la chapelle du Midi, qu'on appelle encore chapelle de la Poupélière. La clef de voûte de cette chapelle tout en

1. Jacques Payen, seigneur de la Poupélière, avait acheté, en 1532, la terre de Sainte-Honorine, et était devenu, par là même, seigneur patron de la paroisse. Mais l'acquisition de ces biens et de ces honneurs, faite sur les enfants mineurs de Marguerin de Grésille, était révoicable, et en 1553, Guillaume Payen qui avait succédé à son père, dut rendre les biens et les honneurs à Nicolas de Grésille, fils de Marguerin, qui, devenu majeur, revendiqua ses droits de rachat et obtint gain de cause. Ce fut la rage au cœur que Guillaume Payen dut abandonner ce fief de Sainte-Honorine qui, pendant vingt ans, avait valu à sa famille l'honneur du patronage. Et ce mécontentement ne fut sans doute pas étranger à la funeste décision qui lança le seigneur de la Poupélière dans le mouvement de la Réforme et en fit le chef du Protestantisme dans nos contrées.

granit, a été descendue, quand on a refait la voûte, elle est scellée à l'extérieur de la chapelle. On y voit gravées les armes des Payen : d'argent à trois tourteaux de sable : deux en chef, un en pointe, le premier, à dextre, chargé d'une rose d'or, devise : *in arduis fortior*. La chapelle est éclairée par une grande et belle ouverture de style flamboyant.

La chapelle du nord, aujourd'hui dédiée à saint Jean-Baptiste, semble plus ancienne que le chœur et la chapelle du midi. La jolie fenêtre qui l'éclaire est formée de trois lancettes très simples, mais très élégantes et paraît indiquer le début du xv^e siècle. Les armes des de Grésille de Saint-Sauveur se trouvent à la base d'un des arcs qui soutiennent la voûte. Elle fut bâtie sans doute par la famille de Grésille, elle lui était, en tous cas, réservée, et on l'appelle encore la chapelle de Saint-Sauveur.

Une dizaine de pierres tombales, qui se trouvaient dans le chœur, ont été enlevées et placées à l'extérieur, tout autour de l'Eglise. Les inscriptions en ont été relevées par M. de la Ferrière dans son livre sur le canton d'Athis.

La visite fut rapide, car nous étions en retard, et on nous attendait depuis longtemps à la Poupélière.

LA POUPÉLIÈRE

Le château de la Poupélière, à un kilomètre de Sainte-Honorine, sur la route de Condé, offre peu d'intérêt pour les archéologues. Il ne reste rien, en effet, de la vieille demeure des Payen. Le château actuel, présente un corps de logis central construit, à la fin du xviii^e siècle, par François le Gonidec de Peulhan. M. André Vélay, devenu propriétaire de la Poupélière, vers le milieu du siècle dernier, y ajouta d'abord, à droite, un pavillon, avec deux tourelles d'angle, puis, plus tard, sur les plans de M. Nénot, architecte de la Sorbonne, il fit élever, à gauche, une vaste construction de style moderne, qui donne au château l'aspect d'un pavillon normand, assez élégant, mais où les archéologues ne trouveront rien qui puisse fixer leur attention.

Aussi bien, ce qui nous amène ici, ce sont surtout les souvenirs historiques qui se rattachent au nom de la Poupélière.

La plus charmante et la plus gracieuse des réceptions nous y fut faite par M^{me} André Velay. Entourée de sa nombreuse famille, enfants et petits enfants, elle nous attendait au seuil de sa demeure. Elle nous y accueille avec la plus grande affabilité et nous dit combien elle est heureuse de nous recevoir. Puis elle nous conduit dans le grand hall du château où un thé très élégant et très copieux est servi, par petites tables, aux membres de la Société. A la fin de cette longue randonnée à travers le Bocage, ce fut une heure très douce que nous passâmes dans cette demeure hospitalière, une heure vraiment délicieuse !

M. le Président m'avait demandé de recueillir quelques notes sur l'origine du Protestantisme dans le Bocage normand et d'en faire une lecture à la fin de cette soirée. Ce sont ces notes que je publie telles quelles.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous sommes ici au berceau du Protestantisme dans nos contrées. C'est dans ce château que le mouvement de la Réforme a pris naissance, pour se répandre, de là, à Sainte-Honorine, à Athis, à Ronfeugerai, à Berjou, et remonter la vallée du Noireau par Condé, Montilly, et Fresnes.

La Poupélière était un fief dépendant de la châtellenie de Condé-sur-Noireau. Les documents les plus anciens que nous possédions sur cette terre remontent au XIII^e siècle. Elle appartenait alors à la famille de Bresçay. C'est en 1292 qu'elle entre dans la famille des Payen. D'où venait cette famille ? Sans doute de la Manche où elle possédait la terre du Poncel, et où nous retrouvons encore ses descendants dans la famille des Payen de Chavoy.

Un Payen, dont le nom ne nous est pas connu, épouse, en 1292, Catherine de Bresçay, fille de Messire Hamelin de Bresçay, et devient ainsi seigneur de la Poupélière. Ses descendants en devaient rester les maîtres pendant trois siècles et demi.

Le plus célèbre des membres de cette famille est assurément Guillaume Payen, plus connu sous le nom de Guillaume de la Poupélière. Il embrassa les idées de la Réforme, fut un des lieutenants de Montgomery dans les guerres religieuses du XVI^e siècle et implanta le protestantisme dans nos contrées.

Nous ne savons pas à quel moment Guillaume Payen commença à subir les idées de la Réforme. Comme on discutait ces idées un peu partout alors, il put les connaître de bonne heure, mais elles ne durent pas avoir d'effet sur la direction de sa vie, avant 1553. Il était alors seigneur et patron de Sainte-Honorine, et il ne songeait guère sans doute à quitter la religion de ses pères. Mais les tribunaux du Roi le forcèrent, à cette époque, à rendre, à Nicolas de Grésille, la terre de Sainte-Honorine acquise par son père, vingt ans auparavant, sur les enfants mineurs de Marguerin de Grésille. Il dut renoncer, en même temps, aux honneurs du patronage qui étaient attachés à cette terre.

C'est de là, assurément, que date sa haine contre la maison de Saint-Sauveur, et c'est là aussi peut-être qu'il faut aller chercher la cause déterminante de son entrée dans le protestantisme. Mécontent de l'Eglise et du Roi, il dut songer à profiter des idées nouvelles pour se venger à la fois de l'une et de l'autre.

Il est certain, d'ailleurs, qu'avec sa nature ardente et passionnée, Guillaume Payen n'aurait pas pu rester indifférent à la lutte qui se préparait. Si les événements que nous venons de rappeler ne l'avaient pas poussé dans le camp de la Réforme, il eût été sans doute un ligueur acharné.

Il commença, tout d'abord, par gagner à ses idées ses amis et ses proches : sa femme, Françoise de Pommereul ; ses deux frères, Gilles et Roger Payen, et son beau-frère, Antoine de Crux. Puis, il étendit son influence dans les châteaux voisins, et groupa autour de lui un certain nombre de gentilshommes, dont plusieurs devaient être ses lieutenants plus tard : Jean de Saint-Germain, seigneur de Rouvrou, Jacques de Vassy, Philippe de Sarcilly, sieur de la Fressengère, Pierre Dupont, sieur de Garancière.

Les idées de la Réforme gagnaient, d'ailleurs, tous les jours du terrain, et la persécution, loin d'arrêter le mouvement, ne faisait qu'accroître l'ardeur des nouveaux convertis.

Guillaume Payen, cependant, n'osa pas, du vivant de Henri II et de François II, afficher ouvertement ses nouvelles croyances religieuses. Le pouvoir central était encore trop fort. Les Guise, ardents défenseurs de la foi catholique, étaient alors tout puissants, et il eût été téméraire de rien tenter contre eux.

Mais la mort soudaine de François II (1560) en faisant monter sur le trône un enfant de 11 ans, allait provoquer le sanglant conflit des guerres de religion.

Charles IX était un enfant, et il le resta toute sa vie. C'est sa mère, Catherine de Médicis, qui gouverna pour lui. Sous l'influence de Michel de l'Hôpital, elle voulut, tout d'abord, mettre fin aux rigueurs de la persécution et inaugurer un régime de conciliation et de tolérance. Excellente pensée sans doute, mais qui avait l'inconvénient d'être prématurée. On ne voulait de tolérance ni d'un côté ni de l'autre.

L'édit de janvier (1562), qui autorisait le culte réformé dans tout le royaume, excita la colère des catholiques, et puisque le Roi les abandonnait, ils résolurent de se défendre. On arma donc des deux côtés, et le massacre de Vassy (1^{er} mars 1562) ne fut que l'étincelle qui provoqua l'incendie préparé depuis longtemps.

Guillaume Payen était prêt, lui aussi, depuis quelques années il était en relations avec Montgomery, et sur ses conseils, il avait organisé secrètement une compagnie de gens d'armes. Il fut donc des premiers à se lancer dans la lutte.

Mais, en attendant, il avait su profiter de l'influence que lui donnaient son nom, son rang et sa richesse, pour gagner à la religion nouvelle, les paysans qui vivaient autour de lui, et, d'une façon ou de l'autre, dépendaient un peu de lui.

L'heure, d'ailleurs, était favorable ; la misère du peuple était grande, et son instruction religieuse peu profonde. Comme tous ceux qui souffrent, il aspirait à un avenir meilleur, et il était disposé à écouter tous ceux qui lui en apportaient, ne fût-ce que la promesse.

Le culte réformé étant autorisé dans tout le royaume par l'édit de janvier (1562), Guillaume Payen en profita pour faire venir aussitôt de Jersey un ministre protestant, nommé Germain Berthelot, et l'installer au château.

A l'endroit où s'élève aujourd'hui la nouvelle chapelle de la Poupénière, il y avait, au xvi^e siècle, un oratoire plus modeste, accolé à l'ancienne demeure seigneuriale des Payen et surmonté d'un campanile. Une nuit, sans prévenir personne, Guillaume en fait sonner la cloche à toute volée. Réveillés par ce bruit, les habitants des environs croient à un incendie et accourent de tous côtés, mais, à mesure qu'ils arrivent, on les fait entrer discrètement dans la chapelle. Berthelot s'y trouvait, entouré de Guillaume Payen, de sa famille et de quelques châtelains du voisinage. Il y fit son premier prêche. Que leur dit-il ? Nous ne le savons pas. Mais il leur parla sans doute de la religion nouvelle, déjà établie dans des pays lointains, et leur montra les bienfaits qu'elle y avait apportés. Il fit miroiter, aux yeux de ces pauvres gens, avides de bonheur, l'espoir de libertés plus grandes, et la promesse de jours meilleurs. Le jeûne, l'abstinence, la confession, tout ce qui est pénible à la nature humaine, allaient disparaître ! Comment auraient-ils douté de la sincérité de ces promesses, quand elles se présentaient sous le contrôle et l'autorité de leur jeune seigneur !

Les prédications devaient d'ailleurs se continuer et se multiplier. Secondé par un jeune vicaire de Vassy, passé au protestantisme, Berthelot ne se contenta bientôt plus de la modeste chapelle du château : il prêcha au bourg de Sainte-Honorine, dans les villages de la Ménardière et de la Vallée ; à Berjou, au village

des Cours ; à Athis, au village de la Quentinière ; à Ronfeugerai, au village de la Gauterais. Des temples de fortune s'établirent dans ces différents endroits

Berthelot, lui, se fixe dans une maison proche de l'étang de Sainte-Honorine. Il y épouse bientôt une des héritières de la famille Lefebvre de la Poterie, M^{lle} de la Remagerie, et grâce à cette alliance, il affermit son autorité et accroît son influence dans la contrée.

Dès la fin de l'année 1562, le culte protestant est en plein exercice dans quatre paroisses de la contrée : Sainte-Honorine-la-Chardonne, Berjou, Athis et Ronfeugeray, en attendant qu'il descende à Condé et remonte la vallée du Noireau par Montilly et Fresnes jusqu'à Tinchebray.

C'est donc bien le seigneur de la Poupélière qui a établi le protestantisme dans le Bocage Normand, et c'est grâce à son influence et à celle de son neveu, Jacques de Crux, qui s'était emparé de l'abbaye de Cérisy, et y régna en maître pendant près de trente ans, qu'il a pu s'y maintenir.

Quant à Guillaume Payen, laissant son ministre continuer ses prédications, il avait quitté la Poupélière, dès la fin d'avril 1562, et était allé, avec ses hommes d'armes, rejoindre, à Saint-Lô, l'armée de Montgommery, dont il devait rester, jusqu'à la fin, l'un des lieutenants les plus ardents et les plus fidèles.

Il faudrait raconter toutes les luttes qui ensanglantèrent la Normandie, de 1562 à 1576, si nous voulions suivre la Poupélière pendant ces quinze années. Sans doute il resta toujours au second plan, mais il prit une part active à toutes les guerres religieuses de ce temps, montrant toujours et partout une grande intelligence et une bravoure sans égale.

« Né pour être chef, a dit de lui M. de la Ferrière, il en avait le coup d'œil et l'audace. Dans une autre voie que celle où il s'était jeté, avec les qualités qui le distinguaient, il était peut-être appelé à de hautes destinées. Le malheur de sa vie fut d'avoir changé de religion et de se trouver, par là, engagé dans des aventures sans éclat et sans gloire, qui n'ont même pas abouti à lui faire un nom, car c'est à peine s'il est connu sous le sien. La plupart des historiens le confondent avec Lancelot Voisin, sieur de la Popelinière, auteur d'une histoire de France et qui mourut à La Rochelle en 1581¹. »

Guillaume Payen mourut dans son château de la Poupélière, mais nous ne savons pas à quelle date. Il vivait encore en 1580. Car le 15 novembre de cette année, il fut condamné par le tribunal de Falaise à verser à la famille de Grésille treize cents écus d'or, comme légitime compensation du pillage du château de Saint-

1. *Histoire du canton d'Athis* : H. DE LA FERRIÈRE.

Sauveur. Quinze ans auparavant, au plus fort des guerres de Religion, Guillaume Payen avait envahi le château des de Grésille et l'avait mis à sac : « Trois mille six cents douze livres, renfermés dans les coffres du château, les meubles, les papiers, les titres, le blé contenu dans les greniers, tout parut de bonne prise à Guillaume », nous dit un factum du temps retrouvé au *Chartrier de Saint-Sauveur*.

Nicolas de Grésille avait attaqué la Poupélière et demandé justice. Mais la justice était lente à cette époque. Il mourut avant de voir la fin du procès qu'il avait intenté. Son fils, Loys de Grésille, continua les poursuites ; elles furent interminables et coûtèrent aux deux partis des sommes considérables. A la fin, des amis s'interposèrent et proposèrent un arbitrage, qui fut accepté : Guillaume Payen fut reconnu coupable et dut subir la sentence arbitrale que nous avons citée plus haut.

Le nom des Payen de la Poupélière s'éteignit avec lui. Il ne laissait qu'une fille, Suzanne Payen, qui ne dut pas rester dans la religion protestante, car les enfants, issus des trois mariages successifs qu'elle contracta, furent élevés dans la religion catholique.

La terre de la Poupélière passa, par mariage, successivement, des Lefebvre aux Aunay de Bernay-sur-Orne ; puis, au XVIII^e siècle, aux Le Gonidec de Peulhan, qui l'ont conservée jusqu'au milieu du siècle dernier, où elle est devenue la propriété de la famille Velay, qui nous accueille ce soir de façon si aimable.

Cette lecture terminée, M. le Président, dans une improvisation charmante, remercie M^{me} Velay de la réception si gracieuse et si cordiale qu'elle a bien voulu faire aux membres de la Société historique. Puis M^{me} Velay nous invite à visiter la jolie petite chapelle gothique élevée, par les soins de M. André Velay, sur l'emplacement de l'ancienne. Une fenêtre flamboyante, en tout semblable à celles du chœur de l'église paroissiale, et qui appartenait à la chapelle des Payen, y a été conservée, les autres sont modernes.

Nous trouvons là un tombeau d'autel très curieux. C'est une table de granit, tout unie, longue de deux mètres environ, large d'un mètre, que supportent quatre colonnes basses aux chapiteaux romans. On a placé sur cette table une large bible, grande ouverte, mais cette table a dû servir, à une époque très reculée, au culte catholique, car l'emplacement de la pierre sacrée est toujours là, creusée dans le

granit. Malheureusement, nous ne savons rien, ni sur son origine, ni sur son histoire.

On nous montre aussi une clochette du XVI^e siècle qui a fait l'objet de bien des discussions. Est-ce la cloche historique qui sonna le premier prêche en 1562 ? Dans son *Histoire de Condé-sur-Noireau*, l'abbé Huet l'affirme. La rumeur publique et l'inscription, où il a cru lire « 1523 » lui ont paru des preuves suffisantes. M. Louis Duval (*Normandie monumentale*) adopte le même sentiment, sans en donner les motifs.

Nous avons lu, à notre tour, l'inscription gravée sur cette cloche, l'avant-dernier chiffre de la date est en partie effacé ; on peut lire également : 1503, 1523, 1593. Mais, à notre sens, l'inscription totale ne permet pas de choisir une autre date que celle de 1593.

Voici cette inscription :

En 1593, je fus faite ferre par Damoiselle Suzanne Payen,
Fille de Noble H. G. Payen,
Merre de Noble H. J. du Radier de la Poupélière.

Suzanne Payen était, nous l'avons dit plus haut, la fille unique de Guillaume Payen. Mariée en premières noces à Jacques Lefebvre, sieur du Radier, elle en eut deux fils : Jacques du Radier, qui devint seigneur de la Poupélière et Nicolas de la Mazure. C'est donc bien Suzanne Payen, la fille de Guillaume Payen, et la mère de Jacques du Radier, qui a fait fondre la cloche. Mais, en 1503, Guillaume Payen, son père, n'était pas né, et en 1523, ce n'était qu'un enfant. Il faut donc écarter ces deux dates. Reste la date de 1593. Nous ne connaissons ni la date de naissance de Suzanne Payen, ni celle de son premier mariage. Mais Guillaume Payen étant marié avant l'année 1550, sa fille Suzanne pouvait très bien, en 1593, être mariée à son tour et être mère, et elle pouvait, sans nul doute, inscrire à cette date : « Fille de noble H. G. Payen, mère de noble H. J. du Radier ».

Il faut donc renoncer à voir dans cette clochette, la cloche historique qui sonna le premier prêche, en 1562.

puisqu'elle ne fut fondue qu'en 1593. Mais cette cloche appartient bien à la chapelle de la Poupélière, et nous ne pouvons que féliciter M. Guillaume Velay de l'avoir rachetée à la fabrique de Saint-Ouen de Caen, qui la possédait depuis la Révolution, pour la rendre à son lieu d'origine ¹.

Mais la soirée s'avavançait. Il fallut songer à quitter cette demeure hospitalière. Nous fîmes nos adieux à la famille Velay, et nos voitures, par le val ravissant de Sainte-Honorine, la vallée de la Vère et Pont-Erembourg nous emportèrent rapidement vers Condé. La journée, plutôt mal commencée, se terminait délicieusement. Cette halte, si charmante, au château de la Poupélière, le joli paysage que nous avons sous les yeux, tout nous portait aux pensées joyeuses. Et pour mettre le comble à la satisfaction de tous, voilà qu'en arrivant à l'hôtel du Lion d'Or, agréable surprise ! nous trouvons notre cher et sympathique collègue, M. Georges Creste, qui nous attend. Vieil habitué de nos promenades archéologiques, il n'a pu résister au plaisir de venir nous rejoindre, et il a traversé tout le département pour passer avec nous la dernière journée de l'excursion. Nous l'en remercions bien vivement, et l'accueil chaleureux qui lui est fait prouve combien sa présence est agréable à tous !

1. Voici le texte de la décision du Conseil municipal de Caen sur la cession de cette cloche :

Séance du 18 août 1883 : « Sur le rapport de M. Charbonnier, au nom de la Commission des travaux publics, le Conseil :

« Vu la délibération, en date du 5 août 1884, par laquelle le Conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Ouen, a décidé de céder à M. Payen de la Poplière (*sic*) une des cloches de l'église ;

« Considérant que cette cloche n'a qu'une médiocre valeur intrinsèque, que, si elle a une valeur historique, l'histoire ne la rattache en rien à l'église de Saint-Ouen, puisque c'est, comme ayant appartenu à la chapelle du château de la Poplière (Orne) qu'elle est demandée par M. Payen de la Poplière (lisez M. Guillaume Velay).

« Considérant que la cession est avantageuse pour la fabrique de l'église de Saint-Ouen,

« Emet l'avis favorable à la cession, par la fabrique de l'église de Saint-Ouen, à M. Payen de la Poplière, moyennant un prix de 1.000 francs d'une cloche de cette église. »

(Extrait du *Moniteur du Calvados*, 5 sept. 1889, 39^e année, n^o 205.)

TROISIÈME JOURNÉE

Mercredi 24 Août

Programme de la troisième journée: « Dans la matinée, promenade dans la vallée de la Vère, visite de filatures (la Martinique et les Vaux de Vère). --- Midi, déjeuner à Flers (hôtel du Gros-Chêne). --- A 2 heures, séance solennelle à l'Ecole secondaire de l'Immaculée-Conception, villa des Cèdres. --- A 4 heures, visite du château. Départs.

La partie historique et archéologique de l'excursion est terminée. C'est une promenade que nous allons faire dans cette matinée de la troisième journée, mais une promenade pleine d'intérêt au point de vue économique et industriel, promenade ravissante aussi, quand le temps est clair. Malheureusement, le brouillard matinal allait nous gâter notre plaisir, et ceux d'entre nous, qui ne connaissaient la vallée de la Vère que par les récits qu'on en fait, ont dû être déçus. Mais qu'ils y reviennent, par beau temps, et en commençant leur promenade, au rebours de la nôtre, allant de Flers à Condé, au lieu d'aller de Condé à Flers, et ils verront que la renommée de cette charmante vallée n'a pas été surfaite.

Nous quittons l'hôtel du Lion d'Or, vers huit heures et nous faisons nos adieux à Condé. A Pont-Erembourg, c'est le confluent du Noireau et de la Vère et l'entrée de la vallée. Partie des environs de Messei, cette petite rivière alimente les étangs de Flers, coule quelque temps en plaine, puis brusquement, entre dans une gorge profonde où, à travers des rochers escarpés, elle creuse son lit pendant sept ou huit kilomètres et vient rejoindre le Noireau à Pont-Erembourg, dans un cirque magnifique, but d'excursion très renommé dans le Bocage. Pour le voyageur qui va de Flers à Caen, c'est le commencement de la Suisse Normande.

Mais ce n'est pas seulement le côté pittoresque de cette vallée qui nous attire, nous voulons surtout visiter la région industrielle qui s'y abrite. De bonne heure, en effet, le cours rapide de la rivière y a permis l'installation de nombreuses industries. Des documents anciens parlent de moulins établis sur la Vère. Mais c'est au siècle dernier, surtout, que le développement des industries cotonnières a fait la fortune de la vallée de la Vère.

Tout favorisait l'introduction des tissages et des filatures dans cette gorge étroite. Peu accessible à la culture, elle était riche en forces hydrauliques restées sans emploi. On y trouvait toute prête une population, rompue depuis des siècles à la fabrication des toiles à la main ; population chez qui la pratique du tissage se transmettait de génération en génération. Cette habitude, cette délicatesse de main était déjà si remarquable au XVIII^e siècle, que, dès cette époque, les Anglais préféraient les chaînes de fil, fabriquées à Condé et à Athis, à celles que leur envoyait l'Allemagne.

En 1790, MM. Dumesnil de la Cramière, Loisel, Carpentier des Longrais, Le Fèvre, Bois-Bisson de la Quesnellière, Gauquelin du Mont, et Guillain faisaient tisser des futaines et des basins, à trame de coton et chaîne de fil. M. Julien Onfroy essayait des droguets. Puis vinrent les tripettes et les joncs. Vers 1798, M. François Le Bailly introduisit les siamoises, pendant que MM. Yver, Le Blanc et Robillard de Ronfeugeray, faisaient fabriquer des toiles bleues, dites retords. Vers 1802, M. Le Bailly-Meslier mit en œuvre les premières pièces de calicot. Et quand Flers eut commencé la fabrication des coutils, Athis ne tarda pas à suivre.

On en resta longtemps, pour la fabrication, au classique et éternel rouet. C'est en 1807 que MM. Bazin-Duclos, Guilet, La Ferté et Pelier montèrent, à Condé, les premières jenny ou jeannettes, machines imparfaites qui ne comptaient guère plus de 50 à 60 broches.

Un négociant de Condé, M. Calais, convertit, le premier, en une filature, mue par l'eau, un moulin à blé qu'il possédait. Son exemple est bientôt suivi par d'autres. M. Hardy de la Heuzelière se fraie, à coups de mine, un passage à travers des rochers de granit, et vient jeter les fondements de la belle usine de la Martinique, qui, en 1860, sous la direction de MM. Marande, marchait avec près de 7.000 broches, quatre métiers renvideurs, et dans laquelle fonctionnaient, déjà, comme cadres et comme batteurs, les machines perfectionnées que l'Angleterre envoya à l'exposition de 1855¹.

1. H. DE LA FERRIÈRE : *Histoire du canton d'Athis*.

C'est ainsi que, peu à peu, l'industrie s'emparait de cette pittoresque vallée de la Vère. En 1880, on comptait dans la région de Flers 21 filatures et 91.000 broches. Mais en même temps que le matériel s'améliorait, le nombre des usines diminuait. Les grandes absorbaient les petites. Au début de la guerre, elles n'étaient plus que huit. Actuellement, cinq seulement sont en activité.

Les filatures de la Planchette et de la Blanchardière appartiennent à la Société générale des filatures et tissages de Flers. Trois autres, situées dans la vallée de la Vère, sur les communes d'Athis et de Saint-Pierre-du-Regard, sont exploitées par une société anonyme, désignée sous la raison sociale : « Filatures de la Martinique ». Ces usines possèdent des machines à vapeur, d'une force respective de 500, 800 et 400 HP. Le nombre des broches est de 36.200. La production qui consiste en cotons filés écrus pour tissage, chaînes et trames, atteignait avant la guerre 1.200 tonnes par an. Elle est vendue aux tissages de Condé-sur-Noireau, Flers, La Ferté-Macé, Laval, Mayenne, Cholet, Rouen, Roanne et Thysy.

Le personnel comprend plus de 300 ouvriers du pays, habitant près des usines. Quinze à vingt familles sont logées dans des maisons appartenant à la société.

Le manque de charbon a fait subir aux filatures pendant la guerre un temps d'arrêt, et la production a diminué. Mais depuis l'armistice elles sont en pleine activité, et même pendant la dernière crise cotonnière, le travail n'a pas cessé ¹.

Dans une autre partie de la vallée, au centre du cirque charmant des Vaux de Vère, la Société Auger-Germain, établissait, à la fin du siècle dernier, un tissage qui occupe une centaine d'ouvriers d'Athis, de Saint-Pierre-du-Regard et de Sainte-Honorine-la-Chardonne. Il est toujours très prospère.

Un peu plus tard, une industrie nouvelle, celle de l'amiante, était créée au village du Plat-Fond, sur Sainte-Honorine-la-Chardonne. Cette usine comprend une filature

1. *Enquête Economique*. Orne, 1919.

de 200 broches, et un tissage mécanique de 20 métiers. Les produits de cette fabrication sont envoyés dans les ports de guerre pour la marine ; dans le Nord, pour l'industrie ; et à Paris pour les chemins de fer. Il en est exporté un peu dans tous les pays du monde. En Angleterre, les produits français font concurrence aux produits anglais. Il en est expédié environ 400 tonnes par an ¹.

Cette usine fut bâtie en 1890 et doublée en 1892. Elle fut d'abord exploitée par la maison Germain-Boisne frères et C^{ie}. La raison sociale est aujourd'hui : « Augé, L. Barbé, Frémont et C^{ie}. » On y travaille exclusivement l'amiante en fibres cardées, fils, cordonnets, tresses, toiles, matelas, compositions calorifuges, carton et feutre.

L'outillage est, en partie, de construction française : roue hydraulique, machine à vapeur, meules, cardés, machines à carton, dynamo ; et, l'autre partie, de construction anglaise : machines de préparation, métiers à filer, à rétorde, à tisser, et valseuses pour tresses.

La force motrice est fournie par une roue hydraulique donnant 50 HP, avec une chute de 3^m20, deux chaudières et une machine à vapeur de 120 HP.

La production peut atteindre de 20 à 40 tonnes par mois ².

L'amiante brut ou « asbest » est un silicate de magnésie. Sa densité est d'environ 2,5. Cette matière première provient principalement du Canada (mines de Thetford), de Russie (Oural), et de l'Afrique du Sud (Griqualand-Rhodesie). L'amiante du Cap, de couleur bleue, est moins estimé. L'amiante Canadien, de qualité très supérieure, vaut plus de 10.000 francs la tonne.

Pendant la guerre, il a été fait de grosses livraisons de produits d'amiante au ministère de l'armement, aux poudrières, à l'aviation, à la marine, aux ateliers de construction navale, aux chemins de fer, et aux sociétés de produits chimiques.

1. *Enquête Industrielle* de 1904.

2. *La Région de Flers*, par E. DE MARCÈRE. *Annuaire Normand*, 1905, p. 585.

Les usines françaises étaient concurrencées avant 1914 par l'Allemagne et l'Italie, et pendant la guerre, par l'Angleterre. On prévoit aussi la concurrence prochaine de l'Amérique qui possède des mines d'amiante, et qui a monté, depuis cinq ans, des usines importantes ¹.

Tous ces détails techniques, très intéressants, nous furent communiqués par M. Tournoïer avant la visite des usines. Ils étaient nécessaires pour que nous puissions prendre quelque intérêt à ces visites. Nous entrions, en effet, dans un domaine, tout à fait inconnu pour la plupart des membres de la Société historique, habitués à vivre dans le passé et souvent indifférents aux modernes nouveautés.

Notre première visite fut pour l'*usine d'amiante* qui se trouvait tout d'abord sur notre route. Les portes avaient eu du mal à s'ouvrir, aussi la visite de cette usine ne figurait pas sur le programme. A cause de la concurrence, et pour garder certains secrets de fabrication, on laisse très difficilement pénétrer les étrangers ; mais, à la réflexion, on jugea, sans doute, que des archéologues étaient gens inoffensifs et la permission fut gracieusement accordée.

M. Le Pelletier, directeur, nous attendait et, très aimablement, nous conduisit partout, en nous expliquant les différentes et très curieuses transformations, que subit cette véritable pierre qu'est l'amiante, avant de devenir un tissu. Nous avons écouté, regardé et suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes phases de ce travail, mais je suis bien sûr que personne n'a surpris les secrets de la fabrication, et que si ces secrets sont jamais divulgués, ils ne le seront pas par les membres de la Société historique de l'Orne.

De l'usine d'amiante au *tissage des Vaux de Vère*, il y a pour cinq minutes de voitures. Là aussi, nous sommes attendus. M. Delaunay, le directeur, est là, qui nous introduit et nous fait visiter son usine. Nous assistons au travail des dévideuses, au montage des chaînes et à la confection des étoffes. Tout cela est très intéressant à voir, mais très difficile à expliquer pour quelqu'un qui n'est pas du métier.

1. *Enquête Economique*. Orne, 1919.

Vous me pardonnerez donc de ne pas me lancer dans des explications où je me perdrais sûrement, et où le lecteur risquerait de se perdre avec moi.

Pendant cette visite, le brouillard s'est dissipé, et nous sommes tout surpris, en sortant, de trouver la vallée toute ensoleillée. Nous nous arrêtons un instant pour contempler et admirer ce coin ravissant qu'on appelle les Vaux de Vère, et où d'abrupts et sauvages rochers alternent avec des coteaux verts. C'est assurément un des plus jolis endroits de cette vallée, qui en compte tant de très beaux. Au sortir de cet enfer qu'est une usine, comme il fait bon se reposer un peu dans la contemplation de cette nature si riche et si variée ! Nous voudrions nous y attarder plus longtemps, mais le temps presse. Nous devons être à Flers à midi, et il est 11 heures et nous avons encore une filature à visiter. Notre passage à la *Martinique* sera donc un peu précipité. L'aimable directeur, M. Oville, nous fait pourtant l'accueil le plus cordial. Avant d'entrer, il nous donne des explications sur le travail d'une filature. C'est là que se fait la transformation du coton brut en ce fil très menu, mais très solide, dont nous avons vu l'emploi tout à l'heure au tissage. Régulièrement, nous aurions dû voir la filature avant le tissage. Mais mêmes faites à rebours, ces trois visites furent pleines d'intérêt. Sans doute, nous n'avions pas, en sortant, la prétention de nous croire des tisserands ou des fileurs émérites, mais nous avons une idée du long travail que demande la confection d'une étoffe.

Nous étions charmés de la façon aimable dont on nous avait reçu partout. Nous étions aussi très impressionnés de l'attitude non seulement correcte, mais sympathique de cette population ouvrière. Notre présence excitait sans doute la curiosité, mais une curiosité bienveillante, les visages étaient ouverts, c'était avec empressement qu'on répondait à nos questions. On sentait que la haine des classes n'avait pas pénétré dans ce milieu. L'explication de ce phénomène, malheureusement trop rare aujourd'hui, c'est que, dans cette vallée de la Vère, il y a peu d'étrangers. Tous ces ouvriers sont du pays. Ce ne sont pas des déracinés. Ils ont simple,

ment quitté le métier à la main pour l'usine. Sans doute, la vie de famille n'y a pas gagné, mais en restant à l'ombre du clocher, dans la maison où ils sont nés, ils ont conservé les bonnes traditions d'autrefois.

Nous nous communiquons ces impressions heureuses en reprenant nos voitures qui nous emmenaient rapidement vers Flers, point terminus de l'excursion.

A midi, heure militaire, nous nous arrêtons devant l'hôtel du Gros-Chêne, où devait avoir lieu le dernier repas en commun. M. Roulleaux-Dugage, l'aimable et sympathique député de Domfront, nous y attendait. Il avait espéré pouvoir nous rejoindre plutôt, et prendre part à une partie de l'excursion, mais un empêchement imprévu l'ayant arrêté, il voulait au moins assister à la séance solennelle et partager avec les membres de la Société historique le dîner des adieux.

Il y a toujours un peu de mélancolie dans cette dernière réunion. Les conversations se font plus recueillies, on n'y parle qu'au passé, on n'y fait plus de projets pour le lendemain, on sent que la séparation est proche et que cette vie commune si pleine de charmes, va prendre fin. Et l'on rêve aux choses vues ! Mais voici l'heure des toasts. M. le Président se lève :

Il remercie les excursionnistes d'être venus une fois de plus resserrer les liens qui unissent entre eux les membres de la Société, dans cette belle randonnée, si heureusement accomplie. Elle a amené parmi nous de nouveaux visages et des amis de nos amis qui garderont bon souvenir, nous l'espérons, de ces journées de vie plus intime, avec esprit de retour. M. le Président se félicite de pouvoir saluer à ce dernier rendez-vous le sympathique député de Domfront sur son propre territoire, où il nous reçoit cordialement ; il dit aussi sa gratitude à M. l'abbé Jamet qui a bien voulu faire, de façon si aimable et si érudite, à ses confrères, les honneurs de son incomparable région et qui traduira nos impressions dans le compte rendu de l'excursion ; il exprime enfin à tous sa reconnaissance de l'attachement qu'ils portent à notre œuvre provinciale, dont la prospérité ne fait que se développer, par des recrues nombreuses qui atteignent bientôt le chiffre de 400 et par une action de plus en plus utile et féconde.

Toast de M. le Baron des Rotours

MESDAMES,
MES CHERS CONFRÈRES,

Au cours de cette tournée, beaucoup de remerciements ont été exprimés en termes excellents, et des remerciements très mérités. Il en est d'autres pourtant, qui sont plus mérités encore, et qui vraiment ne sauraient rester sous-entendus — ceux que nous vous devons, mon cher Président. — M'en faire l'interprète auprès de vous, c'est reprendre une de nos traditions que je tenais beaucoup à ne pas laisser tomber.

A tout ce que nous vous devons déjà, vous avez su ajouter encore, en nous promenant à travers ce Bocage, que le soleil revêt d'une grâce souriante, et dont la fraîcheur est entretenue par des pluies... bienfaisantes. Nous serions embarrassés, n'est-ce pas, mes chers Confrères, pour dire ce que nous avons le plus goûté dans cette excursion : la beauté incomparable du val d'Orne dans l'enchevêtrement des collines normandes ; — la diversité des grandes demeures bien assises, depuis celles du XI^e siècle peut-être, comme le château Ganne, aux ruines si imposantes, jusqu'aux constructions modernes les plus réussies, comme celle qui nous a si gracieusement accueillis à la Poupélière, sans oublier tel modèle achevé du style Louis XIII ; — le site harmonieux et les débris émouvants d'un vieux prieuré, qui fait parler de Bossuet ; — ou bien l'activité industrielle de la vallée de la Vère, dont les usines se sont ouvertes à notre visite, avec une confiance, dont nous n'abuserons pas. Nous serions presque tous bien incapables de divulguer leurs secrets de fabrication. Mais tous nous avons eu l'impression que le service industriel s'accomplit là dans les meilleures conditions qu'il peut rencontrer, dans une saine atmosphère d'harmonie sociale.

Au nom des nouveaux membres de notre Société que nous avons eu la joie de recruter en grand nombre au cours de cette tournée, soyez remercié, mon cher Président, — et aussi au nom des anciens, qui ont tant de plaisir à se retrouver — et encore au nom des absents, de ceux que nous ne reverrons jamais plus, comme de ceux qui, regrettant de n'avoir pu nous suivre cette année, se félicitent de loin d'appartenir à une compagnie bien conduite.

Les applaudissements qui accueillent ces deux discours montrent combien ils expriment les sentiments de tous.

Le déjeuner fini, nous reprenons nos voitures et nous

nous rendons à la villa des Cèdres, que M. le chanoine Hugot, supérieur du Séminaire de l'Immaculée-Conception, a mis aimablement à la disposition de la Société historique, pour y tenir sa séance solennelle.

Un public très choisi nous y attend. M. le Président prend place au bureau, ayant à sa droite, M. Sabine, maire de Flers, et M. le docteur Yver, conseiller général ; à sa gauche, M. le chanoine Hugot et M. Roulleaux-Dugage, député, et la séance commence.

Prenant le premier la parole, M. Tournoüier, dans un discours d'ouverture, nous parle de la villa des Cèdres, maison toujours hospitalière et accueillante aux lettrés. Autrefois le rendez-vous des fondateurs de notre Société, les de La Sicotière, les Le Vavasseur et les de Contades, que savait y attirer l'amitié autant que la science de M. Jules Appert. Aujourd'hui, maison de haut savoir et de fortes études, où, sous l'habile direction de maîtres éminents, dignes successeurs des Maunoury, des Courval, des Rombaud, se continuent les grandes traditions de science et de vertu, qui ont fait la gloire du Petit Séminaire de Séez, et ont porté si loin sa renommée.

La parole est ensuite donnée à M. Henri Besnard pour le rapport sur les travaux de l'année.

Puis M. le baron Jules des Rotours nous fait le très intéressant récit du passage de Charles X, en août 1830, à Falaise, à Condé et à Vire, tristes étapes d'un roi sur le chemin de l'exil, mais que le respect et la déférence de nos populations normandes surent rendre moins douloureuses au royal exilé.

M. Surville, bibliothécaire de la ville de Flers, nous parle ensuite d'un enfant de Flers, M. l'abbé Gallet, devenu curé de Saint-Pierre-de-Chaillet, l'une des paroisses les plus importantes de Paris. Saint prêtre, plein de zèle, et dont la mémoire est restée en vénération auprès de ceux qui l'ont connu.

Et la séance se termine par une étude très fouillée et très vivante, sur nos vieilles chansons normandes, de M. Joseph Lechevrel, professeur à Sainte-Marie de Caen : chansons

de Noël, chansons des Rois, chansons du Carnaval, chansons de Pâques, chansons de la Saint-Jean, etc., il y en avait pour toutes les époques de l'année. Nos pères avaient l'âme gaie et ils manifestaient leur joie, par des chansons, restées longtemps populaires, et qu'on semble trop dédaigner aujourd'hui.

Il est quatre heures, les membres de la Société historique vont occuper les deux heures qui restent, avant le départ des trains, à visiter la nouvelle église de Flers et revoir le château.

Ces deux visites avaient déjà été faites en 1911, et M. G. Creste en donna alors un compte rendu très documenté et très intéressant.

L'église, commencée au printemps de l'année précédente, sortait à peine de terre. Elle est aujourd'hui presque achevée, malgré le retard que la guerre a apporté aux travaux. En 1911, M. P. Hulot, architecte du monument, et membre de notre Société, nous avait conduit sur le chantier, et il nous avait fait connaître à l'avance ce que serait son œuvre.

L'église de Flers, disait-il, aura une longueur de 65 mètres et une largeur au transept de 30 mètres. Son plan général est celui de l'église classique du ^{xiv}^e siècle, comprenant une nef de 10^m50 de large, un bas côté de 5^m25, se retournant circulairement derrière l'abside, un transept de même largeur que la nef, et enfin quinze petites chapelles, accolées aux bas côtés ou rayonnant autour du déambulatoire ; derrière l'abside, une chapelle plus importante, consacrée, selon la tradition, à la Vierge Marie.

L'entrée principale fait face à la vieille église qui sera démolie, du moins nous l'espérons, pour l'esthétique de la place et du monument lui-même. Elle s'ouvrira sur la grande nef, au fond d'un large porche, précédé d'un escalier d'une douzaine de marches, et ouvrant, à droite et à gauche, deux baies, ces ouvertures donnant directement accès aux deux chapelles des morts et des fonts baptismaux, qui occuperont la base des deux grands clochers. Ceux-ci, d'une hauteur de plus de 65 mètres, orneront ultérieurement la grande façade et encadreront le porche, dont ils feront ressortir la richesse décorative et le coloris, par la sobriété de leurs sculptures et la simplicité de leurs lignes, ainsi que le comporte, d'ailleurs, nécessairement le granit.

En effet, c'est en granit, et uniquement en granit, au moins à

l'extérieur, que sera construite la nouvelle église de Flers. En dehors de cette considération, qu'un monument, dû à la générosité des habitants du pays flertois, devait se constituer avec des matériaux, extraits de son sol même, il a paru intéressant de tirer parti, au point de vue décoratif, d'un élément qui, par sa nature, même, et son aspect sévère, se prête peu à l'ornementation. Le simple mélange du granit seulement équarri, avec des parties appareillées et taillées, produira l'effet attendu.

Les travaux commencés en juillet 1910 se poursuivront activement, et on peut espérer que l'inauguration se fera en 1914¹.

Les travaux n'ont pas marché aussi vite que l'espérait l'architecte ; la guerre est venue, et en 1921, l'inauguration n'est pas faite encore. Ce sera pour l'année prochaine, nous dit M. Hulot, qui est là, comme en 1911, et nous fait visiter son œuvre presque achevée.

L'église est bien ce qu'elle promettait d'être, une église ogivale du XIV^e siècle, très coquette et très élégante dans sa parure toute neuve, mais pourquoi faut-il qu'un entêtement inexplicable de la municipalité d'alors ait empêché l'architecte de donner à son œuvre l'ampleur désirable, et en faire le monument classique qu'il eût voulu élever. Il n'a pu obtenir le terrain nécessaire pour donner à l'église de Flers les deux travées qui lui manquent. Tel quel, le monument est beau et harmonieux, il est digne de la cité flérienne, et fait grand honneur au talent de celui qui a conçu le plan et a su le mener à bien.

Après cette visite, nous nous rendons au château, ancienne demeure des Pellevé, des Grosparmy et des La Motte-Angot, aujourd'hui Hôtel de Ville, Musée bibliothèque et Chartrier de la ville de Flers.

La description du château et l'historique de la maison de Flers, ont été faits, de façon très complète, par M. Creste, dans le compte rendu de l'excursion de 1911, dans le *Bocage Normand*. Nous y renvoyons le lecteur.

Mais c'est avec infiniment de plaisir que nous avons revu cette belle demeure, son musée et sa riche bibliothèque, dont l'admirable installation est l'œuvre de notre savant confrère, M. Surville. Il nous en a fait lui-même

1. *Excursion archéologique dans le Bocage Normand*, par M. G. CRESTE. *Bulletin de la Société historique*, t. XXXI.

les honneurs, et en attendant l'heure du départ, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt la lecture d'une étude où il évoqua la mémoire et fit revivre la physionomie si attachante du savant modeste que fut M. Jules Appert. Ancien vice-président de notre Société, M. Appert fut le premier fondateur de cette collection unique de plus de 15.000 volumes ou brochures concernant l'histoire locale, que nous avons sous les yeux, et à la réunion de laquelle il a consacré cinquante années de sa vie.

Mais l'heure de la séparation était arrivée. Les adieux se firent sous les ombrages du magnifique domaine qu'est le château de Flers. De ces trois journées de vie commune, nous emportions le plus agréable souvenir et le vif désir de les revivre l'année prochaine.

Abbé A. JAMET.

Ont pris part à toute ou partie de l'excursion :

Membres de la Société

MM ^{mes}	CÉNIVAL (Adrien DE).
BANVILLE (la vicomtesse DE).	CRESTE (Georges).
BOURDON (Maurice).	DESHAYES (Louis).
DESCOUTURES (Reynold).	DESHAYES (Bernard).
GIRARDIN.	FÉRON (Jacques).
LA BILLARDIÈRE (Loysel DE.)	GUILLAUME (Joseph).
ROMET (André).	HULOT (Paul).
ROMET (René).	JAMET (l'abbé).
TOURNOÛER (Henri).	LA BILLARDIÈRE (Loysel DE).
MM ^{lles}	LA SERRE (l'abbé de).
MOUCHEL.	LECHEVREL (Joseph).
SEMALLÉ (DE).	LEMARQUANT (Henri).
MM.	MOUCHEL (J.-O.).
BANVILLE (le vicomte H. DE).	POLLET.
BARILLET (Louis).	ROMET (Paul).
BECCI (le comte).	ROTOURS (le baron Jules DES).
BESNARD (Félix).	ROTOURS (le baron André DES).
BESNARD (Henri).	ROULLEAUX-DUGAGE (le baron)
BOURDON (Maurice).	SURVILLE (Auguste).
CÉNIVAL (Pierre DE).	TOURNOUER (Henri).

Personnes étrangères à la Société**MM^{mes}**

BECCI (la comtesse).
BESNARD.
CHARNACÉ (la comtesse DE).
DESHAYES (Louis).
FENESTRE.
GUILLAUME (Joseph).
LEGUILLON.
POLLET.

MM^{lles}

DESHAYES.
LEGUILLON.
PELLÉ.
SAUVEN.

MM.

LA BRETÈCHE (Jacques DE).
ROMET (André).
ROMET (Philippe).
ROMET (Jean).

Discours d'ouverture

MESDAMES, MESSIEURS,

La *Société Historique et Archéologique de l'Orne* vient d'excursionner au Bocage normand. Durant trois journées bien remplies, ses membres, toujours en quête de richesses locales, on ont admiré les sites imposants, tantôt sévères, tantôt charmeurs que baignent l'Orne, la Rouvre, le Noireau, la Druance et la Vère ; ils ont évoqué, à chaque étape, les souvenirs d'un passé mouvementé, mais captivant, faisant revivre manoirs et abbayes abandonnés, ranimant les ruines ; ils ont salué, dans sa noble demeure, l'illustre maison d'Harcourt, la première de Normandie à l'histoire de laquelle elle est étroitement liée et qui se perpétue toujours au même lieu. Pénétrant dans la vie industrielle intense et séculaire, ils ont vu s'ouvrir gracieusement devant eux des filatures et des tissages dont ils ont admiré l'outillage perfectionné et les efforts généreux dans l'activité industrielle actuelle, et, de toutes ces visites ils ont rapporté des impressions profondes.

Mais, nous eussions manqué à nos traditions, si nous n'avions choisi, comme dernière étape, pour y tenir notre séance coutumière, un centre important du Bocage, sur le chemin du retour. La ville de Flers s'imposait à plus d'un titre. Nous étions sûrs d'y rencontrer l'accueil le plus sympathique et nous nous y sentions attirés par des souvenirs très chers et abondants.

Et, en effet, si je feuillette nos bulletins, qui forment déjà quarante volumes, j'y vois, en dehors des travaux nombreux qui vous concernent, qu'en deux circonstances nous

sommes venus vous voir. En 1895, d'abord ; ce fut une journée mémorable. Après une visite à La Lande-Patry pour y admirer les vieux ifs et l'église tout nouvellement édifiée par l'abbé Burel, après une séance administrative où le comte Gérard de Contades était appelé au fauteuil présidentiel qu'occupait alors Gustave Le Vavasseur, la salle du théâtre s'emplissait d'une assistance nombreuse, et, tour à tour, on y entendait des morceaux de choix. Entre tous, le discours de votre vénéré sénateur, M. de Marcère, qui nous honorait de sa présence, est resté gravé dans nos mémoires. Plus que jamais, aujourd'hui, il a sa signification : « Vous êtes, disait-il, les continuateurs et les maîtres de la tradition, j'admire les travaux que vous faites et le labeur patient et désintéressé par lequel vous remettez en plein jour les œuvres, les sentiments, les idées du passé... » Et il ajoutait : « Votre œuvre a encore une autre portée sociale, ... elle réalise, dans l'ordre des idées, une réforme qui a reçu le nom barbare de décentralisation qui signifie le retour à la vie réelle de notre vieille France, au rebours de la vie artificielle qu'a créée une centralisation à outrance. En réalisant cette réforme dans l'ordre intellectuel, vous en êtes les inspirateurs et les maîtres, s'il est vrai, comme je le pense, que ce sont les idées qui mènent le monde... Vous ravivez les foyers de vie et de production dans nos provinces où la vie s'épuise, où l'activité ne trouve plus d'emploi, où les plus légitimes aspirations se découragent et s'énervent... Vous faites donc de très bonne politique, sans le vouloir. » Il semble que ces lignes sont d'hier. Le régionalisme fait son chemin et nous le favorisons en étendant, au delà de nos limites départementales, notre action et notre champ d'investigation. Où pouvons-nous mieux assister au mouvement qui se dessine que dans cette ville de Flers, portée par son activité, ses tendances et ses développements vers la région économique, en formation, même déjà constituée, de Basse-Normandie.

En cette première rencontre de 1895, M. le Maire, empêché, n'avait pu nous recevoir. Il s'était fait représenter par M. le docteur Yver, son premier adjoint, que nous saluons aujourd'hui Conseiller général.

En 1911, le Bocage normand nous attirait encore, et, cette fois, accueillis chaleureusement par M. Salles, ce magistrat fin, vigilant et éclairé, rompu aux affaires, qui fit tant pour vous, guidés par notre confrère Surville, l'historien de Flers, dont l'érudition grandit avec les années, rien ne nous échappa de votre cité, depuis sa demeure seigneuriale imposante et son parc merveilleux qui fait l'envie de bien des municipalités, jusqu'à votre église neuve, œuvre de l'un des nôtres, dont nous avons vu les premières fondations et qui maintenant profile au-dessus de vos logis son élégante silhouette. Il nous souvient aussi, dans ce séjour, de ce citoyen dont la longue et féconde existence, alors à son déclin, s'employa avec autorité et intelligence à la prospérité industrielle de la région comme à son développement intellectuel. Je veux parler du beau vieillard que fut Auguste Lelièvre, président pendant cinquante ans de la Chambre de Commerce. Nous n'aurions garde de taire son nom dans cette assemblée où nous voyons avec si grand plaisir des membres du *Pays Bas-Normand*, cet organe excellent d'histoire locale qu'il eut l'heureuse inspiration de fonder. Son président actuel, M. Edouard de Marcère, qui m'a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir être au milieu de nous, héritier des belles qualités de son père et de son attachement à la terre normande, était bien fait pour mener l'œuvre, pour grouper autour de son nom des amis du passé et provoquer des travaux de saine érudition. Nous marchons avec cette jeune revue la main dans la main, poursuivant même but, répandant comme elle le culte de la petite patrie et de cette rencontre, nos liens seront certainement resserrés.

Est-ce tout ? Assurément non. En remontant à de plus lointaines années, nous enregistrons qu'au Congrès tenu par l'Association normande à Flers, en 1868, deux de nos membres les plus aimés et regrettés, Gustave Le Vavas seur et le marquis de Chennevières, deux intimes amis, présentaient des rapports, l'un sur l'exposition des Beaux-Arts, l'autre sur l'utilité de la création d'une école de dessin industriel à Flers, témoignant ainsi, avant même que notre société existât, l'intérêt qu'elle vous portait. En cette même séance le comte de Vignerat, l'un de nos fondateurs était nommé

directeur adjoint de l'Association. C'était un coadjuteur, avec succession future, de M. de Caumont.

Et maintenant, dans cette villa des Cèdres où vécut le bon Jules Appert, l'ami de La Sicotière, l'un de ceux aussi auxquels nous devons notre existence, nous ne venons pas sans émotion. M. le Supérieur de l'École de l'Immaculée-Conception¹ qui nous a ménagé une réception si cordiale, et si spontanée, comme à des hôtes familiers et attendus, ne s'étonnera pas que nous nous considérions chez lui un peu chez nous. Je faisais mon noviciat dans notre Société lorsque je franchis pour la première fois la retraite quelque peu mystérieuse du savant modeste qu'était Appert. Profane encore je l'étais, mais je me souviens de l'attraction qu'exerçaient sur moi ces volumes précieux rangés méthodiquement et soigneusement autour de la pièce d'étude et je compris ce jour-là la vocation de bibliophile. On ne soupçonnait pas, au premier abord, tout ce que cet esprit avisé renfermait d'ardente et patiente ténacité, poursuivant sans se lasser la découverte de manuscrits rares pour en assurer la conservation par des copies impeccables. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on put mesurer la somme et l'importance du travail auquel il consacra sa vie entière et une large part de ses revenus. M. Surville nous le dira tout à l'heure dans cette bibliothèque qui lui doit de grands trésors.

Puisque nous parlons de ceux qui ne sont plus, vous me reprocheriez de ne pas prononcer le nom d'un ami commun, enlevé si brusquement et si prématurément à l'affection que nous lui portions. Pierre Adigard restera une noble figure normande et nationale. Il aimait de toute son âme son pays d'origine, il nous l'a assez prouvé, il aimait aussi passionnément sa grande patrie. Dans son cœur l'Alsace, la Lorraine et la France ne faisaient qu'un et s'il eût vécu encore à l'heure de la revanche, il eût été des premiers à voler vers la frontière menacée. A notre Société, comme à Flers il était profon-

1. M. le Chanoine Hugot.

dément attaché et nous devons mêler nos regrets de l'avoir perdu.

S'il n'était pas de cette maison, nous pensons du moins revendiquer plusieurs élèves qui en sont sortis pour entrer chez nous, et qui honorent grandement le département, tels S. G. Monseigneur de Langres, tels, parmi les laïques, l'ancien maire de Mortagne, M. Chartier, modèle des administrateurs, l'éminent doyen de la Faculté de droit de Rennes, M. Ch. Turgeon, les avocats des bonnes causes, MM. Moulinet et Huet-Desaunay, d'Argentan. D'ailleurs, ici, on a continué de parler histoire. Si j'ouvre le bulletin de 1911, de l'Association amicale des Anciens élèves, je vois que le millénaire de la Normandie y fut solennellement commémoré, sous la présidence de M. le chanoine Dumaine, notre ancien vice-président, et que, parmi les orateurs de ce jour figurent un autre de nos vice-présidents, M. le chanoine Guesdon et M. l'abbé Sornin qui devait, un an plus tard, prendre l'initiative de la belle manifestation de Saint-Evrout.

M. le chanoine Guesdon, dans le fin et spirituel portrait qu'il trace du normand, nous dit : « Nul n'est moins gascon que le normand. L'un surfait et enchérit, l'autre en rabat. L'un pêche par excès, l'autre par défaut. Le normand, lui, est modeste à l'excès. »

Gascon ? Vous ne m'accuserez pas, je crois, de l'avoir été ce soir. Les faits ont parlé d'eux-mêmes. Normand ? Ai-je été si modeste en ne vous entretenant que de nous ! Mais alors il faut vous accuser vous-mêmes, car votre accueil flatte notre vanité et je crains qu'il ne nous engage à revenir.

TOURNOÛER.

RAPPORT GÉNÉRAL

Séance de la Société Archéologique

Flers, 1921.

Parce qu'il avait à prendre la parole aujourd'hui sur un sujet d'histoire, notre très distingué Secrétaire général n'a pas cru pouvoir faire le rapport si documenté qu'il rédigeait chaque année et je n'hésite pas à déclarer que vous perdez au change.

Il n'est pas besoin que je reprenne pas à pas les divers événements que nous avons rencontrés sur notre route depuis un an, puisque vous lisez attentivement, j'en suis sûr, notre bulletin et les procès-verbaux si précis et si complets de M. l'abbé Germain-Beaupré, notre Secrétaire, que nous avons plaisir à saluer du titre pompeux de M. le Doyen. Vous savez, n'est-ce pas, que la paroisse de Trun s'honore d'avoir depuis peu à sa tête ce prêtre érudit, que notre Société ne perd pas pour cela, puisque nous avons l'assurance que l'éloignement de notre siège d'Alençon ne nous privera pas de sa précieuse activité.

Vous avez donc suivi en détail dans notre publication les changements que les circonstances heureuses ou douloureuses apportent au nombre de nos membres, la chronique ornaise que notre si charmant confrère M. Gobillot a bien voulu reprendre, vous a entretenus des œuvres parues, des succès remportés, je vais donc me borner à une revue d'ensemble succincte, pour ne pas être une redite, de la vie de la Société au cours de l'année 1921-22, j'ai failli dire « *l'année scolaire* »... mais, ne sommes nous pas tous à des degrés divers des *écoliers* cherchant à arracher une petite partie

des secrets de l'histoire de notre région normande : écoliers fort avancés et studieux que sont les plus éminents d'entre nous, écoliers pleins d'ardeur et de bonne volonté que sont quelques autres, écoliers fantaisistes et amateurs d'école buissonnière que sont ceux et celles plus particulièrement attirés par les excursions, « école buissonnière » des archéologues, excursions aux fertiles enseignements, leçons où nous apprenons tous à connaître mieux, c'est-à-dire à aimer, notre province française aux vallonnements réglés et sûrs, aux lignes d'un rythme régulier, à l'atmosphère harmonieuse.

... Enfin, souples coteaux liés en chaîne molle,
Je reconnais votre beauté,
L'air de vos sommets ronds agite ma parole.
Quel est ce vent qui va monter ?

Collines, mouvements heureux, je vous demande
De hausser à vos bleus pavois
Ma joie enfin pareille à la femme normande,
Riche de sang, forte de voix... (1)

* * *

Notre Société a repris ses excursions et ses assises solennelles depuis 1920, elle vit, prospère même mieux que jamais, si nous en jugeons par le nombre de nos membres, qui est de 370, chiffre pas encore atteint jusqu'ici ; après les pertes nombreuses depuis 1914, nous pouvons être fiers de cette prospérité enviée par beaucoup de Sociétés historiques voisines. N'avons-nous pas été déjà cités en exemple pour notre effort par le Polybiblion.

Rendons grâces à ceux d'entre nous qui font une propagande zélée pour le recrutement, et puisque nous sommes à Flers, nous pouvons dire que nous désirons vivement entrer en rapports plus étroits avec votre région ; nous comptons

(1) « La Vie continue : L'aveu ». — Francis Eon.

en effet trop peu de membres dans l'arrondissement de Domfront.

Cependant vous êtes préparés déjà à vous intéresser à nos études, puisqu'une Société sœur de la nôtre *Le Pays Bas-Normand*, lutte vaillamment pour l'archéologie et l'histoire, nobles causes, soyez en sûrs, malgré un masque d'apparence un peu desuet pour les non-initiés.

Aussi souhaitons-nous trouver aides et concours parmi les membres de la Société présidée par notre distingué compatriote M. de Marcère, afin d'étendre avec vous notre influence et partant notre champ d'activité. Comme l'a dit tout à l'heure notre président M. Tournoüer, cette réunion à Flers ne pourra que resserrer un peu plus étroitement nos liens pour le bien de l'une et l'autre de nos deux Sociétés.

Nous voudrions que notre Bulletin qui ne paraît encore que deux fois par an, à cause des frais d'impression, retrouve l'an prochain sa voix trimestrielle, et les travailleurs trop rares depuis la disparition de certains vieux et zélés sociétaires, collaborateurs assidus, pourront publier ces recherches historiques, ces anecdotes locales, ces essais littéraires ou poétiques qui formaient plus abondamment avant la guerre la matière de notre publication.

Nos réunions ordinaires ont été très suivies et ceci n'est pas un euphémisme, nos membres prennent une part plus active par leur présence et leurs communications à la vie et au développement de la Société.

Comme l'an passé, *notre* archiviste, M. Jouanne, qui est aussi « archiviste départemental », tout particulièrement encouragé par l'éminent directeur de l'École des Chartes, M. Prou, de l'Institut, a fait un cours de paléographie infiniment intéressant ; les leçons faites à la Maison d'Ozé, à Alençon, furent fréquentées par presque tous les élèves de l'an dernier et quelques nouveaux : une douzaine en tout. Des fac-similés de textes du XIII^e au XVI^e siècle furent patiemment déchiffrés par ces grands écoliers, (messieurs et même dames), élèves sages et studieux, d'âges fort différent, dont M. Jouanne se déclare très satisfait.

A l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon I^{er}, une manifestation tout à fait exceptionnelle et très réussie,

pour laquelle le patronage de notre Société avait été sollicité et obtenu, fut organisée pour le 4 juin dernier à Alençon. Cette réunion patriotique et d'union sacrée à laquelle assistaient toutes les autorités civiles, militaires et religieuses, comprenait, outre une partie musicale de circonstance, une très savante et remarquable conférence de M. Engerand, député du Calvados, sur l'*Œuvre législative du Premier Consul*. Notre confrère, M. Jouanne, avait rédigé tout exprès un petit opuscule, fort bien présenté, où il a réuni en un style clair et sous une forme très littéraire, des documents concernant le passage de Napoléon I^{er} à Alençon ; c'est là un curieux travail, qui mérite d'être conservé.

Nous devons bientôt aussi au même auteur, un laborieux travail sur les *Origines du Conseil général de l'Orne*, appelé à un grand succès.

Vous avez su l'accueil fait par les érudits au premier livre des *Origines du Duché de Normandie*, de notre savant vice-président, M. le vicomte du Motey ; or, le deuxième volume de cet important ouvrage va paraître prochainement et il faut féliciter notre vice-président d'avoir, malgré un deuil infiniment cruel, eu le courage et la volonté de continuer ce labeur ardu, source inépuisable de références pour tous ceux que préoccupe notre histoire du x^e au xiii^e siècle.

Enfin, M. le chanoine Guérin, vient de publier : *La Vie de Marguerite de Lorraine*, dont le titre de bienheureuse, décerné par ses contemporains, vient d'être confirmé par Rome.— Des cérémonies solennelles se préparent pour les premiers jours de novembre et un *triduum* est annoncé pour célébrer cette sainte alençonnaise. Notre Société se dispose également, à un point de vue tout historique, à participer à cette fête.

Nombre d'autres études ont paru, publiées un peu partout par plusieurs de nos membres, le détail s'en trouve dans les procès-verbaux de nos séances, nous ne pouvons cependant passer sous silence le très intéressant article sur *la tombe de Baudelaire* et les relations du poète des *Fleurs du mal* avec Le Vavasseur, dont nous célébrions récemment le centenaire, article qui a paru dans le *Correspondant* du 10 avril 1921, sous la signature de M. le baron des Rotours, dont les chroniques dans la *Revue de la Réforme*

sociale témoignent de sa compétence marquée en matière économique.

Notre bibliothèque si riche sur l'histoire normande est en voie de classement et un nouveau catalogue a été entrepris, labeur long et minutieux qui servira grandement les recherches des travailleurs.

Le Musée de la Maison d'Ozé, à Alençon, quoique fort riche déjà, s'augmente trop lentement à notre gré de souvenirs locaux, permettez-moi d'émettre à ce propos le désir de voir notre collection de portraits de personnages normands ou régionaux s'accroître encore. Il nous est resté, provenant de l'ancien archiviste, M. Louis Duval, un fonds intéressant de portraits gravés, miniatures, dessins, photos d'originaux représentant des personnages ou des documents les concernant. Bien des familles ornaies possèdent de curieux portraits de famille, des dessins, des gravures; quand elles ne peuvent s'en défaire, nous demandons instamment que l'on nous envoie de bonnes photographies cotées et annotées de ces vestiges de notre vieille histoire locale, afin d'augmenter peu à peu cette utile collection de portraits.

Des instructions très larges ont été données aux architectes des monuments historiques et aux archivistes conservateurs des objets d'art du département, afin que soit ou classé ou tout au moins inventorié, tout ce qui peut avoir un intérêt d'art ou seulement de souvenir, tels que calvaires, croix de chemins, pierres tombales, statues; c'est à notre Société que l'on fait appel pour que ses multiples membres, correspondants tout trouvés, (en particulier à la campagne, les ecclésiastiques ou les instituteurs) lui signalent ce qui est intéressant ou menacé de disparition et donnent les renseignements utiles à la protection de ces objets ou monuments. A chacun dans sa petite commune de faire effort et de nous signaler ce qui est digne d'être conservé et protégé, nous fournirons les imprimés nécessaires et les transmettrons à qui de droit.

Je garde pour finir la plus importante manifestation nouvelle de la Société archéologique de l'Orne, ce sont ses conférences de l'hiver et du printemps à Alençon.

Vous vous souvenez peut-être qu'au cours de la guerre,

désireuse d'atténuer un peu selon ses moyens les grandes souffrances dont le soulagement s'imposait à tous, notre Société avait patronné deux conférences-concert, auxquelles avaient apporté leur concours M. R. Triger, notre cher et éminent confrère, président de la *Société historique de l'Orne*, qui avait parlé de sa visite à la cathédrale de Reims, voyage difficile alors en 1917 et M. Paul Harel, *notre poète*, toujours disposé à prêter son talent pour de nobles causes.

Le succès obtenu, la recette exceptionnelle recueillie par ces deux manifestations, l'une en faveur des soldats aveugles de la 4^e région, l'autre des orphelins de la guerre de l'Orne, donnèrent l'impression que cet effort littéraire et artistique pourrait devenir périodique et répondait à un besoin.

Etayé par ces précédents, votre bureau organisa avec le plus grand soin une série de six conférences, placées de préférence un mardi, chaque mois, conférences ayant trait autant que possible à des personnages locaux, à des événements de notre histoire régionale, ou accompagnées d'intermèdes appropriés, de musique, de diction ou illustrées de projections.

Le succès répondit pleinement à l'attente du Comité et ainsi grandement encouragés, nous préparons dès maintenant la série de conférences pour 1921-1922, qui ne le cèdera nullement à la série précédente par le mérite des conférenciers et l'intérêt des sujets traités.

Le bénéfice pécuniaire est destiné à constituer une sorte de caisse de secours aux monuments archéologiques ornaux pour lesquels on nous fait quelquefois appel. La caisse est encore peu garnie, mais s'augmentera peu à peu nous l'espérons. — Souhaitons que cette initiative localisée à Alençon s'étende, afin que dans tout le département nos membres en puissent profiter. Que nos sociétaires de Flers, de Domfront, d'Argentan et d'ailleurs, suivent l'exemple de leurs confrères alençonnais, certainement quelques-uns de nos conférenciers consentiraient aimablement à se déplacer et un plus grand nombre bénéficierait ainsi de l'activité de la Société; nos liens n'en seraient que plus étroits et notre influence plus étendue.

Voici un résumé, trop court et je m'en excuse, mais une analyse de ces conférences nous eût entraîné trop loin :

En décembre 1920, M. le docteur Beaudoin, notre spirituel confrère, avait bien voulu ouvrir le feu et par un temps de verglas fort glissant, parla avec verve de son collègue d'il y a un siècle : le docteur Desgenettes, médecin-chef de l'expédition d'Egypte ; cette causerie très vivante et sérieusement documentée nous fit connaître la première partie de la vie de Desgenettes, M. le docteur Beaudouin, nous développera bientôt la dernière.

La seconde conférence faite en février, par M. Jouanne, archiviste, avait traité aux jeux et divertissements dans la vie alençonnaise au XVII^e siècle et XVIII^e siècle. Son immense succès consacra définitivement notre initiative. Notre confrère, pour bien localiser la question, avait recueilli dans les procès-verbaux de l'époque tout ce qui relatait des fêtes, des jeux, même des rixes à propos de ces réjouissances et fit ainsi une véritable revue d'ensemble des divertissements sous l'ancien régime : jeux d'adresse et de hasard, réjouissances publiques, fêtes religieuses, manifestations artistiques, sujet plein d'imprévu et amusant.

En mars dernier, M. l'abbé Germain-Beaupré, encore curé de Saint-Denis-sur-Sarthon, succédait à M. Jouanne et faisait revivre son très saint prédécesseur l'abbé Coulombet, 1726-1804, dont les initiatives sociales, en particulier la fondation avant la lettre d'une justice de paix et de concours agricoles, avaient attiré l'attention de ses contemporains eux-mêmes. Cette vie exemplaire avait formé le sujet d'un volume publié par M. l'abbé Germain-Beaupré, volume couronné par l'Académie française.

La figure très digne et un peu sévère de la *bonne Duchesse, Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, d'Alençon et d'Angoulême*, avait retenu l'attention de M. Tournouer qui fit en avril un exposé profondément étudié de la vie de cette princesse, retirée à Alençon en 1676, qui séjourna à l'hôtel de Guise, actuellement la Préfecture, laissant un profond souvenir de sa charité.

Cette conférence, tout à la fois d'un érudit et d'un lettré, fait espérer que M. Tournouer en fera un jour la matière

d'un livre qui sera fort apprécié. Elle a eu pour conclusion, l'érection par le Conseil général d'une plaque rappelant la mémoire de cette insigne bienfaitrice.

En mai, M. le baron des Rotours faisait revivre la physiologie avisée du poète fertois Wilfrid Challemel, le plaçant dans son milieu, évoquant ses amis et citant les plus charmantes pièces de son *Promenoir*. Le mois suivant, il faisait bénéficier la Ferté-Macé de sa causerie. Elle y reçut l'accueil le plus chaleureux.

Enfin, en juin dernier, M. Triger, clôturait notre... saison, par un cours d'archéologie, oh ! peu sévère, rassurez-vous, sur les *Châteaux de la région à l'époque féodale*, châteaux romans et châteaux gothiques.

Très alerte, son exposé de la vie dans le château du seigneur, était fort suggestif et les parties plus sérieuses de son étude étaient illustrées d'intéressantes projections.

Nous ne pouvons citer tous ceux qui donnèrent un aimable concours aux intermèdes musicaux ou aux récitations poétiques ; rappelons seulement le nom de M^{me} Le Jemtel, à la voix souple et si compréhensive, de la violoniste, M^{lle} Broussillon, au tempérament si musical, qui a laissé un très persistant souvenir ; dans la diction, faisons une place spéciale à M^{lle} Mézen et à M. de la Bretèche.

Je suis incomplet et par conséquent injuste. Je m'en excuse sincèrement.

En raison des frais d'impression, nous n'avons pu encore publier ces conférences, nous y arriverons peut être un jour ; que nos conférenciers veuillent bien en attendant déposer leur manuscrit dans nos archives.

Voilà, le résumé imparfait de l'Œuvre accomplie par la *Société historique et archéologique de l'Orne*, sous la direction si suivie et si éclairée de son Président.

Vous savez que M. Tournouër, par un heureux événement de famille vient de voir sa dernière fille le quitter, cependant il lui en reste encore une, qu'il a faite forte et vigoureuse et sur laquelle il va concentrer toute son affection... c'est notre Société, dont il dirige et dirigera encore de longues années, nous l'espérons, la course vagabonde et studieuse

à la fois dans nos campagnes normandes, tant que la Providence réservera :

De vieilles pierres à l'archéologue
Et du nourri pour le bestial ! (1)

HENRI BESNARD.

(1) « *Le Promenoir : L'Archéologue et le Paysan* ». — Wilfr Challemei.

L'ABBE GALLET

et ses Conversions célèbres

Le vaste et beau domaine où nous sommes a été la résidence de deux célébrités locales : l'abbé Gallet, devenu curé d'une des plus importantes paroisses de Paris, et le savant bibliophile Jules Appert, dont nous parlerons dans une autre enceinte.

Durant toute la seconde moitié du siècle dernier, les frères Gallet jouèrent un rôle prépondérant dans la ville naissante de Flers, et comme commerçants et comme élus de la population. Tout le quartier qui nous environne leur appartenait ; par leurs soins et dans un but de spéculation, des voies nouvelles y furent tracées, autour d'une vaste place octogonale, qui a conservé le nom officiel de *place Gallet*. La famille était nombreuse : pendant que plusieurs s'établissaient à Paris, les autres restaient à Flers, tels Eugène, Arsène et Prosper. Celui-ci, le septième de la famille, embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir débuté comme vicaire dans la petite paroisse de Saint-Jean-des-Bois, il passa bientôt avec la même qualité à La Ferté-Macé, où il seconda le vénérable curé Neveu dans la reconstruction de sa belle église paroissiale. Quand il eut quelque peu dépassé la trentaine, il se fit admettre dans le clergé de Paris, où il trouva un champ plus vaste, mieux approprié à son inlassable activité et à son zèle sacerdotal ; il devint successivement vicaire des importantes églises de Saint-Roch et de Saint-Augustin. Entre temps, il revenait dans sa chère ville de Flers donner des instructions, toujours très suivies et fort goûtées, grâce à une diction facile et imagée, une

voix sympathique et pénétrante, une émotion vraie et un maintien imposant et majestueux, Plusieurs paroisses environnantes reçurent la même faveur, et son souvenir n'y est pas oublié. Son empressement à obliger ses compatriotes le rendit très populaire ; aussi sa nomination de chanoine honoraire de la cathédrale de Sées fut-elle unanimement applaudie. La cure de Saint-Pierre de Chaillot, dans le VIII^e arrondissement, une des plus opulentes de la capitale, étant venue à vaquer, il en devint titulaire le 24 août 1882 et conçut presque aussitôt la pensée de doter sa paroisse d'une église digne de son importance. Il avait déjà recueilli près de deux millions et allait se mettre à l'œuvre, lorsqu'une embolie l'enleva subitement le 26 janvier 1883, cinq mois seulement après son installation ; il était dans sa soixante-et-unième année, étant né le 8 novembre 1822. Son corps fut rapporté à Flers, où il repose au milieu des siens, dans un caveau de famille.

C'était, d'après Mgr Langénieux, archevêque de Reims, son collègue aux vicariats de Saint-Roch et Saint-Augustin, avant tout un prêtre plein de dévouement, dont le zèle ne se lassait jamais de parler, d'agir, de se dépenser sous toutes les formes et pour toutes les œuvres. Ses confrères de Paris l'avaient surnommé *le prêtre des causes difficiles et désespérées*. Et en effet, par sa douceur et son aménité, il sut réussir là où d'autres avaient échoué. C'est lui qui consola les derniers jours de la vieillesse affligée de l'illustre avocat Berryer. C'est encore lui qui fut prié de préparer la conversion des demoiselles Rothschild, de Francfort. Enfin, c'est lui qui disposa à une mort chrétienne le célèbre compositeur Rossini. Les circonstances de cette conversion *in extremis* sont curieuses et méritent d'être relatées ; mais auparavant, faisons connaître comment le vicaire de Saint-Augustin fut appelé à s'occuper des deux jeunes filles du richissime juif allemand.

* * *

Un jour de l'année 1880, l'abbé Gallet reçut de Francfort-sur-le-Mein un pli cacheté, écrit en langue française, mais

sans aucune espèce de signature. La lettre priait le destinataire de répondre à un volumineux questionnaire, sorte de catéchisme en blanc. Le ton respectueux de la lettre éloignait toute idée de mystification. Il s'agissait, disait-on, d'éclairer deux jeunes juives de bonne foi, dont l'esprit, tourmenté du besoin d'apprendre et de savoir, ne répugnait pas, si le doute disparaissait, à embrasser la religion catholique. Cette façon inusitée d'entrer en matière ne laissa pas que d'intriguer beaucoup l'abbé Gallet. Il alla consulter le célèbre missionnaire, fondateur de l'œuvre de Notre-Dame de Sion, le R. P. Ratisbonne, autre juif converti ; mais celui-ci, malgré les relations qu'il avait conservées avec ses anciens coreligionnaires, ne put arriver à percer le mystère.

Pendant, l'abbé Gallet, prenant au sérieux le rôle qu'on réclamaient de lui, enseigna, à distance, ses catéchistes anonymes. Trois mois après, nouvelle lettre, mais cette fois signée de M^{me} la baronne Charles de Rothschild, femme du célèbre banquier et grand rabbin de Francfort, annonçant son arrivée à Paris, avec ses deux filles, qui n'étaient autres que les deux jeunes juives, catéchisées par correspondance. Après une entente rapidement conclue, l'abbé Gallet reprit, de près et oralement cette fois, la suite de ses leçons et eut bientôt la satisfaction d'atteindre le but recherché. Les deux jeunes filles se firent catholiques et devinrent, quelque temps après, l'une duchesse de Grammont, l'autre princesse Alexandre Berthier de Wagram, avec chacune un apport en mariage de quinze cent mille francs.

Maintenant, une question se pose. Comment s'était-on, de si loin, adressé au vicaire de Saint-Augustin, préférablement à tant d'autres prêtres plus haut placés ? Voici la réponse. L'abbé Gallet s'était attiré une grande notoriété par ses catéchismes, auxquels il apportait tous ses soins. Il avait compté parmi ses auditeurs les plus assidus une femme distinguée, M^{lle} Blanche de Vallabrègue, qui fut admise depuis, à titre d'institutrice, dans la famille du baron Charles de Rothschild. Et c'est cette dame qui, sans avoir jamais été présentée à l'abbé Gallet, le désigna au

choix de la baronne, le jour où elle se rendit au vœu de ses deux filles, de connaître la religion chrétienne.

Ces conversions mirent en renom l'abbé Gallet et lui valurent plusieurs lettres en faisant pressentir de nouvelles.

* * *

La conversion de Rossini remonte à 1868, alors que l'abbé Gallet était encore vicaire de Saint-Roch. En voici le récit circonstancié, d'après une lettre de l'abbé lui-même. Le grand compositeur venait de subir l'opération douloureuse de la pierre, lorsque le nonce, Mgr Chigi, qui le connaissait depuis longtemps, se rendit à son hôtel et demanda à le voir.

— Il est bien fatigué, répondit le célèbre chirurgien Nélaton, qui venait de l'opérer. Si vous entrez, un mot seulement, je vous en prie. Vous reviendrez plutôt dans quelques jours.

Le nonce, en entrant, effrayé de la prostration du malade, ne put s'empêcher de lui dire : « Vous savez, mon cher Rossini, que je suis un de vos plus grands admirateurs. Vous avez fait des œuvres qui vivront autant que les siècles ; vous êtes un homme immortel, et pourtant... il faut mourir ! De la part du Saint-Père qui vous aime, je viens vous apporter la bénédiction de l'*ultima Hora*. »

Le malade avait replié la tête sur sa poitrine, et gardait ce silence profond par lequel il savait si bien exprimer sa colère, quand elle ne sortait pas en éclats.

M^{me} Rossini, qui ne quittait pas le chevet de son mari, pressentant l'orage, demande grâce et prie le nonce de revenir un autre jour.

— Olympe, Olympe, s'écrie tout à coup le malade, en s'adressant à sa femme, tu ne vois donc pas qu'on me tue ?

— Monseigneur, je vous en prie, retirez-vous, dit M^{me} Rossini ; et elle le prend par le bras.

— Madame, vous assumez une bien grande responsabilité, et ce que vous faites pèsera sur toute votre vie jusque dans l'éternité.

— Accompagne-le jusqu'en bas, crie Rossini.

A son retour, M^{me} Rossini trouve le malade au paroxysme de la fureur.

— Olympe, viens ici. Il m'a assassiné. Mets ta main sur cet évangile : jure-moi que cet homme ne rentrera jamais dans ma maison.

— Je le jure.

Il lui pose convulsivement les doigts sur le front.

— Ce n'est pas assez : jure-moi qu'aucun homme portant son habit n'entrera dans ma chambre pendant ma maladie. Pas même une religieuse.

— Je le jure.

Quelques jours après, le docteur Nélaton disait à son confrère, le docteur Barth, médecin ordinaire du malade :

— Nous ne pouvons pourtant pas le laisser mourir ainsi. Il a, j'en suis sûr, des sentiments religieux. Pour lui-même, pour sa famille, pour la société, il faut que nous avisions...

Le lendemain, qui était un jeudi, M. Barth dit à Rossini :

— Le mal ne cède pas, et votre agitation morale paralyse tous nos remèdes. Pour vous rendre le calme, je voudrais vous amener cet abbé de Saint-Roch que vous aimez. C'est mon ami, il a fait l'instruction religieuse de mes filles. Il viendra, si je le lui demande, et il sera votre meilleur médecin. Qu'en pensez-vous ?

— Je suis si fatigué ! et puis, vous le savez, je ne suis pas bon depuis quelques jours... je crains de le recevoir mal... Enfin, pourtant, s'il le veut, qu'il essaye.

Aussitôt, M. Barth va avertir l'abbé Gallet, bientôt suivi de M. Possoz, ancien maire de Passy, agissant dans le même but au nom de M^{me} Rossini. Comme il n'y avait pas péril imminent, le vicaire termina son catéchisme, puis partit.

En entrant dans la villa de l'avenue Ingres, au Ranelagh, il trouva deux cents artistes qui remplissaient les salons et conversaient en groupes détachés. Il y avait, entre autres, Vaucorbeil, Tamburini, M^{mes} Alboni, Patti, et toutes les célébrités musicales de l'époque.

Le malade est brisé par un pansement très long et très douloureux. On tremble pour le prêtre, dont l'un des artistes présents fait passer la carte à M^{me} Rossini. Elle arrive tout en désordre et les cheveux épars au grand salon, et, sans se

préoccuper de tous ceux qui l'entourent, elle se précipite aux pieds du prêtre en pleurant et disant :

— Monsieur l'abbé, soyez notre sauveur..., commencez par moi, je veux faire ma confession.

Ce n'était ni le lieu ni l'heure ; et puis il convenait de commencer par le malade. Elle le comprend bientôt ; mais elle désire entretenir l'abbé en particulier avant de l'introduire auprès de Rossini.

Le prêtre, qui l'a suivie au petit salon, où ils sont seuls, refuse de nouveau de l'entendre en confession avant son mari. C'est alors qu'avec une grande agitation elle raconte l'histoire du nonce :

— Après s'être présenté deux fois, il s'est permis d'envoyer un prêtre italien, qui ne dit pas la messe, un prêtre qu'on n'enverrait pas à un chien ! Dans un pareil moment, n'était-ce pas bien cruel, dit-elle. Monsieur l'abbé, voulez-vous revenir demain, car mon pauvre mari est bien agité en ce moment ?

— Oui, madame, à l'heure que vous voudrez ; mais j'aurais bien voulu l'entrevoir seulement aujourd'hui.

— Et mon serment ? car j'ai juré sur l'évangile.

— Je prends tout sur moi.

— Mais comment vous annoncer ?

— Je m'en charge encore ; permettez-moi seulement d'entrer avec vous.

— Venez.

Tout le monde, en les voyant passer, les suit des yeux et attend en suspens. Au seuil de la porte, M^{me} Rossini s'arrête et fait sortir, d'un signe, tous les garde-malades.

Le prêtre s'approche du lit et remercie le malade d'avoir bien voulu se souvenir de lui.

— Ah ! c'est vous, monsieur l'abbé ; j'avais bien besoin de vous.

— Quel bonheur ! se dit à part M^{me} Rossini ; et elle se retire.

— On dit que je suis un impie, reprit Rossini ; monsieur l'abbé, quand on a écrit mon *Stabat*, peut-on n'avoir point la foi ?

— Je n'en ai jamais douté. Dès le commencement, votre

beau génie vous avait placé sur un de ces grands sommets dont parle Mozart, du haut desquels on aperçoit toujours le ciel. Chateaubriand, qui fut votre ami, n'a-t-il pas écrit quelque part : « L'harmonie est sœur de la religion. »

— Oui, au moment de mes plus belles inspirations, je me suis toujours senti meilleur.

Puis, faisant le signe de la croix :

— Je suis prêt, commençons !...

Sa confession terminée, il ajouta :

— Parlez encore, je ne suis pas fatigué ; votre voix me fait du bien, merci, vous m'avez délivré d'un grand poids, vous reviendrez bientôt.

Et, à la mode italienne, il lui baisa la main.

M^{me} Rossini, entendant les paroles d'adieu, rentre et s'approche.

— Que je te remercie, ma pauvre amie, lui dit Rossini, et ils s'embrassèrent en pleurant.

— Je me confesserai aussi, va, et bientôt, ajouta-t-elle.

— Monsieur l'abbé, reprend Rossini, plus animé que jamais, c'est le clergé italien qui nous a perdus.

— Vous avez l'âme trop grande, maître, et vous avez vécu dans un courant trop élevé pour faire dépendre vos convictions de la conduite des hommes.

— Malheureusement, on appelle souvent clergé italien tout ce qui, en Italie, porte soutane ; et les étudiants et les employés d'administration... Je les ai vus dans nos théâtres. J'ai connu un prêtre qui..., un évêque qui..., un cardinal qui... Je les ai vus de trop près ; vous, on ne vous voit pas assez. Si je n'avais eu affaire qu'à des prêtres français, je serais resté chrétien.

Craignant une trop grande fatigue pour le malade, qui parlait toujours, l'abbé Gallet se retira, promettant de revenir le lendemain, et tous les jours suivants ; mais il pressentait bien qu'ils ne seraient pas nombreux. L'érysipèle, dont le malade était atteint, avait envahi tout le corps, qui n'était plus qu'une grande plaie, le faisant souffrir horriblement.

Fidèle à sa promesse, le dévoué vicaire retourna le lendemain visiter son illustre pénitent.

— Que nous vous remercions, monsieur l'abbé, et quel service vous venez de nous rendre à tous, s'écria Vaucorbeil, au nom des artistes présents. Il nous était si dur de voir mourir le maître en maudissant ! Va-t-il pouvoir communier ?

— Il le voudrait bien, mais il ne peut rien prendre, si ce n'est le morceau de glace qui fond sur ses lèvres. On espère un peu qu'il le pourra demain.

La nuit fut assez calme. En l'absence du médecin ordinaire empêché, trois amis dévoués le remplacèrent. Ils entendirent souvent Rossini prier. Vers la fin de la nuit, il interpellait énergiquement la Sainte Vierge, à la mode italienne :

— Que faites-vous donc, Vierge Marie, je souffre comme un damné. Je vous appelle depuis le commencement de la nuit... Vous m'entendez !... Si vous voulez, vous pouvez me soulager. Ça dépend de vous... Hâtez-vous donc... Allons ! allons !...

Le lendemain, il ne parlait plus. Les yeux seuls avaient conservé l'intelligence et la vie ; sa main, déjà froide, pressait encore une petite croix suspendue à son cou ; souvenir précieux qui l'accompagnait partout, depuis le jour où il l'avait reçu de son vieil ami, l'archevêque de Florence. L'abbé Gallet proposa d'appeler le curé de la paroisse, celle de Passy, pour administrer l'extrême-onction.

-- Je vous en prie, dit M^{me} Rossini, achevez vous-même votre œuvre et soyez avec nous jusqu'à la fin.

M. Gallet courut à l'église. A son retour, tout était préparé dans la chambre du malade. Ses amis se tenaient dans le salon voisin, à genoux, priant et pleurant. Pendant les prières, le malade faisait quelques signes de la tête et de la main. Une dernière larme perla dans son œil à demi-fermé.

Après la dernière bénédiction et quelques paroles adressées plutôt aux assistants qu'au mourant, Tamburini, tout ému, prit la main de l'abbé Gallet et lui dit :

— Monsieur l'abbé, vous venez d'écrire une belle page dans votre histoire !

— Elle est belle surtout et précieuse pour le pauvre malade, répartit le prêtre.

— Pauvre maître ! s'écrie M^{me} Alboni, c'est sa dernière page, à lui !

Et M^{me} Patti tombe sur un canapé en sanglotant. .

Les sanglots éclatent de toutes parts. On eût dit une famille éplorée auprès du lit de mort du meilleur des pères.

Cette scène impressionna vivement l'abbé Gallet, qui écrivait le lendemain : « Oui, ils ont du cœur et ils ont la foi, ces artistes, et peut-être précéderont-ils dans le royaume de Dieu beaucoup de ceux qui se croient meilleurs qu'eux. »

Rossini mourut dans la nuit du vendredi au samedi (18 novembre 1868). Sa veuve lui survécut dix ans, ne cessant de témoigner au digne confesseur de son mari un affectueux et reconnaissant souvenir.

A. SURVILLE.

Jules-Albert APPERT

Jules-Albert Appert, qui fut membre fondateur et vice-président de la *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, était né à Flers le 1^{er} juillet 1835 ; il est mort à la villa des Cèdres, aujourd'hui le Petit Séminaire de l'Immaculée-Conception, le 11 juillet 1906, à peine entré dans sa 72^e année. Il était l'aîné d'une famille de six enfants, trois garçons et trois filles, qui tous sont morts célibataires et auxquels il a survécu. Par sa mère, il était le petit-fils de Guérin-Desrières, l'ancien officier chouan bien connu dans l'histoire locale sous le surnom de *Voltige*, devenu plus tard l'un des industriels les plus ingénieux de la ville naissante de Flers.

Après avoir débuté à l'école communale des Frères, Jules Appert entra comme interne dans le pensionnat de la rue des Carmes, à Caen, tenu par M. Thibout de la Fresnaye ; puis il passa au collège d'Argentan, qui avait pour principal l'excellent abbé Leguerney. Ses études préférées furent l'histoire et l'anglais ; il montra peu de goût pour les mathématiques et délaissa la gymnastique. Son rang habituel fut dans la moyenne. Cependant, il réussit passablement à l'examen du baccalauréat ès lettres le 30 août 1854. Il laissait à l'établissement le renom d'un jeune homme sérieux, ayant mérité le poste de surveillant au dortoir, et d'un chrétien convaincu, membre, sous le nom de *frère Jérôme*, de la Société Saint-Vincent de Paul ; ce qui ne l'empêcha pas de se laisser entraîner, le jour de la dernière distribution des prix, à un complot *chouqueticide*, ourdi par les grands élèves contre le vénérable supérieur, irrévérencieusement nommé *Choucas*.

Rentré dans sa famille, Jules, dont les goûts pour l'ar-

chéologie se sont révélés, est destiné par l'inflexible volonté paternelle à être commissionnaire en tissus, et dans ce but à faire son tour de France ; mais, avant d'entreprendre ses longues randonnées de ville en ville, il visite ses anciens condisciples de collège, commençant par son ami de cœur, Alexandre de Mésenge, du Mesnil en Montgaroult, qui lui réserve le plus amical accueil, et l'agréable surprise de lui parler archéologie ; cette réception si cordiale le rend inconsolable d'une gaffe que sa myopie lui a fait commettre ; n'a-t-il pas passé près de M. de Mésenge père sans le saluer, ne l'ayant pas reconnu. Il s'en excuse de son mieux ; mais désormais une invincible défiance de lui-même le suivra partout et lui fera adopter une réserve ressemblant à de la timidité, qui parfois sera mal interprétée.

Ses débuts comme apprenti commerçant se passent à Roubaix. Il prend pension chez une brave femme, qui, dit-il, lui fera faire maigre le vendredi, et se félicite d'être logé près de l'établissement de son patron. Chemin faisant, il apprend qu'une *Histoire de Roubaix* est en préparation, et que son auteur, Leuridan, fait appel à des souscripteurs. Jules s'empresse de donner son nom ; ce qui lui vaut cette phrase aimable : « L'ordre alphabétique, qui amène parfois de singulières bizarreries dans la réunion des noms, fait ici ouvrir par celui d'un enfant de la Normandie une liste où l'on croirait ne devoir rencontrer que des Roubaisiens. » Son apprentissage terminé, il visite successivement les grands centres manufacturiers : Lille, Tourcoing, Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, et tout en faisant de son mieux pour se renseigner sur les procédés de la fabrication et les prix de revient, il achète de la maison Aubry, de Paris, des ouvrages d'art et d'histoire, qu'il fait expédier à Flers sous un nom complaisant, l'imprimeur Folloppe ou l'abbé Virgile Amiard, avec la mention : *pour remettre à M. Albert*, et cela par crainte des remontrances paternelles. Le bibliophile se révèle dans des recommandations de ce genre : il faut, sous peine de refus, que tous les ouvrages expédiés soient sans défaut, c'est-à-dire bien complets, exempts de piqûres et de taches. Et l'éditeur, qui connaît son client, se le tient pour dit.

En 1861, un très fâcheux contre-temps se produit. Une

terrible atteinte de fièvre cérébrale fait rentrer Jules, et nécessite son admission dans une maison spéciale. Les bons soins dont il est entouré, en lui rendant peu à peu la santé, lui permettent de reprendre ses recherches bibliographiques, au moyen d'échanges avec M. Adrien Vardon, fils de l'ancien maire de Domfront et juge de paix du Mêle-sur-Sarthe, comme lui passionné pour tout ce qui touche à l'histoire locale. La guerre de 1870 le trouve dispensé de tout service militaire, même de la garde nationale ; pendant les jours critiques, il est resté seul à Flers, sa famille, par peur des Prussiens, s'étant réfugiée à Jersey. La mort de son père, survenue en 1875, lui laisse une jolie situation de fortune, qui lui permet de se livrer librement à ses goûts favoris. Les livres arrivent à Flers en plus grand nombre ; les factures aussi, atteignant parfois 1.500 francs. Ses relations s'étendent : admis dans la Société des Antiquaires de Normandie, il entre en correspondance avec tous les chercheurs fervents de l'époque, qui s'estiment heureux de recevoir ses avis judicieux et éclairés. Par ses démarches et par ses conseils, il concourt activement à la fondation de la *Société Historique* et à l'élection de son premier président. M. de La Sicotière l'en remercie affectueusement. Cependant, presque à sa porte, deux précieux dépôts d'archives du plus haut intérêt lui restent obstinément fermés, faute par lui de faire une simple demande, qui sûrement serait bien accueillie ; nous voulons parler des chartriers de Ronfeugeray et de Flers. Il est vrai que plus tard, par nos soins, cette lacune se trouva amplement comblée.

Il a été dit que Jules Appert communiquait ses documents de la façon la plus obligeante et la plus désintéressée. La vérité est que, comme tous les collectionneurs, il gardait jalousement le résultat de ses découvertes. Si parfois il agissait différemment, c'était avec l'espoir d'être largement dédommagé. Nous le savons par expérience, nous qui l'avons fréquenté presque journellement pendant plus de vingt ans. Dans des lettres conservées, il se plaint à ses amis et confidents, l'abbé Blin, de Durcet, et Jules Tirard, de Condé, de solliciteurs importuns, dont il ne veut pas être le secré-

taire. Sa joie était extrême lorsqu'il avait mis la main sur un livre ou un parchemin rarissimes ; ses moyens les plus persuasifs étaient alors mis en œuvre pour s'en rendre l'heureux possesseur. S'il échouait, comme cela arriva chez M. de Foucault, des environs de Falaise, détenteur du Manuscrit de 1800 sur Gasprée, il faisait contre fortune bon cœur et se contentait de copier sur place le *recto* du feuillet tenu perpendiculairement ouvert, pendant que M. Blin prenait le *verso* ; moyen ingénieux pour obtenir le plus possible dans le court temps donné. C'est ainsi qu'un demi-siècle de sa vie a été employé à réunir les superbes collections que nous avons sous les yeux, qu'il a généreusement léguées à sa ville natale, et qui font de la bibliothèque de Flers, au dire des inspecteurs généraux, l'une des plus riches de la région. Suivant sa volonté, son portrait, d'une ressemblance frappante, dû à l'habile pinceau de Basile Lemeunier, complète l'ameublement de cette salle, qui porte son nom. Il est représenté assis, à sa table de travail, l'air radieux, tenant un parchemin qui semble l'intéresser vivement.

Jules Appert, savant généalogiste, bibliophile émérite, collectionneur averti, ne pouvait, à cause de son état de santé, se livrer à des travaux de longue haleine, exigeant une application continue. Sa part consistait à mettre les matériaux à pied d'œuvre, laissant le soin de la rédaction et de l'enchaînement des idées à des collaborateurs de valeur, tels que le comte Amédée de Bourmont, pour La Lande-Patry ; le Père Bernier, pour La Ferté-Macé ; Wilfrid Challemeil, pour l'Ermitage du Bois de Flers, et l'Atelier monétaire de La Coulonche ; le comte de Contades, pour les bibliographies cantonales de Domfront, La Ferté-Macé, Juvigny et Bagnoles ; Jules Tirard, pour les voies romaines. Ses travaux entièrement personnels se réduisent à des études peu étendues sur les Franchises des bourgeois de Domfront, les familles Le Verrier, le château de Flers, la vieille église Saint-Germain, la Verderie de La Ferté-Macé, et divers comptes rendus, dont le plus développé concerne l'*Histoire de Tinchebray*, de l'abbé Dumaine. Les uns et les autres, malgré une concision voulue, témoi-

gnent d'une connaissance approfondie du sujet, traité avec conscience et exactitude ; ils valurent à leur auteur les palmes académiques, accordées à la demande de ses amis et presque à son insu.

La bienfaisance de Jules Appert était bien connue. Notre érudit compatriote, Hippolyte Sauvage, y fit souvent appel. Jamais il ne refusa une aumône large et empressée, même à ceux qui abusaient de sa bonté ; l'église neuve et l'hôpital, dont il était l'un des administrateurs, lui sont redevables de dons égaux de trente mille francs. Si, comme le dit sur sa tombe l'honorable maire de Flers, M. Salles, ses relations avec ses amis furent brusquement interrompues, cela tint à des circonstances spéciales, qui, nous en avons été témoin, assombrirent singulièrement le soir de sa vie.

A. SURVILLE.

BERJOU

et la Marquise de Pompadour

Bien peu de personnes savent aujourd'hui que Berjou est presque le pays d'origine d'une reine de France ; une reine de la main gauche, il est vrai, mais vraiment souveraine par la grâce, l'esprit et la beauté. Nous voulons parler de Jeanne-Antoinette Poisson, créée marquise et même duchesse de Pompadour, si connue dans l'histoire galante du XVIII^e siècle. Son père, le boucher Poisson, était en effet natif de Berjou. Doué d'un esprit aventureux, il quitta, jeune encore, le pays du Bocage Normand pour aller chercher fortune à Paris. Marié à une femme dépravée, il fut le père légal de la courtisane célèbre, qui donna son nom au style original et charmant qui régna sur l'Europe, comme elle-même fut à la tête de la Cour de Versailles, et domina Louis XV et son gouvernement pendant plus de vingt ans.

Après la favorite, qui mourut le 15 avril 1764, âgée de quarante-deux ans, son frère, Abel-François Poisson, marquis de Vandières, de Marigny et de Ménéars, hérita de sa fortune ; mais quand lui-même vint à disparaître, sans laisser d'héritiers directs, sa succession, s'élevant à une trentaine de millions, passa à un parent plus ou moins éloigné, nommé Poisson de Malvoisin ; ce qui ne faisait pas l'affaire de tous les Poisson de Berjou, cousins ou arrière-cousins du défunt, et la plupart petits artisans sans fortune. Malheureusement pour eux, sans guides et sans appuis, sans relations avec leurs riches parents, ignorés dans le petit pays de Berjou, ils attendirent une soixantaine

d'années avant de faire valoir leurs prétentions ; aussi se trouvèrent-ils brutalement éconduits par le mot célèbre : *il est trop tard*, appuyé sur l'infranchissable fossé de la prescription.

Que n'avaient-ils imité cette pauvre vieille Normande, leur parente, mais mieux inspirée, qui s'était adressée à une dame de l'entourage de la Pompadour, lui disant qu'elle était parente de la marquise, et se recommandant à elle pour secourir son indigence. Les faits allégués par la solliciteuse ayant été reconnus exacts, M^{me} de Pompadour lui fit donner 100 louis et l'assurance d'une pension de 1.500 livres. Quelque temps après, la pauvre femme, habillée de neuf, retourna remercier sa bienfaitrice. En sortant des appartements, elle croisa le roi, qui demanda à sa maîtresse quelle était la personne qu'il venait de rencontrer : « C'est une de mes parentes fort pauvre, répondit-elle. -- Elle venait donc pour vous demander ? — Non, Sire. — Et pourquoi donc alors ? — Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, fit-elle en rougissant. — Eh bien, reprit Louis XV, puisque c'est votre parente, permettez-moi aussi de l'obliger ; je lui donne 50 louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain. »

* * *

Voyons maintenant ce que nous enseignent les documents locaux.

Le père de M^{me} de Pompadour naquit à Berjou, le 14 juin 1681, du mariage de Jacques Poisson et de Marie Piel, tenanciers des frères Poret, seigneurs de Berjou, du Bourg-l'Abbé et de la Louvière. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par François Poret, écuyer, seigneur du Bourg-l'Abbé, dont il porta le prénom, et noble dame Marie-Jeanne Le Chevallier, épouse du seigneur de Berjou. Jacques Poisson et Marie Piel eurent un second fils, Edmond Poisson, né le 31 janvier 1686. Celui-ci eut pour marraine la dame précitée, et pour parrain Edmond Poret, écuyer, sieur de la Louvière. Quoique la loi féodale réservât au seigneur de Berjou tous droits de chasse dans l'étendue de sa seigneurie

le fils aîné des époux Poisson n'en devint pas moins un hardi braconnier, qui fit de nombreuses victimes dans les garennes de son seigneur. Surpris en flagrant délit et menacé d'être bâtonné en cas de récidive, François, n'en continua pas moins son dangereux métier. Le braconnage était devenu pour lui une nécessité, une seconde nature. Il ressentait un malin plaisir à enfreindre les ordres du seigneur, à se rire de ses menaces. Il continuait donc ses chasses clandestines. Cette fatale passion devait lui être funeste. Une nuit qu'il venait de tirer un lièvre, un chien, attiré par le bruit de la détonation, survient et se montre menaçant ; mais un second coup de feu le couche par terre pour ne plus se relever. Par malheur, il se trouva que c'était le chien du seigneur. Redoutant le juste courroux de celui-ci, François Poisson quitta sa famille et se mit en route pour Paris. Là, il obtint un emploi de palefrenier dans les écuries du duc d'Orléans, dit *le Régent* ; cet emploi lui permettait de prendre la qualité d'*écuyer*, sans la noblesse ; il épousa, au même temps, Anne-Gabrielle Le Carlier, qui ne tarda pas à mourir. Une rixe, survenue entre un de ses camarades et lui, l'obligea à changer de position. Il se plaça alors en qualité d'apprenti chez un boucher nommé Delamotte, et sut, par sa bonne conduite et son application au travail, gagner la confiance de son patron. Delamotte, voyant ses affaires prospérer, voulut s'associer un apprenti aussi intelligent : il lui donna en mariage, le 11 octobre 1718, sa fille unique, qui était douée d'une beauté remarquable. François Poisson et Louise-Madeleine Delamotte, connue aussi sous le prénom de Jeanne, eurent trois enfants : Jeanne-Antoinette, qui naquit à Paris, rue de Cléry, le 29 décembre, 1721, et devint marquise de Pompadour ; François-Louise, née le 15 mai 1724, qui mourut enfant ; et Abel-François, né en 1726. Celui-ci fut créé, par le royal amant de sa sœur, marquis de Vandières (*d'avant-hier*, comme l'on disait alors par ironie) ; puis de Marigny, après la mort de son père, qui avait obtenu ce titre en 1747, avec ces armes : *De gueules, à deux poissons en forme de barbeaux d'or adossés* ; et enfin marquis de Ménars-le-Château (Loir-et-Cher). Il eut des charges importantes à la Cour, fut malheureux

en ménage avec une fille naturelle de Louis XV, qu'il avait épousée, et mourut à Paris le 11 mai 1781, à l'âge de cinquante-quatre ans, sans laisser de postérité.

Un parent, M. Poisson de Malvoisin, ex-tambour au régiment de Piémont, fut mis en possession de ses biens. Il en jouissait encore, lorsque, au mois de septembre 1793, le fameux Latude, si connu par ses trente-six années passées dans les cachots, à l'instigation de la Pompadour, qu'il avait irritée en lui annonçant un faux complot tramé contre sa vie, dans l'espoir d'obtenir sa protection, l'attaqua en paiement d'une forte indemnité. Soixante mille livres lui furent accordées, sur lesquelles il ne toucha jamais qu'une provision de dix mille livres.

A. SURVILLE,

NOTRE BULLETIN

Notre prochain Bulletin paraîtra en juillet. Il contiendra :

La chanson populaire (M. J. LECHEVREL).

Wilfrid Challemeil (M. LE BARON DES ROTOURS).

Les Prieurés anglais de l'abbaye de Lonlay (M. G. HUBERT).

La Poste à Argentan [suite] (M. BARBAY).

La Chronique ornaise (M. GOBILLOT).

Médaille en l'Honneur du Duc d'Angoulême

Louis-Antoine, duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois (plus tard Charles X), s'était mis à la tête d'une petite armée afin de s'opposer à la marche de Napoléon, revenu de l'île d'Elbe en 1815. Ayant quitté son quartier général de Nîmes le 29 mars pour se diriger vers Lyon en remontant le Rhône par Pont-Saint-Esprit, Montélimar et Valence, il remporta d'abord quelques succès. Mais si les populations acclamaient le prince, la troupe était loin d'être enthousiaste ; « elle buvait le vin du duc d'Angoulême à la santé de Napoléon ». La défection d'un grand nombre de soldats et même d'officiers le contraignirent bientôt à battre en retraite devant le général Grouchy, chargé de soumettre « les insurgés ». Il évacua Valence le 7 avril, se retira à Pont-Saint-Esprit du 7 au 8 et signa à La Pallud (Drôme) une capitulation dans la soirée de ce même jour. Grouchy le garda comme otage en attendant que la convention fut ratifiée par l'Empereur ; l'ordre n'arriva que le 14 avril. Dès le lendemain le duc d'Angoulême, conduit à Cette sous bonne escorte, s'embarquait pour l'Espagne sur un bâtiment suédois.

Une médaille en bronze, 4 centimètres de diamètre, fut frappée pour rappeler le souvenir de la captivité du duc d'Angoulême. Elle doit être ainsi désignée :

Buste en relief avec l'inscription : *Louis Antoine duc d'Angoulême*. [Gravé par] *Gayraud*.

Revers :

*Je demande,
J'exige même,
Que le Roi ne cède sur rien
Pour me ravoïr ; (sic)
Je ne crains ni la mort,
ni la prison,
Je suis prêt à tout
Et tout ce que Dieu m'enverra
sera bien reçu.*

LOUIS ANTOINE.

*Pont St-Esprit
10 avril 1815.*

Henri Houssaye, qui donne (1815 ; *La I^{re} Restauration ; Les Cent jours*, p. 415-437) une relation très détaillée de l'expédition du duc, d'Angoulême en indiquant toutes les sources, ne mentionne pas cette médaille. Aussi, M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, l'un de nos numismates français les plus distingués, à qui j'en avais communiqué la désignation, m'écrivait à la date du 30 mars : « L'événement est bien connu ; « la médaille l'est beaucoup moins..... [Elle] a été évidemment faite sous la Restauration ; c'est probablement une « médaille populaire et je n'en trouve pas la trace dans « les ouvrages que j'ai sous la main. »

Cette médaille paraît donc une pièce rarissime et je suis heureux de l'offrir au Musée de notre Société.

A. LETACQ.

EN MARGE DE LA CRITIQUE D'ART

Si l'on devait en croire l'adage, la critique serait aisée et l'art difficile. En est-il ainsi de la critique d'art ? Ceux qui se sont fait un nom en ce périlleux domaine, témoignent d'ordinaire d'une solide érudition et d'une information étendue qui nécessite la connaissance des langues étrangères et de nombreux voyages consacrés à la visite des musées et des collections particulières. Aussi nous garderons-nous bien de nous risquer sur un terrain propice aux embûches.

Mais, puisqu'il est dans les traditions de notre Société de rendre compte de tout ce qui touche à nos célébrités locales, il nous semble qu'après la remarquable conférence donnée par M. Dimier aux « Mardis » de la Société historique, il est de notre devoir de signaler la brochure de M. Richard, bibliothécaire de la ville, sur *Les Godard d'Alençon, graveurs sur bois (1735-1864)* ¹.

La biographie des trois Godard était à écrire ; il l'a écrite. La nomenclature des œuvres principales de ces graveurs était à donner ; il l'a donnée. Le Musée possédait des bois de nos compatriotes ; il les a reproduits. Qu'il préfère Godard III à Godard II, c'est une opinion que nous pouvons ne pas partager, mais c'est une appréciation, et une affaire de goût.

En marge de la critique d'art proprement dite, qu'il nous soit cependant loisible de mettre, nous aussi, au service de la vérité, les faibles lueurs de notre connaissance et de notre observation.

1. P. Hamonnet et C^o. Domfront, 1921, 55 p.

Parmi les bois qu'a reproduits M. Richard, et qu'il attribue à Godard III, figurent les armes de la ville d'Alençon (p. 54). Cette attribution, avouons-le, nous donna à réfléchir. On sait que la production de Godard III s'échelonne de 1824 à 1864. Or, au début de la Restauration, en 1816-1817, la ville d'Alençon avait réclamé ses anciennes armoiries et son cachet portait l'aigle bicéphale.

Notre doute serait demeuré une présomption, quand le hasard, qui est un grand maître, — même en critique, — mit sous nos yeux aux archives départementales et aux archives municipales un exemplaire du *Premier Compte Rendu par les Administrateurs du Bureau de Charité d'Alençon. A Alençon. De l'Imprimerie de Veuve Malassis l'aîné, Imprimeur du Roi et de l'Assemblée Nationale, Grande Rue. 1790*, qui porte, en première page, le bois faussement attribué à Godard III. Celui-ci, né en 1797, ne pouvait en effet avoir gravé le bois de 1790 ! Ici s'arrête notre perspicacité. Le bois est-il l'œuvre de Godard I ou de Godard II ? D'autres que nous le diront, car, lorsqu'il s'agit de discriminer les œuvres des trois Godard, il faut chausser des besicles qui ne sont point à notre vue. Autant vaudrait se livrer aux délices d'un casse-tête chinois que de distinguer par exemple les signatures de Godard II et de Godard III, le premier ayant signé Godard père ou Godard fils, suivant qu'il se considérait comme le père de son fils ou le fils de son père !

Sans insister sur quelques erreurs matérielles excusables, comme celle qui (p. 16) fait naître Godard II en 1868 ; et celle qui (p. 27) date de 1887 les *Cartes élémentaires d'astronomie et de géographie* de l'abbé Paris, gravées par Godard II, et après avoir reconnu le labeur patient et utile auquel s'est livré M. Richard, recherchons dans son livre ce que nous aurions voulu y trouver.

D'abord, une bibliographie, si courte, si succincte qu'elle fût, des références en cours de route, auraient donné à cette excursion dans le domaine de l'art un caractère de sécurité que nous aimons à rencontrer dans les œuvres d'histoire. C'est ainsi que nous aurions eu plaisir à voir mentionner la notice que M. de La Sicotière publia à la mort de

Godard II, dans le *Journal d'Alençon* du 30 juillet 1838, dans le *Magasin Pittoresque* de novembre 1838 (p. 352) et dans l'*Annuaire Normand* de 1839 (pp. 434-439), notice qui fut, il ne faut pas craindre de l'écrire, le point de départ de tous les travaux qui ont été faits depuis sur les Godard. C'eût été une excellente préface, et au demeurant cette entrée en matière en eût bien valu une autre... Ajoutons que M. de La Sicotière est également l'auteur d'un article publié dans le *Journal d'Alençon* le jeudi 4 mai 1865 (N° 52) après la mort de Godard III.

Dans le chapitre consacré par M. Richard à Godard III, conservateur du Musée, et à la rue Godard (p. 48) nous regrettons aussi une omission que nous ne signalerions pas ici, si ce n'était de l'ingratitude à l'égard d'un bienfaiteur de notre ville.

Godard III avait fait un testament dont nous nous bornerons à citer le passage suivant :

« Ma femme connaît la volonté que j'ai manifestée bien des fois de donner à la ville d'Alençon tout ce que j'ai en objets d'art, tel que tableaux, sculptures, dessins, gravures encadrées ou non, livres à gravures ou non, et même ce que j'ai pu acquérir dans ce genre pendant notre mariage. Je me permets d'en disposer, conjurant ma femme d'exécuter mes intentions sur ce point.

Je la prie de rester dépositaire de ceux de ces objets qui lui seront agréables pour en jouir pendant sa vie et donner le reste, aussitôt mon décès, à la ville... »

Godard donne ensuite le détail des tableaux, dessins, gravures et livres qu'il lègue à la ville. Nous ne publierons pas ici intégralement cette liste importante qui dépasse les limites d'une communication ¹. Nous nous bornerons à mentionner :

1° Parmi les *tableaux* : une nature morte d'Oudry ; — une tête de jeune fille et une tête d'étude, de Turc, de Monanteuil ; — une vue fixée de la Tour couronnée (Quesnel).

¹ La copie manuscrite de cette liste sera insérée dans le tirage à part de cet article, qui sera conservé dans la bibliothèque de la Société historique.

2° Parmi les *dessins* : un dessin et deux aquarelles de Fielding ; — deux dessins de son père ; — des dessins de Monanteuil, Oudinot, etc.

3° Parmi les *gravures* : Le meurtre de Caïn ; Pyrame et Thisbé ; Joseph et ses frères (L. de Leyde) ; — Atala, de Girodet ; — Leçon d'anatomie et le Bourgmestre (Rembrandt) ; — Mort de Cléopâtre (de Wille) ; — Portrait de Henri-IV (Muller) ; — huit pièces de la danse des morts d'Holbein ; — Paysans au marché ; Vierge sur un croissant ; Vierge allaitant l'enfant Jésus ; Suite de la petite Passion, grav. sur bois (A. Dürer) ; — Supplices, suite gravée sur bois (L. Cranach), etc.

4° Parmi les *livres* : trois albums de dessins ; — Essai sur le geste, dessins de son père ; — des volumes anglais ; — Métamorphoses d'Ovide « gravures en bois » ; — Heures de Rouen, 1515 ; — Traité de la gravure (Papillon) ; — Essai sur la gravure en bois (F. Didot) ; — les œuvres de son père, en deux volumes ; — celles de son grand-père Jean Godard, et autres graveurs sur bois, français ; — Recueil de gravures anglaises, sur bois et sur cuivre ; — Dictionnaire des graveurs (Basan), etc.

Ce dernier article, qui nous initie à la bibliothèque du graveur, n'est pas le moins intéressant à signaler.

Godard mourut le 14 décembre 1864. Le 1^{er} février 1865 la municipalité dut refuser son legs au musée, à cause du contrat de mariage de M^{me} Godard et des droits de mutation à acquitter. Cependant, le 18 mars 1865 le maire d'Alençon donnait lecture d'une lettre de M^{me} Godard, ainsi conçue :

D'après les dispositions de mon contrat de mariage, la totalité des objets d'art laissés par mon mari m'appartient. Je désire toutefois m'associer à la pensée qui les lui avait fait léguer au musée d'Alençon, à la création et au développement duquel il avait pris une part si active et si dévouée.

L'étonnement pénible que j'ai éprouvé en voyant la ville répudier les autres legs que mon mari avait voulu lui faire ne peut modifier la résolution que j'ai toujours eue d'abandonner au musée tous les objets d'art. Permettez-moi cependant de vous

communiquer les conditions sous lesquelles je suis disposée à lui faire cet abandon

« Les livres concernant les arts devront rester annexés au musée pour y former le noyau d'une petite bibliothèque artistique. Je demande que le partage des livres qui resteront ainsi au musée et de ceux qui seront remis à la bibliothèque publique soit faite par M. de La Sicotière, l'ami de mon mari et qui connaissait bien toutes ses intentions.

« Je désire vivement que, soit dans le musée actuel, soit dans un autre local, une salle particulière, ou du moins un cabinet soit disposé sous le nom de salle Godard ; qu'on y dépose les objets donnés par mon mari et particulièrement son œuvre et celui de son père ; que l'on retire même à cette fin de la bibliothèque un portefeuille donné par M. Godard père et renfermant beaucoup de ses gravures pour le réunir à ses autres productions et à celles de mon mari.

« Mon vœu formel est qu'une partie du musée demeure ainsi consacrée par le nom de celui qui fut son premier conservateur et l'un de ses bienfaiteurs, l'artiste qui fit tant d'honneur à son pays, de l'homme excellent que je ne cesserai de regretter.

« Le classement des œuvres de mon mari sera fait par M. de La Sicotière, qui possédait et à qui j'ai communiqué sur ces travaux beaucoup de documents. Il s'adjoindrait le nouveau conservateur et tel membre de la commission du musée qu'il serait convenable. Les doubles seront distribués par ses soins et sous ma direction aux amis de mon mari.

« Je vous remettrai, M. le Maire, un état des objets d'art, dont je conserve la jouissance et qui devront, après moi, revenir au Musée. Si j'en remettais quelques-uns de mon vivant, l'état serait émarginé au fur et à mesure. Telles sont mes intentions qui n'ont rien, je suppose, qui puisse contrarier les vues de l'administration municipale ; je vous serai obligé, M. le maire, de vouloir bien me renseigner à ce sujet... »

Le maire dit au conseil que la commission du Musée, réunie par ses soins le 14 Mars, avait accepté, en ce qui la concernait, les offres généreuses de M^{me} Godard. Le conseil municipal remercia la donatrice et décida qu'il serait fait droit à sa demande d'instituer une salle ou cabinet renfermant les œuvres de Godard avec la dénomination de salle Godard destinée à perpétuer le souvenir de ces deux éminents artistes... ¹

¹ M^{me} Godard mourut le 3 janvier 1882. Par délibération du 5 juillet de la même année, le Conseil municipal acceptait le legs d'objets d'art fait par elle en mémoire de son mari. Son testament était déposé chez M^e Yvert, notaire.

Ainsi s'exécuta la volonté de Godard III. Mais les hommes proposent et le temps dispose.

Entre 1865 et 1920, les collections Godard s'égarèrent. Vous vous rappelez, sans doute, qu'à une de nos réunions de fin 1920, cette perte fut évoquée et regrettée. Un hasard heureux, une association d'idées, vague d'abord, puis précisée, mirent votre archiviste départemental sur la voie d'une découverte dont il réserva la primeur à un de nos membres que sa qualité de conseiller municipal désignait pour cette reconnaissance ¹. Il en informa M. le conservateur du musée, qui lui manifesta et son étonnement et sa satisfaction. Les albums, livres et gravures éparses furent transportés des archives municipales à la bibliothèque où une décision, d'ailleurs heureuse au demeurant, de la commission des Beaux Arts les a maintenus. Depuis, M. Richard a catalogué, cette riche collection et en a tiré une étude qui témoigne de l'intérêt qu'il porte à notre histoire, locale, et nous ne serons pas le dernier à l'en féliciter ².

Le dernier mot est-il dit sur les Godard ? Nous ne le croyons pas. S'il est vain, en histoire, de faire fi de ses devanciers, il est outrecuidant et naïf de considérer ce qu'on écrit comme un dogme inébranlable et définitif.

Hier encore, M. René Deschamps nous signalait qu'au cours de ses actives recherches dans les archives départementales il avait trouvé trois reçus signés de Godard, dont voici la teneur :

a. — « Reçu de M. Cochin, maître garde de la communauté des flottiers, la somme de dix huit livres, pour trois grandes marques et huit petites. A Alençon ce trois Novembre mil sept cent quatre-vingt un. »

GODARD.

b. — « Reçu de M. de la Mancellière la somme de deux livres pour une marque où sont gravés ces mots : *TOILE NATIONALE A ALENÇON 1781*. Fait à Alençon, ce six février mil sept cent quatre vingt deux.

GODARD.

¹ M. Leboucher

² Ces lignes ont été écrites avant l'ouverture d'une polémique dont le moins que nous puissions dire, c'est qu'elle fut regrettable.

Ce paiement figure sur le mémoire pour « l'apposition des plombs et empreintes de graces », sous la rubrique suivante :

« Payé au Sr Godard, graveur, pour l'empreinte en buis, dont quittance, deux livres. ¹ »

c. — « Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Vital, inspecteur des manufactures de toile de la Généralité d'Alençon, la somme de douze livres pour la gravure de deux marques pour le Bureau de Mortagne ; à Alençon, ce quatre Novembre mil sept cent quatre vingt neuf. » ²

GODARD.

Voici donc le nom d'un Godard, associé à notre industrie locale de la toile.

Nous-même, au cours de notre classement de la série T (Instruction publique), nous avons rencontré quelques documents curieux.

Le 20 février 1818, le préfet de l'Orne adressait aux sous-préfets, aux maires d'Alençon et de Sées une lettre confidentielle pour les prier de lui faire connaître les libraires de leur ressort « auxquels on pourrait avec sûreté adresser par la voie du commerce les écrits qui défendent la monarchie légitime et le système constitutionnel suivi par le gouvernement et capables de détruire les funestes effets de tous ces infâmes libelles qui sont dirigés contre l'autorité légitime. »

Le maire d'Alençon lui désignait Bonvoust et Godard II.

Le 4 mars de la même année le préfet écrivait au secrétaire général du ministère de la Police Générale :

« J'ai reçu dans le temps, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 janvier dernier, plusieurs exemplaires de deux brochures ayant pour objet de détruire l'effet de tous les libelles dirigés contre le gouvernement. Je leur ai donné indirectement la plus grande publicité possible et je me suis assuré qu'ils ont produit l'effet que S. Ex. attendait de l'excellent esprit dans lequel elles sont rédigées.

« Pour ne pas laisser soupçonner que les écrits dans ce sens qui sont répandus par le Ministère, émanent directement de lui,

¹ C.41.

² C.46

vous avez désiré que je vous fisse connaître les libraires de mon département auxquels on pourrait avec confiance les adresser par la voie du commerce.

« En général tous les libraires de ce département, de quelque opinion qu'ils soient, plus occupés de leurs intérêts que de discussions politiques, ne mettent aucun obstacle à la distribution des écrits qui sont en leur possession, de quelque source qu'ils partent... J'ai cru devoir cependant me faire désigner de préférence ceux qui sont connus pour professer de bons principes et dont l'intérêt personnel sera stimulé par le désir de voir triompher une cause qui leur est chère. Voici leurs noms :

« Pour Alençon les S^{rs} Bonvoust, à la porte de Sées ; et Godard, rue aux Cieux, etc.. »

Quelles étaient les qualités de Godard qui avaient ainsi attiré l'attention d'un maire, d'un préfet, et d'un ministre ?

Un état des imprimeurs et des libraires du département, dressé en 1822, nous renseigne sur ce point.

Nous y lisons :

« Godard [libraire] : Son commerce de librairie est peu étendu ; sa principale profession est celle de graveur sur bois. Observations : Il a des mœurs douces, un caractère tranquille et une bonne conduite. »

A la fin de 1834 Godard céda son commerce de librairie. Le 19 décembre, en effet, le Ministre de l'Intérieur réclamait au préfet des renseignements sur « la capacité, les mœurs et la conduite publique » d'Auguste-Jean Ruel qui désirait succéder à Godard dont il avait acheté le fonds. Les renseignements furent favorables. Le maire d'Alençon fit savoir que c'était un père de famille très estimable. « Il est possible, ajoutait-il, qu'il n'ait pas toute la capacité pour être libraire ; aussi ne se propose-t-il de l'être que pendant peu de temps ; son intention, en achetant le fonds du sieur Godard, est de le céder à l'un de ses fils, encore mineur, afin de lui assurer un état à sa majorité. »

Ainsi fut fait.

Qu'on nous permette enfin, après cette digression, de citer aujourd'hui, puisque cette communication est consa-

créée à l'art et aux artistes, une lettre de Monanteuil, que nous venons de découvrir aux archives municipales :

Alençon, ce 3 avril 1843.

MONSIEUR LE MAIRE,

Selon vos intentions, j'ai examiné avec assez de soin les tableaux qui sont placés dans la bibliothèque et qui demanderaient pour leur conservation qu'une restauration ne fût pas trop longtemps encore ajournée.

Voici l'état dans lequel ils se trouvent et les réparations qui seraient indispensables.

1° Le mari[a]ge de la Vierge par Jouvenet : nétoiment complet ; enlever les taches blanches produites par le vernis décomposé ; racords nombreux de parties écaillées, deux couches de vernis ; pour ce travail	100 fr.
2° Tableau de Vanloo ¹ , même dimension ; rentoilage, ou remis sur toile neuve avec chassis à clés. Opération indispensable sans laquelle la restauration de ce tableau est impossible. Nombreuses retouches et revernir à deux couches, dépense approximative.....	200 »
3° L'Assomption de la Vierge ² . Joli tableau sans nom d'auteur, placé dans l'un des cabinets. Même opération que le précédent.....	150 »
4° Tableau de Restou[t] ³ placé dans le même cabinet ; un simple netoiment : vernir et quelques retouches..	25 »
Total.....	475 fr.

Si ces tableaux devaient encore rester où ils sont placés, après leur restauration, il deviendrait inutile de s'occuper des cadres dépense qui pourrait bien dépasser le chiffre de 500 frs. Si vous pouvez, M. le Maire, m'indiquer un jour où vous pourriez, ainsi que MM. les adjoints ou membres du conseil, vous réunir à la bibliothèque, je m'y rendrais et là je pourrais mieux vous faire apprécier la nécessité et l'urgence de sauver de la destruction des tableaux de maîtres plus ou moins précieux.

En attendant que vous ayez fixé le jour de cette réunion, j'ai l'honneur d'être..... etc.

MONANTEUIL,

professeur de dessin au Collège..

1 Attribué à Vanloo. Renault et Armide (Legs Noblesse).

2 Sans doute celle de Philippe de Champaigne.

3 Saint Bernard et le duc d'Aquitaine.

Au nom de Monanteuil, artiste ornaïste de grand mérite, à celui des Godard, graveurs excellents d'interprétation ou de reproduction, et en particulier au nom de Godard III, le premier des conservateurs et des bienfaiteurs du Musée d'Alençon, fondé en 1857, associons également celui de M. de La Sicotière qui, dès 1838, dans une pétition adressée au maire, demandait l'établissement d'un musée dans notre ville ¹.

Ce qui prouve une fois de plus que, directement, ou par l'action de ses membres, et même avant la lettre, — pour employer une expression qui convient à notre sujet, — la *Société historique de l'Orne* se trouve toujours à la tête des manifestations qui contribuent au développement du goût littéraire ou artistique dans notre cité et dans notre département ².

R. JOUANNE.

REMARQUES CRITIQUES

Certaines incertitudes dans les explications techniques se remarquent dans ce volume, incertitudes assez compréhensibles chez tous ceux auxquels les méthodes de la gravure et les questions spéciales de la critique d'art sont étrangères.

— A relever notamment des erreurs graves, qu'il ne faudrait pas laisser se répéter.

— P. 11, lignes 7 à 12... — Ni « la Passion » de 1446, intitulée au catalogue du musée de Berlin « Geisselung Christi » et comprenant une suite de 4 pièces, ni « la Vierge » de 1451 décrite par Passavant et se trouvant au Musée de

¹ Pétition publiée dans l'*Annuaire Normand* de 1839, pp. 363-372. Nous y lisons, page 365 : « Nous avons, dans le département et à Alençon même, des artistes distingués que nos voisins nous envient avec raison... »

² Cette communication fut suivie de remarques critiques de M. H. Bernard, dont on trouvera le résumé ci-après.

Florence, ne sont des bois, mais sont universellement cités parmi les premiers burins, ce qui est le procédé inverse (cf. *La gravure*, par L. Rosenthal, 1912 p. 18; *Der Kupferstich*, par Lippman p. 21 etc...).

Quant au nombre soi-disant limité des incunables de la gravure sur bois, nous pouvons dire que le catalogue de Schreiber en compte 2978 et, depuis, Bouchot en a signalé une trentaine.

— P. 12, l. 1... — L'eau-forte n'a pas été « inventée » par Dürer, puisque les premières eaux-fortes de Dürer sont de 1515, alors que Urs Graf (une eau-forte de 1518 au musée de Bâle) et les Hopfer d'Augsbourg ont des planches antérieures.

— P. 12, l. 9-10... — Ce rapprochement de Rubens et de Rembrandt, comme maîtres aquafortistes, ne laisse pas que d'étonner, car si Rembrandt est incontestablement un des plus grands aquafortistes qui soient, Rubens, du moins, n'a laissé aucune planche signée de son nom et n'a fort probablement jamais tenu la pointe, malgré les attributions fantaisistes et gratuites d'une critique peu circonspecte aux xvii^e et xviii^e siècles; — quant à l'opinion sur la gravure d'interprétation et l'évolution du procédé au cours du xix^e siècle émise par l'auteur de cet opuscule, elle est manifestement contraire aux directions que les artistes sur bois contemporains donnent à cet art. En effet, tous les efforts de nos graveurs tendent à revenir à la saine tradition de Papillon, laissant au bois ses qualités propres et ne cherchant pas à imiter les procédés complexes avec une matière, qui se doit uniquement contenter d'à-plats aux ressources et aux valeurs limitées et décoratives.

H. B.

P.-S. — Les illustrations jointes au volume, étant tirées sur des bois usés ou bien ayant été très écrasées à l'impression, donnent une idée assez imparfaite des œuvres des Godard. Le bois « tête de page » (p. 18) indique manifestement l'usage de l'échoppe. Quant au nom de « pointe à graver » employé par l'auteur, à plusieurs endroits, nous pensons qu'il s'agit du canif, l'outil classique des graveurs sur bois, la pointe ne pouvant pas être employée sur le bois.

Le Champion de la Normandie

“ ROBERT DE BELLÈME ”

Je remercie cordialement nos excellents confrères qui ont bien voulu souscrire à mon « ROBERT DE BELLÈME ». A ceux qui ne l'ont pas encore fait, je demande instamment de suivre leur exemple.

On sait la cherté actuelle de l'impression. Cent trente souscriptions sont encore nécessaires pour assurer la publication d'un travail entièrement nouveau, qui représente un labeur assidu de dix années.

« Robert de Bellême » est une œuvre complète par elle-même. En retraçant, dans ses moindres détails, la vie, jamais écrite jusqu'ici, d'un homme extraordinaire qui est nôtre, elle expose l'histoire de toute notre contrée pendant la fin du XI^e siècle et le commencement du XII^e. C'est un terrible drame.

Percherons, Alençonnais, Sagiens, Hiémois, Domfrontais, Manceaux, seigneurs de nos paroisses, bourgeois de nos villes, paysans de nos campagnes, moines de nos abbayes, se meuvent dans le tableau saisissant, dont les fils de Guillaume le Conquérant, Serlon, évêque de Sées, Raoul d'Escures, abbé de Saint-Martin-de-Sées, et bien d'autres figures attachantes, occupent avec Robert de Bellême le premier plan.

Les membres de notre Société voudront, j'en suis persuadé, assurer le succès d'une étude qui a eu pour mobile la recherche persévérante de la vérité, défigurée par les partisans d'Henri I^{er} d'Angleterre, usurpateur de la Normandie.

Vicomte DU MOTEX.

« Robert de Bellême » est mis en souscription à l'Imprimerie Alençonnaise, 11, rue des Marcheries, Alençon, au prix de 20 francs l'exemplaire, frais d'envoi et de recouvrement en sus.

— On lit dans le dernier *Bulletin de la Société Historique du Maine*, sous la signature de son savant président, M. Robert Triger :

« Après nous avoir donné, en 1920, son beau livre : *Les Origines de la Normandie et du duché d'Alençon*, « si hautement apprécié et si important, M. le vicomte « du Motey va publier la vie, jamais écrite jusqu'ici, de « *Robert de Bellême, grand sénéchal de Robert Courte-Heuse, « seigneur d'Alençon, de Bellême, de Sées, de Domfront, « du Saosnois, vicomte d'Exmes, comte de Ponthieu et de « Shrewsbury, l'un des personnages les plus extraordinaires de son temps (1056-11...).*

« Cette vie du plus haut intérêt appartient à la grande « histoire, et tout particulièrement aussi à notre histoire « locale, car elle résume les terribles luttes politiques et « militaires des fils de Guillaume le Conquérant dans « nos régions.

« Nous appelons donc très spécialement l'attention de « nos confrères sur le nouvel ouvrage de M. du Motey qui « ne pourra manquer d'être pour eux un instrument de « travail très utile... »

ERRATUM

Des erreurs se sont glissées à la page 24 du dernier Bulletin, dans le récit de l'excursion de la Société « au Val d'Orne et au Bocage normand. »

Au lieu des deux premiers paragraphes de cette page 24, commençant ainsi : « D'après Bry de la Clergerie », et se terminant par ces mots : « Jean de Préaux, son allié », il faut lire :

Il est établi par la charte constitutive de l'abbaye de Lonlay qu'au début du XI^e siècle, Guillaume I^{er} Talvas, prince de Bellême, possédait Condé. Cette châtellenie passa dans la maison de Montgomery par le mariage de Mabile de Bellême avec Roger II de Montgomery, alors vicomte d'Exmes.

Mathilde de Montgomery, une de ses filles, morte vers 1085, l'apporta en mariage à Robert, comte de Mortain, frère utérin de Guillaume le Conquérant. Condé fut saisi par Henri I^{er} d'Angleterre, après la bataille de Tinchebray (1106), sur son infortuné cousin Guillaume, comte de Mortain, fils de Robert, qui mourut prisonnier en Angleterre.

Henri II donna ce fief avec le comté de Mortain auquel il était réuni, à son dernier fils Jean sans Terre, né en 1166, qui, après son avènement à la couronne, l'abandonna à Jean de Préaux.

RÈGLEMENT DES CONFÉRENCES

de la Société historique et archéologique de l'Orne

ARTICLE I. — But. — Les conférences organisées par la Société historique et archéologique de l'Orne ont pour but de faire connaître à nos compatriotes l'histoire locale et régionale, dans ses rapports avec la grande histoire, la littérature, l'art, l'agriculture, etc. La Société se propose d'instruire en divertissant, et avant tout de faire œuvre de vulgarisation.

Elle se réserve de traiter, à côté des sujets locaux, des questions d'actualité, industrielles et sociales, à l'exception des questions de politique.

ART. II. — Commission. — Une Commission des conférences, se composant au maximum de huit membres, est élue pour quatre ans, par les membres de la Société, dans les mêmes conditions que les autres Commissions. Elle choisit dans son sein un président, un trésorier et un secrétaire. Le président de la Société fait partie de droit de cette Commission.

Elle a dans ses attributions le choix des conférenciers et celui des sujets qui lui paraissent le mieux convenir au goût du public. Elle est chargée de la préparation et de l'organisation matérielle des conférences. Elle établit le programme général de chaque année, au plus tard dans le courant du mois de juin qui précède chaque saison.

Cette Commission se réunit sur la convocation de l'un des présidents.

ART. III. — Réunions. — En principe, les conférences sont échelonnées d'octobre à mai, à raison d'une par mois. Elles ont lieu, autant que possible, le mardi, dans une salle de la ville d'Alençon désignée à cet effet. Elles peuvent également être données dans toute autre ville où les conférenciers seraient appelés.

ART. IV. — Publicité. — a) *Journaux.* — Les conférences sont annoncées dans les journaux de la localité quinze et huit jours avant leur date. Au cours de la semaine, qui suit, un compte rendu est inséré par les soins du secrétaire de la commission dans les mêmes journaux, si les rédacteurs, invités, n'assistent pas à la réunion.

b) *Affiches, prospectus, programmes.* — Cette partie de la publicité est assurée par un membre de la Commission, délégué, qui règlera les questions y relatives avec l'imprimeur, après entente avec le conférencier (pour le titre et le résumé à insérer dans le programme), et avec les deux membres de la Commission chargés des auditions ou des projections. Il s'occupe également de la partie artistique du programme et de l'insertion éventuelle d'une vignette, après avoir pris l'avis du président et du conférencier. Il complète la publicité en adressant, s'il est nécessaire, des invitations aux directeurs de maisons d'éducation et d'instruction.

ART. V. — Publications. — La Société prend à sa charge, si l'auteur y consent, l'impression de chaque conférence, à la condition expresse que le texte ou son résumé n'excédera pas une feuille (soit 16 pages). Le surplus demeurera entièrement à la charge de l'auteur. Dans le cas où la plaquette imprimée aurait plus d'une feuille, le prix de vente serait alors fixé avec l'agrément du conférencier, mais la Société préleverait sur la vente une somme proportionnelle à sa propre contribution.

Le manuscrit de la conférence et le résumé destiné à l'impression seront soumis au président de la Société et devront être remis à l'imprimerie *au plus tard* un mois avant la conférence, en même temps qu'un sommaire ou canevas destiné au programme. Les manuscrits livrés à l'impression ne devront en aucun cas être remaniés. Dans le cas contraire, les frais de correction seront à la charge de l'auteur.

Pour faciliter l'écoulement des brochures, les plaquettes seront vendues le soir de chaque conférence, entre la causerie et le concert. Elles seront mises en vente dès le lendemain, par le trésorier, à l'Imprimerie Alençonnaise et chez les principaux libraires.

ART. VI. — *Durée.* — La durée de chaque conférence sera au maximum de trois quarts d'heure, non compris les auditions et projections qui pourront y être incorporées. La partie concert aura la même durée.

ART. VII. — *Rapport annuel.* — Un rapport général sera rédigé chaque année et lu à l'Assemblée générale ; il figurera au Bulletin pour permettre aux membres de la Société, empêchés d'assister aux conférences, d'être tenus au courant de cette initiative.

ART. VIII. — *Concerts.* — Des auditions de chant, musique et diction, agrémenteront chaque conférence. Il y aura, si possible, corrélation entre les auditions et le sujet traité. Le conférencier devra toujours être consulté pour l'établissement du programme. Deux membres de la Commission seront chargés spécialement de l'organisation des auditions. Ils feront d'abord appel aux concours gracieux et n'auront recours qu'en cas de nécessité, et dans les limites de nos ressources, au concours des professionnels. Chaque concert devra être arrêté au moins un mois à l'avance.

Projections. — Les auditions pourront être remplacées par des projections. La Commission s'assurera à cet égard le concours d'un spécialiste.

Expositions. — Si certaines conférences le nécessitent, la Commission pourra organiser des expositions, provoquant, le cas échéant, une collaboration locale et régionale.

ART. IX. — *Finances.* — Les conférences sont alimentées par une caisse indépendante de celle de la Société proprement dite. La Commission choisit un trésorier qui centralise les recettes et règle les dépenses. Il avise le Président de la Société aussitôt qu'un déficit nécessite des avances de fonds. Les bénéfices réalisés seront affectés à la protection des monuments ornaux.

ART. X. — *Prix des places.* — Le prix des places, susceptible de modifications, est fixé à 2 francs pour les non sociétaires ;

1 franc pour les sociétaires et les membres de l'enseignement (cette faveur est personnelle et ne s'étend pas aux membres de la famille) ;

0 fr. 50 pour les élèves en groupe et les maîtres qui les accompagnent.

Prix des brochures. — Les brochures de 16 pages sont vendues dans la salle au prix de 1 franc. Elles sont mises en vente le lendemain à l'Imprimerie Alençonnaise et chez les principaux libraires, au prix de 1 fr. 50 (remise de 33 % aux libraires).

Prix du programme. — Le prix variera suivant la nature du programme.

ART. XI. — *Organisation matérielle.* — Le trésorier est chargé de régler les questions de salle, chaises, chauffage, éclairage, acoustique, projections, etc.

Quatre membres de la Société choisis par la Commission, exercent dans la salle les fonctions de commissaires. L'un d'eux est chargé exclusivement du contrôle à la porte.

Le trésorier ou son délégué assure la vente des billets à partir de 8 heures un quart. Il répartit les programmes, puis les plaquettes entre les vendeuses.

Le trésorier s'assurera pour la vente le concours de cinq jeunes filles. Celles-ci seront priées de l'aviser chaque fois qu'elles seront empêchées de venir aux réunions. Chacune d'elles recevra une carte de faveur personnelle pour toutes les conférences.

Des cartes de faveur pourront également être accordées aux personnes qui prêtent leur concours gracieux à la Société. La liste en sera remise à l'Imprimerie.

L'Imprimerie Alençonnaise ouvrira la location dans la semaine qui précédera chaque conférence. Un droit de 0 fr. 25 sera perçu à ce titre.

Les représentants de la presse recevront une carte de faveur personnelle, valable pour toute la saison. Les invitations adressées aux autorités seront envoyées par le président de la Société.

LU ET APPROUVÉ EN COMMISSION LE 30 JUIN 1922

Le Président de la Commission des Conférences,

PAUL ROMET.

Le Président de la Société,
H. TOURNOÛER.

La Chanson populaire et les Fêtes annuelles au Val d'Orne

MESDAMES, MESSIEURS,

Moisant du Brieux, dédiant au duc de Montausier ses *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, s'excuse « d'avoir recherché des épingles rouillées et de petites antiquités ¹. » J'éprouve pareil scrupule — et combien plus fondé — à vous entretenir de chansons d'un très médiocre intérêt. Après les récents travaux de MM. Joseph Bédier et Lucien Foulet, le moment semble mal choisi pour parler de littérature orale et de traditionalisme. L'amateur de folk-lore s'expose à de lourdes méprises. Je vous demande donc toute votre indulgence pour mes incomplètes observations sur les *Chansons populaires de l'année au Val de l'Orne*.

La majeure partie des textes que je citerai ont été reproduits dans les périodiques spéciaux ou les ouvrages d'histoire locale. J'ai recueilli sur place quelques variantes. Sont-elles vraiment et exclusivement bas-normandes ? Il serait téméraire de l'affirmer. Incomplètes et incomprises, elles se réduisent à des fragments obscurs. Le soin de les perpétuer a été abandonné aux vieillards et aux enfants.

1. MOISANT DE BRIEUX : *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, avec une introduction biographique et littéraire par M. E. de Beaurepaire, 2 vol. Caen, Le Gost-Clérisse, 1875, tome I, Dédicace.

Fleuries jadis dans le doux parler des aïeules et des mères, nos chansons s'étiolent sur les bouches jeunes de celles qui ne les transmettront plus... Pourtant, la moisson engrangée, j'ai pu conclure avec Champfleury et Weckerlin « qu'en Normandie on compte autant de chansons que de pommes ¹. »

* * *

Dans cette gerbe confuse, aux fleurs variées, chaque saison apporte son bouquet de vieux airs. Les Noëls du Bocage ont été étudiés. Beaucoup de ces « chansons spirituelles ² », pour employer le mot d'Estienne Pasquier, furent écrites par des lettrés, tels que Jean Le Houx. Imprimées aussitôt, elles ne firent que pénétrer superficiellement dans le peuple qui ne se les assimila guère. Leur transmission ne s'effectua pas oralement. Des réimpressions fréquentes, l'influence du clergé, contribuèrent à en assurer le succès.

Les seuls Noëls populaires qui subsistent au val d'Orne sont des chansons de quête. Adan de le Hale célèbre dans un joli rondeau les « enfançons » d'Arras « qui chantent pour avoir des paretis ». Cette coutume existait en Normandie. Gilles de Gouberville note en ses *Mises et Receptes* les sommes octroyées « aux écolliers qui vindrent lui chanter des dictiers de Noël ³ ». Les petits enfants de sa paroisse devaient être fort nombreux à en juger par la somme de XXI s. qu'il distribue « en liards » en 1561 ⁴. On était moins généreux à Vire au dire de Jean Le Houx ⁵ :

Les honnêtes gens de Vire,
Ceste nuit alloient jadis,
En troupe chanter et dire
Cantiques chez leurs amis.

1. CHAMPFLEURY ET WECKERLIN : *Chansons populaires des Provinces de France*, Paris, Garnier, 1860, p. 32.

2. *Les Recherches de la France*, livre IV, chap. xvi. Ed. d'Amsterdam, tome I, p. 398.

3. EUGÈNE DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE : *Le Journal du sire de Gouberville*. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 4^e série, 1 vol., 1892, p. 397, 468.

4. *Ibid.*, p. 856.

5. ARMAND GASTÉ : *Les Noëls Virois*, par Jean le Houx. Caen, Le Gost-Clérisse, 1862, p. 25.

Mais par la chiche avarice,
 Les bourgeois de qualité
 Ont ce dévot exercice
 Aux petits enfants quitté.

Pourtant les *lugnots* d'autrefois ont transmis à leurs
 neveux la chanson suivante ¹ :

Voici bientôt le dernier jour
 Dernier jour de cette année,
 Une année, bien à votre aise,
 Remplie de félicité.

Avez-vous vu ces trois villages
 Qui ont presque été brûlés ?
 L'Alsace et l'Allemagne,
 Aussi la Franche-Comté ?

Si nous n'avons chez vous, Madame,
 Chez qui pouvons-nous aller ?
 Ce n'est pas chez la bergère,
 Ell' n'a rien à nous donner.

O chers chrétiens, n'soyez pas chiches
 De vos biens à nous donner,
 Vous n'en serez pas moins riches,
 Nous boirons à votr' santé.

* * *

Avec le premier jour de l'année naît la chanson *des*
Aguignettes. Moisant de Brioux en discute gravement
 l'origine à grand renfort de citations ². Chercher midi à
 quatorze heures : c'est un peu le défaut de tous les folk-
 loristes. Aux variantes connues ³, joignons les suivantes :

1. Cf. ED. MOUILLÉ : *Cinquante chants populaires recueillis dans la Haute Normandie*. Paris, Mouillé, 1890, p. 133.

2. MOISANT DE BRIEUX : *Loc. cit.*, tome I, p. 4.

3. Cf. OSCARD HAVARD : *L'aguilaneuf et les Noël's*. *Monde hebdomadaire*, 30 déc. 1882, 13 et 20 janv. 1883. — EDOUARD LE HÉRICHER : *Littérature populaire de la Normandie*. Avranches, Gibert, 1884, p. 134. — JULES LECŒUR : *Esquisses du Bocage Normand*. Condé-sur-Noireau, Morel, 1887, t. II, p. 123. — LÉON LECLERC : *Le 1^{er} Janvier, Le Pays Normand*, revue mensuelle illustrée, janvier 1900. — CHARLES LEROY : *Paysans Normands au XVIII^e siècle*. *Annuaire des cinq départements de la Normandie* publié par l'Association normande, 71^e année, 1904, p. 104.

Aguignette.

Miette ! Miette

J'ons des miettes dans not' pouquette
 Pour les jeter à vos poulettes ;
 Si elles pondent de gros œufs,
 La maitresse donnez m'en deux !
 Aguignolo.

Aguignette, aguignon,
 Coupez-moi un petit quignon ;
 Si vous n'voulez pas le couper ;
 Donnez-moi l'pain tout entier

A guilaneu !

A fleur de lys !

Nous irons en Paradis,
 Il y fait si bon, si bel.
 C'est ma sœur Madeleine
 Qui en est la plus certaine ;
 Elle y roule sa brouette
 Tout le long du Paradis.
 Ah ! donnez-moi la guilaneu
 En l'honneur de Jésus-Christ.

Donnez-moi mes aguignettes
 Dans un panier que voici ;
 Je l'achetai samedi
 D'un bonhomme du dehors
 Qui n'est pas encore payé.
 Haguinalo !

Aguignettes ! ma marraine,
 Les rats ont mangé mon bonnet,
 Il y a plus de six semaines
 Que je couche avec mon capet,
 Aguignolet !

La fête des Rois est l'écho joyeux du réveillon et la chanson monte dans l'arome du cidre blond, qui vient, à pleins pichets, arroser la galette offerte par le boulanger à ses clients. Cette cérémonie est-elle d'origine païenne ? L'Eglise ne s'acharne pas contre les survivances du traditionalisme antique. Elle les approprie aux nécessités et à l'esprit de la religion nouvelle. La Saturnale devient une manifestation

de charité, puisque « *la part à Dieu* » est réservée dans le gâteau des Rois. Ils le savent les gueux du Val d'Orne et viennent frapper aux portes des demeures hospitalières. Comment les mieux décrire que Noël du Fail en ses *Propos Rustiques* : « Ils s'esquipoient honnestement de bons bastons de pommier, fourches, vouges, et quelques vieilles espées rouillées, avecques une forte arbaleste de passe... ; Baudet le faiseur de fuseaux estoit devant tous avecques un tabourin de suisses... Maître Pierre Baguette sonnoit du fifre..., ayant sa rapière souz le bras, en faisant du bon compagnon, disant qu'il ne la portoit pour faire mal, mais pour piquer les limax. Lubin Garot... portoit une grande et large poche, pour mettre les andoilles, et autres émoluments de la queste. Hervé le Ruzé portoit la broche pour le lard... Ainsi bien enharnachez, marchèrent longuement bien eschauffez, chantants une chanson¹... »

L'attirail des quêteurs s'est modifié à coup sûr mais des refrains subsistent² épars dans le folk-lore, cette espèce de musique de la mémoire.

Mattress' de céans qu'a la clef d'la chaînette,
N' coupez pas de petits morceaux !
N' coupez que de grosses pièces,
Pour Dieu, donnez-nous du feu !
Donnez-nous la part à Dieu !

Si vous n' voulez rien donner,
Ne nous faites pas attendre,
Car il fait un si grand froid
Que mon camarade en tremble.
Pour Dieu, donnez-nous du feu
Donnez-nous la part à Dieu !

1. NOËL DU FAIL : *Discours d'aucuns propos rustiques facécieux et de singulière récréation ou les ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux, etc.*, MDCCXXXII, p. 112-113.

2. Cf. *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIX^e siècle*. Paris, Curmer, 1839, t. II, p. 146 à 150. — EUGÈNE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE : *Etude sur la poésie populaire en Normandie et spécialement dans l'Avranchin*. Mémoires de la Société d'Archéologie, sciences et arts d'Avranches, 1859, p. 106. — LE HÉRICHER : *Loc.cit.*, p. 128-129. — JULES LECŒUR : *Loc. cit.*, t. II, p. 125. — *Revue des Traditions populaires*, A. Certeux, janvier 1889 ; R. Danjon, janvier 1891. — L. BONNEMÈRE : *Le Jour des Rois en Normandie*, *Revue des traditions*, janvier 1887. — V. PERROTTE : *Le Jour des Rois au Pays d'Auge*, Soc. hist. et arch. de l'Orne, t. XVI, 1892, 2 Bull. — MOUILLÉ : *Loc. cit.*, p. 39.

Si vous n'voulez rien donner,
Trois fourchettes, trois fourchettes,
Si vous n'voulez rien donner,
Trois fourchettes dans votr' gosier !

Avec son rythme grave, la chanson qui suit se présente comme une plainte. Je l'ai recueillie à Landisacq :

Bonsoir toute la compagnie
De cette maison.
Dieu vous donne année jolie
Et biens à foison !

J'v'nons d'un pays étrangers,
J'venons dans ce lieu,
Pour demander à manger
Et la part à Dieu

Apprêtez votre fourchette
Et votre couteau,
Pour découper la galette
En petits morceaux

Voilà la falue coupée,
Faut savoir qui est le roi
Chantons, tête décoiffée ;
Voilà le roi qui boit

Dépêchez-vous, je vous prie,
De nous renvoyer
A une autre compagnie
Pour la saluer

« *J'v'nons d'un pays étranger.* » Comme ils sont évocateurs ces mots vagues. Cette région lointaine, n'est-ce pas la nuit froide, mystérieuse et profonde ? Nous les voyons surgir, les quêteurs d'autrefois aux lueurs rougeâtres de leurs lanternes. Leur apparition est fantastique pour nous les prisonniers des chambres closes, confinés par les rhumes de l'hiver.

N'est-ce pas le moment du *Taupes et Mulots*. Déjà, par les champs ouatés de brouillard, des feux s'allument. Les *coulines* et les *brandons* étincellent. Un chant s'élève dans la paix du soir.

Taupes et mulots
Sortez de mon clos,
Ou je vous mets le feu sur le dos !

Cette coutume de « célébrer et festiner les Rois » a été maintes fois signalée. L'abbé Lecanu ¹, Jules Tirard ², E.-V. Veulin ³ ont donné sur ce sujet d'intéressants détails. *La Muse Normande* s'extasie devant l'éclat des coulines. Leurs vives couleurs étonnent David Ferrand. Les châteaux du pays ne sont que « painturais de la même façon que les fallots des rois quand no zi fique des candelles allumais pour crier : Adieu Noël. » Ailleurs, il complète sa pensée en comparant les coulines au vêtement bariolé d'un purin.

No t'a fait un habit de telle violette,
Qu'est partout balafré comme un fallot des Roix

Les conciles signalent vainement au zèle vigilant des évêques ces feux sacrilèges : « *Sacrilegos illos ignes quos nec fratres vocant.* » Le rituel de Rouen exhorte, sans résultat, les fidèles à se détourner des débauches trop fréquentes en ces circonstances. Le Parlement intervient ⁴. La coutume se perpétue même aux plus sombres jours de la Révolution. C'est ce que nous révèle une résolution conservée aux archives municipales de Durcet et datée du 12 nivôse, an II ⁵. M. le baron Jules des Rotours, notre distingué secrétaire général, en donne spirituellement l'analyse ⁶. « La société populaire de La Corneille avait annoncé qu'elle aurait l'œil ouvert sur tous ceux qui, le 6 janvier (vieux style), célébreraient la fête des ci-devant rois. Les autorités constituées et citoyens de Durcet prirent une délibération portant qu'ils avaient bien la haine des tyrans, mais que, la liberté du culte étant décrétée, ils

1. M. LECANU : *Recherches sur l'origine de quelques usages et de quelques superstitions populaires*. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XIV, 1846.

2. JULES LECŒUR : *Coulines, taupes et mulots*. *Bulletin Flammarion*, 15 avril 1886 ; *Essais*, t. II, p. 126.

3. E. V. VEULIN : *Ees jalots des Rois, Feux de joie et le carnaval dans la ville de Bernay au XVIII^e siècle*. Bernay, E. Veulin, 1887.

4. 14 juin 1719.

5. Texte cité par l'abbé Gourdel. *Le centre du Houlme*, Flers 1906.

6. Baron JULES ANGOT DES ROTOURS : *Rapport annuel sur les travaux de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. XXVI, 1^{er} bul., janvier 1907, p. 152.

célébreraient dans leur commune le 17 nivôse courant (6 janvier, vieux style), la fête de l'Épiphanie, non celle des Rois, nom abominable qui inspire la plus grande horreur. »

Les « *flambarts* », agités sous les branches des arbres et les courses nocturnes au travers des champs, comme jadis les torches de Cérès, au *Dies Lampadum*, chassent les animaux nuisibles; fécondent les semences, rendent les arbres productifs. Les formules d'anathèmes varient à l'infini¹. Je me souviens d'avoir jadis vociféré les malédictions suivantes :

Taupes et mulots,
Sortez de mon clos,
Ou je vous brûle la barbe et les os

Bonjour les rois
Jusqu'à douze mois;
Douze mois passés,
Rois, revenez !

Bonjour la reine !
Jusqu'à six semaines
Bonjour l'crapou,
Jusqu'au mois d'août,

Charge pommier,
Charge poirier,
A chaque branchette,
Tout plein ma pochette

A chaque branchette,
Tout plein ma pochette;
A chaque bourgeon,
Tout plein mon cotillon

Barbasionné,
Si tu viens dans mon clos,
J'te brûlerai la barbe jusqu'aux os.

1. Cf P. F. LUQUET : *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*. Caen, Chalopin, 1829, p. 18. — ABBÉ FRET : *Antiquités et chroniques percheronnes*, Mortagne, 1838, t. I, p. 31. — AMÉLIE BOSQUET : *La Normandie romanesque et merveilleuse*. Paris, Techener, 1845, p. 295. — J. RE-NAULT : *Esquisses historiques sur les fêtes et chants de Noël et de la Saint-Jean, sur les étrennes et le gâteau des Rois*. Coutances, Sallette, 1856. — R. DE BEAUREPAIRE : *Loc. cit.*, p. 108. — LE HÉRIGHER : *Loc. cit.*, p. 48. — LECŒUR : *Loc. cit.*, t. II, p. 128. — LEROY : *Loc. cit.*, p. 106.

Le *Barbasionné* de notre chanson a été comparé à je ne sais quel géant de Shakespeare. C'est lui chercher un peu loin des ancêtres. Je serais tenté de voir en ce nom barbare une image, l'ensemble des parasites du pommier, mousse et lichens qui le couvrent comme d'une barbe. *Brûler Barbasionné jusqu'aux os*, c'est faire disparaître les mousses même dans les branches.

D'autres conjurations sont plus explicites encore. En voici un exemple ¹ :

Rats, taupes et mulots,

Allez, allez

Rats, taupes et mulots

Allez-vous en

Souris rouges et aiquerbots,

Allez, allez,

Souris rouges et aiquerbots,

Allez vous-en

Tirez-vous de mon compôt,

Allez, allez,

Tirez-vous de mon compôt

Allez-vous en

Dans celui au grand prévot

Allez, allez,

Dans celui au grand prévot

Allez-vous en !

Autre formule encore, attestant d'une manière très nette l'influence préservatrice que l'on attribue à ces pérégrinations rituelles.

Couline vaut Colot,

Pipe au pommier,

Pipe au poirier.

Couline vaut Colot,

Gerbe au boisseau,

Treize au diziau.

Couline vaut Colot

Beurre et lait,

Tout à planté.

¹. A. MADELAINE : *Au bon vieux temps. Récits, contes et légendes de l'ancien bocage normand*. Paris, Champion 1907, p. 320.

Les vers ajoutés immédiatement précisent le souhait. Ils sont, à n'en pas douter, bas-normands d'origine. Un bûcheron d'Andaine me les répétait autrefois à ses heures d'expansion :

Mon père bet bien,
Ma mère co mieux,
Mon père à guichonnée,
Ma mère à chaudronnée
Et mé à terrinée.

Par une inconséquence étrange, l'anathème contre les taupes et les mulots disparaît parfois dans le *chant des Coulines*. C'est alors un souvenir nostalgique où pleurent presque les cloches de la Noël. Le bonhomme de neige, qui sema la joie dans les masures closes, s'en va..., sa femme et ses enfants l'accompagnent.

Adieu Noël
Il est passé,
Noël s'en va,
Il reviendra.

Le petit Colin
Porte le vin,
La petite Colinette
Porte la galette.

Noël, Noël,
Il est parti,
Sur la queue
D'une petite souris.

Sa femme à cheval,
Ses petits enfants,
Qui s'en vont
En pleurant.

« Ces couplets, écrivent Champfleury et Weckerlin¹, sont ravissants de simplicité, de clarté. Une petite fille n'oubliera jamais :

La petite Colinette
Qui porte la galette.

1. CHAMPFLEURY : *Loc. cit.*, p. 33.

« Elle a entendu ces paroles à quatre ans ; elles se sont fixées dans son cerveau, avec l'étiquette Noël au-dessus. Voilà une fête gravée dans son esprit jusqu'à sa mort. C'est là le secret et la force des œuvres populaires qui résistent, quand les travaux de ceux qui ont pâli à la recherche de la forme, sont oubliés depuis longtemps. »

Le carnaval, chez nous, semble tout simplement un jour de chômage.

Carnaval, n'est pas mort
Car il existe encor.
Vive, vive le carnaval !
C'est le temps de la folie,
Du plaisir, c'est le signal,
Vive, vive, le carnaval.

La gaieté normande est de bon aloi ; les folies grotesques ont vécu que dénonce François Péricard, évêque d'Avranches, en son synode d'avril 1600. La dernière soule git oubliée en quelque grenier. Plus de gens « estouffés, arrachés qui s'estropient les bras et les jambes », comme ceux que signale maître Jacques Saillard, curé de La Lande-Patry, dans sa requête au Parlement de 1693 ¹. C'est le moment de goûter le cidre « *cœuru, vaillant, gouleyant et justificatif, le raide bon bère, gracieux, qui prêche à son homme et dont on dirait la messe si c'était permis.* » C'est le moment de cuire près du feu le chapon du fermier ou de manger « *l'âme du cochon* ».

Aujourd'hui Saint Pansard,
Demain Saint Vidard.

Le paysan du Val d'Orne invite ses amis, et, dos au feu, ventre à table, « *bombancier* » comme au temps de Wace, les traite de son mieux. Pareil accueil ne peut se payer qu'en chansons, car aujourd'hui encore

Usaiges est en Normandye,
Ke ki herbergié est, k'il dye
Fable ou chanson à son hoste ²

1. Texte cité par Jules Lecœur. *Esquisses*, tome II, p. 160.

2. *Li diz dou Secretain*. MÉON. *Nouveau recueil de fabliaux et de contes*, t. I, p. 318.

Voici l'une de ces compositions ¹ :

V'la le Mardi gras qu'arrive,
Nous ferons des crêpes chez nous ;
Nous boirons, nous chanterons.

Amenez de belles filles,
Et nous danserons en rond !
Gais, nous nous amuserons.

Les filles mettront leurs beaux rubans
Quand sonneront les matines,
Nous boirons, nous chanterons.

Et puis viendront les trompettes,
Les tambours et les violons
Gais, nous nous amuserons.

Dans la nuit qui tombe, les *gouspins* déguisés se traînent sous les huées et les quolibets. Leurs voix éclatent en fanfares par l'huis des chaumières mal closes et meurent au fond des chemins creux. Le mannequin *saint Pansard* est conduit au bûcher ; un thrène étrange sert de marche funèbre.

Mardi gas est mort ;
Sa femme en hérite
D'une cuiller à pot
Et d'une vieille marmite.
Crions haut, crions bas,
Mardi gras n'entendra pas !

Mardi gras s'en est allé,
Plein de crêpes, plein de crêpes.
Mardi gras s'en est allé,
Plein de crêpes, il est crevé

Carnaval, mon ami,
T'es tombé aya l'ari
Tu vas avoir le c... rôti.

1. Cf. JULIEN-M. HUREL : *Les jours gras dans le canton de Tinchebray*. Falaise, 1842. — BEAUREPAIRE : *Loc. cit.*, p. 115. — LECŒUR : *Loc. cit.* p. 149. — MOULLÉ : *Loc. cit.*, p. 55. — LECLERC : *Le Pays Normand*, mars 1902.

Le refrain s'efface et les rires s'envolent. Le temps de pénitence impose silence à la chanson. Mystique et pacifiée, elle se réveille aux derniers jours de la Semaine Sainte pour narrer la Passion. Le récit a la simplicité et la couleur des images imprimées à Caen chez Picard-Guérin. La mélodie marche sans s'interrompre, sans conclure, d'une façon parfaitement nette et rappelle les poésies narratives ou les épîtres farcies du Moyen Age. La forme du couplet nous reporte à la Passion Romane¹ :

Ecoutez-là, petits et grands,
Et venez pour entendre
La Passion de Jésus-Christ,
Qui fut triste et sanglante.

Il a jeuné quarante jours,
Quarante nuits suivantes ;
Il n'a pris que deux doigts de vin
Une pomme d'orange.

Quand Notre Seigneur est allé
Au Jardin d'assistance,
Dans son chemin, il a rencontré
Tous les Juifs d'une bande.

Tous bien armés, tous bien chaussés,
Faisant grandes révérences.
Saint Pierre avait dit à Saint Jean :
« La trahison est grande. »

Notre Seigneur lui a répondu ;
« Vous en verrez bien d'autres,
« Avant qu'il soit vendredi saint
Vous verrez mon corps pendre.

« Vous verrez mes bras étendus
Tant qu'ils pourront s'étendre,
Vous verrez ma tête couronnée,
D'un faix d'épines blanches.

« Vous verrez mes deux pieds cloués,
Cloués, tous deux ensemble.
Vous verrez mon sang s'écouler
Tout le long de mes membres.

1. Cf. FLEURY : *Littérature orale de la Basse-Normandie*. Paris, Maisonneuve, 1883, p. 220. — JULIEN TIERSOT : *Histoire de la chanson populaire en France*. Paris, Plon Nourrit, 1889, p. 9. — L. LECLERC : *Le Pays Normand*, avril 1900.

« Vous verrez ma mère à mes pieds,
 Bien triste et bien dolente.
 Vous verrez mon sang ramassé
 Par quatre de mes anges.

« Vous l'verrez porter à l'autel,
 En chantant mes louanges. »
 Si vous n'voulez rien nous donner
 Ne nous faites pas attendre.

J'avons la rivière à passer
 Aussi les grandes landes,
 En vous remerciant mes braves gens
 Que le bon Dieu vous le rende.

Dans la vallée de Josaphat
 Nous nous r'verrons ensemble.

La coutume de chanter la *Résurrection* par les fermes la nuit du Samedi-Saint s'est maintenue religieusement pendant des siècles. Le groupe des chanteurs s'est constitué ; il a répété sa complainte, un violoneux a promis son concours. En route et bon courage, les gars ! Les sabots martellent le sol et rythment la mesure. Les maisons perdues dans le dédale des chemins creux s'éclairent, car on attend les quêteurs. Bonne femme, prête l'oreille : ce sont les cloutiers de Chanu :

Réveillez-vous, cœurs endormis
 Et priez le doux Jésus-Christ,
 Qu'il vous conduise en Paradis,
 Alleluia

La porte s'ouvre, le personnel de la ferme souhaite la bienvenue aux arrivants, la bourgeoise apporte deux pots de cidre *tiré au bon*, car

Toute chanson qui prend sa fin,
 Demande à bère, à bère, à bère,
 Toute chanson, qui prend sa fin,
 Demande à bère, jusqu'au matin.

Chaque chanteur vide d'un trait le verre pour s'éclaircir
à voix et le chœur entonne sur l'air d'*O filii*¹ :

Ne pleurez plus en ce saint jour,
Car Jésus mort pour notre amour,
Par sa vertu ressuscita.
Alleluia !

Un tendre et pieux empressement
D'oindre Jésus au monument,
Trois saintes femmes anima.
Alleluia !

Un ange, brillant de clarté,
Leur dit : Il est ressuscité,
En Galilée on le verra.
Alleluia !

Allez vite le publier ;
Que Pierre cesse de pleurer ;
Par ce propos les consola,
Alleluia !

Pierre et Jean courent sur les lieux,
Pour voir la chose de leurs yeux,
Mais Jean le premier arriva.
Alleluia !

Jésus en se montrant à tous,
Leur dit : « La paix soit avec vous »
Et ce discours les consola.
Alleluia !

Lorsqu'à Thomas on fit savoir,
Ce que chacun venait de voir,
A n'en rien croire il s'obstina.
Alleluia !

Jésus lui montre avec bonté,
Ses pieds, ses mains et son côté,
Cet incrédule les toucha,
Alleluia !

1. Cf. *La Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, à Caen, chez P. Chopin, imprimeur libraire, rue Froide-Rue. — LECŒUR : *Loc. cit.*, p. 174. — V. BRUNET : *Le chant de la Résurrection dans le Bocage Normand*. Revue des Traditions populaires, avril, 1888. — L. BEUVE : *Le Bouvais-Jan*. Revue normande illustrée, avril 1897. — E. SPALIKOWSKI : *Paysages et paysans normands*. Langlois, Rouen 1899, p. 68. — LECLERC : *Le Pays Normand*, avril 1900. — Ch. LEROY : *Loc. cit.*, p. 108. — A. MADELAINE : *Loc. cit.*, p. 257.

Lorsque Thomas eut vu Jésus,
S'écrie encore tout confus :
« Ah ! Seigneur, mon Dieu, vous voilà,
Alleluia ! »

Jésus lui dit : « Vous n'avez cru,
Thomas, que quand vous avez vu.
Bienheureux qui, sans voir, croira. »
Alleluia !

Faisons tous retentir les airs
En ce saint jour de nos concerts,
Le Seigneur nous écoutera.
Alleluia !

Le chant est terminé, les visiteurs se sont assis ; la *goutte* obligatoire « à ras des côtes » flambe dans les verres. Mais il faut se hâter. Une dernière ritournelle, violon ! et le groupe s'en va...

Messieurs, Mesdames, nous vous r'mercions
Du présent que nous recevons,
Un jour viendra... Dieu vous l'rendra,
Alleluia !

Les deux tiers de la nuit se passent en allées et venues d'une ferme à l'autre. Les têtes, hélas, s'échauffent sous l'action répétée des *larmes*, *tringuettes*, *soupiettes*. Parfois les chanteurs restent en route. Un curieux arrêté de Lelièvre-Prévostière, maire de Tinchebray, nous donne sur ces beuveries de suggestifs détails. « Le moindre mal que puissent causer ces coureurs, écrit-il, est de passer la nuit entière sans dormir et d'empêcher tous les habitants de prendre un repos dont ils ont besoin. » D'accord avec le curé, M. Vallée, il interdit en 1806 « de chanter la Résurrection soit simplement à voix humaines, soit accompagnée d'aucuns instruments ¹. »

Les joyeux compères n'ont pas toujours le même accueil. Chez nous, comme ailleurs, il est de faux dévots que ce

1. Cf. ABBÉ DUMAINE : *Tinchebray et sa région au Bocage Normand*, Paris, Champion, 1885, t. III.

cantique froisse, des ladres qu'un pichet de cidre ruinerait.
La complainte pieuse s'énerve, un grain de malice en fait
une chanson :

Ouvrez à ces pauvres chanteurs,
Qui chantent les louanges du Seigneur.
Un jour viendra... Dieu vous l'rendra.
Alleluia !

Mais tout se taft dans la chaumière ; les voix railleuses
reprennent :

Bonne femme, bonne femme, tâtez au creux...
Apportez-nous chacun deux œufs,
Et le bon Dieu vous les rendra.
Alleluia

Regardez dedans le buffet,
S'il n'y a pas d'vieux sous marqués.
Les plus neufs, sont les meilleurs.
Alleluia !

Le silence hostile se perpétue :

Vous n' donnez rien, pouchée d'ingrats !
Qu'la peau du c... vous colle aux draps,
Quand j'r'passerons, j'la décollerons,
Alleluia !

Dormez, dormez, avaricieux,
Dans votre lit fermez les yeux.
Un jour viendra, l'diable vous prendra.
Alleluia !

Pourtant, une voix chevrotante reprend dans la maison :

Pauvres chanteurs, trop tôt venus,
Nos poules n'ont pas encore pondu ;
Dans leur nid n'y a que des fétus.
Alleluia !

Si d'aventure, une jeune fille se trouve chez ces avarés
sur le point de coiffer sainte Catherine, faute de dot, un
gars en belle humeur lui offre cavalièrement la main :

C'n'est pas des œufs que nous cherchons,
 C'est la jeune fille de la maison ;
 S'elle est jolie nous la prendrons,
 Alleluia !

C'n'est pas des œufs que nous voulons
 C'est la jeune fille de la maison ;
 S'elle est vilaine, nous la laisserons.
 Alleluia !

Le matin de Pâques est venu. Lointain souvenir de l'*Officium sepulchri*, le cantique des Trois-Maries éclot dans la lumière de cet éveil. Il était chanté jadis à Tinchebray, car, « au lever du jour, constate le maire dans l'arrêté cité plus haut, le mystère de la Résurrection est célébré dans l'église des Montiers, d'une manière digne du tout Puissant » :

Ce sont les trois Maries,
 Au matin sont levées
 Marie-Marthe,
 Marie-Madelaine et Marie-Salomé.

S'en vont au mausolée
 Pour Jésus-Christ chercher.

Ne l'ayant pas trouvé,
 Se sont mises à pleurer.

« Ah ! qu'avez-vous Marie :
 Qu'avez-vous à pleurer ?

— Nous cherchons Jésus-Christ,
 Sans pouvoir le trouver.

Allez-vous en là-haut,
 Au Jardin Olivier.

Là vous trouverez
 Un homme jardinier. »

Y étant arrivées,
 Se mit à leur parler.

« J'ai planté une vigne,
 Je la veux labourer.

Et de mon propre sang
Je la veux arroser. »

Alors les trois Maries
Se mirent à pleurer.

Puis ont baisé les pieds
Du Christ jardinier.

Ce cantique mériterait un long commentaire. Il évoque une scène reproduite souvent dans les livres d'heures comme au fenestrage de nos églises. Il me semble voir, serties dans la lamelle brune et vétuste des rimes :

Des saintes aux beaux yeux pareilles à des fleurs.

* * *

Le 1^{er} mai évoque le souvenir d'amoureuses traditions :

C'est le mois des amourettes,
Le mois chéri des fillettes,
C'est le joli mois de mai.

C'est en vain, toutefois, que l'on chercherait dans le folk-lore normand, *reverdies*, *aubes*, *pastourelles*, toutes ces fleurs délicates et frêles écloses, ailleurs dans l'enchantement d'une matinée de printemps. Pendant la nuit du 30 avril, le gars soucieux de s'établir ornaît d'un bouquet la porte de sa promise. Les fleurs parlaient pour l'amoureux. Branche d'aubépine : « Vous avez, ma mie, trop mauvais caractère. » Fleur de sureau : « Vos bras sont creux, inaptes aux lourdes tâches ; ce n'est pas avec la biauté de l'âne que l'on va au moulin. » L'usage de planter le mai a laissé des traces dans des chansons qui n'ont rien de populaire ou des refrains mis en parties par les maîtres du contrepoint vocal. Les textes publiés par Armand Gasté¹, *les airs accompagnés*², *chansons de dances*³ ou *chansons amou-*

1. A. GASTÉ : *Chansons normandes du xv^e siècle, publiées pour la 1^{re} fois sur les mss de Bayeux et de Vire*. Caen, Le Gost-Clérissse, 1866.

2. *Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons à dancier, ballets, chansons joldâtres et bachanales, autrement dites Vaux de Vire, non encore imprimées, T. C. auxquelles chansons l'on a mis la musique de leur chant, pour que chacun les puisse chanter et dancier, le tout à une seule voix*, à Caen, chez Jacques Mangeant, MDCXV.

3. *Le Recueil des plus belles chansons de dances de ce temps*, à Caen, chez Jacques Mangeant, MDCXXXV.

*reuses*¹, édités par Jacques Mangeant à Caen ou Adrian de Launay à Rouen, sont des pastiches délicats ou graveleux inconnus du peuple, non composés pour lui. La simple randonnée, que j'ai pu trouver, vaut-elle la peine d'être citée² ?

Le premier jour de mai,
Que donnerai-je à ma mie ?
 Une perdriole,
Qui va, qui vient, qui vole,
 Une perdriole,
Qui vole dans nos bois.

Le second jour de mai,
Que donnerai-je à ma mie ?
Deux chiens courants,
 Une perdriole,
Qui va, qui vient, qui vole,
 Une perdriole,
Qui vole dans nos bois.

Et la chanson s'éternise, monotone en ses hypothèses, justifiant le mot de Julien Tiersot : « En vérité, la Normandie manque d'idéal³. »

* * *

Avec le solstice d'été coïncide la Saint-Jean. Les Celtes glorifiaient jadis le soleil, esprit de lumière et de vie, par des feux allumés sur les hauteurs. Chez tous les peuples, les vestiges des liturgies solaires, jaillies du cœur des ancêtres, sont demeurés ancrés dans l'âme de leurs lointains descendants. On connaît la gravure de Mérian qui donne le pittoresque coup d'œil du bûcher dressé place de Grève, en 1615, et allumé par le roi. Si aucun burin d'artiste n'a conservé la physionomie de nos *fouées* normandes, les documents abondent de leur popularité. En 1680, le droit de mettre le feu au bûcher de la Saint-Jean fait renaître, entre les

1. *La fleur des chansons amoureuses où sont compris tous les airs de cour recueillis aux cabinets des plus rares poètes du temps.* Rouen, Adrian de Launay, MDC.

2. Cf. P. SÉBILLOT : *Revue des traditions populaires*, mai 1888. — A. CERTEUX : *Revue des Traditions populaires*, mai 1889. — CH. LEROY : *Loc. cit.*, p. 110.

3. J. TIERSOT : *Loc. cit.*, p. 95.

échevins de Caen et le sieur de Vieux-Fumé, un procès somptueux qui dura quelque vingt ans. Ils s'agissait d'ailleurs d'une rente de 1.200 livres et de la jouissance des jardins du château. L'affaire se termina par une conciliation, le major ne toucha pas ses 1.200 livres, mais il obtint de mettre le feu au bûcher¹. La même coutume fait l'objet, le 18 juin 1681, à Sainte-Croix de Bernay, d'une fondation pour en assurer la perpétuité et en régler le cérémonial².

Les choses se passaient jadis plus simplement chez nous. Les hommes de nos villages ont amassé la *bourguelée*, les femmes, décoré de rubans et de roses le tas de genêts. Le curé, suivant le rite prescrit au processionnel du diocèse, a prononcé la formule d'exorcisme. Un crépitement léger, quelques fumerolles et, d'un essor brusque, la flamme jaillit. Le *caudiot* flambe, semble s'éveiller de sa torpeur de chose, s'élever à l'être. Une vie monstrueuse anime sa masse jusqu'alors immobile. Que de chansons³ et que de danses autour du bûcher ! Comment les empêcher ! L'abbé Gautier l'avoue spirituellement en son *Essai sur les Mœurs champêtres*. « Vous citez les Pères, les décrets des Conciles, vous épuisez l'érudition pour prouver combien la danse est funeste ; descendez de chaire, ne vous époumonnez pas davantage, l'air du violon est plus puissant que vos paroles. Lorsque votre voisin, pasteur des... comme vous, fait danser, au son des instruments, les bergères du hameau, les bonnes gens ne croiront jamais que le diable soit au milieu du cercle⁴. » La gracieuse ronde qui suit, connue depuis longtemps, n'apporte que de légères variantes au texte publié par Hyacinthe Langlois⁵ en 1838 :

1. Cf. A. GASTÉ : *Daniel Huel et les échevins de Caen. Procès de 1680*. Le Blanc-Hardel, 1879, p. 8.

2. V.-E. VEUCLIN : *Les Feux de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre dans la ville de Bernay*. Bernay, Veucelin, 1888.

M. L. Boutry a raconté (*Le Pays Normand*, 2 année, sept. 1901), d'après les documents du baillage, l'aventure survenue le 24 juin 1691, à deux élèves des Pères Jésuites d'Alençon qui voulurent troubler en cette ville les danses habituelles.

3. Cf. *Les Français peints par eux-mêmes*, p. 148. — ABBÉ FRET : *Loc. cit.*, t. I, p. 29. — FLEURY : *Loc. cit.* p. 223. — MADELAINE : *Loc. cit.*, p. 319.

4. J. J. G.*** : *Essai sur les mœurs champêtres*, à Londres, MDCLXXXVII, p. 85.

5. H. LANGLOIS : *Essai sur les Enervés de Jumièges*. Rouen, Frère, 1833, p. 18.

LA CHANSON POPULAIRE

Voici la Saint-Jean, l'heureuse journée,
Que nos amoureux vont à l'assemblée.
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Que nos amoureux vont à l'assemblée,
Le mien y sera, j'en suis assurée.
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Le mien y sera, j'en suis assurée.
Qu'apportera-t-il à sa bien-aimée ?
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Qu'apportera-t-il à sa bien-aimée ?
Chapelet d'argent et ceinture dorée ?
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Chapelet d'argent et ceinture dorée.
Je voudrais, ma foi, qu'elle fût brûlée.
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Je voudrais, ma foi, qu'elle fût brûlée,
Et moi, dans son lit, avec lui couchée.
Marchons, cœur joli, la lune est levée !

Filles et garçons voient avec mélancolie la flamme s'éteindre, les braises s'effondrer avec le frisselis léger d'une joie qu'on froisse. C'est fini, malheur à qui s'attarde dans l'effusion d'une dernière étreinte ! l'herbe *égubérante* cachera son chemin, il tombera de fatigue, mystérieusement attiré par les brindilles à l'étrange pâleur.

* * *

L'été ramène, avec la houle des épis d'or, les travaux pénibles de la moisson. Levé dès l'aube, attentif à l'ouvrage, le paysan coupe le blé ou l'avoine. Parfois, sous le soleil, il chante pour se donner du cœur, car le rythme est une force : « Il aide, dit Jean-Jacques Rousseau, à supporter plus doucement le travail et la misère. » Des chansons *moissonneuses* ou *cueillissoires* dont Eugène de Beaurepaire affirme l'existence ¹, je n'ai pu retrouver que des fragments incertains ; tel est le suivant :

1. E. DE BEAUREPAIRE : *Loc. cit.* p. 142.

C'est trois faucheurs, qui s'en vont fauchant,
 Au grand vent qui vente,
 S'en vont avec trois faux d'argent,
 Au grand vent, au vent, qui vente
 Au rude vent.

Peu important d'ailleurs aux tâcherons d'août les chansons et les rondes, mais la dure période finie, un soupir de soulagement dilate leur poitrine, les fronts brunis par le hâle se redressent avec fierté. On fête la dernière gerbe que doit lier la fermière. La maîtresse esquisse un pas de branle et le refrain est repris en chœur :

Notre jeune maîtresse
 Entrez dedans le rond,
 Et puis baillez la gerbe
 Aux gens de la maison.

La batterie-de sarrasin avec la pompe traditionnelle du dernier binot ramène sa large beuverie. La ripaille s'égayé de chansons :

Voici la saison venue,
 Le mois d'août est en suivant.
 Tous les garçons des villages
 S'en vont la gerbe battant.
 Ho, batteux, battons la gerbe !
 Compagnons joyusement !

Par un matin, je me lève
 Avant le soleil levant,
 Et j'entre dedans une aire ;
 Tous les batteux sont dedans¹.

Puis vient l'automne, le paysan du val d'Orne ramasse ses pommes. Chante-t-il quelquefois ? Oui, peut-être.

V'là que j'aurons d'la besson,
 Que j'marierons nos filles,
 Et les gars les aimeront,
 Car elles sont gentilles.

1. Cf. J. DU CHEMIN DES CÉPEAUX : *Récits du pays de Bocage*. Laval, Goubert, 1858, p. 364.

En tout cas, les textes recueillis sont dénués d'intérêt. Il suffit de rappeler, pour s'en convaincre, les deux premiers couplets d'une plate romance citée par M. Madelaine¹ :

En automne, la jeunesse,
Digue don daine,
Folâtre sur le gazon,
Digue don don.

Mtain et soir sur l'herbette,
Digue don daine,
Piores et pommes tombent à foison,
Digue don don.

A qui voudrait continuer semblable contrefaçon, le bonhomme de chez nous dirait :

Bé et tais-té,
Verse et m'en donne ;
Rabats ton chapet,
N'agonis personne.

* * *

J'ai hâte, Mesdames et Messieurs, de suivre le même conseil. Tels sont nos chants du Val d'Orne. L'Eglise pare l'année liturgique des gemmes de ses cantiques, des améthystes et des rubis de ses hymnes. Elle semble substituer à la couronne d'épines dont les Juifs avaient ceint la tête du Sauveur, la couronne royale du Propre du Temps. Ainsi la chanson populaire sème ses fleurs sur les cérémonies annuelles. Quémandeuse et dolente le jour des Rois, elle éclate comme une flamme au soir du *Taupes et Mulots*. Elle s'étouffe dans les beuveries du Carnaval, se tait aux dimanches violets du Carême, se lamente pendant la semaine *peineuse* au souvenir de la Passion. Mais elle reprend pacifiée dans la jubilation de Pâques. Sa voix tinte dans la brume vaporeuse de mai. Lourde d'amour, elle s'efface à regret près du bûcher de la Saint-Jean. Elle vient aux *ripailles* rythmer le bruit des fléaux. Ainsi l'éternelle enchantresse voile de son écharpe la fuite infinie des jours.

JOSEPH LECHEVREL.

1. MADELAINE : *Loc. cit.* p. 357.

WILFRID CHALLEMEL¹

(1846-1916)

I. — *Un fin et plaisant Bas-Normand. Son milieu ; son lieu ; son temps.* — II. — LE PROMENOIR d'un poète. — III. *L'amateur d'histoire et d'art. Chroniqueur, conteur et causeur.* — *Les amis de Wilfrid Challeemel.*

I

Aimez-vous Jean de la Fontaine² ? Goûtez-vous tout ce qu'il y a de savoureux dans son langage, d'achevé dans son apparente négligence, d'accueillant dans l'ouverture de sympathie de celui que se désigna lui-même sous le nom de *Polyphile*, de souriant dans sa bonhomie, d'aimable et de vif dans sa fantaisie ? Oh ! alors, je n'ai pas d'inquiétude ; je suis certain que vous ne sauriez rester insensible au charme du fin et plaisant Bas-Normand que fut Wilfrid Challeemel.

Plaisant, si par là j'entendais : qui fait rire, tout le monde ne s'en plaindrait pas. Mais je prends le terme dans l'acception que garde le mot anglais *pleasant*, de gracieux et avenant, de quelqu'un qui plaît et avec qui l'on se plaît. Mon vieil ami l'employait volontiers dans ce sens un peu ancien français. Si je m'étais avisé, lui présent, de le comparer, même de très loin, au grand fabuliste, je l'entends d'ici protester hautement ; et cependant, pas mécontent, tout au fond, du rapprochement, il aurait bien pu finir par me dire : « Votre amitié va trop fort : tout de même, c'est vrai que La Fontaine me paraît extrêmement plaisant. » -- N'ai-je pas ainsi indiqué de prime abord dans quelle famille d'esprits il convient de situer l'auteur du *Promenoir* ?

1. Cette étude a été donnée deux fois en conférence, le 3-mai 1921, à Alençon, salle Loutreuil, dans la série des conférences organisées par la Société historique de l'Orne, et puis, le 25 juin suivant, à la Ferté-Macé, en une grande kermesse de bienfaisance.

2. Je prie de croire que si ce rapprochement m'est venu à l'esprit, ce n'est point parce que La Fontaine, né en juillet 1621, s'est trouvé d'actualité à l'été 1921 pour cause de *tri-centenaire*, et qu'à cette occasion de bonnes pages lui ont été consacrées. — Voir notamment celles de M. André Hallays à la *Revue des Deux-Mondes*.

Faut-il évoquer encore un joyeux compère, avec lequel il se trouve avoir, par sa grand'mère paternelle, un vague lien de parenté et qui était né à la fin du *xvi^e* siècle, Hugues Quéru de Fléchelles, plus connu sous le nom qu'il avait pris pour jouer la comédie, Gaultier-Garguille ?

Quel désopilant compagnon
Ce bon sagien Gaultier Garguille !
Hugues Quéru fut son vrai nom ;
Quel désopilant compagnon !

Ainsi en parlait ¹, sans sévérité, devant notre évêque de Séez, son lointain cousin ; et il continuait, en alertes triolets :

Gaultier, Guillaume et Turlupin
Furent trois farceurs de génie,
Du gros sel, mais parfois du fin,
Gaultier, Guillaume et Turlupin.
La joie était leur gagne-pain,
Ils l'assaisonnaient d'ironie,
Gaultier, Guillaume et Turlupin
Furent trois farceurs de génie.

Ils mettaient tout le monde en train,
Seigneurs de cour, peuple des rues,
Louis treize, quoique chagrin,
Fut déridé par leur entrain.
Richelieu, dans plus d'un refrain,
Goûta leurs rimes incongrues :
Ils mettaient tout le monde en train,
Seigneurs de cour, peuple des rues.

Chez notre ami, ce n'est plus du gros sel que l'on trouve, mais beaucoup de très fin. Parmi les hommes d'esprit auxquels il conviendrait de l'apparenter, je citerais plutôt, pour ne nommer que des compatriotes, le fin conteur que fut, sous la signature de Jean de Falaise, un ancien directeur des Beaux-Arts, le marquis de Chennevières, et le nouvel Académicien qui venant sous la coupole, le 16 juin 1921, étrenner son *habit vert* s'est montré spirituel presque jusqu'à l'intempérance, Robert de Flers. Croyez bien que je ne

1. Le *Promenoir*, p. 98.

manquerais pas de mentionner aussi Anatole France, s'il avait l'honneur d'être normand ; mais il ne l'est point, et rien même ne nous autorise à prêter cette qualité à son bon ami l'abbé Jérôme Coignard, bien que celui-ci ait été, de son vivant, parfait bibliothécaire de M. de Sééz, comme relate son épitaphe : *Sagiensis Episcopi bibliothecarius solertissimus.*

Par le sang, Wilfrid ChallemeL était de vieille et bonne souche bas-normande. S'il faut se fier à un sonnet introuvable de Louis Duval, la seule poésie, je crois, qui soit attribuée au vieux gardien et fouilleur de nos archives départementales, son nom même le prédestinait à être homme de plume : ChallemeL viendrait de *calamus*. Je n'en sais rien du tout. Le certain c'est que sans parler de ChallemeL-Lacour, qui dans les lettres et la politique rendit ce nom-là notoire, il était, depuis des siècles, dignement porté dans la contrée fertoise, notamment par des tabellions royaux, des syndics et maires. Le père de notre ami était lui, comme le père de Gustave Le Vavasseur, fonctionnaire de l'enregistrement, mais si attaché au pays natal qu'il aima mieux y demeurer que d'avancer dans sa carrière. Il a laissé le souvenir d'un honnête homme, très cultivé, curieux du passé, et ayant coutume, aux fins de belles journées, d'aller se rafraîchir¹ à la Dronière, un ancien logis qu'il possédait dans le voisinage de la ville. Sa sereine vieillesse se prolongea longtemps. On peut dire que son fils lui dut beaucoup.

Lui aussi, demeura très attaché à La Ferté-Macé.

Je suis un peu de Flers-de-l'Orne,
Beaucoup de La Ferté-Macé.

se plaisait-il à dire². C'est vraiment son lieu ; là qu'il est né le 1^{er} octobre 1846, qu'il a fait ses premières classes, au petit séminaire, et qu'il est revenu mourir le 13 février 1916 ; là qu'il a le plus séjourné et le plus travaillé. C'est tout auprès, à Flers, qu'en février 1876, il épousa celle qui devait, quarante années durant, lui faire la vie très douce à son foyer.

1. Les vieux Fertois auraient dit *pinter*.

2. Voir *Nostalgie*, dans le *Promenoir*.

Comme il connaissait et aimait aussi loin qu'il pouvait voir dans le passé, la petite cité industrielle dans laquelle on ne retrouve aujourd'hui presque plus rien du bourg féodal de jadis ! Il n'y a guère, pour y parler de ces âges reculés, qu'un reste d'église romane avec une modeste tour, coiffée d'un petit toit carnavalesque, et que les hauts clochers de l'église neuve écrasent de toute leur superbe. Wilfrid Challemeil enfant y vit encore un vieux logis, le Logis Pinson, dont la façade pittoresque, curieusement ouvragée, gardait un reflet de la glorieuse aurore de la Renaissance. Il l'a décrite avec amour. Que n'a-t-il pas célébré de La Ferté ? jusqu'à ses tripes, que l'on aime.

En gentils paquets roulées
Affublées
D'une billette¹ au côté.

Vraiment les édiles fertois n'ont fait que justice en décidant récemment (juin 1920) de donner le nom de Wilfrid Challemeil à une petite rue qui longe ce qui fut sa propriété et coupe la rue d'Hautvie².

Mais si *enfertoisé* qu'il se sentit, il avait pourtant d'autres curiosités que celles que peuvent satisfaire ce qu'il appelait, avec son goût de forger des mots amusants, ses *margoulinades* de petite ville — entendez les potins, les cancans des méchants petits marchands (*margoulin*s). Il éprouvait parfois de grandes envies de se *défertoiser*. Paris lui fut vraiment une seconde petite patrie, une patrie d'élection. Il y avait terminé sa vie de collégien. Il y avait conquis le diplôme de bachelier ès lettres en 1865, de bachelier en droit en 1868. Il aurait préféré l'École des Chartes. Sa famille l'avait poussé vers l'École de droit : il s'était laissé faire, mais il ne mena pas bien vivement ni bien loin ses études juridiques. Ce qui devait surtout lui plaire et le retenir à Paris, c'étaient d'intelligentes flâneries de lettré, d'artiste et de curieux. Elle lui plurent et l'attirèrent toujours. Ni Paris ne le détacha de sa patrie bas-normande, ni sa patrie bas-normande ne le

1. Petit morceau de bois.

2. La plaque a été posée en juillet 1921 et M. le docteur Louvel a prononcé alors une très fine allocution.

détacha de Paris. Je dirai presque : au contraire. Pourquoi donc voudriez-vous qu'il fut impossible de les aimer et de les servir à la fois ? Entre la vie urbaine et la vie rurale il n'est pas mauvais qu'il y ait une sorte d'interpénétration, qu'il s'entretienne d'utiles relations. C'est bienfaisant pour les deux.

Où donc Wilfrid Challemeil a-t-il pris sa langue si juste et si ferme, son style d'allure si vive et si aisée ? Le don rare d'écrire en Français, don qui manque totalement à bien des gens, lesquels d'ailleurs ne paraissent pas se douter ni souffrir de leur indigence, lui vint-il de Paris ? Mais tous les Parisiens, hélas ! ne l'ont pas, et il en est même qui s'entendent assez bien à déformer notre langage. Je ne dis pas que le parler de notre ami n'ait pas profité de ses séjours dans la grande ville. Mais, en sa prose et en ses vers, on reconnaît surtout un familier de nos meilleurs auteurs, y compris les vieux ; j'y goûte même un certain arôme de bonne et saine province. Rien pourtant de provincial, au sens péjoratif du mot, dans les écrits de cet ennemi décidé du poncif, du commun et de l'ennuyeux.

Pour situer une vie humaine, il importe de connaître, non seulement dans quel lieu, mais encore dans quel temps elle a été vécue. Wilfrid Challemeil vint au monde assez peu après François Coppée né en 1842, Albert Glatigny né en 1843, Anatole France né en 1844. Mais, n'étant point un homme pressé, il ne se révéla auteur qu'assez tard. C'est un écrivain de l'époque que l'on pourrait appeler l'entre-deux guerres, la guerre de 1870-1871, que, dans mon enfance, on appelait *la guerre* tout court, et celle qu'a déclenchée l'agression allemande de 1914.

Notre ami n'eut pas le goût des honneurs ni des orages de la vie politique. Il ne fut pas même maire de la plus petite commune. C'était un sage. En rêve seulement, il se trouva pour peu de temps, à la fois *maire et curé*¹.

Curé, je daubais sur moi maire,
Et, moi maire, sur moi curé.

1. Lettre au comte de Contades, 12 juillet 1885.

Cauchemar vite dissipé, et dont il tira cette morale :

Pour garder la paix nécessaire,
Il faut, dans son coin retiré,
Etre ami du curé, du maire,
Mais n'être maire, ni curé

Il n'avait nulle disposition à faire le Don Quichotte. Quand on le pressait trop de partir en guerre pour la défense de la société, il lui arrivait de répondre : « Il faut penser à la société — d'accord ; mais il ne faut pas oublier, dans cette société, le membre qui nous est le plus cher, à savoir nous-mêmes ¹ »

A ceux qui s'étonneraient que, dans son œuvre on ne l'entende pas plus souvent faire écho à un Déroulède et sonner le clairon, je répondrais que, sa très mauvaise vue l'ayant empêché de faire campagne en 1870, il aurait eu horreur d'être rangé parmi ces gens qui, sans combattre eux-mêmes, font les braves, en paroles. Bien Normand, il mettait une certaine discrétion ² à manifester sa foi religieuse, comme sa foi patriotique. L'une et l'autre pourtant furent profondes. Et par là, comme par la qualité de sa culture, il rend bon témoignage de ce que fut, dans ses parties saines, la vie française de l'entre-deux guerres.

II

« On a dit de l'amour que c'était souvent un fruit du mariage. On n'a jamais dit cela de la poésie. » Vraiment lorsqu'il écrivait cette boutade, Wilfrid Challeme^l ³ était dans un jour de distraction : il oubliait sa propre expérience. Il n'a en effet manifesté son talent poétique qu'une demi-douzaine d'années après son mariage, au temps où débutait la *Société historique et archéologique de l'Orne*, qui le compta, en 1882, parmi ses fondateurs, et dont il fut depuis 1901,

1. Lettre au comte de Contades, 12 juillet 1885.

2. Il se départit quelque peu de cette habituelle réserve au moment où les premiers essais de mise en vigueur de la loi de séparation de décembre 1905 firent procéder dans les églises à des inventaires irritants. Il ne fut pas tendre alors pour les exécuteurs des œuvres gouvernementales, comme pour les ecclésiastiques peu résistants qui lui semblaient des lâcheurs.

3. 5 juillet 1905. Lettre à M. H. Tournouër.

l'un des vice-présidents. Ceux qui appelèrent, les premiers, l'attention sur ses vers — et un connaisseur tel que Gustave Le Vavasseur sentit de suite leur prix ¹ — les avaient lus, soit dans l'*Annuaire de la Ferté-Macé pour 1883*, soit dans un rarissime petit volume, daté de la même année, tiré à vingt exemplaires, imprimé par l'auteur en son domicile de la rue d'Hautvie, et intitulé *Les Fertoiseries poétiques* du sieur Wilfrid Challemele, avec la mention : *paraissent de temps en temps*. Au bout de vingt années, durant lesquelles l'aimable glaneur continua de glaner à sa fantaisie, en 1903, il nous offrit le *Promenoir*.

Promenoir n'est pas seulement synonyme, avec un accent un peu vieux français, de promenade. C'est aussi le lieu où l'on se promène, non sans quelque nonchaloir. Par exemple « un petit chemin, qui par l'ombre de son frais couvert invite, dans la belle saison, à quitter la grande route poussiéreuse », est pour Wilfrid Challemele ², un promenoir charmant, un « rustique promenoir, empli d'herbes folles et de fleurettes sauvages ». C'est encore ce qui, dans le logis laïque, correspond au cloître de l'abbaye. Je songe à telle galerie Renaissance du joli château d'O. Et cet abri hospitalier, où l'on peut respirer à l'aise et flâner à pas perdus, mais qui préserve du soleil, trop chaud comme de la pluie et de la bise, est d'autant plus plaisant qu'il donne vue sur un jardin, un horizon pittoresque, un tournant de route, qu'anime parfois le défilé des passants. Le vieil évêque de Séez, Jean Bertaut, parle avec amour

De ces beaux promenoirs, nourriciers de pensées,

qui invitent au labeur des vers. Entrez dans celui qu'a disposé le poète fertois : il y fait très bon.

Il faudrait relire ici des pièces qui, en pays normand, ont acquis une célébrité presque classique, le *Curé de Prépotin*, la *Conférence*, *Garde champêtre*. Aux membres anciens de la *Société historique de l'Orne*, elles rappellent le bon temps

1. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1883.

2. Voir dans la *Normandie monumentale*, Orne, p. 241. *Allée couverte de la Bertinière*.

où ils pouvaient compter sur cet aimable confrère pour mettre dans leurs graves assemblées d'archéologues une note gaie. Je vous réponds qu'il était bien accueilli, quel que fut son tour au programme. Il lisait tranquillement, sans grands gestes ni éclats de voix, avec un air moitié timide, moitié satisfait, le regard malicieux. On riait de bien bon cœur. Le volume de 1908 n'a pas tout recueilli de ces lectures : manquent la *Supée de Briouze* (1903), la *Phlébite* (1906), lettre d'une parisienne en traitement à Bagnoles, et une longue pièce composée — c'est un tour de force — pour chanter le *Bulletin de la Société historique et archéologique* (1908). Sans doute, le sujet n'était pas bien exaltant et la pièce n'est pas parmi les meilleures du maître. Mais, le début du moins est assez alerte. Faisant écho au vers célèbre de Victor Hugo :

Oh ! combien j'en ai vu mourir de jeunes filles...

notre confrère commence ainsi :

Hélas ! que j'en ai vu tomber de ces Revues
 Eclores au printemps et mortes aux frimas !
 Estimables pourtant, légères de bévues,
 Elles disparaissaient, un instant entrevues,
 De toutes les couleurs et de tous les formats.

Cependant Wilfrid Challemeil ne ressemble aucunement aux odieux plaisantins qui ne trouvent qu'à rire et ironiser continuellement dans la vie. Il en sentait profondément le sérieux. Il n'était pas de ces âmes superficielles qui demeurent fermées aux émotions graves. Certaines pièces du *Promenoir* s'élèvent aux plus hautes pensées. Relisez *Au château de la Motte-Fouquet*, *Lumière*, le *Château de Saint-Maurice* et surtout *Route abandonnée*, dont certaines strophes ont des accents de mélancolique et poignant *andante*.

Ses dernières années furent attristées par la maladie, *une grande difficulté de vivre*, me disait-il en reprenant l'expression de Fontenelle¹, avant qu'elles fussent assombries par les angoisses de la grande guerre, au milieu de laquelle

1. Lettre du 25 juin 1910.

il s'éteignit, discrètement pourrait-on dire, car on n'avait pas l'esprit tourné à faire des oraisons funèbres aux civils en février 1916. Il se plaignait peu, accueillant l'inévitable avec une résignation souriante. Dans son dernier toast, envoyé à Boisbulant (août 1907) et lu par M. Adigard, il avait dit plaisamment de lui-même :

Antiquaire que les bruines
De l'âge ont glacé sans retour,
J'ai tant contemplé de ruines
Que j'en deviens une à mon tour.

Il se répétait à lui-même ¹, avec le vieil Horace :

*Levius fil patientiâ
Quidquid corrigere est nefas*

Et puis sa foi de chrétien le soutenait. « Je suis tout étonné de me trouver encore ici, m'écrivait-il en 1910 ², et j'ai quelque pudeur de m'être ainsi attardé. Les chers morts, que nous espérons revoir dans l'autre monde, nous feront quitter avec moins de douleur ceux à qui nous sommes attachés ici-bas. »

A propos du sonnet intitulé *Commode Louis XV*, qui, en 1884, avait été classé le premier sur de très nombreux concurrents, à un concours ouvert par la *Société des Ecrivains français* — bon sonnet sans doute, mais notre ami a fait mieux — les journaux départementaux menèrent un certain tapage. Il risquait de devenir le poète de la *Commode Louis XV*, comme Sully-Prudhomme fut, pour certains, le poète du *Vase brisé*. « Ils finiront, écrivait-il alors ³ à Gérard de Contades, par m'attirer les horions d'un rival exaspéré. Il n'aurait plus manqué qu'on fit faire ma photographie accompagnée d'une notice biographique où l'on aurait donné à entendre que j'ai accompli de fort belles choses, et qu'il y a injustice criante à me laisser croupir à la Ferté-Macé (rue d'Hautvie) dans une épaisse obscurité. »

1. Lettre du 15 septembre 1908.

2. 25 juin.

3. 6 juin 1884. Lettre au comte de Contades.

On voit combien cet esprit si fin répugnait aux exagérations. Je me garderai donc de forcer la note en le louant. Et d'ailleurs il ne faut parler qu'avec une extrême réserve des jugements et des goûts de ceux qui viendront après nous. Mais vraiment ce petit volume du *Promenoir*, qui, lors de son apparition, n'a pas fait très grand bruit, qui a été surtout le régal d'une élite, me paraît contenir trop de vers bien venus, jaillis de la pure tradition française, amusants ou émouvants, pour ne pas échapper au complet oubli dans lequel tombent vite, sans grand dommage d'ailleurs, tant et tant de livres.

III

Rien qu'à lire le *Promenoir*, on se doute bien que Wilfrid Challemeil était un homme très cultivé, très affiné. Il a produit en effet bien autre chose que des vers. Il a écrit en prose, souvent et bien. Avec son apparence d'indolente paresse il a diversement et beaucoup besogné. Il était adroit au joli travail manuel, sculptant sur bois, sachant ciseler, se plaisant à imprimer lui même de petits textes soignés, s'essayant à la gravure et à l'eau-forte. Tout accusait en lui l'amateur d'histoire et d'art, ses écrits, ses amitiés, et jusqu'au décor, aménagé avec amour, de son logis fertois. Sans même monter, par un bel escalier de chêne, jusqu'à l'ancien grenier ingénieusement transformé en longue bibliothèque ogivale, le salon du rez-de-chaussée et son vestibule étaient révélateurs, avec leurs meubles et bibelots de prix, leurs antiquités, et les panneaux sur lesquels on voit en peinture ¹ les logis de la Dronière et du Coudray, le château des Yveteaux, l'église de la Chaux et la Haute Justice de La Motte-Fouquet.

Son œuvre en prose est importante et savante. Etude documentaire, comme on dit, et documentée à l'aide de papiers de famille, sa première publication historique, je crois, datée de 1884, a pour titre : *Une émeute contre-révolutionnaire à Flers-de-l'Orne (13 brumaire an II)*. Mais avec lui, généralement, le poète n'est pas loin de l'antiquaire, et tous

1. Œuvre du peintre Emile Vernon.

les deux s'entr'aident. J'imagine qu'il dut approuver en souriant l'éloge légèrement ironique qui fut fait de l'archéologie par Florentin Lorient. « L'archéologie, écrivait celui-ci, ¹ est comme le sommeil : elle procure le complet oubli des maux de la vie. » A plus d'une pièce du *Promenoir*, on pourrait joindre, en guise d'introduction ou d'appendice, un érudit mémoire, un livre très travaillé, dont elle est comme la fleur ou le miel. Les très beaux vers sur l'*Eglise de La Chauv*, pauvre petite église, plus agonisante encore aujourd'hui qu'au temps où elle les inspira, ont d'abord paru en 1888, dans un opuscule savant et charmant de Gérard de Contades. A la fin d'un volume qui est intitulé le *Château de La Motte-Fouquet et Monsieur de Falconer* (1912), un volume que notre confrère prit beaucoup de peine et de temps à composer, à terminer et à retoucher, se trouve une pièce, dont se souviennent tous les lecteurs du *Promenoir* sur l'*Avenue du château de la Motte-Fouquet*. Les strophes *Aux Fertois de 1749* sont la préface d'un rarissime et coquet livret, paru en 1885, imprimé par l'auteur (*La Ferté en 1749. La place du Marché*). C'est en tête d'un petit ouvrage sur l'*Ermitage du Bois de Flers*, qu'il composa en collaboration avec le prince des érudits flérois, (1889) que se lurent pour la première fois, les vers spirituels intitulés : *A mon ami Jules Appert*.

Même en prose, vous imaginez bien que Wilfrid Challemele ne manque ni d'art, ni de fantaisie. Il lui arrive parfois d'être aussi divertissant que dans les pièces gaies du *Promenoir*. Je songe au récit des batailles que se livrèrent, à la fin du xvii^e siècle, *Tailleurs et cordonniers de Domfront*, ou bien à l'*Eglise de Ménil-Gondouin* (octobre 1905). Je songe à cette *Renée Vaubert*, charmante nouvelle, qui fait revivre le Flers du temps de Louis XIII, petit livre, introuvable aujourd'hui. Je songe encore à un voyage à travers l'ancienne médecine, pour lequel notre ami s'était curieusement documenté. Il était allé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, feuilleter tant de bouquins des disciples d'Hippocrate, qu'un voisin de table le prit pour un vrai docteur, lui confessa ses malaises

1. Lettre du comte de Contades (1888), citée au *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1908, p. 158.

et voulut obtenir de lui une consultation gratuite. Ces pages parurent, il y a vingt ans, au *Courrier de Flers*, sous la rubrique *Causeries du Dimanche*. Quel charmant causeur, celui dont la conversation se prolonge en de tels écrits et surtout dans quelques lettres familières, extrêmement précieuses à ceux qui l'y retrouvent tel qu'ils aimaient tant à l'entendre !

Eut-il des ennemis ? Je ne lui en soupçonne guère. Quant à lui-même, ce fut l'une des âmes les moins disposées à la haine, à l'envie et à la rancune que j'aie connues, et par là, je tiens à le souligner, une âme naturellement ouverte au christianisme. Il aimait à plaisanter, mais il redoutait de blesser. Parfois, au sortir d'une réunion où sa verve s'était donné carrière, il éprouvait quelque scrupule, et pour se rassurer demandait aux siens : « Je n'ai point fait de peine, n'est-ce pas ? » Vraiment, je ne vois pas grand développement à donner sur ses inimitiés. De ses amis au contraire, il y aurait long à dire : car ils furent nombreux.

J'en citerai quelques-uns en désordre et surtout sans nul ordre de préséance. Il y en eut de Flers, comme M. Foucault, antiquaire réputé, et qui à Paris le conduisit un jour chez Emile Zola, avec lequel ils causèrent longtemps bibelots. Il y en eut d'Alençon, comme M. Reynold Descoutures, poète et collectionneur lui aussi. Il y en eut de Champsecret, comme le brillant coloriste Gaston La Touche, dont il allait aussi admirer les toiles en son atelier de Saint-Cloud. Il y en eut de Paris, comme Frédéric Plessis, humaniste accompli, avec lequel il était bien digne de s'accorder. De La Ferté même et des alentours, il y en eut trop pour que j'essaie de les énumérer¹. Wilfrid Challemeil goûtait le commerce des médecins, se laissant parfois emmener dans la voiture de tel d'entre eux lorsqu'il y avait des visites à faire en campagne. Ces après-midi-là, le docteur n'était pas à plaindre. Quant aux curés, vous pensez bien que l'auteur de la *Conférence* les a beaucoup fréquentés et amicalement. Il n'y a aucune trace d'anti-cléricalisme dans les souriantes malices qu'il s'est permises à leur égard, et dont quelques-unes d'ailleurs

1. Citons pourtant, parmi les jeunes d'alors, le docteur Louvel, très lettré lui aussi et poète à ses heures.



WILFRID CHALLEMEL
(1846-1916)

datent déjà un peu. Je suis persuadé que son innocente ironie se fut atténuée encore, maintenant que la vie est dure à tant de prêtres de campagne. Ami des curés, mais pas curé, sauf en rêve cauchemaresque, il fit pourtant une fois, au presbytère de La Ferté, office de doyen. Il s'agissait de présider la table, en l'absence du maître de maison, le vénérable abbé Macé. Et cette aventure donna lieu à un aimable échange de vers entre le *faux doyen* et le vrai.

Des amis de Wilfrid Challemeil, il y en a trois que, pour des raisons diverses, je place hors rang : le comte de Contades, Jules Appert et Florentin Lorient.

En montrant que, dans sa vie, l'amitié tint une grande place, je serais tenté de dire : *une amitié*, songeant à celle qui en fut vraiment la lumière excitatrice et la plus vive joie, celle de Gérard de Contades. A la surface, il y avait sans doute bien des dissemblances entre la bonhomie de l'antiquaire fertois, et l'élégance un peu raide, un peu distante au premier abord, du châtelain de Saint-Maurice. Mais ne peut-on pas intervertir les termes du dicton courant et dire qu'au fond se ressemble qui s'assemble ? Ils s'appréciaient l'un l'autre au plus haut point. L'un et l'autre comptaient parmi les heures les plus douces de leur existence, les heures qu'ils passaient ensemble, soit au coin du feu, l'hiver, dans la bibliothèque, aux blanches boiseries, soit dans la *victoria* que l'on avait pris coutume d'appeler l'*archéologue*, et que l'on faisait atteler les jours où l'on partait à la recherche des vieux monuments et des vieux documents. Un vaste coffre y était aménagé pour rapporter du butin. On l'étreigna en août 1891. A ce propos Wilfrid Challemeil, bien contrarié d'être absent, écrivait : « Notre ami Appert aura droit de s'asseoir sur le siège de la Préhistoire (celui des origines de l'Eglise étant réservé aux abbés Esnault, Rombault, etc.). Je serai bien heureux d'y occuper le strapontin destiné aux descendants dégénérés de Segrain. » Trop de modestie. Je doute que dans toute l'œuvre du gentil poète Caennais on trouve rien de plus profondément prenant que la pièce intitulée, *Château de Saint-Maurice*, émouvante évocation de l'ami disparu.

De M. Jules Appert, mort en 1906, à Flers et dont cette

ville possède maintenant la riche bibliothèque, Gustave Le Vavasseur disait « qu'il était plus qu'érudit, qu'il était docte. » C'était bien l'avis de Wilfrid Challemele qui l'appelait volontiers *Julius Appertus*, le tenant pour un digne « frère des Erasmus, des Grotius et de tous les savants en us, dont l'espèce se fait de plus en plus rare. » Excellente nature d'ailleurs avec son mélange de timidité et d'entêtement, de minutie et de distraction, que celle de cet *archéologue irréductible*. Son confrère fertois le connaissait bien, grandes qualités et petits travers. Il s'est amusé, de-ci de-là, à le croquer en des poses caractéristiques. Que dites-vous de celle-ci ?

Un jour, raconte-t-il ¹, que nous étions avec M. de Contades à La Chaux, pour visiter un des petits manoirs, « nous y pénétrâmes ayant trouvé la porte non barrée. Après y avoir jeté un coup d'œil, nous allions nous retirer lorsque M. Appert avise, au-dessus du manteau de la cheminée, un blason sculpté. Vite il grimpe sur un tabouret, et, enlevant deux flambeaux qui masquaient l'écusson, examine celui-ci attentivement. Survient le maître du logis qui, voyant chez lui des étrangers, dont l'un, juché sur un siège, tient dans chaque main un chandelier, se rembrunit et d'un ton bref demande ce que cela signifie. Notez qu'on était à l'époque où, sous l'impression de la dernière guerre, on voyait partout des espions prussiens. M. Appert, sévèrement interpellé, balbutie quelques mots, comme hypnotisé dans son attitude accusatrice. Mais M. de Contades, se nommant, sauve la situation. »

La biographie anecdotique de Florentin Lorient tenta Wilfrid Challemele, et il me disait en avoir les éléments. Elle eut été amusante. Non point qu'il méconnut sa valeur littéraire; au contraire, il le plaçait très haut, justement à mon avis, pour la puissance de son lyrisme. Ce n'est pas incompatible avec une certaine dose de bizarrerie. Il nous aurait montré le poète d'*Oriens* dans ses vellétés de carrière politique ne manquant ni de courage civique, ni d'heureuses réparties, mais prêtant souvent à rire. Qui se souviendra

1. *Almanach de l'Orne*, 1907.

maintenant de ses tournées électorales¹, de ses allocutions dans les bourgs ? « Il faisait battre le tambour, montait sur une chaise au milieu de la place, et, dans un langage imagé, s'offrait au suffrage des foules ahuries. Puis, son pot de colle à la main, il allait tranquillement apposer lui-même ses circulaires sur les principaux monuments. » — Qui redira ses débuts d'avocat au barreau d'Alençon ? « Dans ses premiers plaidoyers, il fit prendre à des causes vulgaires un essor tellement lyrique qu'il plongea dans la stupéfaction la magistrature locale, peu habituée à ces vertigineuses envolées. » Ses originalités étaient constantés. « Homme de liberté capricieuse, il venait rarement quand on l'invitait d'avance, et fréquemment quand on ne l'attendait pas². »

Que de fantaisie dans toute sa vie, jusqu'à la fin ! Lorsqu'il délaissa définitivement Alençon ce fut pour s'installer au Mont Saint-Michel, « gigantesque piédestal du poète. Il fallut pourtant abandonner ce faite romantique, d'où il rapporta de beaux vers inspirés par la titanesque abbaye, d'étranges aquarelles ressemblant à quelque génial cauchemar, et malheureusement aussi de violents maux de tête occasionnés, pensait-il, par les vents soufflant du large sur le pyramidal rocher. Il hésita ensuite sur le choix d'un nouveau domicile, mais comme il lui semblait que son corps et son esprit étaient faits pour hanter les sommets, il se décida pour Montmartre... Pour obtenir le point de vue le plus élevé qu'il se pourrait, il loua une chambre à un 5^e étage de la rue Lamarck, n^o 10. Il descendait parfois de ces régions sidérales jusqu'au cœur de Paris, promenant son étrange gilet breton aux broderies voyantes. Il lui arrivait de le mettre à l'envers, soit qu'il lui parut plus frais de ce côté, soit que ce fut un effet de son insouciance du costume et du qu'en dira-t-on. Le bon La Fontaine avait de ces distractions. Malheureusement, le vulgaire ne juge les gens que par leurs petits côtés et cette excentricité n'était pas sans rabattre de sa considération auprès des imbéciles. Il s'en consolait avec l'estime des autres, dont il faisait cas exclusivement³. »

1. Lettre du 5 août 1905.

2. *Almanach de l'Orne*, 1906.

3. *Bulletin de l'Union Bas-Normande*, juillet-août 1905.

Les amis qui ont eu la douceur de connaître Wilfrid ChallemeL ne sauraient l'oublier, mais leurs rangs vont s'éclaircissant vite. J'ai confiance qu'il lui en viendra d'autres. Pour nous faire apprécier un personnage original du xvii^e siècle qui fut un des premiers membres de l'Académie française, le *Plaisant abbé de Boisrobert*¹. M. Emile Magne, qui lui a consacré un volume très vivant, a écrit de lui : « Il est un moment de la gaieté, de la franchise et de la générosité françaises. » Lorsqu'il y a dix ans (octobre 1911) on inaugurait à Fontenay-le-Pesnel le monument de Segrais, M. F. Engrand disait quel confrère plaisant il fut pour les académiciens de Caen, et M. Paul Deschanel, vantant ce fin et spirituel poète, le déclarait le type de « l'honnête homme, dans le plein sens que le grand siècle donnait à ce mot. » Voilà bien les éloges que mérite l'auteur du *Promenoir*. Sa vie n'aura pas été inféconde, si ce n'est pas faire œuvre vaine et stérile de penser clair, de dire juste, et d'aider les autres à en faire autant, de faire briller à travers les ombres et les misères de la commune existence un rayon de bonne humeur et d'aimable enjouement, de maintenir et prolonger le bienfait de ce que l'on appelait autrefois les bonnes humanités, Certains sont bien pressés de sonner leur glas. S'il était vrai qu'un flot montant de sombre barbarie menaçât d'engloutir la fine culture, elle n'en devrait paraître que plus précieuse. Nous aimons en Wilfrid ChallemeL, et nous comptons sur lui pour faire aimer longtemps, quelques-uns des traits les plus charmants et les plus caractéristiques de la douce France.

Baron J.-A. DES ROTOURS.

1. Paris, 1909.

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES POÉTIQUES

Monologue : Les lamentations de l'abbé Blanche au sujet de la disgrâce de M. Lebreton, 1881. W. C.

C'est à la bibliothèque de La Ferté-Macé que j'ai trouvé cette curieuse pièce, manuscrite, inspirée par la disgrâce qui, à la suite de la mort de Mgr Rousselet, en décembre 1881, fit un simple chanoine de son ancien vicaire général, qui paraissait devoir être son successeur, M. l'abbé Lebreton, mort seulement en 1917. (Voir *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1918, p. 37-45.) L'abbé Blanche, très digne professeur au Petit Séminaire de La Ferté, est accusé plaisamment d'avoir essayé de capter les bonnes grâces du puissant protecteur, dont la déconfiture lui fait dire :

*J'étais désespéré ; je me voyais enfin
Curé de La Ventrouze ou bien de Prépotin.*

Les Fertoiseries poétiques, du Sr Wilfrid Challemeil, paraissent de temps en temps, imprimé par l'auteur en son domicile de la rue d'Hautvie, 1883 ; tiré à 20 exemplaires, petit in-16, 8 p.

A l'auteur des Variétés fertoises, en style 1760. La Ferté-Macé, 1883 ; tirage à part, à 15 exemplaires, d'une épître en vers insérée au *Journal de La Ferté-Macé* du 18 février 1883.

Extrait des Fertoiseries poétiques du Sr Challemeil. La Ferté-Macé, 1884 ; imprimé par l'auteur.

L'idée de Madame. La Ferté-Macé, 1884 ; impr. Bouquerel, 16 p.

Association des anciens élèves du Séminaire de La Ferté-Macé, 1898. — Toast au banquet du 27 septembre.

Toast à La Ferté-Macé. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1901.

Le Promenoir. Paris, H. Champion, 1903 ; in-16 de 223 p. avec portrait de l'auteur et eaux-fortes de Delbauve.

L'auteur préparait, en 1914, une réédition de ce volume épuisé. Presque toutes les pièces qui le composent avaient déjà paru, soit dans l'*Annuaire du canton de La Ferté-Macé pour 1883*, soit dans les *Fertoiseries poétiques* ou d'autres opuscules, soit dans divers périodiques. Le *Bulletin de la Société historique de l'Orne* avait donné : en 1888, *Le Curé de Prépotin* ; en 1889, *Midi et demi* ; en 1890, *A M. L. de La Sicotière* ; en 1892

La Conférence ; en 1894, *Au Dépourvu* ; en 1895, *Le Logis de l'Orsonnière* ; en 1897, *Gautier-Garguille* ; en 1898, *Plaque de cheminée Louis XIV et Finale* ; en 1902, *Garde Champêtre* : — *La Revue Normande et Percheronne*, en 1892, *Epoque Louis XIII* (deux sonnets) et *Lumière* ; en 1893, *L'Archéologue et le Paysan* ; en 1894, *Bagnoles-Parade* ; en 1898, *Une vieille Tour* ; en 1899, *A Rome, sous Néron* ; l'*Almanach de l'Orne*, en 1884, *Le Hameau de la Bourbière* ; en 1902, *Nostalgie*, pièce publiée déjà dans *L'Orne à Paris*, de juin 1901 ; en 1903, *Garde champêtre* ; en 1904, *Route abandonnée*.

Toast, vers dits au château de Carrouges.

Et *La supée de Briouze*. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1903.

Normands, chanson avec accompagnement pour piano, musique de E. Baton. *Bulletin de l'Union Bas-Normande et Percheronne*, mai 1905.

La Phlébite, lettre d'une parisienne à son mari. *Bulletin de la Société historique de l'Orne et Almanach de l'Orne*, 1906.

A Pandore, *Bulletin de l'Union Bas-Normande et Percheronne*, mars 1907.

A la baronne de Sainte-Preuve, toast lu à Boisbulant, *Bulletin de la Société historique de l'Orne et Almanach de l'Orne*, 1908.

Le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne. *Bulletin de la dite Société*, 1908.

A François de la Loë, chirurgien apothicaire à La Ferté-Macé. *Le Pays Bas Normand*, 1908.

Au concours agricole. *Almanach de l'Orne*, 1908.

A M. Adam, sculpteur à Flers. *Almanach de l'Orne*, 1909.

A Mademoiselle Marguerite Tournoüer, à l'occasion de son mariage, Octobre 1909.

Les Larmes d'un délégué, document inédit sur l'enterrement de Gambetta. *Le Pays Bas-Normand*, 1910 et tirage à part.

Chanson pour le 50^e anniversaire du sacerdoce de l'abbé Macé, curé-doyen de La Ferté. *Almanach de l'Orne*, 1910.

Le Promenoir, *Galerie décanale*. La Ferté-Macé, imp. Bouquerel, 1911.

ŒUVRES EN PROSE CONCERNANT LA FERTÉ-MACÉ

L'Eglise de La Ferté-Macé, architecture et mosaïque de la chapelle absidale, en collaboration avec Florentin Lorient. Ces quelques pages, sans date, se trouvent à la bibliothèque de La Ferté-Macé.

Le Parc royal de La Ferté-Macé. Flers, imp. Frécour, s. d., 28 p., in-16.

Souvenirs de la haute justice fertoise. Annuaire pour le canton de La Ferté-Macé, 1883.

La Ferté en 1749. La Place du Marché, La Ferté, 1885, imprimé par l'auteur.

Vieille mairie, La Ferté-Macé. Revue normande et percheronne, 1896.

La Ferté-Macé, sa vieille église romane, ses monuments disparus, puis le *Logis Pinson,* dans la *Normandie monumentale et pittoresque, Orne, 1^{re} partie,* Le Havre, Lemale, 1896, — et à la suite, intéressant toujours le canton de la Ferté-Macé : *Allée couverte de la Bertinière,* puis *l'Eglise et le Château de Couterne.*

Origines du commerce de La Ferté-Macé. Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1900.

Le Musée de La Ferté-Macé. Revue normande, 1900-1901.

Fêtes du 4 août 1901, à La Ferté-Macé. Almanach de l'Orne, 1902.

Dans le passé Fertois : *La léproserie de Saint-Jean. Echo de La Ferté,* 3 novembre 1906.

Fête du cinquantenaire sacerdotal de M. l'abbé Macé, curé-doyen de La Ferté-Macé. Almanach de l'Orne, 1910.

ŒUVRES EN PROSE CONCERNANT FLERS

Contes et récits du dimanche : *Renée Vaubert,* Nouvelle du vieux Flers ; Flers, imp. A. Levesque (s. d.), in-16 de 40 p.

Une émeute contre-révolutionnaire à Flers-de-l'Orne (13 brumaire, an II). La Ferté-Macé, imp. Bouquerel, 1884.

L'Ermitage du bois de Flers, en collaboration avec J. Appert Flers, imp. A. Levesque, 1889.

Les fêtes de Flers (23 septembre 1902). Almanach de l'Orne, 1903.

L'Association normande à Flers. Almanach de l'Orne, 1905.

ŒUVRES DIVERSES EN PROSE

Un atelier de monnaies romaines à La Coulonche. Revue normande et percheronne, sept., 1893.

Fêtes de Bagnoles-de-l'Orne. Revue normande et percheronne, 1897.

Le Comte Gérard de Contades. Almanach de l'Orne, 1900.

Causeries du dimanche. Publications du Courrier de Flers ; Flers, imp. Levesque, 1900.

Guillaume des Planches, sculpteur à Argentan, xvii^e siècle. *Revue Normande*, 1900-1901.

Les Domestiques. *Almanach de l'Orne*, 1904.

L'Eglise de Ménil-Gondouin ; La Ferté-Macé, imp. Bouquerel, 1905, 16 p. in-32.

M. l'abbé Frébet. — *Le docteur Lory*. — *Florentin Loriot*, trois articles nécrologiques à l'*Almanach de l'Orne*, 1906. — Sur Florentin Loriot, M. Wilfrid ChallemeL avait déjà donné quelques pages au *Bulletin de l'Union Bas-normande et percheronne*, juillet-août, 1905.

Jules Appert. *Almanach de l'Orne*, 1907.

Tailleurs et cordonniers de Domfront en 1691 ; Flers, imp. Follope, 1909.

Mémoires du docteur Bidard-Huberdière. *Le Pays Bas-Normand*, 1909 ; Wilfrid ChallemeL les présente dans une page d'introduction, p. 255.

Bibliographie du Comte G. de Contades, en collaboration avec M. H. Tournouër. *Notice sur le Comte de Contades*. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1910.

Le Château de La Motte-Fouquet et Monsieur de Falconer. Flers, imp. Frécour, 1912 ; in-16 de IV-180 p.

C'est la réédition, revue et sensiblement augmentée du texte qui de 1897 à 1900 avait paru à la *Revue normande et percheronne*.

Reynold Descoutures. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, 1913.

La Touche au Pays Bas-Normand. *Le Pays Bas Normand*, juillet-septembre 1913.

ÉCRITS CONCERNANT WILFRID CHALLEMEL

Bulletin de la Société historique de l'Orne, 1883, p. 298-300. M. Gustave Le Vasseur s'empresait d'appeler l'attention sur son « talent fin, varié et particulièrement littéraire », à propos des pièces insérées dans l'*Annuaire de La Ferté-Macé pour 1883* et des *Fertoiseries poétiques*. — Voir encore, dans le même périodique, année 1903, p. 494-495, et année 1921, p. 69-70, le rapport du Secrétaire général.

Anthologie des poètes normands contemporains, colligée par C. Poinot, Paris, H. Floury, 1903, p. 59-63. Après une courte notice on donne : *Epoque Louis XIII*, le *Curé de Prépotin* et *Route abandonnée*.

Dictionnaire biographique de l'Orne, Paris, E. Flammarion, s. d. L'ouvrage parut en 1907.

La Normandie, par H. Prentout, Paris, H. Laurens, 1914. On y trouve une pièce du *Promenoir* : *Les Tripes de La Ferté-Macé*.

Echo de La Ferté, février 1916 ; article nécrologique signé C. M. (l'abbé Constant Macé).

Almanach de l'Orne, 1917, petite notice écrite par M. Louis Duval.

Anthologie des poètes français contemporains, par G. Walch, t. III ; Paris, Delagrave, 1920, p. 507-509. Petite notice sur W. Challemeel et deux sonnets *Epoque Louis XVI*.

Anthologie critique des poètes normands de 1900 à 1920, par Charles-Théophile Féret, Raymond Postal et divers ; Paris, Garnier, s. d., 1921. On y trouve les deux pièces : *Aux Fertois de 1749* et *Sonnet à une Pinte*, après une notice très laudative écrite par Charles-Théophile Féret.

Almanach de l'Orne, 1922, p. 45-47 : Discours de M. le docteur Louvel, le 14 juillet 1921, lors de l'inauguration de la plaque donnant à une rue de La Ferté-Macé le nom de Wilfrid Challemeel.

LES PRIEURÉS ANGLAIS DE L'ABBAYE DE LONLAY

I

« L'immense produit de la spoliation de l'Angleterre fut la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du duc de Normandie ¹. » Après s'être taillé la part du lion, Guillaume distribua le reste à ses soldats : de simples soldats furent transformés en chevaliers, les chefs devinrent barons et comtes. Lorsque tous ceux-ci eurent été mis en possession de leurs parts ils ne tardèrent pas à donner à des moines du continent ², soit pour attirer sur eux et leurs familles les bénédictions du ciel, soit pour obtenir le pardon de leurs fautes, des terres, des églises, des redevances. Nombre d'abbayes eurent une part dans ces dons, et, c'est de cette époque que date la fondation, en Angleterre, de ces prieurés possédés par de nombreuses abbayes françaises.

Lorsque ces fondations étaient assez importantes, les moines, soit pour augmenter la dispersion de leur ordre, soit pour avoir de fidèles intendants destinés à veiller sur leurs revenus, bâtirent un petit couvent pour recevoir quelques moines, avec, à leur tête, un prieur ³. Ce fut là

1. Augustin THIERRY : *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. Paris, F. Didot, 1825, t. I, p. 327.

2. De nombreux moines étaient venus à la suite des troupes de Guillaume, en Angleterre. Cf. : A. THIERRY, *op. cit.*, t. I, p. 419.

3. *Monasticon Anglicanum, a short history of the abbies and others monasteries, frieries and cathedral and collegiate churches..... in England and Wales..... also of all such Scotch, Irish and French monasteries..... connected with religious houses in England..... by William DUGDALE..... A new edition..... by John CALEY..... Henry ELLIS..... and the Rev. Bulkeley BAUDINEL.....* London, Longman, 1877-7830, 6 vol., t. VI, 2^e partie, p. 985-986.

Clément REYNER : *Apostolatus benedictinorum in Anglia, 1626, in-f^o*.

l'origine de ces prieurés qui furent fondés en majeure partie à la fin du XI^e siècle par des abbayes du continent.

On ne connaît pas exactement le nombre de ces prieurés. Selon le *Monasticon anglicanum*, il devait varier entre 110 et 130. Tout ce que l'on peut affirmer relativement à l'origine de ces prieurés, c'est que les premiers furent fondés par des moines bénédictins.

Ces prieurés, que les auteurs anglais, appellent « prieurés étrangers » peuvent se diviser en deux groupes bien distincts. Quelques uns étaient sous l'entière dépendance de l'abbaye à laquelle ils appartenaient : la nomination du prieur appartenait à l'abbé et les revenus du prieuré étaient versés dans ses mains, déduction faite des frais d'entretien des moines et du prieuré. Ce sont ces prieurés qui sont désignés dans les actes du Parlement et par les auteurs anglais sous le nom d' « alien priories ». Les autres qui portaient le nom de « priories conventuelx » ou prieurés conventuels, jouissaient d'une autonomie presque complète¹. Les moines avaient le libre choix de leur prieur, percevaient pour eux mêmes les revenus du prieuré et ne payaient à l'abbaye qu'une redevance annuelle². Ils étaient donc, vis-à-vis de l'abbaye, dans une dépendance nominale et non effective.

Pour percevoir les revenus et s'enquérir des besoins des prieurés, l'abbé envoyait en Angleterre des fondés de pouvoirs. Quelquefois même, il les choisissait en Angleterre. C'est ainsi que l'abbé de Lonlay, nomme en 1356, pour une année, pour le représenter en Irlande, Roger Mouner et Thomas Rountre³. L'année suivante, il nomme pour une durée de deux années John Wyard et John Jolyf, pour le représenter en Angleterre, et John Rauf et John Brisebon pour

1. Le prieuré de Folkestone appartenait à cette dernière catégorie.

2. En France, il y avait deux sortes de prieurés : le prieuré simple et le prieuré conventuel. Le prieuré conventuel était habité par un certain nombre de religieux et avait charge d'âmes. Le prieuré simple, au contraire, n'avait pas charge d'âmes, mais seulement un prieur chargé de l'administration du prieuré. Beaucoup de prieurés conventuels, dans le principe, devinrent, plus tard, prieurés simples par suite du défaut de religieux. C'est ce qui advint pour le prieuré de Saint-Symphorien du château de Domfront qui dépendait de l'abbaye de Lonlay et qui, de conventuel devint d'assez bonne heure prieuré simple.

3. *Calendar of Patent Rolls. Edward III* (1354-1358). Londres, 1909 p. 428.

le représenter en Irlande pendant le même laps de temps¹. Ces fondés de pouvoir étaient adressés par l'abbé de Lonlay, au prieur de Folkestone, qui leur remettait leurs lettres de créance.

En temps de guerre avec la France, et ceci arrivait souvent, les « *prieurés aliens* »² étaient mis sous séquestre après délibération du Parlement, et on payait au Roi d'Angleterre, la somme qui était versée annuellement à l'abbé en temps de paix, déduction faite de la somme nécessaire à l'entretien des moines et de leurs domestiques (leur nombre était ramené à ce qu'il était au moment de la fondation du prieuré). Le montant des dîmes était versé au trésor royal.

Le régime consenti aux prieurés conventuels était bien différent³. On se contentait d'expulser les moines français et de mettre à leur place des moines anglais du même ordre⁴.

A la moindre rupture de la paix entre la France et l'Angleterre, les prieurés étaient donc mis sous séquestre. Aux premières paroles de paix, ils étaient rendus aux abbayes⁵. Pour éviter ces saisies et ces restitutions successives, Richard II autorisa les abbayes du continent à vendre leurs

1. *Calendar of Patent Rolls. Edward III (1354-1358)*. Londres, 1909, p. 542.

2. Je conserve, à dessein, ici, les termes de « *prieurés aliens* » et de « *prieurés conventuels* » avec le sens que leur donnent les auteurs anglais, afin de ne produire aucune confusion avec les termes, employés en France, de *prieurés simples* et de *prieurés conventuels*.

3. Lorsque le Parlement décrète la saisie des prieurés étrangers, il édicte que tous soient « *resseizez entre les maynes du Roy.... surprises les priories conventuelz* ». *Rotuli Parliamentorum, ut et petitiones, et placita in Parlamento*, t. III, p. 499^a.

4. En 1377, sous Richard III, le Parlement édicte que tous les étrangers religieux ou autres seront bannis du royaume. Ils devront tous passer par le port de Douvres, puis par Calais. Il leur est fait défense d'emporter de l'or ou de l'argent, même sous forme de vaisselle. Les moines étrangers qui seront trouvés dans le royaume après la Chandeleur seront pris et mis à rançon. Ceux qui les prendront auront droit au tiers de leur rançon. *Rotuli Parliamentorum, op. cit.*, t. III, p. 22.

En 1402, Henri V édicte que « *toutz moignes et autres Religions aliens nées Franceys esteantz et receantz denz le Roialme d'Engleterre, soient voidex et banniz hors du dit Roialme d'Engleterre* ». *Rotuli Parliamentorum, op. cit.*, t. III, p. 499^a.

5. « *.....Toutz les possessions des Priories aliens en Engleterre esteantz as chiefs Maisons de Religeuses de par de là.... seront restitutz...* » 1414. Henri V. — *Rotuli Parliamentorum, op. cit.*, t. III, p. 664.

prieurés, terres et revenus soit à des abbayes anglaises, soit à des particuliers ¹,

Tous les prieurés anglais furent supprimés sous le règne d'Henri V, en 1414, par le parlement de Leicester, et leurs terres furent réunies à la Couronne, sauf quelques-unes qui furent données au Collège de Fatheringay ².

Quelques années plus tard, Henri V partagea les terres et les revenus qui avaient été attribuées à la Couronne, entre des nobles, des prélats et les collèges d'Eton et de Cambridge.

L'abbaye de Lonlay possédait en Angleterre, trois prieurés qui étaient :

Sainte-Eanswithe de Folkestone ;

Saint-André de Stoke Curcy ;

Saint-André d'Ardes appelé souvent le Prieuré Noir (Black Abbey ou Black Priory).

Une brève allusion à ces prieurés est faite par L. de la Sicotière ³, H. Sauvage ⁴, et Le Faverais ⁵ dans leurs travaux respectifs sur l'abbaye de Lonlay. D'autre part, l'inventaire des titres du Chartrier de l'abbaye de Lonlay, conservé aux Archives départementales de l'Orne ⁶, ne fait mention d'aucune pièce concernant ces prieurés.

1. Il serait trop long de s'étendre ici sur les confiscations et restitutions successives de ces prieurés. Les actes en sont reproduits in-extenso dans les *Fœdera, conventiones, litteræ*, de RYMER, et dans les *Rotuli Parliamentorum*.

L'histoire de ces confiscations a été écrite par de nombreux auteurs anglais, parmi lesquels :

Th. TANNER : *Notitia Monastica or short history of the Religious houses in England and Wales*. Oxford, 1695, in-8°.

NICHOLS : *Alien priories*. London, 1786.

Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissements pleux en Angleterre, traduit de l'anglais; par J.-F.-G. Paris, imp. de Gerbert, 1791, etc., etc.

2. RYMER : *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. IX, p. 283 ; *Monasticon Anglicanum* new ed. op. cit., t. VI, 2^e partie, pp. 985-986.

3. L. DE LA SICOTIÈRE : *Rapport sur l'abbaye de Lonlay in Mémoires des Antiquaires de Normandie*, t. XII, p. 283.

4. H. SAUVAGE : *Notre-Dame de Lonlay (Orne), son abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, ses monuments, son histoire*. Domfront, Liard, 1865, p. 20.

5. H. LE FAVERAIS : *Histoire de Lonlay-l'Abbaye depuis les temps les plus anciens avec une monographie complète de l'ancienne église abbatiale et de l'église actuelle de Lonlay*. Mortain, A. Leroy, 1892, pp. 112-113.

6. Arch. dép. de l'Orne, H. 476-77-78-79-80

II

LE PRIEURÉ DE FOLKESTONE ¹

Lorsqu'Edbald ², roi du Pays de Kent, eût élevé un château sur le bord de la falaise, à Folkestone, il fonda, dans l'enceinte même du château, un couvent de religieuses dont sa fille Eanswithe, ne tarda pas à devenir abbesse. Selon Tanner ³, ce monastère fut fondé vers 680. Si cette date était exacte, le couvent de Folkestone serait le premier monastère de femmes qui ait été fondé en Angleterre. L'opinion qui prévaut actuellement, est que la date de fondation doit être rapportée à 694 ⁴.

Eanswithe ⁵ se retira de bonne heure dans le couvent que son père avait fondé. On sait peu de choses de sa vie ⁶. Après sa mort, elle fut inhumée dans l'église du monastère dédié à saint Pierre et à saint Paul.

Ce monastère dura peu ; selon les uns, il fut détruit par la mer ⁷, selon les autres, et ceci est plus vraisemblable, il fut détruit par les Danois, au cours d'une de leurs incursions, vers 927 ⁸.

Après la conquête, le château de Folkestone et ses dépendances devinrent la propriété d'un certain Nigel de Mondeville ⁹. Celui-ci, de concert avec sa femme Emma, et après avoir pris avis d'Anselme, archevêque de Cantorbéry, fit don, en 1095, à Ranulphe, alors abbé de Lonlay, et aux moines de cette abbaye, de l'église Sainte-Marie et Sainte-

1. Comté de Kent, diocèse de Canterbury.

2. Ethelbert, roi du pays de Kent, fut converti au christianisme et baptisé par saint Augustin. Son fils Edbald eut deux fils : Ermenred et Ercombert et une fille, Eanswithe. Cf. : LAMBARD : *Itinerar. Cantii*.

3. TANNER : *Notit. Monast.*, op. cit., p. 3.

4. *Monasticon Anglicanum*, new. ed., op. cit.

5. Et non Lanswithe comme l'a écrit LE FAVÉRAIS, op. cit.

6. Cf. : CAPGRAVE : *Vita Sanctæ Eanswidæ*.

7. CAPGRAVE : op. cit.

8. Ce fait est d'ailleurs rapporté dans une charte d'Athelstan en faveur de l'église du Christ de Cantorbéry. Cette charte est reproduite dans la nouvelle édition du *Monasticon Anglicanum*, t. IV, n° 1, p. 673.

9. Mathilde de Mondeville, pour le salut de l'âme de son père, Nigel de Mondeville, et de son mari, Roland d'Avranches, fait des dons à l'église Saint-André de Northampton, dons qui furent confirmés par Guillaume d'Avranches en 1147. Cf. : *Mon. Angl.*, 1^{re} édition, t. II, p. 686.

Eanswithe de Folkestone. Il leur donna également les autres églises se trouvant sur le territoire qui lui appartenait.

Ranulphe, fit, de cette église, le centre d'un prieuré, qui s'éleva sur les ruines de l'ancien, au bord de la mer.

Nigel de Mondeville étant mort sans héritier mâle, le roi Henri maria sa fille Mathilde à Roland d'Avranches, et lui donna tout ce que possédait Nigel. Roland d'Avranches confirma aux moines de Folkestone tout ce qui leur avait été donné, sans en rien diminuer.

Quelque temps après, on s'aperçut que la mer minait sourdement la falaise sur laquelle le prieuré était construit, et que, dans un avenir assez rapproché, la falaise s'écroulerait, entraînant avec elle le prieuré.

En présence de ce fait, Guillaume d'Avranches, petit-fils de Nigel de Mondeville, donna aux moines, sur leur désir, une église, en dehors du château, et, c'est près de cette église, qu'ils construisirent un nouveau prieuré. Cette église, dit Hasted ¹, s'élevait à une petite distance à l'est du château et en direction N.E. de l'endroit où s'élevait l'ancien prieuré. La translation du prieuré eut lieu en 1187.

En confirmant les dons faits par ses ancêtres et en leur faisant de nouveaux dons, Guillaume d'Avranches décida que les moines seraient dispensés de produire les titres originaux des donations à eux faites « *parce qu'ils ont pu, disait-il, par le feu, l'eau, la pourriture, la vieillesse, les vers, la rouille, la guerre ou d'autres accidents, être annulés, détruits ou altérés* ². »

Le prieuré de Folkestone continua de croître et de prospérer jusqu'à l'époque de sa dissolution. Le 15 novembre 1585, il fut saisi par Henri VIII. En 1589, ce roi donna le prieuré de Folkestone à Edouard sire de Clinton et de Saye. La même année, ce domaine passa dans les mains de Cromwell, comte d'Essex. Peu de temps après, il revint dans les

1. HASTED : *The history and topographical survey of the county of Kent, containing the ancient and present state of it, civil and ecclesiastical. Collected from public records and others of the best authorities, both manuscript and printed.* Canterbury, 1778-1799, t. III, p. 383.

2. Cf. la chartre de Guillaume d'Avranches in *Monasticon Anglicanum*.

mains d'Henri VIII qui le rendit à son ancien possesseur, le sire de Clinton et de Saye ¹.

En 1790, Hasted, décrivait ainsi les ruines du prieuré :
 « Tout ce qui reste de ce prieuré est une petite partie de
 « ses fondations et une voûte s'élevant à environ trois
 « pieds au dessus du sol. Cette voûte est faite de briques
 « romaines ou anglaises (il y en a beaucoup parmi les
 « ruines). De ces ruines, qui sont près du coin S.W. de
 « l'église, là où il y a un sol raboteux, part un large égoût
 « de pierre qui oblique vers le S.E. Cet égoût est suffi-
 « samment large pour qu'un homme puisse facilement
 « s'y insinuer. Il s'arrête net au bout de la falaise, au
 « dessus du rivage.

« Le prieuré paraît avoir été construit à environ 7 ou
 « 8 pieds de l'église actuelle, vers le sud. D'après les vestiges
 « de portes bouchées dans le mur de l'église, il apparaît
 « que cette église était l'église du prieuré, et était en commu-
 « nication avec lui. La plus grande partie des bâtiments
 « fut vendue pour en tirer des matériaux de construction,
 « c'est ce qui explique que l'on trouve peu de chose, actuel-
 « lement ². »

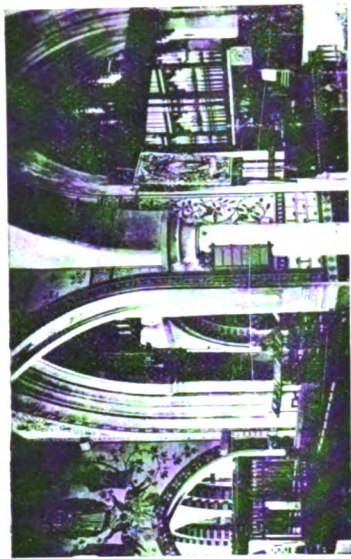
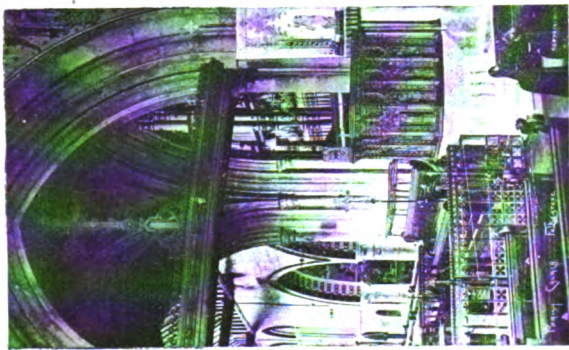
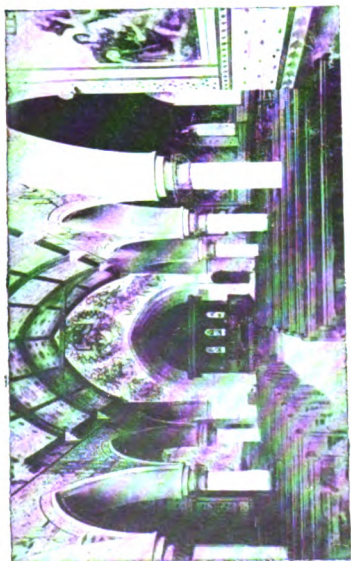
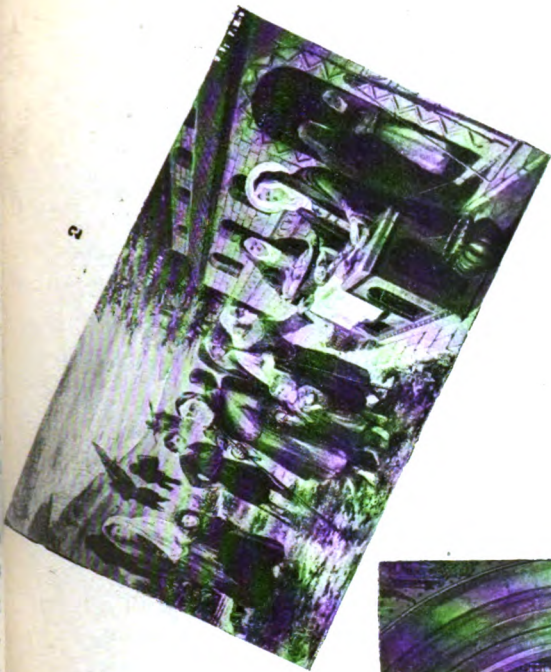
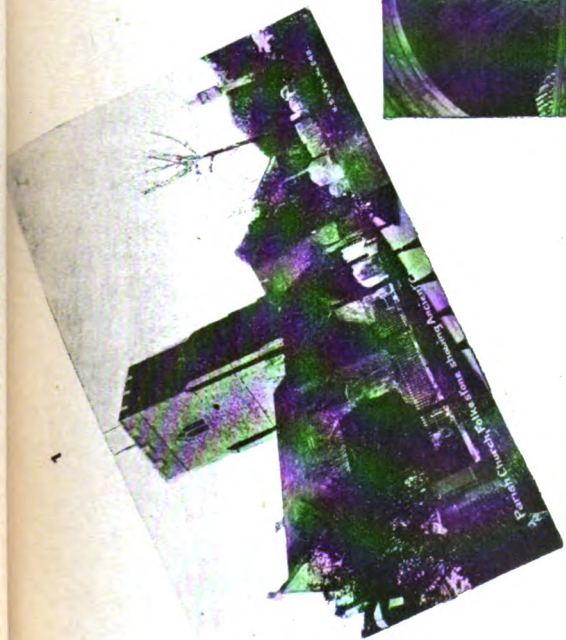
En 1828, les auteurs du *Monasticon Anglicanum* disaient que l'on voyait encore des traces de fondations au S.W. de l'église ³.

Actuellement, il ne subsiste plus rien des ruines de ce prieuré. L'église du prieuré, sous le vocable de sainte-Marie et de sainte Eanswithe, sert d'église paroissiale. C'est le plus vieux monument de Folkestone. A cause de sa situation sur la falaise, cette église est appelée par les marins « Maison de l'ouragan ». Dans une niche du mur nord de l'église se voit la statue couchée du chevalier Jean de Segrave (1849). Dans ce même mur et dans une niche fermée par une porte de cuivre jaune il y a un reliquaire contenant quelques reliques de sainte Eanswithe. C'est dans cette église que fut inhumée la mère du célèbre physiologiste Harvey. Les fonts

1. HASTED : *op. cit.*, t. III, p. 384.

2. HASTED : *op. cit.*, t. III, p. 385.

3. *Monast. Angl.*, new. ed., *op. cit.*, t. IV, pp. 672-673.



3

4

5

1. — EGLISE PAROISSIALE DE FOLKESTONE, dédiée à Sainte Marie et à Sainte Eanswithe. A droite, l'ancienne croix, maintenant détruite.
2. — SAINTE EANSWITHE DISTRIBUTANT DU PAIN AUX PAUVRES A LA PORTE DE SON MONASTÈRE (fresque de l'église paroissiale).
3, 4, 5. — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE FOLKESTONE.

baptismaux ne datent que du xv^e siècle. Dans le cimetière existe une croix moderne qui fut élevée en remplacement de l'ancienne. C'est là, que chaque année, à la fête de sainte Eanswithe on élisait le maire de Folkestone.

Cette église contient de très belles peintures murales modernes, entr'autres un magnifique chemin de Croix, l'arbre de Jessé, et un tableau représentant sainte Eanswithe distribuant des vivres aux pauvres, à la porte de son prieuré.

* * *

Le prieuré de Folkestone était un prieuré conventuel et jouissait d'une certaine autonomie. Les moines choisissaient eux-mêmes leur prieur, mais leur choix devait être ratifié par l'abbé de Lonlay. Les revenus du prieuré n'étaient pas versés à la maison-mère : ils servaient à l'entretien des moines et du prieuré. Le prieur était seulement tenu de payer une certaine redevance annuelle à l'abbaye de Lonlay. Cette rente peu élevée (elle était de 6 marcs) était versée au trésor royal en temps de guerre avec la France ¹.

Cette quasi indépendance lui permit d'échapper plusieurs fois à la saisie en temps de guerre. Il fut pourtant saisi sous Henri IV et il fut rendu au prieur Nicholas Chiriton à la cessation des hostilités le 18 novembre 1399 ².

Cette situation spéciale plaçait le prieur au-dessus de ses collègues dépendant de l'abbaye de Lonlay. C'est toujours à lui que s'adressait l'abbé de Lonlay pour les affaires concernant ses prieurés anglais. Il était son représentant pour l'Angleterre. C'est lui qui recevait les procureurs désignés par l'abbé et leur remettait leurs lettres de créance ³. En mai 1418 il fut chargé d'absoudre André Ayillekin, prêtre du diocèse de Cantorbéry, qui avait encouru l'excommunication ⁴.

1. Anno 2. Ricard III. William Waren had a privy seal for thoos six marks whiche the priour of Folkestone was bounde to pay to the king in tyme of war betwixt Fraunce and Englande. *Monast. Anglic., op. cit.*, new edit., p. 672, t. IV.

2. *Calendar of Patent Rolls. Henri IV*, vol. I, 1399-1401. Londres, 1907, p. 71.

3. Cf. *Introduction*.

4. *Lateran regesta vol CXCIV* d'après *Calendar of entries in the Papal registers relating to Great Britain and Ireland*, vol. VII, p. 78. Londres, 1906.

Le sceau ordinaire du prieuré était un sceau ovale mesurant 57 mm. sur 84 mm. Il existe au bas d'une charte de 1584 conservée dans les archives du chapitre de Westminster et est reproduit dans la nouvelle édition du *Monasticon Anglicanum*. Il représente sainte Eanswithe, la tête couronnée, tenant dans sa main droite un livre et dans l'autre une crosse. Au-dessus, la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Au-dessous, un homme dans l'attitude de la prière. Sur le pourtour se lit l'inscription :

SIGILLV̄ — COMVNE — PRIORATVS DE FOLKESTAN.

* * *

Les seigneurs successifs de Folkestone confirmèrent et augmentèrent à plusieurs reprises les dons qui avaient été faits au prieuré.

Nigel de Mondeville avait donné aux moines Cornyls et Forendon sauf Danegelbaum plus une rente de vingt sols. Ranulphe, abbé de Lonlay, fit remise de cette rente aux bourgeois de Folkestone à condition qu'ils donneraient aux moines, à perpétuité, la dîme de leur pêche. Nigel de Mondeville leur donna plus tard la dîme de ses forêts, de toutes les propriétés qu'il possédait à Folkestone, à Sterlingham, à Walton, à Northwood, à Alkham, à Standem, et le tiers de la dîme de Flete, etc., etc.

Après la mort de son mari, Guillaume d'Arques, Béatrice, leur donna la moitié de la dîme de son domaine de Newenton.

Tout ceci fut confirmé par Roland d'Avranches, puis par Guillaume d'Avranches qui leurs firent de nouveaux dons ¹.

Ces revenus furent encore augmentés, dans la suite, par les différents seigneurs du lieu.

Sous Richard II, le revenu du prieuré était évalué à 26 l. 18 s. 4 d. pour l'église de Folkestone ;

3 l. 6 s. pour la ville ².

1. Cf. la charte de fondation dans la nouvelle édition du *Monasticon Anglicanum*. Le droit de présentation à l'église de Folkestone appartenait aux seigneurs du lieu. *Calendar of inquisitions post mortem and others analogous documents. Henri III*. Londres, 1902, t. I, p. 173.

2. HASTED : *op. cit.*, t. III, p. 384.

Sous Henri VIII il était de 71 l. 1 s. 8 d.

Quelques années plus tard, au moment de sa dissolution, il était de 68 l. 7 d..

et son revenu net de : 41 l. 15 s. 10 d.

Parmi les charges qui lui incombait, le prêtre qui desservait l'église de Folkestone touchait 10 d. et le collège d'Eton recevait une rente annuelle de 4 l.

Cette rente de 4 livres due au collège d'Eton, remontait assez loin puisque dans une charte d'Henri VI, de 1442, confirmant des dons au collège d'Eton, on lit :

« *Quatuor librum per annum de antiquo apportu Prioratus de Folkeston Alienigen* ¹. »

En 1473, Edouard IV avait fait don d'une rente de 6 marcs à prendre sur le prieuré de Folkestone à Thomas Asshe ². Ce don fut confirmé en 1485 par Henri VII ³.

* * *

Voici une liste, bien incomplète, des différents prieurs de Folkestone.

Pierre qui obtint d'Edouard I des lettres de sauvegarde pour lui et son prieuré en 1297 ⁴.

Thomas à la mort duquel l'abbé de Lonlay présente :

Jacob de Suessinione qui entra en fonctions le 8 novembre 1361 ⁵.

Sampson Senionen ou *Sennys* qui fut présenté par Pascal abbé de Lonlay en 1372 et resta en fonctions jusqu'au 5 juillet 1376 ⁶.

Nicolas Barbarot ⁷.

Thomas Prepositi ⁸ était prieur à la date du 15 juillet 1356.

1. *Rotuli Parliamentorum, op. cit., t. V, p. 49^a.*
2. « ...unto oure welbeloved servitour Thomas Asshe... » *Rotuli Parliamentorum, op. cit., t. VI, p. 86^a.*
3. *Rotuli Parliamentorum, t. VI, p. 380^a.*
4. *Rymer's Records, t. III, p. 707.*
5. *Reg. Islep. archiep. Cantuar.* fol. 242, d'après le *Mon. Angl., t. IV, p. 673.*
6. *HASTED: op. cit., t. III, p. 384, note 1 et Reg. Wiltlescey archiep., fol. 90, d'après le Monast. Anglic., t. IV, p. 673.*
7. *Reg. Sudburij archiep., fol. 1186, d'après le Monast. Anglit., t. IV, p. 673.*
8. *Calendar of Patent Rolls. Edward III, 1354-1358.* Londres, 1909.

*Nicolas Cheryton*¹ fut élu prieur en 1399². En mai 1418, il reçoit du pape, l'ordre de lever l'excommunication qu'avait encourue André Aillekyn, prêtre du diocèse de Cantolbery³. Il fut déposé en 1426.

Richard Longe qui lui succéda fut confirmé dans ses fonctions le 5 octobre 1426⁴.

John Ashforde apparaît en 1445⁵.

John Combe dont l'élection fut confirmée le 8 août 1446⁶.

Thomas Barnys ou *Barmys* qui fut déposé en 1493 après une enquête qui dura plus de deux années. Il était accusé par l'archevêque Morton d'avoir dilapidé les revenus du prieuré⁷.

John Thornton était prieur en 1513⁸.

Georges Goodhorst le remplaça, le 7 septembre 1516⁹.

Thomas Barret qui fut le dernier prieur. Il fut élu en 1534. Il remit son prieuré entre les mains d'Henri VIII, le 15 novembre 1539. Il toucha une pension de 10 livres jusqu'en 1553¹⁰.

III

LE PRIEURÉ DE STOKECURCY¹¹

Ce prieuré fut fondé à une date que nous ne connaissons pas par Guillaume de Curcy ou Courcy, écuyer du roi

1. *Calendar of Patent Rolls. Henri IV*, t. I, 1399-1401. Londres, 1907, p. 71.

2. Ce fut à lui qu'Henri IV rendit le prieuré à la cessation des hostilités avec la France le 18 novembre 1399.

3. *Lateran regeste* cité d'après le *Calendar of entries in the Papal registers, relating to Great Britain and Ireland*, vol. VII. Londres, 1906, p. 78.

4. *Reg. Chichele*, fol. 46, d'après le *Monast. Angl.*, new edit., op. cit. t. IV, p. 673.

5. *Reg. Stafforde*, fol. 20, d'après le *Monast. Angl.*, new edit., t. IV, p. 673.

6. *Reg. Chichele*, fol. 23, d'après le *Monast. Angl.*, new edit., t. IV, p. 673.

7. *Reg. Morton*, fol. 30-31-32, d'après le *Monast. Angl.*, new edit., t. IV, p. 673.

8. *Reg. Warham*, fol. 353, d'après le *Monast. Angl.*, new. édit., t. IV, p. 673.

9. *Id.*

10. G. STEVENS : *The history of the ancient abbeys, monasteries, hospitas and collegiate churches being two additionnal volumes to Sir William DUGDALE'S Monasticon Anglicanum*. Londres, 1722, t. I, p. 400.

11. Dugdale place ce prieuré dans le Devonshire et Cole dans le Yorkshire. Ce prieuré était en réalité situé dans le Somersetshire.

d'Angleterre dans le comté de Somerset, diocèse de Bath et Wells.

Celui-ci donna aux moines de Lonlay une hide de terre ¹, toute la dîme de la paroisse de Saint-André de Stokecurcy et toutes les dîmes auxquelles il pouvait prétendre dans cette paroisse. Il leur donna encore la dîme des bestiaux de sa ferme de Combes, deux parts de la dîme de Kekynstone, deux parts de la dîme de Wyleton, deux parts de la dîme de Lullingstoke, toute la dîme de Tyenton, l'église de Trégry avec, toute la dîme de la paroisse, avec le droit de mettre paître leurs bêtes là où il mettrait les siennes, droit de prendre le bois qui leur était nécessaire dans sa forêt de Cantok, l'église de Wyton et celle de Lullingstoke avec toutes les dîmes qui y étaient rattachées, une terre à Thyneland, la moitié d'une vergée de terre à la Breche ². Si par hasard, disait-il, le revenu de mon domaine croît, la dîme en sera d'autant augmentée.

En un lieu dit Wyke, il leur donna également un terrain ayant trente pieds de long sur dix-huit de large, afin de construire une grange ³.

Tout ceci leur fut confirmé par Hugues de Neuville qui leur donna en outre la dîme de tout le revenu d'une terre qui lui appartenait ⁴, la dîme des chevaux et des bestiaux de sa ferme de Stoke, et partout, la dîme de ses pigeons.

Ce prieuré avait donc d'assez larges revenus.

Sous Edouard I le patronage de ce prieuré appartenait aux seigneurs du château de Wyk, et la dîme due au prieur par le château était de 35 s. 4 d. ⁵.

Le 11 février 1383, le Roi d'Angleterre confirma un singulier contrat passé entre Jean, prieur de Stokecurcy

1. Hide : superficie de terrain qu'une charrue peut labourer en une année.

2. Dimidium virgata[m] terræ de la Brèche (*Mon. Angl.*). Virgata (DUCANGE) : idem quod virga terræ, mesure variable, 8 virgæ unam hidam faciunt. virgata terræ continet 24 acras et 4 virgatæ constituunt unam hidam.

3. *Monasticon Anglicanum*, new. edit., *op. cit.*, t. VI, 2^e partie, p. 1013.

4. Située dans la paroisse de Saint-André de Stoke. Elle avait pour bornes la rivière Perhed d'un côté et les limites de Radeway et de Wyton de l'autre.

5. *Calendar of inquisitions post mortem and others analogous documents*, vol. IV. — *Edward I, Addenda*, p. 341. Londres, 1913.

et Henri de Horslegh. Celui-ci donnait annuellement 200 livres au prieuré, et en considération de cette rente le prieur lui reconnaissait divers droits : celui de s'asseoir à la table du prieur et à son côté et de manger les mêmes aliments que lui ; son domestique avait droit à la nourriture, à la table des domestiques du prieur. Henri de Horslegh pouvait réclamer une chambre dans le prieuré, il avait en outre le droit de prendre, dans le bûcher du prieuré, autant de bois de chauffage que 8 bœufs peuvent en traîner, droit à 6 livres (poids de Paris) de chandelles, à un litre de bière chaque nuit et ceci depuis la Saint-Michel jusqu'à l'Annonciation ¹. S'il était absent plus d'une semaine, pendant cette époque, le prieur devait lui donner deux sols par semaine à la place de la nourriture. S'il amenait avec lui un ou deux de ses amis, le prieur était tenu de les nourrir et de les coucher pendant un mois sans payer ².

Ce prieuré fut saisi très souvent en temps de guerre avec la France. Le 26 juillet 1343, le prieuré fut donné, en fief, à Jean de Stouford, par le Roi entre les mains duquel il avait été remis par suite de saisie. Dans ce document, le Roi autorisait l'abbé de Lonlay à céder à Jean de Stouford ce qui lui appartenait en propre du patronage de ce prieuré. Il était également dit que ce prieuré devait faire une rente annuelle de 20 marcs à l'hôpital de Wells ³. Le Roi autorisait également Jean de Stouford à aliéner ce don.

Le 24 février 1384, le prieuré ayant été saisi, commission fut donnée à Robert Trésilian et à Jean Cary de s'enquérir si le prieur Thomas Provost, qui s'était emparé pour le prieuré, de l'église de Watton (cette église rapportait 10 livres de rente annuelle) n'avait pas contrefait le sceau qui octroyait cette église à Jean de Stouford et s'il n'avait pas contrefait, également, le sceau qui confirmait cette donation ⁴. Cette enquête avait été ordonnée par le

1. C'est-à-dire pendant la saison froide.

2. *Calendar of Patent Rolls. Richard II, 1381-1385*, p. 221. Londres, 1897.

3. *Calendar of Patent Rolls. Edward III, 1343-1345*, p. 138. Londres, 1902.

4. *Calendar of Patent Rolls. Richard II, 1381-1385*, p. 420-421. Londres, 1897.

Roi, qui aurait été privé des revenus de l'église de Watton ¹, en temps de guerre avec la France.

Le 13 novembre 1399, au retour de la paix, le Roi rendit le prieuré à Richard Amys, moine de Lonlay ².

A la suppression des prieurés étrangers, ce prieuré avec ses revenus, fut donné au collège d'Eton ³.

En 1442, une charte d'Henri VI confirmant des dons faits au collège d'Eton évaluait le revenu de ce prieuré à 25 livres 6 sols 8 deniers, et la garde en était confiée à Robert Visé, moine et à Gauthier, sergent ⁴.

En 1535, son revenu, d'après une estimation des terres et rentes du collège d'Eton, était évalué à 58 livres par an ⁴.

Il ne subsiste absolument rien de ce prieuré, aucune ruine n'en indique l'emplacement depuis bien longtemps. C'est ce qui explique l'indécision des différents auteurs anglais pour situer ce prieuré.

On ne connaît les noms que de trois prieurs :

Richard Amys à qui Henri IV rend le prieuré le 13 novembre 1399.

Jean qui passa ce bizarre contrat avec Henri de Horslegh, contrat qui fut confirmé le 11 février 1388.

Thomas Provost que le Roi soupçonnait d'avoir falsifié des chartes de donation et de confirmation de l'église de Watton en 1384.

IV

LE PRIEURÉ DE SAINT-ANDRÉ D'ARDES

Le prieuré de Saint-André d'Ardes était situé dans le comté de Down en Irlande, à deux milles au nord de Ballyhalbert, dans la région connue sous le nom de Grand Ardes. Ce prieuré était communément appelé « *Black priory* », « *Black Kil* », ou « *Black church* », pour cette raison que les moines bénédictins étaient appelés en Angleterre

1. Il doit très probablement s'agir ici de l'église de Wyton qui avait été donnée à l'abbaye de Lonlay au moment de la fondation du prieuré.

2. *Calendar of Patent Rolls. Henri IV*, t. I, 1399-1401, p. 71. Londres, 1903.

3. *Rotuli Parliamentorum*, 1442. *Henri VI*, p. 48 bis, t. V.

4. *Monasticon Anglicanum*, new. ed., t. VI, p. 1012.

et en Irlande « Black Monks », à cause de leur costume noir. Ce prieuré a donné son nom à la commune de *Black Abbey* et à la paroisse de *Grey Abbey* où il était situé.

Vers la fin du XII^e siècle (1180)¹, Jean de Curcy² donna à des moines venus à la suite des troupes en Irlande³ dix charruées de terre⁴ à prendre dans son domaine de l'Art (Ardes). Il leur donnait en outre les dîmes de son domaine depuis l'étang de Darnart jusqu'à celui de Carlingford. Il exceptait seulement les dîmes de ses deux châteaux d'Archen et d'Oniath.

Vers 1218, par des arrangements que nous ne connaissons pas, Hugues de Lacy fit don de ce prieuré à l'abbaye de Lonlay⁵.

On sait peu de chose de l'histoire de ce prieuré, sinon qu'il était relativement peu important.

En 1342, pendant la guerre franco-anglaise, ce prieuré fut saisi par le Roi et en octobre suivant il fut rendu à Guillaume Hodierne, moine de Lonlay⁶.

Après diverses tribulations, ce prieuré fut cédé au siège épiscopal d'Armagh.

En 1856, Richard Fitz Ralph, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, entra en relations avec l'abbé de Lonlay pour négocier l'achat de ce prieuré moyennant une somme de 200 livres sterling qui devaient être payées à la fête de Saint-Jean-Baptiste en 1860, sous réserve d'approbation par le Pape, le Roi et les héritiers des fondateurs

1. John LANIGAN : *An ecclesiastical history of Ireland*. Dublin, 1882, t. IV, pp. 249-250.

Cette même date est également donnée par HARRIS.

WARE : *Inquiries concerning Ireland and its antiquities*. Dublin, 1704, in-8°, ne donne pas de date de fondation.

2. Appelé par différents auteurs Courcey, Curcey, Courcy, Courecy, etc., etc... C'était un des compagnons de Guillaume le Conquérant. Ce fut lui qui conquiert l'Ulster dont il fit hommage à Henri II. Ce fut également lui qui partit pour l'Angleterre avec Amaury de Saint-Florent. Ils jurèrent fraternité d'armes dans l'église Notre-Dame de Rouen. Cf. THIERRY : *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, op. cit., p. 422, t. I.

3. Ces moines appartenaient au prieuré de Saint-André de Stoke Curcy. *Monasticon Hibernicum*, t. I, p. 237, by MERVYN ARCHDALL, edited by Rev. Patrick F. Moran. Dublin, W. B. Kelly, 1873.

4. Carrucata : Tantum terræ quantum una carruca coll potest per annum. (DU CANGE). Une charruée valait à peu près 60 acres.

5. *Monasticon Hibernicum*, op. cit., p. 237, t. I.

6. *King's Collection*, d'après *Mon. Hib.*, op. cit., p. 237, t. I.

de ce prieuré. Le 20 mars 1356, une promesse de vente fut faite. Une copie¹ de cette promesse est conservée dans les registres de l'archevêque Sweteman qui succéda à Richard Fitz Ralph, et une *vidimus* du même document est conservé dans les archives de la chancellerie d'Irlande². Cet engagement dut être ratifié car le *Monasticon Anglicanum* donne copie de l'acte de cession de ce prieuré à Richard Fitz Ralph !!! Mais ceci ne correspond pas du tout à la réalité des faits, et l'archevêque d'Armagh n'était pas prêt de voir les terres du prieuré réunies à celles de l'archevêché.

Richard Fitz Ralph mourut le 16 novembre 1360. Peu de temps après sa mort, le Roi saisit le prieuré.

Le 15 décembre 1365, Edouard III, roi d'Angleterre, autorise l'abbé de Lonlay à aliéner le prieuré de Saint-André d'Ardes au profit de Miles archevêque d'Armagh. Dans cette charte, il est dit que le Roi avait déjà autorisé l'archevêque Richard à acquérir ce prieuré³.

En 1390, le primat Colton présenta au Roi une pétition, disant qu'Edouard III avait autorisé Richard à acheter certains prieurés français en Irlande, que ledit Richard avait acheté à l'abbé de Lonlay le prieuré de Saint-André d'Ardes, et qu'après sa mort le dit prieuré avait été saisi par la couronne. Il demandait donc qu'on veuille bien rendre au temporel de l'archevêché ce prieuré illégalement saisi. En conséquence Richard White, prieur de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem, Richard Russel et William Merser furent désignés pour examiner cette demande⁴.

Quelque temps après, le chevalier John Stanley octroye le prieuré en question à l'archevêque d'Armagh !!!⁵. Mais ce prieuré était administré depuis plus de trente ans par un moine de Lonlay, un certain Thomas Fouchery⁶ et le

1. Fol. 16 bis, d'après le *Monasticon Hibernicum*.

2. *Calendar*, p. 140, n° 123.

3. *Calendar of Patent Rolls. Edouard III*, vol. XIII, 1364-1367, p. 190. Londres, 1912.

4. *Calend. Cancellariæ*, p. 142.

5. *Calendar of Patent Rolls. Richard II*, vol. IV, 1388-1392. Londres, 1902, p. 387.

6. Dans ce document, Thomas Fouchery est qualifié de « *moine de l'abbaye de Sainte-Marie de Loundelay* ».

27 mars 1391, on ne sait trop pourquoi, le Roi le confirme dans ses fonctions de prieur !!! Thomas Fouchery en réalité était loin d'exercer les fonctions de prieur au sens véritable du mot, il avait plus exactement pris à ferme, le prieuré, moyennant paiement au Roi d'une rente annuelle, et sur son bail il n'avait aucunement été fait mention des privilèges de l'archevêché d'Armagh.

Thomas Fouchery étant mort le 31 août 1395¹, le Roi autorisa Jean, évêque de Down à nommer un moine pour administrer le prieuré².

Pendant la guerre dite des O'Neill et à cause de la rébellion des Irlandais, les terres du prieuré furent confisquées par la Couronne et données à Jacques Hamilton, vicomte de Clondeboy. Celui-ci en donna une partie à Hugues de Montgomery.

Les archevêques d'Armagh n'avaient pas perdu tout espoir de voir le prieuré faire retour à leur temporel, ou mieux leur appartenir définitivement. En 1622, le primat Hampton fait une nouvelle réclamation.

Le prieuré fut définitivement accordé au temporel de l'archevêché d'Armagh en 1639³. Mais les héritiers du vicomte de Clondeboy réclamèrent jusque vers le milieu du XVIII^e siècle le droit de présentation aux églises des paroisses de Talbotstown⁴, Withechurch⁵, et Enischargy⁶.

* * *

D'après une enquête faite le 5 novembre 1567, sous Jacques I, il comprenait, en 1544 : le prieuré proprement dit, les communes de Black Abbey, de Ballenemanogh, de Ballcanocke, avec leurs dîmes évaluées à 23 sols 4 deniers. Certaines terres sises dans le territoire d'Ardes et connues

1. Selon le *Monasticon Hibernicum*, la garde du prieuré avait été donnée à l'archevêque d'Armagh le 9 juillet 1395, moyennant une rente annuelle de 10 marcs.

2. *Calendar of Patent Rolls. Richard II*, vol. V, 1391-1396. Londres, 1905, p. 658.

3. HARRIS : *op. cit.*

4. Maintenant *Ballyhalbert*.

5. Maintenant *Ballywalter*.

6. Maintenant *Irishargy*.

sous le nom de terres de Turntnes, les dîmes des paroisses d'Enischargie, de Talbotstown, de Donnoghedee et de Witchechurch ; toutes ces dîmes évaluées à 3 livres ¹.

Lorsque les archevêques d'Armagh eurent été mis en possession de ce prieuré, ils le transformèrent en hôpital. Nous ne connaissons absolument rien de l'histoire de cet hôpital. Vraisemblablement vu l'exiguité des bâtiments et le peu de ressources, ce ne dut être qu'une simple maison de charité. En 1558, l'archevêque Dowdall en demanda le rétablissement ².

De cet antique établissement, il ne reste, à part une pierre tombale, que le souvenir qui s'est perpétué jusqu'à nous dans le nom de la commune de *Black Abbey* où il était situé.

G. HUBERT.

1. *Monasticon Hibernicum*, op. cit.

2. *Calendar of State papers relating to Ireland*, edited by Claude Hamilton. Londres, 1860, p. 148.

Je n'ai pas jugé utile de reproduire dans cette étude les quelques chartes relatives à ces prieurés. Ces chartes seront publiées plus tard avec d'autres dans une étude sur le *Cartulaire de l'abbaye de Lonlay*.

HISTOIRE DE LA POSTE

A ARGENTAN

(Fin)

CHAPITRE X

La Poste à Argentan vers 1789

L'Assemblée constituante ayant mis tous les impôts en régie, le bail de la ferme des Postes ne se trouva pas renouvelé. Ce service fut alors exploité en régie pendant plusieurs années ; puis on en revint au système de la ferme qu'on crut devoir abandonner de nouveau. Enfin, en 1817, on décida l'exploitation en régie simple telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

On lit dans l' « Almanach civil et ecclésiastique du diocèse de Sées pour 1789 » :

Argentan : Madame veuve Fessard, directrice du bureau des Postes aux lettres.

Départ du courrier pour Paris et villes en deçà et au delà, les dimanche, mercredi et vendredi, à 8 heures du soir.

Arrivée des courriers de Paris, d'Alençon et de la Bretagne, les dimanche, mardi et jeudi, à 7 heures du soir. La distribution des lettres le matin à 7 heures.

Diligences et Messageries : M. Matrot, directeur ¹.

1. M. Matrot fit partie de la Municipalité d'Argentan. Le 9 janvier 1795, ses fonctions de directeur des messageries furent jugées incompatibles avec ses fonctions municipales et il dut abandonner ces dernières.

Le « Carabas » de Caen arrive ici le mardi à 10 heures du matin et repart à midi pour Sées et Alençon, d'où il revient le vendredi à 10 heures, et repart à midi pour Falaise.

Exemes : Cosnard, directeur du bureau de la Poste.

Les lettres arrivent les dimanche et jeudi, à 9 heures du matin et partent à 2 heures de l'après-midi.

Voitures publiques : Le sieur Le Ménager, directeur des carrosses et routes.

Messageries pour Paris et routes : Le sieur Baroux, entrepreneur.

Le Merlerault : Le sieur de Rochebrune ¹, directeur de la Poste.

Trun : Poste aux lettres, Mademoiselle Le Tourneur, directrice.

La Poste arrive à Trun par Argentan les lundi et vendredi soir.

Les lettres repartent de Trun les dimanche et jeudi soir pour Argentan.

A propos du « Carabas » de Caen, cité plus haut, M. Louis Duval reproduit dans son ouvrage « La Poste à Alençon », cette amusante description de Mercier :

Qui ne connaît le majestueux Carabas, attelé de huit chevaux, lesquels font quatre petites lieues en six heures et demie de temps ! Il renferme dans une espèce de grande cage d'osier vingt personnes qui sont une heure à se chamailler avant de pouvoir prendre une attitude, tant elles sont pressées ; et quand la machine part, voilà que toutes les têtes s'entrechoquent. On tombe dans la barbe d'un capucin ou sur les tettons d'une nourrice.

Nous lisons encore dans l'étude de M. Louis Duval :

1. Comme tous les fonctionnaires, sous l'ancien régime, les directeurs et les employés des Postes étaient considérés comme ayant droit à certains privilèges en raison de l'insuffisance de leur traitement. Le sieur de Rochebrune et plusieurs de ses collègues s'appuyèrent sur cette règle pour demander exonération de taille.

Dès 1791, le peuple appliquant dans toute sa rigueur le principe de la démocratie absolue, comme à Athènes, prétendait nommer et révoquer à son gré les directeurs et les fonctionnaires des administrations, ainsi que les ministres du culte. C'est ce qu'on voit par les procès-verbaux des assemblées électorales des districts dont il paraît utile de donner ici un extrait :

District d'Argentan, séance du 23 novembre. Nomination de trois directeurs de la Poste aux lettres, à savoir, d'Argentan, de Vimoutiers et de Nonant. Millet, directeur à Argentan, ayant réuni 97 voix sur 101 est proclamé. Maurace, directeur de la Poste à Vimoutiers, est nommé à l'unanimité et proclamé...

District d'Alençon, séance de l'Assemblée électorale du 30 novembre 1792.

Election du directeur de la Poste de Mortrée : concurrence entre les citoyens Féron et Lenoble de Mortrée. Second tour : majorité en faveur de Féron, directeur actuel¹.

Et plus loin, dans l'Appendice du même ouvrage :

La Révolution ne paraît pas avoir rendu plus régulière et plus accélérée la marche de l'antique et majestueux Carabas. Nous en trouvons la preuve dans la requête qui fut présentée, le 14 avril 1792, par les officiers municipaux d'Argentan, pour remontrer que « nonobstant les conditions acceptées par la société des Messageries, elle n'entretenait, sur la route de Caen à Alençon, qu'une lourde voiture mal couverte, très incommode, traînée par quatre chevaux qui n'allaient qu'au pas ; manière de voyager extrêmement préjudiciable au public qui perdait beaucoup de temps et se voyait contraint à beaucoup de dépenses. » Ils demandaient qu'il fut ordonné aux adjudicataires, conformément au cahier des charges, d'établir

1. « A Mortrée, petit village entre Sées et Argentan, le bureau des aides a été forcé, les registres brûlés, et les chefs de l'émeute étoient le chef de poste et ses postillons. — 20 juillet 1789. »

(Ephémérides de la Moyenne Normandie et du Perche en 1789. — Louis Duval, p. 108).

sur la route de Caen à Alençon une diligence à quatre chevaux, pour partir aux jours et heures que l'on jugerait convenables.

Nous extrayons les passages suivants de l' « Histoire d'Argentan » de Jean-Alexandre Germain :

A

Le 23 juin 1793, la municipalité d'Argentan délibéra qu'il serait fait recherche des poudres existant dans la ville, pour les déposer à la mairie, enjoignant à la garde nationale d'arrêter tous émigrants, de se tenir prête à agir pour le maintien de l'ordre public et la défense de la patrie ; qu'il serait ordonné au sieur Millet (cité plus haut) de ne donner des chevaux à qui que ce soit sans un écrit de l'officier municipal.

B

Le 17 mars 1793, deux commissaires sont désignés pour aller à la poste, à l'arrivée des courriers à Argentan, avec autorisation de violer le secret des lettres et d'apporter à la mairie celles qui leur paraîtront suspectes ¹.

1. En employant ce moyen d'investigation le peuple ne fit qu'imiter les rois : Depuis Louis XI, en effet, tous nos souverains eurent un « cabinet noir », c'est-à-dire un service secret, destiné à les renseigner sur le contenu des lettres en circulation dans leur royaume.

Cette institution disparut dans la tourmente révolutionnaire.

Aujourd'hui, la violation du secret des correspondances est sévèrement punie par la loi.

D'après M. Eugène Vimont, la Commission chargée, le 17 mars 1793, d'aller perquisitionner à la poste se composait de trois membres ; on lit, en effet, dans l'un des ouvrages de cet auteur (Argentan durant la Convention) :

Le dimanche 17 mars, un fait assez rare dans nos annales se produisit relativement au secret des lettres. Pensant que le mouvement insurrectionnel arrivé le 14 devait avoir des ramifications de divers côtés, le Conseil général nomma une Commission de trois membres : Bougliez des Fontaines, Mahot et Raux, chargés de se transporter chaque soir à la poste aux lettres afin d'y prendre communication des lettres et paquets. Ils devaient ouvrir tout ce qui pourrait provenir du dehors. Les commissaires s'engagèrent sous la foi du serment à ne décacheter que les lettres suspectes et à garder constamment le secret le plus absolu sur tout ce qu'ils pourraient découvrir d'étranger à leur mission. Le maître des Postes reçut une expédition de cet arrêté du Conseil municipal.

Marat, l'un des chefs de la Montagne, venait d'être assassiné par Marie-Anne-Charlotte Corday¹, ci-devant Darmont. Des commissaires sont nommés pour vérifier chez Corday son père, qui habitait Argentan, s'il ne s'y trouve pas de correspondance criminelle indiquant un complot arrêté.

Quelques détails sur cette perquisition nous sont donnés par le « Dossier historique de Charlotte Corday », publié à Paris, en 1872, chez Rouquette, par M. C. Vatel, avocat.

Nous les reproduisons ci-dessous, en respectant l'orthographe des textes :

I

Décision qui prescrit la visite domiciliaire chez le père de Charlotte Corday :

Aujourd'hui 20 juillet 1793, l'an deuxième de la République Française.

Le Conseil permanent de la Commune d'Argentan, instruit par les bulletins de la Convention Nationale des séances des lundy et mardy derniers que le citoyen Marat membre de la Convention avait été assassiné par la nommée Marie-Anne-Charlotte Corday ci-devant d'Armont et que le père de cette fille demeurait en cette commune.

Considérant qu'il étoit possible que dans les papiers du citoyen Corday père il se trouvât quelques correspondances criminelles indicatives des complices de ce crime a nommé le citoyen Feval, commissaire, pour se transporter avec le citoyen Raux, membre du conseil général, chez le citoyen Corday père, luy faire prêter interrogatoire sur les faits relatifs au dit assassinat et qui pourraient être à sa connaissance, vérif-

1. Marie-Anne-Charlotte Corday naquit, en 1768, au Roncerai, dans la commune de Saint-Saturnin-des-Lignerles, aujourd'hui réunie à Ecorches, canton de Trun (Orne).

fier exactement ses papiers et y apposer des scellés s'il le juge convenable.

Signé : Maheut, Feval, Dubois, Monnier, Dubois Captain, Belzais, Fourment, Prodhomme, Corbin Luc, Lecoïnte, Maury¹.

II

Compte rendu de la perquisition :

Aujourd'hui 20 juillet 1793, l'An II^e de la République Française, sur les viron 2 heures ½ après-midi. Nous Jean-François Feval, notaire officier municipal, nommé commissaire aux effets ci-après par le Conseil général permanent de cette ville, ce jourd'hui, assisté du citoyen Michel-François Chapsal secrétaire trésorier de la dite ville informé par le bulletin de la Convention Nationale aux séances des lundy et mardy quinze et seize de ce mois, que le citoyen Marat, membre de la dite Convention, avoit été assassiné par la nommée Charlotte-Marie-Anne Corday ci-devant d'Armont et que le père de cette fille était demeurant en cette ville ; présumant que dans les papiers de ce père il pourroit se trouver quelques correspondances criminelles indicatives des complices et auteurs de ce crime ; nous nous sommes transportés avec le citoyen Raux père, membre du Conseil général au domicile du citoyen Corday d'Armont demeurant en cette ville, rue du Beigle, cour Beigner², sec-

1. Registre du Conseil général permanent de la commune d'Argentan du 16 décembre 1792 au 3 nivôse an II.

2. On lit dans le dossier historique de C. Vatel (1872) :

La Cour Besnier subsiste telle qu'elle était en 1793.

Elle porte aujourd'hui le numéro 22 de la rue du Bègle.

On y accède par un porche cintré, dont l'arcade est en pierre avec une clef de voûte sculptée ; l'entrée reste librement ouverte et n'est fermée la nuit que par une grille en bois à clairvoies.

Le fond de la première cour est occupé par un grand manoir avec toit élevé, à girouettes historiées, appartenant alors à Mme de Beauménil. C'est à cette vaste construction qu'est adossée l'humble demeure où s'était réfugiée la famille de Corday. Pour y parvenir, il faut traverser la cour commune, suivre un

tion de Saint-Martin, aux fins de recevoir les déclarations de ce particulier, même l'interroger si le cas y échet, et aussy aux fins d'examiner ses papiers, ou d'apposer nos scellés sur iceux dans le cas où nous ne pourrions pas vû leur qualité en faire sur le champ l'examen.

Et parvenus au domicile du dit citoyen Corday, trouvé dans une chambre ayant vue sur le jardin, nous l'avons interrogé ainsi qu'il suit :

.....

Interrogé s'il est en correspondance avec sa fille aînée.

A répondu qu'il lui écrivoit quelquefois et qu'il en recevoit des réponses ; mais que leur commerce littéraire, tout épistolaire, n'avoit pour but que de se donner réciproquement des marques d'amitié et des nouvelles de leurs santés.

Interrogé du lieu où sa fille aînée est actuellement, si elle est encore demeurante à Caen.

A répondu qu'il avoit reçu une lettre d'elle il y a jeudi dernier huit jours dattée du mardi matin d'avant, où elle lui mande qu'à son départ de Caen, elle met cette lettre à la poste ; que quand, lui répondant, la recevoit elle ne seroit plus en France ; qu'elle ne croyait pas qu'on pût y vivre tranquille d'ici à longtems ; qu'elle le prioit de ne faire aucunes démarches parce que personne ne savoit encore où elle alloit.

Le dit répondant par nous interpellé de nous représenter à l'instant cette lettre dans le cas où il l'auroit sur lui, ou de nous déclarer dans quel endroit de son domicile on pourroit la trouver.

A répondu qu'il l'avoit jetté aussytôt de collère dans le feu.

passage étroit qui longe le pignon du manoir de Beauménil, traverser une seconde cour close par un mur élevé, et s'engager dans un long corridor qui débouche dans un petit jardin. C'est dans cette retraite presque inabordable que les grands parents de Charlotte et son père étoient venus chercher un asile et abriter leurs têtes menacées.

La famille Corday habitait les immeubles Vautorte et Jouis. La partie supérieure de la maison Jouis a été détruite par le feu; cet immeuble a subi de grandes modifications.

Aujourd'hui, la cour Besnier occupe le numéro 39 de la rue du Belge.

A lui remontré qu'il ne nous est guère possible de croire qu'il ait supprimé cette lettre et qu'il n'ait pas cherché les causes pour lesquelles sa dite fille se déterminoit ainsy de quitter la France ; qu'au moins lui répondant n'a pu ignorer les sentiments que sa dite fille avoit conçus avant de quitter sa patrie, que certainement elle lui en avoit fait part par quelques lettres précédentes, lui interpellé de nous déclarer la vérité.

A répondu qu'il n'en avoit aucune connaissance et qu'elle le connoissoit trop bien pour lui communiquer son projet qu'il n'auroit pu approuver et dont il auroit empêché l'effet, et que quand à la lettre il persiste à sa réponse ci-dessus.

Ensuite de quoi nous avons fait une perquisition la plus exacte dans les papiers du dit citoyen Corday d'Armont étant dans différents tiroirs de table, secrétaire, commodes et armoires sur différentes tablettes parmi lesquels papiers nous n'avons rien trouvé de relatif au crime dont il s'agit ni même rien de contraire aux loix de la République, nous n'y avons remarqué que différentes notes sur l'histoire de France, sur les décrets et autres matières, sans nous être aperçu d'aucune critique.

III

Avant-dernière lettre de Charlotte Corday à son père.

Nous ne connaissons pas l'original de cette lettre, mais L'autographe en a donné un fac-simile dans son numéro du 1^{er} octobre 1864. En voici la copie :

« Je vous dois obéissance, mon cher papa, cependant je pars sans votre permission, je pars sans vous voir parce que j'en aurès trop de douleur, je vais en Angleterre parce que je ne crois pas qu'on puisse vivre en France heureux et tranquille de bien longtemps.

« En partant je mets cette lettre à la poste pour vous et quand vous la recevès je ne serai plus en ce pays, le ciel nous refuse le bonheur de vivre ensemble come il nous en

a refusés d'autres il sera peutetre plus clément pour notre patrie.

« Adieu, mon cher papa embrassés ma sœur pour moi et ne moublés pas.

« Le 9 juillet.

CORDAY. »

L'original de cette lettre nous est signalé par *Le fureteur*, organe de la curiosité, dans son numéro du 15 juillet 1901. Ce journal s'exprime en ces termes :

Le père de Charlotte Corday, habitait Argentan, rue du Beigle, en 1753 et sa maison existe encore. Charlotte Corday lui écrivit une lettre au moment où elle se préparait à assassiner Marat, l'ami du peuple.

Cet autographe, d'une importance exceptionnelle, vient d'être adjugé au prix minime de 300 fr. à Paris, salle des ventes, n° 2.

Le Courrier d'Argentan, du 11 août 1901, signale également la vente de cet autographe.

En 1793 il était prudent de peser ses paroles et de n'agir qu'avec circonspection, surtout lorsqu'il s'agissait de lettres, de courriers etc. ; une femme Delaunay en fit l'expérience le 30 mai à Argentan. Dénoncée comme « se permettant de faire des démarches suspectes et de tenir des propos inciviques » elle comparut devant le maire qui procéda lui-même, en présence du Conseil municipal, à son interrogatoire :

— *Où avez-vous couché la nuit dernière ? A quelle heure êtes-vous sortie de chez vous ?*

— *J'ai couché dans ma maison. Je suis sortie ce matin à 6 heures.*

— *Où êtes-vous allée ensuite ?*

— *Je me suis rendue chez la citoyenne Ciron pour y voir les demoiselles Desplas et leur remettre cent sols que j'avais en dépôt.*

— *N'êtes vous pas entrée dans une maison de la rue de l'Egalité ?*

— *Oui, j'ai demandé chez la dame Belhôtel du feu pour mettre dans ma potte.*

— *Avez-vous connaissance qu'il soit arrivé dans cette ville un courrier, sur les deux heures du matin ?*

— *Non. Ayant ouï dire qu'il en était arrivé un, je m'en suis informée au citoyen Lemoine, cafetier, qui m'a répondu n'en pas avoir connaissance.*

— *N'avez-vous point dit chez la dame Belhôtel, à 6 heures, qu'un courrier apportait une bonne nouvelle ?*

— *Monsieur, je n'en ai pas parlé du tout.*

— *Ne vous a-t-on point remis un papier chez la dame Belhôtel ? N'êtes-vous point allée dans d'autres maisons de la ville, à peu près à la même heure ?*

— *Non, Monsieur.*

— *N'avez-vous point été chargée par quelqu'un de cette ville de vous faire remettre des lettres en son nom ?*

— *Non, sur ma parole et sur ma vie.*

— *Sur les 6 heures du matin, vous avez parlé à la citoyenne Julie, femme de chambre de la dame Belhôtel. Vous lui avez dit qu'il y avait de bonnes nouvelles et qu'on était venu vous réveiller à 2 heures. Vous lui avez réclamé la lettre écrite par le Conseil municipal à sa maîtresse, dans le courant du mois de mars dernier, relativement au recrutement et les deux quittances fournies par les deux volontaires partis pour le compte de la citoyenne Belhôtel. Cette lettre et les quittances vous ont été remises.*

— *Non, monsieur, rien ne m'a été remis.*

— *Toutes vos réponses sont fausses et vous ne cherchez qu'à nous tromper. A quelle messe êtes-vous allée aujourd'hui ?*

— *Je n'ai assisté à aucune messe.*

— *Il est difficile de croire que vous n'êtes allée à aucune messe un jour de Fête-Dieu, jour de fête si solennel. Il ne faut pas mentir. Dites franchement ce qui s'est passé.*

— *C'est le sieur Germain, ci-devant avoué en cette ville, qui m'avait priée de me transporter chez la dame Belhôtel*

pour me procurer la lettre et les deux quittances dont vous venez de parler, afin qu'il pût les envoyer à son épouse, laquelle est à Bayeux, auprès des conventionnels, à l'effet de solliciter la grâce de son père. J'ai remis les trois pièces au sieur Germain et, si je n'ai rien dit jusqu'ici, c'était pour ne pas le compromettre¹.

Le Conseil jugea que les sentiments de la femme Delaunay étaient peu patriotiques et la condamna à 24 heures de détention, en lui enjoignant d'être plus circonspecte à l'avenir.

Comme on le voit, la municipalité avait été bien renseignée ; elle ne cessait d'ailleurs de faire tous ses efforts pour qu'il en fût toujours ainsi ; dans ce but elle eut recours à divers moyens ; nous dirons quelques mots de l'un d'eux car il rentre dans notre sujet :

Deux lettres anonymes, datées d'Argentan 6 février 1794, avaient été adressées au citoyen Bouvier-Lencizière. Ces lettres étaient pleines de menaces et conçues dans les termes les plus séditieux. Afin d'en découvrir les auteurs, dépôt en fut fait au secrétariat du comité de surveillance et tous les habitants d'Argentan furent convoqués à la mairie. Là, chaque citoyen et chaque citoyenne durent écrire, en présence des membres du Comité, quelques lignes sur un registre spécial. On espérait, de cette manière, découvrir l'auteur des deux lettres. Ce moyen radical eut plein succès. Le 21 pluviôse, le frère Préfelvre père, membre du Comité de surveillance, fit connaître à la Société populaire les noms des auteurs des lettres anonymes.

Le 18 octobre 1793, le Directoire du district d'Argentan adressa la lettre suivante aux officiers municipaux, à propos des postillons et autres employés de messageries :

Argentan, 7^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République Française une et indivisible.

1. Archives de l'Hôtel de Ville d'Argentan.

Le Directoire du district d'Argentan à la Municipalité de la même ville.

Citoyens,

En vertu de la lettre du Ministre de l'Intérieur dont le Directoire du département nous a fait passer copie avec la lettre du 6^e jour de la 1^{re} décade du courant, nous vous rappelons les dispositions des articles 70 et 71 du décret des 23 et 24 juillet dernier, relatif à l'organisation des postes et messageries ; le premier de ces articles porte : « Si quelqu'un d'eux (des maîtres de poste) vient à décéder, et que les héritiers ne puissent ou ne veulent pas continuer le service pour leur compte, la municipalité veillera à ce que le nombre de postillons et de chevaux ne diminue pas jusqu'à ce qu'il ait été pourvu au remplacement par l'Administration qui y procédera le plus promptement possible ». Et l'autre : « Les maîtres de poste, les postillons en rang et ceux faisant la conduite des malles et diligences ne pourront être tirés de leur service, même sous prétexte de prendre les armes pour la patrie, à moins de cas extraordinaires qui seront déterminés par le corps législatif ; cette disposition aura lieu également pour un des fils d'un maître de poste qui serait mort et dont la veuve continuerait le service. »

En conséquence, nous vous recommandons de ne distraire aucun postillon en rang de son service et d'y réintégrer sur le champ ceux qui en auraient été tirés.

Nous vous observons encore que les fils des maîtres de poste, qui ont rang de postillon et qui en font les fonctions doivent aussi être conservés ; la disposition d'exception d'un des fils d'un maître de poste mort, dont il est question dans l'article ci-dessus, ne concerne que les fils de maîtres de poste qui seraient étrangers à ce service.

Lainé, Lautour, Lepasteur, Goupil.

Il existe d'autres pièces intéressantes se rapportant au service postal d'Argentan pendant la Révolution. Malheureusement leur publication nous entraînerait trop loin. Signalons cependant, pour ceux de nos lecteurs qui désiraient consulter à ce sujet les archives de la ville :

Lettre du célèbre chimiste Guyton de Morveau aux citoyens Marie et officiers municipaux d'Argentan. Correspondances échangées entre les maires de Falaise et d'Argentan pour empêcher toute désunion entre ces deux cités. Lettre de Bentabole, député de la Convention nationale, aux Sans-Culottes composant la Société populaire d'Argentan.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence les stratagèmes qu'employèrent les chouans de la région d'Argentan pour communiquer entre eux. Grâce à une organisation très disciplinée les missives secrètes de ces conspirateurs royalistes circulaient avec une extrême rapidité.

Des relais d'émissaires étaient adroitement dissimulés dans les forêts, dans les bois, dans les chaumières, dans les buissons.

Parfois les cachettes consistaient simplement dans un tonneau enfoncé en terre et recouvert de planches garnies de gazon, on les appelait des bouteilles.

Il y avait aussi des puits en forme d'entonnoir renversé dont l'orifice, fort étroit, était dissimulé par une claie recouverte de branchages. Les bords de la Baise, petite rivière qui se jette dans l'Orne un peu au-dessous d'Argentan, passaient pour recéler de nombreuses cachettes de ce genre ¹.

En 1794, Louis de Frotté, conspirateur de grande envergure dont M. de la Sicotière écrivit la captivante histoire, organisa « une chaîne d'hommes sûrs et dévoués entre Argentan, Falaise, Bayeux et Caen. »

Il créa des « maisons de correspondance » qu'il subventionna avec générosité. Des femmes furent employées pour transporter les instructions secrètes. Des enfants servirent d'agents de liason. Tel paysan qui semblait regagner son toit sans se soucier de la gravité de l'heure

1. *Les insurrections normandes*, par L. de la Sicotière, t. II, p. 618.

emportait dans son bâton creux des correspondances subversives.

De nombreux chouans furent récompensés « pour avoir servi avec dévouement dans le service de la correspondance ». L'un deux, ancien postillon, nommé Picot, collectionna les aventures les plus romanesques. Il se tenait ordinairement au prieuré de Saint-Benoit-des-Ombres dont la chapelle existe encore entre Méguillaume et Bonmesnil, à deux kilomètres de Crennes, près d'Argentan.

Nous dirons aussi qu'à cette époque les routes de notre région étaient encore fort mal entretenues ; à ce sujet, Victorien Sardou dans la préface de « Tournebut » s'exprime en ces termes :

Les routes à l'abandon depuis 1792 sont ravinées par des ornières si profondes que, pour les éviter, les voitures font de longs circuits dans les terres labourées ; les chaises de poste glissent et s'enlisent dans des fondrières boueuses d'où on ne les tire qu'en y attelant des bœufs.

CHAPITRE XI

Courriers dévalisés dans la région d'Argentan

Nous ne parlerons que des vols principaux.

A

Les messageries d'Alençon avaient alors pour directeur M. Hubert et l'hôtel des Messageries était situé à l'entrée de la rue Cazault.

Le 6 juin 1807, M. Hubert reçut une réquisition du receveur général de l'Orne, M. Décrès, pour le transport à Caen

de cinq lourdes caisses contenant en écus et en monnaie de billon 33.489 francs 92 centimes qu'il avait fait charger lui-même, la veille au soir, dans une voiture, cour de sa maison, rue de Bretagne.

Cet argent devait être dirigé sur Caen.

Trois chevaux furent attelés au véhicule qui partit sous la conduite de Jean Gousset, voiturier, et avec l'escorte de deux gendarmes.

On coucha à Argentan, à l'hôtel du Point de France, où un garçon d'écurie nommé Gautier, dit Boismat ou Boismale et né à Argentan en 1775, donna avis du départ à des brigands apostés dans le bois du Quesnay.

Le conducteur reçut à Argentan une sixième caisse contenant 33.000 fr., remise par le receveur particulier M. Larroc. Il fallut atteler un quatrième cheval et renforcer l'escorte d'un troisième gendarme. Malheureusement les gendarmes furent retenus à Falaise par le service de la revision.

Le vol eut lieu ainsi sans combat, l'escorte ne se composant que d'un seul gendarme qui, se rendant en permission dans sa famille, avait consenti à accompagner la voiture et la suivait d'assez loin. Il se conduisit d'ailleurs bravement, alla donner l'alarme au relais de Langannerie et revint à la charge sur les brigands, qui avaient forcé le voiturier à faire entrer l'attelage dans un chemin couvert pour avoir le temps d'ouvrir les caisses et de s'emparer du trésor.

La cour de justice criminelle et spéciale de Rouen eut à juger une quarantaine de prévenus.

Aujourd'hui un attentat de ce genre serait puni d'emprisonnement, mais au début du dix-neuvième siècle il ne fallait pas compter sur l'indulgence des tribunaux ; cette époque se ressentait encore de la Terreur et Napoléon ne montrait jamais de pitié pour les « ennemis cachés ». D'ailleurs, en cette occasion, la sévérité était urgente, car le bruit courait, dans le peuple, que, par des vols répétés sur les grandes routes, les royalistes voulaient réduire le Gouvernement à la famine. Dix prévenus furent condamnés à mort, quatre à vingt-deux ans de fers et de réclusion ; huit purent se soustraire à l'action de la justice.

François Gautier, garçon d'écurie à l'hôtel du Point de France à Argentan, subit la peine capitale. Parmi les condamnés à vingt-deux ans de fers et de réclusion se trouva Pierre-Jacques Vanner la Chauvinière, né à Trun, âgé de cinquante-quatre ans.

Un sieur Buquet, cordonnier à Donnay, qui avait recélé les 66.000 francs dans son four, ne reparut dans le pays qu'après la Restauration.

On lui garda dans la région une haine implacable ¹.

B

Un autre vol, moins connu que le précédent, est raconté par Jules Louail dans son ouvrage : « Promenade autour d'Argentan » ; le récit est trop long pour trouver place dans cette étude, nous ne pouvons que le résumer :

Un soir, au temps de la Chouannerie, un brave homme de voiturier, au service de la République, emportait, en malle-poste, vers Alençon, plusieurs centaines de mille francs. Trois gendarmes à cheval l'accompagnaient, commandés par un brigadier.

Après avoir, grâce aux libéralités d'un inconnu, dîné copieusement à l'Ecu de France, à Argentan, le conducteur et son escorte se dirigeaient sur Mauvaisville lorsqu'ils furent attaqués par deux hommes armés et masqués.

Le conducteur fouette énergiquement ses chevaux et les gendarmes dégainent. Hélas ! Ces derniers ne sortent de leurs fourreaux que des tronçons de lames, leurs sabres ont été brisés ! De plus, ils constatent que leurs pistolets et leurs cartouchières sont vides.

C'est alors qu'ils reconnaissent, dans l'un de leurs agresseurs, le généreux inconnu qui les a hébergés, quelques heures auparavant, à l'Ecu de France, à Argentan.

1. On trouvera, dans les ouvrages suivants, des renseignements plus complets sur cette affaire :

Tournebul, par G. Lenôtre.

Mosaïque de l'Ouest, novembre 1844.

La Poste à Alençon, par Louis Duval.

Cette constatation leur ouvre les yeux : ils ont été joués !

Ils se défendent comme ils peuvent, mais, la lutte devenant trop inégale, le voiturier et les gendarmes finissent par abandonner la partie...et l'argent de la République !

Telle fut, dit en concluant Jules Louail, cette attaque de malle-poste dont le récit, en passant par tant de bouches depuis plus d'un siècle, a sans nul doute été quelque peu enjolivé ¹.

CHAPITRE XII

Occupation allemande de 1815

Les deux faits relatés ci-dessous se rattachent à notre sujet. Le premier est consigné dans les comptes rendus des délibérations du Conseil municipal d'Argentan, le second dans les archives de l'Orne :

A

Conseil municipal d'Argentan. Délibération du 5 août 1815.

A l'ouverture de la séance, M. le Maire (de Robillard) a fait connaître au Conseil que M. le Commandant de place prussien lui avait fait demander un guide à cheval en permanence toutes les nuits pour conduire les fréquentes ordonnances qu'il est obligé d'envoyer partout dans les communes éloignées des grandes routes ; qu'il a fait prix avec le sieur Choisel, aubergiste, à raison de deux francs et avec le nommé

1. Ce qui corroborerait cette opinion c'est que nombre de gens ne sont pas d'accord sur l'endroit où se passa cet épisode de la Chouannerie. Les uns prétendent que l'attaque eut lieu dans les parages de la forêt de Sully, les autres affirment que ce fut dans le voisinage de Saint-Christophe-le-Jajolet.

Hunel pour le même prix, parce que l'un et l'autre se sont engagés à se tenir prêts à toute réquisition. Le nommé Hunel servira de guide et le sieur Choisel fournira le cheval.

B

Archives de l'Orne. R 123

Par ordre du général de Ryssel des officiers prussiens se sont transportés le 22 septembre 1815 à 7 heures du matin au bureau de poste d'Argentan pour y faire l'ouverture de toutes les lettres et paquets d'arrivée ou de départ. Leur opération ne s'est terminée que le 24 à 7 heures du soir. Ils ont laissé beaucoup de lettres ouvertes et en ont emporté dix.

Le sous-préfet d'Argentan a protesté auprès du général de Ryssel qui a refusé de donner aucune explication se contentant de dire que c'était une mesure de sûreté.

CHAPITRE XIII

La Poste à Argentan vers 1830

L'année 1830 vit s'accomplir, en matière postale, un progrès considérable : ce fut l'organisation de la « distribution rurale ». Jusqu'alors, dans les localités autres que les villes, les particuliers devaient prendre eux-mêmes ou faire prendre au bureau le plus voisin les objets de correspondance à leur adresse. Les plis officiels étaient retirés aux guichets des bureaux une ou deux fois par semaine par des piétons que les municipalités rétribuaient. Chaque année, il y avait environ trois cent mille lettres non réclamées.

L'Administration mit fin à cette situation en décidant que les correspondances administratives et particulières ainsi que les journaux, imprimés, etc., seraient distribués

à domicile tous les deux jours au moins, dans les communes non pourvues de bureau de poste.

Pour couvrir les dépenses occasionnées par la nouvelle organisation, il fut décidé que chaque lettre transportée, distribuée ou recueillie par les facteurs ruraux, paierait, en sus de la taxe progressive ordinaire, un droit fixe de dix centimes.

Dès le 1^{er} avril 1830, cinq mille facteurs parcoururent les campagnes de France.

Ils eurent vite conquis la sympathie du public, y compris celle des poètes ! Qu'on en juge par ces vers de notre vieux chansonnier, Gustave Nadaud :

LE FACTEUR RURAL

*La blouse bleue à collet rouge
Qui toujours bouge, bouge, bouge
D'un mouvement égal,
Le grand balancier qui circule,
Régulier comme un pendule,
C'est le facteur rural.*

*Celui-là n'aura pas la goutte ;
Le matin il se met en route
Pour revenir le soir.
Chargé de journaux et de lettres
Il fait ses trente kilomètres
Sans un instant s'asseoir.*

*Il accomplit dans la journée,
Comme la terre, sa tournée,
Par le ciel sombre ou clair,
Indifférent à la souffrance,
Il est le seul homme de France
Qui n'ait pas froid l'hiver.*

*Par la pluie ou par la poussière,
Il va de maison à chaumière ;
Il arrive au château,
C'est là qu'il puise un peu d'haleine
Dans un broc de vin indigène
Qui ne souffre pas l'eau.*

*Reprends ta boîte et ton courage,
Il faut arpenter le village,
Monte au vieux prieuré,
Et remets à dame Thérèse
Le mandement du diocèse
Pour Monsieur le Curé.*

*Voici les paquets d'habitude
Pour le notaire en son étude ;
Affiche et mise à prix ;
Le journal de Monsieur le Maire,
Et, pour l'instituteur primaire,
Un livre de Paris.*

Voici la couturière assise :
« *Bonjour facteur. — Bonjour Elise.
— N'avez-vous rien pour moi ?
— Pas aujourd'hui, demain peut-être. »*
*Elle referme sa fenêtre,
Comme prise d'effroi.*

*Voici l'élégant du village,
Guettant le courrier au passage.
« N'avez-vous rien pour moi ?
— Non, si cela vous mécontente,
Allez à la poste restante,
On vous dira pourquoi. »*

*« Jean, si quelque chose te manque,
Veux-tu voir un billet de banque,
Valeur cinquante francs ?
C'est pourtant une fière chance
D'avoir un fils absent, qui pense
A ses bons vieux parents ! »*

« Pour vous, Madame l'aubergiste,
 Vingt francs de la part de l'artiste
 Nourri, logé, blanchi.
 — Paul, donne-moi trente centimes ;
 C'est un ami des plus intimes
 Qui n'a pas affranchi. »

« Pour vous, père la République,
 Le soldat vous écrit d'Afrique,
 Lisez çà, mon ancien.
 — Je ne sais pas lire, c'est triste,
 Mais s'il écrit, c'est qu'il existe ;
 S'il existe, il va bien. »

« A vous, Nanon, veuve Granville,
 Ce papier timbré de la ville,
 C'est du Crédit Foncier,
 Pour une veuve sans défense,
 Il n'est de pire connaissance
 Qu'un pareil créancier. »

Facteur, prends le sentier, sois preste,
 Il faut aller tant qu'il en reste,
 Ici, là-bas, plus loin,
 A l'autre bout de la vallée,
 Jusqu'à la maison isolée
 Qui blanchit dans son coin.

Ainsi, dans sa marche éternelle,
 Les traits que son carquois recèle
 De tous côtés s'en vont,
 C'est une boîte de Pandore ;
 Ce qu'elle contient s'évapore ;
 L'espérance est au fond.

L'ombre s'allonge, le jour baisse,
 Le soleil, luttant de vitesse,
 Décline à l'horizon,
 Il disparaît sous la montagne,
 Comme lui, le facteur regagne
 Sa nocturne maison.

Voici, d'après M. Odolant-Desnos ¹, la liste des bureaux de poste aux lettres qui existaient en 1834 dans l'arrondissement d'Argentan. (La lettre R. signifie que la localité possédait en outre un relais de poste aux chevaux) :

Argentan R.
Nonant R.
Gacé R.
Vimoutiers R.
Le Sap.
Mortrée ².

Il y avait aussi quelques bureaux « de distribution ». Ces établissements secondaires ne s'occupaient que de la remise des correspondances. Almenèches, par exemple, est un ancien bureau de distribution.

Suivant le même auteur, les communes desservies à cette époque par Argentan étaient les suivantes ³ :

<i>Saint-André-de-Briouze.</i>	<i>Lougé-sur-Maire.</i>
<i>Saint-Aubert-sur-Bois.</i>	<i>Ménil-de-Briouze.</i>
<i>Aunou-les-Bois.</i>	<i>Ménil-Glaise.</i>

1. Géographie de l'Orne, collection Lorient, chez Verdière, Paris 1834.

2. Les recettes des postes étaient dites *composées* ou *simples* suivant leur importance.

En 1834, les six bureaux désignés ci-dessus étaient des recettes simples.

3. Pour donner une idée de la lenteur avec laquelle les correspondances parvenaient dans les campagnes avant la création des facteurs ruraux, nous citerons un extrait du « *Cahier de doléances, plaintes et remontrances de noble homme Messire Alexandre Benoit Bertin, prêtre, curé de Saint-André-de-Briouze et député* » :

...Je demande notamment un service des postes plus régulier et plus actif, surtout dans la contrée que j'habite ; ce pays est tellement oublié, tellement éloigné, tellement obstrué, qu'il n'y a aucune poste, aucune correspondance directe avec les autres pays ; mes lettres me sont expédiées par une occasion quelquefois infidèle et toujours tardive.

Cet autre passage, extrait de l'*Histoire de Vimoutiers*, de A. Pernelle, n'est pas moins suggestif que le précédent :

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le bourg de Vimoutiers n'avait point de service pour la correspondance. Les lettres, tout simplement déposées chez M. de la Roquette père, marchand de toiles, étaient dirigées deux fois par

<i>Avoines.</i>	<i>Ménil-Gondouin.</i>
<i>Bailleul.</i>	<i>Ménil-Hermei.</i>
<i>Batilli.</i>	<i>Ménil-Jean.</i>
<i>Bazoches-en-Houlme.</i>	<i>Ménil-Vin.</i>
<i>Bellou-en-Houlme.</i>	<i>Montabard.</i>
<i>Boucei.</i>	<i>Mont-Garoult.</i>
<i>Saint-Brice-sous-Rânes.</i>	<i>Montreuil-au-Houlme.</i>
<i>Briouze.</i>	<i>Moulins-sur-Orne.</i>
<i>Champcerie.</i>	<i>Neuvi-au-Houlme.</i>
<i>Chênedouit.</i>	<i>Occagnes.</i>
<i>Commeaux.</i>	<i>Saint-Ouen-sur-Maire.</i>
<i>La Courbe.</i>	<i>Le Pin-au-Haras.</i>
<i>Courteille.</i>	<i>Pointel.</i>
<i>Craménil.</i>	<i>Pommainville.</i>
<i>Sainte-Croix-sur-Orne.</i>	<i>Pont-Ecrepin.</i>
<i>Cui.</i>	<i>Putanges ¹.</i>

semaine sur Argentan au moyen d'un messenger, lequel, pour tous honoraires, touchait annuellement trente-six livres tournois.

Remises au bureau d'Argentan, les lettres étaient timbrées au nom de cette ville ; arrivées à Vimoutiers, elles étaient mises en dépôt chez M. de la Roquette, et, comme il ne recevait rien de l'administration des postes pour payer un facteur ou un distributeur, les lettres ne se trouvaient entre les mains des destinataires qu'au moment où on les voyait passer, de sorte que souvent, elles restaient plus de huit jours en dépôt.

Par suite de la rareté des bureaux de poste, nombre de correspondances portaient, à cette époque, des suscriptions plutôt compliquées.

Nous reproduisons ci-dessous l'adresse d'une lettre que nous avons sous les yeux et qui fut expédiée de Paris :

*Monsieur Barret
aubergiste à Boucey
pour remettre à
Henri Adam
de la Goulafrière
paroisse de Boucey
par Argentan.*

1. En 1850, un sieur Lair-Dubreuil, propriétaire à Putanges, demanda à être nommé maître de poste en cette commune non encore pourvue d'un relais.

Il lui fut répondu par la lettre suivante qui montre le peu d'importance qu'avait Bagnoles à cette époque :

M. le Directeur général des postes auquel j'ai transmis la demande du 11 mars courant, vient de me faire connaître que l'Administration ne ferait point difficulté de l'accueillir si elle lui paraissait avoir un caractère suffisant d'utilité pour le service public ; mais que le nombre des voyageurs qui se rendent en poste aux eaux de Bagnoles étant peu considérable, le relais de Putanges

<i>Ecouché.</i>	<i>Rabodanges.</i>
<i>Faverolles.</i>	<i>Rânes.</i>
<i>Fleuré.</i>	<i>Ri.</i>
<i>Fontenai-sur-Orne.</i>	<i>Ronai.</i>
<i>Forêt-Auvray.</i>	<i>Les Rotours.</i>
<i>Frénaie-au-Sauvage.</i>	<i>Sai.</i>
<i>Frénai-le-Buffard.</i>	<i>Sarceaux.</i>
<i>Saint-Georges-d'Asnebecq.</i>	<i>Sentilly.</i>
<i>Giel.</i>	<i>Sérans.</i>
<i>Goulet.</i>	<i>Sévigny.</i>
<i>Habloville.</i>	<i>Sevray.</i>
<i>Saint-Hilaire-de-Briouze.</i>	<i>Tanques.</i>
<i>St-Honorine-la-Guillaume.</i>	<i>Urou-et-Crennes.</i>
<i>Joué-du-Plain.</i>	<i>Vaux-le-Bardoult.</i>
<i>Juigny-sur-Orne.</i>	<i>Vieux-Pont.</i>
<i>La Lande-de-Lougé.</i>	<i>Villedieu-les-Bailleul.</i>
<i>Lignou.</i>	<i>Les Yveteaux.</i>
<i>Loucé.</i>	

L'*Almanach argenténois pour 1836* de L.-J. Chrétien contient des renseignements intéressants sur le service des postes à cette époque, nous les reproduisons ci-dessous :

DIRECTION DES POSTES AUX LETTRES

L'administration des postes se charge, pour le compte du Gouvernement, de transmettre : 1^o les lettres ; 2^o les imprimés tels que livres, brochures, journaux, prospectus, etc. ; 3^o les échantillons de marchandises ; 4^o les objets précieux de petite dimension ; 5^o les valeurs d'argent.

serait la plupart du temps inoccupé et manquerait d'aliment pour se soutenir. En outre, la route de Falaise à Bagnoles par Putanges, est, sans doute, desservie par quelques voitures publiques. La création du relais de Putanges astreindrait nécessairement les entrepreneurs de ces services au paiement du droit de 25 ^{centimes} et les forcerait à renchérir leurs moyens de transport. L'intérêt de la circulation générale se trouverait ainsi sacrifié à celui de quelques rares voyageurs en poste. Pour toutes ces considérations, l'Administration supérieure n'a pas cru devoir admettre la demande du sieur Lair-Dubreuil.

Il y a deux taxes pour les lettres : la taxe ordinaire s'applique à celles qui pèsent moins de 7 grammes et demi (environ 8 gros 10 grains) ; la taxe extraordinaire s'applique aux lettres qui dépassent ce poids. La première s'établit en raison du poids de la lettre et de la distance qu'elle doit parcourir. Jusqu'à 40 kilomètres inclusivement (10 lieues environ), elles paient 2 décimes (ou 4 sols), de 40 kilomètres à 90 (225 lieues environ) et au-dessus, le prix varie depuis 3 jusqu'à 12 décimes.

On expédie très rarement de notre pays les autres articles ; c'est pourquoi nous croyons pouvoir nous dispenser d'en donner les taxes.

Si, après avoir jeté une lettre à la poste, on veut corriger l'adresse, il faut représenter le cachet et l'écriture de l'adresse et faire les rectifications dans le bureau même.

Si on veut retirer une lettre du service, il faut adresser au directeur une note où on se déclare l'auteur de la lettre, et où on s'engage à demeurer responsable des effets de la suppression. Il faut être en outre accompagné de deux témoins domiciliés dans la commune, et c'est devant eux que le directeur doit ouvrir la lettre pour confronter la signature avec celle du réclamant. Tout objet confié à la poste, et indiquant une adresse précise, est porté à domicile, tandis que les chargements de toute nature et les lettres poste restante sont distribués au bureau de poste même.

La distribution des lettres se fait dans les bourgs et villes une heure environ après l'arrivée des courriers ; la distribution se fait dans les campagnes tous les deux jours.

On ne doit rigoureusement aux facteurs que la taxe mise sur la lettre.

SERVICE JOURNALIER

Argentan

Route de Paris, Alençon, Mortrée, Nonant et Sées :
Départ, 9 h. du s. ; arrivée, 6 h. du s.

Route de Caen, Condé-sur-Noireau, Falaise, Langannerie et Vire :

Départ : 6 h. du s. ; arrivée, 9 h. du s.

Route de La Ferté-Macé et Domfront :

Départ : 5 h. du m. ; arrivée, 5 h. du s.

Route de Vimoutiers, Gacé, Lisieux, Livarot, et Le Sap :

Départ : 7 h. du m. ; arrivée 4 h. $\frac{1}{2}$ du s.

VOITURES PUBLIQUES

Les voyageurs doivent se rendre aux bureaux une demi-heure avant le départ pour compléter le paiement de leur place. Ils doivent se munir de passeports, car s'ils étaient arrêtés faute de s'en être précautionnés, ils perdraient leurs arrhes. Les paquets doivent être apportés deux heures avant le moment fixé pour le départ, sans quoi ils seraient remis au lendemain.

Les voyageurs feront bien de déclarer la valeur de leurs sacs de nuit, leurs portemanteaux, malles ou valises.

Les effets doivent être ficelés et cachetés pour la sûreté des déclarations.

Il est accordé environ 15 kilogrammes gratis à chaque voyageur pour les bagages, le surplus se paie au prix du tarif.

POSTE AUX CHEVAUX

Argentan

Route de Nonant, Laigle, Verneuil, Nonancourt, Dreux, Versailles, Pontchartrain et Paris.

Messageries royales et compagnie, Lafitte et compagnie, alternativement : hôtel du Point de France :

Départ, 6 h. $\frac{1}{2}$ du m. ; arrivée, 5 h. du s.

Hayot, hôtel du Point du Jour :

Départ, 5 h. du m. ; arrivée, 5 h. du s.

Lemoine, hôtel de l'Ecu de France :

Départ, 6 h. du m. ; arrivée, 4 h. du s.

Lemoine fils, hôtel du Point du Jour :

Départ, 5 h. du m. ; arrivée, 5 h. du s.

*Service des dépêches**Hôtel du Point du Jour :**Départ, 11 h. du s. ; arrivée, 5 h. du s.**Route de Falaise et Caen**Messageries royales et compagnie, Lafitte et compagnie, alternativement, hôtel du Point de France :**Départ, 5 h. $\frac{1}{2}$ du s. ; arrivée, 6 h. du m.**Hayot, hôtel du Point du Jour :**Départ, 7 h. du s. ; arrivée, 5 h. du m.**Voitures de Caen, hôtels du Point de France et des Trois Marie, alternativement :**Départ, 1 h. $\frac{1}{2}$ du s. ; arrivée : 1 h. du s.**Poupart et compagnie, hôtel du Point-du-Jour :**Départ, 1 h. $\frac{1}{2}$ du s. ; arrivée, 1 h. du s.**Petite concurrence, hôtel du Point du Jour :**Départ, 5 h. du s. ; arrivée, 6 h. du m.**Service des dépêches**Hôtel du Point du Jour :**Départ, 5 h. du s. ; arrivée, 11 h. du s.**Route de Briouze et Flers**Maurice, hôtel du Point du Jour :**Départ, 5 h. du m. ; arrivée, 5 h. du s.**Etienne et Lecoq, hôtels Saint-Jacques et du Grand Turc, alternativement :**Départ, 6 h. du s. ; arrivée, 11 h. du m.**Route de Sées et Alençon**Voitures de Caen, hôtels du Point de France et des Trois Marie, alternativement :**Départ : 1 h. $\frac{1}{2}$ du s. ; arrivée, 11 h. $\frac{1}{2}$ du m.*

Poupart et compagnie, hôtel du Point du Jour :
Départ, 1 h. du s. ; arrivée, 11 h. du m.

Petite concurrence :
Départ, 6 h. du m. ; arrivée, 5 h. du s.

L'*Itinéraire de la Normandie* (de Louis Du Bois, édité à Caen, chez Mancel, en 1828) donne pour notre région des renseignements sur les grandes routes de cette époque.

D'après cet ouvrage, la route de Caen à Alençon comprenait sept relais, en voici les noms :

Caen,
Langannerie,
Falaise,
Argentan,
Mortrée,
Sées,
Alençon.

M. Gustave Le Vasseur, dans le compte rendu plein de verve qu'il fit le 10 juillet 1879 à Argentan, lors de la séance de l'Association Normande, s'exprima en ces termes au sujet des services postaux de 1840 :

.....Nous voici aux Trois-Croix et au pied de la pyramide qu'elles surmontent...

...Route de Paris, grandeur déchue à laquelle le chemin de fer a fait des loisirs, une des plus fréquentées de France il y a quarante ans ! Il est vrai qu'alors nos intrépides postiers brûlaient le sable au galop dans la plaine et en descendant les côtes ; en montant ils allaient ventre à terre comme des mules espagnoles, ce qui fait que, dans les dernières années, on avait fini par mettre seize heures à faire les cinquante lieues qui nous séparent de la capitale. Il y avait déjà des bourgeois imprudents qui ne faisaient plus leur testament avant de partir, signe des temps. Ceux qui ont vu cela ont pourtant vu l'ancien monde. La vieille fatigue avait de bon. Elle gravait

en creux le souvenir du voyage, mais les postillons juraient diablement dans ce temps-là !...

...Nous n'en sommes plus au temps où l'on voulait proscrire les carrosses comme ébranlant la solidité des murs et le pavé des rues !...

CHAPITRE XIV

Création du Timbre-Poste

Avant de parler de la création du timbre-poste nous dirons quelques mots sur le fonctionnement de la Poste aux lettres et de la Poste aux chevaux à Argentan vers l'époque de cette création.

Les renseignements qui suivent nous sont donnés par l'*Almanach argenténois* de L.-J. Chrétien pour l'année 1842.

Poste aux lettres

Notice et service journalier à peu près identiques à ceux de l'année 1836, indiqués dans le chapitre précédent.

Poste aux chevaux

Même réglementation qu'en 1836.

Désignation des entreprises

Route de Nonant¹, Laigle, Verneuil, Nonancourt, Dreux, Versailles, Pontchartrain et Paris.

1. Le relais de Nonant avait une grande importance ; Romain Vienne dit dans son ouvrage intitulé : « La Vérité sur la Dame aux Camélias » :

J'étais à cette époque là (vers 1842) chez mes parents, qui tenaient à Nonant la poste et l'hôtel de la poste, vaste établissement de premier ordre, ayant un nombreux personnel, avec cent chevaux dans les écuries et trente poulains et poulinières dans les herbages. Les diligences Laflite s'arrêtaient à cet hôtel pour le déjeuner et le dîner des voyageurs.

*Messageries royales et Cie, Lafitte et Cie, alternativement :
hôtel du Point de France.*

Gondoles argentanaises.

Entreprise Gourdel.

Entreprise Lemoine.

Messageries des Jumelles.

Service des dépêches, rue de la Chaussée, n° 25.

Route de Falaise et Caen.

*Messageries royales et Cie, Lafitte et Cie, alternativement :
hôtel du Point de France.*

Voiture de Caen.

Messageries de l'Union.

Petite concurrence, hôtel de l'Aigle d'Or.

Service des dépêches, hôtel des Trois-Marie.

Route de Briouze et Flers

Les Jumelles.

*Entreprise Gallot et Moulins, hôtels Saint-Jacques et
du Grand Turc.*

Route de Sées et d'Alençon

Voiture de Caen.

Messageries de l'Union.

Petite concurrence.

Dans sa séance du 27 août 1841 le Conseil général de l'Orne demanda en ces termes l'établissement d'une malle-poste entre Paris et Brest par Argentan :

Tout le monde est d'accord sur l'utilité de l'établissement d'une malle-pôte entre Paris et Brest par Argentan. Elle abrègerait considérablement la distance qui sépare la capitale de son principal port militaire et faciliterait les communications entre Paris et une grande partie de la Normandie et de la Bretagne ; elle ne nuirait pas au service maintenant

établi par Alençon, Laval et Rennes parce que l'importance de ces villes, toutes chefs-lieux de départements, est telle qu'on ne peut jamais penser à les en déshériter.

Dans l'opinion de M. le Préfet, la nouvelle malle-poste devrait passer par Briouze et Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Nous l'appelons de tous nos vœux et prions M. le Préfet de faire auprès de l'Administration les démarches qu'il croira utiles pour la réalisation de ce projet.

On voit par ce qui précède qu'à cette époque les chemins de fer n'existaient pas encore dans notre région ; nous lisons à ce sujet dans l'*Histoire d'Argentan* de Germain éditée en 1846.

En 1844 et 1845 on fit des études à Argentan et dans les environs pour la création du chemin de fer de Cherbourg à Tours avec embranchement à Alençon. Dans le courant de 1845 tous les habitants d'Argentan qui veulent la prospérité de la ville et du pays, dans laquelle se confond la prospérité particulière, n'ont pas manqué de donner leur adhésion. La facilité des communications avec Nantes et Bordeaux permettrait de jeter, sur toutes ces lignes, les produits pour lesquels le pays manque de débouchés suffisants : les cidres, les bois, les charbons, les granits, les fourrages, les céréales. Nous recevrons en échange, avec des frais d'importation presque nuls les fruits et légumes secs de la Touraine, jardin de la France ; les produits en bétail, beurre et salaisons du Bessin et du Cotentin ; les arrivages de l'étranger, dans les ports de la Manche et de la Méditerranée...

Les conseils municipaux de Caen, de Falaise, d'Argentan, de Sées et d'Ecouché ont, à l'unanimité, voté des allocations considérables dans l'intérêt du chemin de fer sur lequel l'enquête est faite. Cette unanimité de vœux prouve non seulement la sympathie des habitants des lieux que le chemin de fer doit traverser, mais encore que ces populations ont réduit à leur juste valeur les bruits semés par les retardataires et les antagonistes des chemins de fer : qu'ils seraient la cause d'augmentation dans le prix des denrées, de perturbation

dans le commerce ; qu'ils tueraient les diligences et le roulage. Tous ces sujets d'inquiétude ont disparu devant les faits et l'expérience.....

Voici les tracés décidés, le 25 mars 1846, par délibération de la commission de l'Ouest :

de Bonnières à Caen.

de Serquigny à Roucn.

de Paris à Rennes, par le Mans, avec embranchement sur Alençon.

du Mans à Caen.

Le timbre-poste, utilisé en Angleterre dès 1840, ne le fut en France qu'en 1848. Jusqu'alors la taxe des correspondances était, comme on l'a vu, perçue en numéraire. Elle pouvait être payée, sans augmentation, par le destinataire aussi bien que par l'expéditeur. Comme les lettres non affranchies circulaient accompagnées d'un bordereau descriptif, leur transmission s'opérait avec sécurité et régularité ; aussi formaient-elles la presque totalité des correspondances au grand détriment du service qui était surchargé par ce travail de comptabilité de taxes à percevoir.

Au début l'administration ne mit en service que des timbres de 0 fr. 20, 0 fr. 40, et 1 fr.

Quelques années plus tard on augmenta le nombre des catégories et on frappa d'une surtaxe les correspondances non affranchies au départ ce qui eut pour effet d'en rendre le nombre insignifiant. Au moment de la mise en vente des premiers timbres plusieurs journaux de notre région reproduisirent l'avis suivant extrait du *Moniteur Universel* :

La nouvelle loi sur le port des lettres à 0 fr. 20 fonctionne depuis quelques jours. Un grand nombre de lettres reçues des départements à Paris portent la vignette carrée, figure de l'affranchissement. Cette petite gravure est à l'effigie de la République, se détachant en blanc sur fond noir. La Poste

frappe cette vignette avant la distribution, pour qu'on n'ait pas la tentation de s'en servir une seconde fois ¹.

En 1852, on parla de créer dans le département de l'Orne un bureau de passe mieux placé qu'Alençon pour diriger rapidement les correspondances postales.

Ce projet fut présenté en ces termes à l'Administration par le Conseil général de l'Orne. (Séance du 29 août).

Le Conseil général émet le vœu que l'Administration des Postes fasse droit aux plaintes nombreuses des habitants du département et avise aux moyens de prévenir les retards qui résultent, pour leurs correspondances, de la position excentrique d'Alençon, où se trouve le seul bureau de passe du département. Cette organisation du service est évidemment insuffisante, et la nécessité pour les bureaux qui n'ont pas entre eux de correspondance directe, de se servir de l'intermédiaire du bureau d'Alençon, quelle que soit d'ailleurs la proximité de la destination de leurs lettres, occasionne sur bien des points des retards tels qu'on pourrait citer bon nombre de communes qui, n'étant séparées que par des distances de quelques kilomètres, ne reçoivent cependant leur correspondance que le troisième jour de sa date.

Cette situation fâcheuse, qu'explique la situation topographique du chef-lieu du département, appelle au plus haut point la sollicitude de l'Administration des Postes ; elle peut y remédier par l'établissement de bureaux de passe dans les chefs-lieux d'arrondissement ou sur les points de convergence des routes et des correspondances.

1. Depuis cette époque, l'affranchissement de la lettre simple du service intérieur varia souvent ; il fut de :

0,20 avec maximum de 7 gr. $\frac{1}{2}$ jusqu'en 1850 ; 0,25, jusqu'en 1854 ; 0,20, jusqu'en 1861 ; 0,20 avec maximum de 10 gr. jusqu'en 1871 ; 0,25, jusqu'en 1875 ; 0,25, avec maximum de 15 gr. jusqu'en 1878.

Puis 0,15 jusqu'à 15 gr. et enfin 0,10, puis 0,15 et 0,25 jusqu'à 20 gr.

On lit dans la *Revue de l'Enseignement primaire* du 4 avril 1920 ;

Quand Louis XIV s'éloignait du lieu où résidait la cour, les personnes de sa suite se procuraient des marques qu'elles apposaient sur les lettres destinées à Paris, pour les faire porter par les courriers du roi. C'est ainsi que fut lancé dans le monde le timbre-poste.

Il serait également désirable que les divers bureaux de poste, desservant des communes appartenant à un même canton, eussent entre eux correspondance directe, afin d'éviter par exemple, que des ordres envoyés par un juge de paix à la brigade de gendarmerie de son canton, ne lui parviennent que le troisième jour, lorsqu'ils pourraient arriver dans le délai d'une heure, s'ils étaient envoyés par un exprès.

Le Conseil général espère que cette situation toute particulière au département de l'Orne fixera l'attention de M. le Directeur général des Postes et qu'il apportera au service de ce département les améliorations réclamées.

Grâce aux voies de communication qui le desservent Argentan occupe aujourd'hui une situation topographique privilégiée; aussi, a-t-il été choisi dernièrement par l'Administration des Postes pour travailler dans un « bureau de tri » spécial une grande partie des correspondances de la région ouest.

D'après les archives départementales l'arrondissement d'Argentan comprenait en 1856 quinze bureaux de poste ; en voici les noms :

Argentan	Nonant
Briouze	Putanges
Ecouché	Rânes
Exmes	Le Sap
La Ferté-Fresnel	Ste-Gauburge
Gacé	Trun
Le Merlerault	Vimoutiers
Mortrée	

Nombre de localités étaient donc encore desservies par des bureaux de Poste très éloignés. Voici quelques exemples :

Alménèches	était desservi par	Nonant
Boucé	—	Ecouché
Chambois	—	Trun
Echauffour	—	Ste-Gauburge
Nécy	—	Trun
Ticheville	—	Vimoutiers

Aussi l'Administration recevait-elle fréquemment des demandes tendant à faire créer de nouveaux établissements de Poste.

C'est à cette époque que le Conseil municipal de Chambois sollicita un bureau de plein exercice et que le maire de Boucé demanda un bureau de distribution malgré l'opposition systématique de son Conseil municipal.

Un rapport, écrit le 1^{er} mars 1858 par ce magistrat, contient, en effet, le passage suivant :

J'ai réuni mon Conseil municipal pour lui soumettre mon projet d'établir ici un bureau de distribution de lettres.

Hier la réunion a eu lieu mais ceux dont la parole est toujours entraînant ont dit bien haut que ma proposition n'était d'aucun intérêt pour la commune, que cela n'était pas utile.

Comment voulez-vous que je puisse faire voir clair à une assemblée qui veut être aveugle ? Ah ! qu'il y a de malice chez les hommes !...

CHAPITRE XV

M. Vandal, Directeur Général des Postes

Par un décret en date du 25 mai 1861, M. Vandal fut nommé directeur général des Postes en remplacement de M. Stourm, élevé à la dignité de sénateur.

Le corps de M. Vandal repose dans l'humble cimetière de Coulandon, à quatre kilomètres d'Argentan.

Cette étude serait donc incomplète si nous ne consacrons pas quelques lignes à cet ancien directeur général.

C'est M. Vandal qui inaugura la ligne des paquebots-poste français entre le Havre et New-York.

Il prononça à cette occasion un discours qui fut très remarqué.

Après avoir fait l'historique des services maritimes français, M. Vandal terminait ainsi :

Nos subventions maritimes se sont développées avec le mouvement du siècle ; elles ont grandi avec la richesse publique, et elles en ont été les serviteurs, les auxiliaires et les appuis : c'est le développement de la prospérité générale et non l'augmentation de taxes qui a fait les frais de ces dépenses fécondes ; que l'esprit de dénigrement signale l'accroissement progressif de nos budgets, c'est son rôle, et nous n'avons pas à nous en étonner ; mais vous, armateurs du Havre, de Marseille et de Bordeaux ; vous, fabricants de Lyon, de Mulhouse et de Rouen ; vous, constructeurs de navires et de machines ; vous, travailleurs de toutes sortes qui vivez du salaire acquis ; vous, consommateurs qui recherchez le bon marché du produit ; vous tous enfin qui aimez votre pays, dites-nous si vingt-cinq millions sont inutilement dépensés lorsqu'ils ouvrent des débouchés à vos produits, des emplois à vos capitaux, lorsqu'ils donnent des salaires à vos bras et de la grandeur à la patrie ? Répondez, et que le cri de la nation reconnaissante s'associe à vos acclamations !

.....

Allez donc, nobles vaisseaux, fils de l'air et du feu, obéissez à l'âme embrasée qui bout dans vos entrailles ; allez vers les pays où le soleil se couche, et portez sous les plis de votre pavillon l'influence et le génie de la France, le nom et la grandeur de son souverain. Nos vœux vous accompagnent et notre confiance promet à cette pacifique Armada les vents et la fortune !

Un rapport que M. Vandal adressa, en 1866, au ministre des finances sur les progrès accomplis dans l'Administration des Postes et sur ceux qui restaient encore à réaliser fut aussi très apprécié.

Le caractère dominant de l'exploitation postale depuis cinq ans, disait M. Vandal, dans le résumé de son rapport, c'est un développement né de l'expansion économique du pays ; la loi de ce développement se révèle à chacune des branches de notre exploitation ; lettres, journaux, imprimés, mandats de poste, transports de valeurs déclarées, corres-

pondance étrangère, l'accroissement est constant et il ne paraît pas prêt à s'arrêter..... Or, les moyens d'action du service ne s'étant pas développés dans une proportion semblable, il en résulte que le service est relativement dans une situation moins favorable qu'il y a cinq ans. Et néanmoins, pendant ce laps de temps, que de progrès réalisés ! Le nombre des établissements de poste accru, le service rural développé, le travail ambulante simplifié, le service maritime étendu, la correspondance étrangère favorisée, tous ces faits témoignent des efforts accomplis par le service des Postes. Les jouissances des populations ont été augmentées, le fait est incontestable, mais l'opinion publique est peu disposée à tenir compte des efforts accomplis et, sans connaître les détails, elle a la conscience que les forces de l'exploitation postale sont inférieures aux besoins de cette exploitation...

Une circulaire de M. Vandal prescrivant aux agents de son administration de saisir toutes les correspondances paraissant renfermer un manifeste du comte de Chambord eut, en 1867, un certain retentissement parmi les membres du Corps législatif.

M. Eugène Pelletan prononça à ce sujet les paroles suivantes :

Il y a un point sur lequel nous sommes d'accord ici, c'est l'inviolabilité du secret des lettres. Non pas parce que cette inviolabilité est inscrite dans le code pénal, et qu'elle est entourée de garanties, de peines sévères. Non, Messieurs, mais parce que l'inviolabilité du secret des lettres est gravée en caractères ineffaçables au fond de la conscience, dans la morale publique, et qu'aucun code ne peut s'empêcher de la faire respecter...

Notre législation déclare que la vie privée doit être murée ; elle va même jusqu'à mettre la vie privée sous la protection de la loi sur la diffamation, qui ne permet pas de faire la preuve des faits diffamatoires. Or, si la vie privée doit être murée, à plus forte raison la pensée privée doit être respectée ; violer le sanctuaire de la pensée privée, c'est commettre, en

quelque sorte, un attentat contre la pudeur de l'âme humaine, c'est frapper ce que nous avons de plus intime, de plus personnel...

M. Vandal, qui prit la parole en qualité de commissaire du gouvernement, affirma que le secret des lettres avait toujours été respecté et que l'Administration s'était d'ailleurs conformée, en ordonnant la saisie, à une réquisition régulière du préfet de police agissant comme magistrat judiciaire.

M. Ernest Picard, qui répliqua à M. Vandal, soutint vivement les accusations portées par M. Eugène Pelletan contre l'Administration des Postes et demanda la suppression du *cabinet noir* qu'il appela le *bureau du retard*.

M. Roucher donna lecture de la réquisition du préfet de police dont il défendit la parfaite légalité. Quant au *cabinet noir*, il en nia formellement l'existence.

Je proteste, dit-il, de la manière la plus énergique contre de pareilles allégations, et j'ajoute qu'il ne devrait être permis à un galant homme comme l'est l'honorable M. Picard de les produire à cette tribune que s'il en apportait des preuves matérielles et certaines.

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements et le Corps législatif vota l'ordre du jour pur et simple. Mais l'opinion publique ne fut pas aussi facile à convaincre et elle persista à croire à l'existence du *cabinet noir* ¹ jusqu'à la chute du régime impérial.

Le 13 août 1870, M. Vandal adressa au personnel de son Administration la circulaire que nous reproduisons ci-dessous :

Les derniers appels sous les drapeaux laissent des vides nombreux dans le service des Postes.

Le travail augmente et le nombre des bras consacrés à son exécution diminue.

1. Voir le chapitre intitulé : La Poste à Argentan vers 1789.

Les familles attendent avec impatience des nouvelles de leurs enfants appelés à faire partie de l'armée active.

Jamais la tâche de l'Administration des Postes n'aura été plus utile et plus populaire : Acheminer rapidement les correspondances, les distribuer avec précision et fidélité, c'est la servir dans ses intérêts les plus intimes d'affections et de cœur.

Que nos efforts s'élèvent à la hauteur de notre mission ; ne comptons plus les heures de notre travail, ni de jour, ni de nuit.

Je fais appel au dévouement et au patriotisme de tous mes collaborateurs, chefs, agents et sous-agents. Qu'ils assurent le service à tout prix et par tous les moyens possibles ; les mères de famille leur sauront gré de s'associer énergiquement au concours de toutes les forces vives de la nation!

M. Vandal donna sa démission le 9 septembre 1870, ce fut M. Rampont qui lui succéda.

CHAPITRE XVI

Guerre de 1870-71

Pendant cette douloureuse période, des efforts continus furent faits pour maintenir les communications postales entre les diverses parties du territoire ; besogne ardue, les prévisions se trouvant trompées par la précipitation des événements.

Le 13 septembre 1870, la délégation de la Défense nationale quitta Paris pour s'installer à Tours.

Le 12 octobre, un décret de Tours réunit l'Administration des postes à celle des télégraphes.

Quelques mois plus tard, on quitta Tours pour aller à Bordeaux.

BALLONS

Des ballons emportaient de Paris les correspondances pour la province. Du point d'atterrissage ces correspondances étaient acheminées sur le bureau ambulant le plus voisin qui en opérait le tri et les dirigeait sur leurs destinations respectives. Le sac contenant les plis officiels était confié à un agent des Postes du département où la descente avait eu lieu, cet agent allait aussitôt en effectuer la remise à Tours (à Bordeaux après le 11 décembre). Soixante-huit ballons quittèrent Paris pendant le siège.

Un seul tomba dans le département de l'Orne.

Ce fut le « Rouget de l'Isle », parti de la gare d'Orléans le 24 décembre 1870, à trois heures du matin. Il appartenait à l'Administration des télégraphes et cubait 2.045 mètres. Ses aéronautes étaient MM. Jahn, Glachant et Garnier. Ils avaient avec eux quatre pigeons voyageurs appartenant à M. Van Roosebeke. Ce ballon atterrit à Loisivrières, commune de la Ferté-Macé, à 9 heures du matin, après avoir effectué un voyage de 6 heures et parcouru une distance de 240 kilomètres.

Deux tombèrent dans le département de l'Eure, deux dans le département de la Sarthe, deux dans celui de la Mayenne et quatre dans l'Eure-et-Loir.

Le 1^{er} décembre 1870, un ballon se dirigeant d'Alençon vers Carrouges fut signalé à Argentan. Quelques heures plus tard un voyageur arrivant de Montmerrei, près Mortrée, annonça que cet aéronat venait d'atterrir au Camp de César. Il résulte de l'enquête que nous avons faite à ce sujet que ce ballon n'était pas chargé d'un service postal ; un seul ballon-poste, « la Bataille de Paris », partit de la capitale le 1^{er} décembre 1870 et son atterrissage eut lieu, non dans le département de l'Orne, mais dans le département du Morbihan.

Les lettres à expédier par ballon ne devaient pas peser plus de quatre grammes. Elles étaient taxées vingt centimes et leur affranchissement était obligatoire.

Plusieurs missives de ce genre furent distribuées dans Argentan.

Nous citerons entre autres celle que M^{me} veuve Bisson (rue de Paris) reçut de son fils, M. Alexandre Bisson, auteur dramatique.

Paris ne fut pas seul, pendant la guerre franco-allemande, à recourir aux ballons pour communiquer avec l'extérieur ; les cent vingt mille soldats français bloqués entre Metz et ses forts employèrent le même procédé. Nous lisons dans un recueil de souvenirs écrit par un de nos concitoyens ¹ qui prit part à la campagne et qui fut fait prisonnier au siège de cette ville :

...Nous étions cent vingt mille hommes à Metz. Bloqués entre les forts et la ville, nous ne recevions aucune nouvelle et nous ne pouvions communiquer avec personne. Depuis le 9 août il ne m'avait pas été possible d'écrire à ma famille, d'ailleurs si je l'avais pu comment aurais-je envoyé ma lettre ? Il y avait bien des ballons qui partaient de temps en temps et dans lesquels nous mettions de laconiques billets, mais que pouvions nous espérer d'un procédé qui offrait si peu de chances de réussite ?

Quelques-uns de ces messages parvinrent cependant à destination. Il en fut reçu plusieurs dans notre ville ; nous en citerons cinq : un adressé par M. Marie Brou à son père M. Brou, rue de Paris ; quatre envoyés par M. Victor Henry à sa femme, M^{me} Henry, à Coulandon.

Emportés par quatre ballons différents, ces derniers messages furent remis à M^{me} Henry par M. Viel, secrétaire de la sous-préfecture ; ils contenaient des nouvelles de plusieurs jeunes gens retenus à Metz avec M. Henry. Voici leurs noms : Barbay Achille, d'Argentan ; Bourdon, d'Argentan ; Bretel, serrurier, d'Argentan ; Fichet, de Putanges ; Gilbert, d'Argentan ; Leguernay Louis, d'Argentan.

Les ballons de Metz n'étaient pas montés.

1. M. Achille Barbay, rue de Paris, à Argentan.

PIGEONS

Pour les lettres à destination de la capitale, on eut recours aux pigeons voyageurs.

Nous empruntons les lignes suivantes aux « Postes françaises » de M. Alexis Belloc :

Les ballons assuraient le transport des correspondances à destination des départements ; les pigeons devaient uniquement servir au transport des lettres à destination de Paris. A cet effet, on confia à chaque aéronaute un panier de pigeons qui devaient être remis à la délégation de la Défense nationale, à Tours, où étaient centralisées toutes les dépêches à diriger sur la capitale. Ils étaient préalablement numérotés et classés d'après leur degré d'instinct, de force et de sécurité dans le vol.

Il s'agissait tout d'abord de trouver un système permettant de confier aux pigeons, dont le bagage devait être forcément très léger, le plus grand nombre possible de dépêches. Au début elles étaient écrites à la main, sur du papier très mince, sur une seule face et en plusieurs expéditions. Vers le milieu d'octobre, M. Barreswill eut l'idée de reproduire par la photographie les épreuves à transmettre et les premiers résultats de cette mesure furent excellents. Les procédés se perfectionnèrent dans la suite à un tel point que l'on put introduire, dans un tube de plume de cinq centimètres de longueur, une douzaine de pellicules photographiques pouvant contenir jusqu'à trente mille dépêches. On fixait ensuite ce tube à l'aide de fils de soie à l'une des maîtresses plumes de la queue du pigeon, que des colombophiles allaient lancer dans le rayon le plus rapproché de Paris, opération délicate et qui nécessitait des connaissances tout à fait spéciales.

A leur arrivée dans les colombiers, les messages étaient recueillis par un facteur de la Poste qui les apportait chez le directeur général, lequel, à son tour, les faisait remettre au gouverneur de Paris ; et c'est chez ce dernier que s'en firent tout d'abord la lecture à la loupe et la répartition entre les divers destinataires ; ces formalités avaient été réglées par

décret. L'extension que prit ce service et l'arrivée des pellicules Dagon obligèrent d'abandonner la loupe et de créer un atelier spécial à l'Administration des lignes télégraphiques; par l'emploi de l'électricité et de lentilles grossissantes du plus puissant effet, les dépêches étaient projetées sur un transparent où les employés les lisaient et les transcrivaient aisément; quant à la question de savoir à quelle administration devaient appartenir ces dépêches, elle souleva des discussions entre les services intéressés, mais une délibération du gouvernement de la Défense les attribua à l'Administration des Postes.

La taxe des dépêches à expédier par pigeons voyageurs était de cinquante centimes par mot avec un maximum de vingt mots. Elles pouvaient être déposées indifféremment dans les bureaux de la Poste ou du Télégraphe. Elles étaient réunies sous une même enveloppe et adressées à la direction générale à Tours avec la mention : « pigeons voyageurs ».

La taxe de 0 fr. 50 ne tarda pas à être abaissée à 0 fr. 20.

Nous venons de voir les efforts tentés pour communiquer avec Paris. Ceux qui durent être faits pour assurer la correspondance entre les diverses parties de la France ne furent pas moindres.

Les progrès rapides de l'invasion obligeaient à changer presque chaque jour le service d'un grand nombre de courriers : le 23 janvier 1871, par exemple, les correspondances pour Alençon, alors occupé par l'ennemi, furent adressées d'Argentan à Sées où Alençon les fit prendre. Les transports de la Guerre encombraient les voies et retardaient les trains. Le transit par Paris n'existant plus, les détours obligés étaient considérables. Ainsi, l'ambulant de Paris à Granville dirigea pendant plusieurs jours sur Rennes et sur Nantes toutes les correspondances à destination de la capitale. Maintes fois on se vit dans l'obligation de chauffer des trains spéciaux. C'est ainsi qu'un train spécial pour la poste fut établi d'Argentan à Dreux le 13 février 1871.

Alençon étant occupé par l'ennemi, la direction des Postes se trouva transférée à Flers, le 12 janvier 1871.

Quelques semaines plus tard et pendant un certain temps, les préliminaires de paix étant signés, les lettres à destination de la capitale ne purent être expédiées que non cachetées.

CHAPITRE XVII

La Poste à Argentan depuis 1870

A partir de 1865 les attributions de la Poste se multiplièrent et grâce aux voies ferrées ses services devinrent de plus en plus rapides. Successivement on lui confia les abonnements aux journaux et publications périodiques, le recouvrement des valeurs commerciales, le transport des colis postaux, la gérance de la Caisse d'épargne, etc. Voici les noms des receveurs qui se sont succédé à Argentan depuis cette époque ¹ :

1864, M. Rezé.

Relais, poste aux chevaux et maîtres de poste : M^{me} veuve Millet ². Télégraphe, M. Olsen.

1. Depuis 1789, le service de la poste aux lettres avait été dirigé à Argentan par (l'année indique l'époque approximative de la nomination) :

1789, M ^{me} veuve Fessard.		
1791, M. Millet.		
1825, M ^{me} Victorine Daléchamps.		
1831, M ^{me} Millet.		
1841, M. Thévenot (poste aux chev. M ^{me} Millet).		
1843, M. Labitte	—	—
1847, M. Labbey	—	—
1855, M. Delabarre	—	—
1856, M. Faucheux	—	—
1861, M. Ceytre	—	—
1862, M. Rezé	—	—

2. Le nom de Millet se rencontre souvent dans l'histoire des postes d'Argentan, c'est pourquoi nous croyons devoir lui consacrer quelques lignes :

- 1865, *id.*
 1866, *id.*
 1867, *id.*
 1868, M. Roux. Télégraphe, M. Godefroy.
 1869, M. Roux. Télégraphe, M. Buland.
 1870, *id.*

Dès 1791, la poste aux lettres et la poste aux chevaux étaient dirigées dans cette ville par un sieur Millet.

On lit, en effet, dans les procès-verbaux des assemblées électorales des districts :

« Séance du 23 novembre 1791 : nomination d'un directeur de la poste aux lettres ; Millet, directeur à Argentan, ayant réuni 97 voix sur 101 est proclamé ».

Et dans l'Histoire d'Argentan de Germain :

« Le 23 juin 1791, la municipalité décide qu'il serait ordonné au sieur Millet de ne donner des chevaux à qui que ce soit sans un écrit de l'officier municipal. »

Même constatation pour l'année 1793.

Nous voyons, en effet, dans l'Annuaire de l'Orne de cette époque :

Argentan : directeur de la poste aux lettres M. Millet.

Et dans l'Histoire d'Argentan durant la Convention, de M. Eug. Vimont :

« Comme les personnes qui détenaient des fonctions publiques devaient être munies d'un certificat de civisme, les officiers municipaux et les notables accordèrent dans la journée du 6 mars 1793 ce certificat aux personnes suivantes ;

... Picot, facteur de la poste aux lettres... Painel courrier de la malle... Millet, maître de poste. »

Ce dernier ouvrage et la collection des Annuaires de l'Orne nous ont donné quelques renseignements sur les Millet ; nous reproduisons ci-dessous plusieurs passages dans lesquels nous avons remarqué ce nom :

« Sur les six heures Barbot Terceville rencontra, dans la rue du Griffon, les citoyens Millet, directeur de la poste et du Jonceray. Ces deux bons patriotes s'entretenaient du mode de recrutement. »

(Argentan durant la Convention.)

« Une grande épuration de tous les membres de la Société populaire d'Argentan commença le 10 mai 1794 et finit le 26. Chaque citoyen dut rendre compte de sa conduite depuis la Révolution. Presque tous les frères furent maintenus. Voici la liste des 159 épurés et conservés.

.....
 Millet, de la poste.

(Argentan durant la Convention.)

Argentan 1812 : Millet Pierre-François, directeur des postes aux lettres, membre du collège électoral du département de l'Orne.

(Annuaire de l'Orne.)

Argentan de 1841 à 1865 : Poste aux chevaux : Mme Vve Millet.

(Annuaire de l'Orne.)

Le relais de la poste aux chevaux d'Argentan était, au temps des Millet, ruelle de la Poste, dans la propriété actuellement occupée par M^{lle} Dervillé. Ce relais comprenait plusieurs écuries : l'une, qui pouvait contenir de huit à dix chevaux, existe encore ; les autres ont été transformées ou détruites. Dans ces dernières fut découverte une vierge de pierre que M^{lle} Dervillé a conservée.

D'après les renseignements que nous avons recueillis on attelait ruelle de la Poste. Pour gagner leurs routes respectives la plupart des attelages

Vinrent ensuite : MM.

Mahéo (la Poste et le Télégraphe sont alors fusionnés), Levieuge, Baymé, Pastol, Alexandre, Clément-Grandcour et Bisson.

Bien que sa conversion en recette composée ait été sollicitée par la ville dès l'année 1864, le bureau de poste d'Argentan resta recette simple jusqu'en novembre 1871. (Voir le chapitre intitulé : La Poste à Argentan vers 1830.)

Voici les termes de la délibération par laquelle le Conseil municipal d'Argentan demanda, le 5 février 1864, les avantages conférés aux recettes dites composées :

Considérant que depuis quelques années le produit du bureau de Poste d'Argentan, pour la taxe des lettres seulement, a augmenté d'environ cinquante pour cent, que cette augmentation est la suite de l'essor toujours croissant imprimé dans la ville depuis l'ouverture du chemin de fer de Mézidon aux transactions commerciales et au mouvement général des affaires, ainsi qu'à une plus grande activité dans toutes les relations.

Considérant que pour les habitants d'Argentan et pour les nombreux étrangers qui fréquentent cette ville il est très utile de trouver les plus grandes facilités pour l'expédition de leurs correspondances et des envois de toute espèce qui emploient l'intermédiaire de la poste ; que ce besoin est d'au-

étaient, par conséquent, obligés de traverser la ville. Or, la rue de la République n'existait pas, les postillons n'avaient donc le plus souvent à leur disposition que des passages étroits et des détours brusques. Aussi, leur tâche présentait-elle, au départ comme à l'arrivée, des difficultés sérieuses.

Les postillons d'Argentan les plus connus dans cette ville étaient, paraît-il, au temps de M^{me} veuve Millet, MM. Deslandes et Morin.

On nous a dit aussi que M^{me} veuve Millet avait été longtemps secondée par son fils.

En 1866, M^{me} veuve Millet sollicita l'autorisation de céder au sieur Mullier, entrepreneur de voitures publiques, l'exploitation du relais d'Argentan. Le Préfet de l'Orne ayant demandé l'avis du maire de cette ville celui-ci proposa en ces termes la suppression du relais d'Argentan :

« ... Quant au maintien du relais, je le regarde comme fort peu utile, en tenant compte surtout de l'avenir ; les droits de poste sur les voitures publiques cesseront entièrement lorsque la ligne de Granville sera ouverte ».

Par décision ministérielle en date du 4 mars 1873 les dernières lignes et les derniers relais furent supprimés.

tant plus impérieux que, par suite du croisement des trains-poste à Argentan à des heures trop rapprochées, les habitants de cette ville ne peuvent, en fait, jouir des avantages du double service établi sur la ligne du Mans à Caen ; que cet inconvénient, très nuisible aux intérêts d'Argentan, se trouve sans doute amoindri par la bonne volonté du directeur qui tient son bureau à peu près constamment ouvert mais qu'il n'en subsiste pas moins dans toute sa gravité.

Considérant enfin que dans un délai rapproché et par suite de l'ouverture de la ligne de Granville l'importance de la ville doit encore augmenter.

Le Conseil municipal demande à M. le Directeur général de faire profiter la ville d'Argentan des améliorations annoncées dans le budget de 1865 par la conversion du bureau de Poste en bureau composé.

Depuis 1862, le service des Postes fonctionna successivement dans notre ville :

Place Henri IV, n° 4.

Rue de la Sous-Préfecture, n° 8.¹

Rue de la Vicomté, n° 1.

Rue de la Planchette, n° 26.

Rue de la République, n° 46.

Place du Château n° 1².

L'installation du double service postal et télégraphique dans un même local se fit à Argentan au début de l'année 1882.

Avant de tomber d'accord sur la question de l'immeuble à choisir ainsi que sur celle de l'indemnité pécuniaire à verser par la ville, l'Administration des Postes et l'Administration municipale discutèrent pendant trois ans.

1. A cette époque les Directeurs des postes choisissaient eux-mêmes leur logement, néanmoins il fallait que l'immeuble fut agréé par l'Administration. Le bureau d'Argentan ne resta rue de la Sous-Préfecture que du 24 avril au 1^{er} novembre 1862.

2. On lit dans l'*Histoire d'Argentan* de Germain ce passage qui permet de supposer que la Poste occupa, avant 1862, un immeuble de la rue Paul-Boschet :

Les halles furent démolies vers 1820 ; le marché aux grains fut alors transféré dans la Grande-Rue ou rue de la Poste, où il se tenait en plein air.

Voici un résumé des observations qu'ils échangèrent ; nous l'avons établi d'après les registres des délibérations. (Archives de l'Hôtel de Ville 1878 à 1881.)

17 juin 1878

Communication du Receveur des Postes au Conseil municipal relativement au changement de l'emplacement du bureau télégraphique qui par suite de la loi nouvelle doit être fixé dans un même local que le bureau de Poste. Nomination d'une commission pour le choix d'un emplacement central qui serait acquis par la ville ¹.

2 août 1878

Rejet par 10 voix contre 8 du projet d'établir le bureau des Postes et Télégraphes dans les bâtiments occupés, place de l'Hôtel de Ville, par la salle d'asile, parce que ce point est moins central encore que celui actuellement occupé par le bureau de Poste.

4 février 1879

Lettre de M. le Directeur des Postes et des Télégraphes relative :

1° *A la fusion des deux services dans un bâtiment communal.*

2° *Ou en cas de rejet, au concours pécuniaire à donner par la ville pour réunion de ces services dans la maison affectée actuellement au service des Postes.*

Le Conseil consulté refuse tout concours sur les deux questions.

6 juillet 1880

M. Boschet, maire, donne lecture d'une lettre adressée à M. le Maire par M. Gévelot, député de l'Orne, en date du 26 juin dernier.

1. Le télégraphe se trouvait alors au premier étage de l'immeuble actuellement occupé, place de l'Hôtel de Ville, par l'école des garçons. (Voir notre *Histoire de la Télégraphie à Argentan*. — Bulletins n° 2 et 3 de la Société historique et archéologique de l'Orne, année 1919).

Par cette lettre, M. Gévelot offre à la ville son intervention auprès de M. le Ministre des Postes et Télégraphes pour arriver à un accord amiable relativement à la question de concentration, dans un local unique, des services des Postes et Télégraphes, et il estime que le ministre accepterait une transaction par laquelle la municipalité paierait, en 10 ou 15 annuités, une somme de 3.000 francs à titre de contribution dans le loyer de l'immeuble occupé par les Postes où serait installé le service télégraphique ; ou bien encore on installerait dans les bâtiments communaux actuellement occupés par le Télégraphe le service des Postes moyennant une indemnité locative qui resterait à déterminer. La discussion ouverte sur la question ainsi présentée à nouveau devant le Conseil par M. le député Gévelot se termine par les deux propositions suivantes posées successivement par M. Boschet :

1^{re} proposition : Y a-t-il lieu de rapporter les votes précédemment émis par le conseil touchant la question de réunion des services des Postes et des Télégraphes ?

2^e proposition : Y a-t-il lieu de donner à l'Administration des Postes et Télégraphes une indemnité locative pour le cas de réunion du service des Télégraphes dans des bâtiments autres que ceux concédés par la ville lors de l'installation primitive de ce service à Argentan ?

Le Conseil, après avoir délibéré, décide :

Sur la première proposition, à la majorité, qu'il n'y a pas lieu de revenir sur les votes précédemment acquis.

Sur la seconde proposition, à l'unanimité, qu'il n'y a pas lieu d'accorder d'indemnité à l'Administration des Postes.

28 septembre 1880

M. Boschet, maire, fait savoir au Conseil qu'il a reçu une visite de M. Balavoine, inspecteur du contrôle au ministère des Postes et des Télégraphes, tendant à la jonction de ces deux services à Argentan.

La majorité du Conseil estime qu'elle n'a pas à revenir sur la décision qu'elle a prise antérieurement à ce sujet.

16 novembre 1880

M. le Maire expose qu'il a eu une entrevue il y a quelques jours avec le Receveur des postes, qu'il résulte de leur entretien que l'Administration supérieure est très désireuse de voir réunir le plus tôt possible les postes et les télégraphes conformément à la nouvelle loi, mais, d'après M. le Receveur, le Ministre demanderait que la ville voulût bien donner une indemnité, si minime qu'elle fût, en échange des locaux actuellement occupés par le télégraphe et dont elle recouvrerait la libre jouissance ; il croit qu'en présence de dispositions aussi bienveillantes de la part de M. le Ministre, le Conseil ne peut, malgré les charges qui pèsent sur le budget, se refuser à voter une indemnité.

Le Conseil municipal, désireux d'être agréable à l'Administration des postes, vote, sur la proposition de M. Lair-Dubreuil et à l'unanimité, la somme de mille francs payable en cinq annuités de deux cents francs chacune.

7 juin 1881

M. le Maire entretient le Conseil de la destination à donner aux jardin et maison des héritiers Lautour ; il donne connaissance d'une entrevue avec le Directeur des postes lequel, sans prendre parti, a déclaré qu'une cause de rejet des propositions que pourrait faire la ville pour la location à l'Administration des postes serait la durée du bail de dix ans et le refus de se charger des réparations ou appropriations.

Divers membres émettent l'avis que la poste pourrait trouver un emplacement plus central et qu'il vaudrait mieux traiter, s'il est possible, avec une autre administration.

M. Meheudin propose d'établir dans la propriété dont il s'agit une maison laïque d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles.

M. le Maire déclare ne pas contester l'utilité de cette création, mais il croit que l'on pourra, en dépensant beaucoup moins, trouver un autre local.

Le Conseil décide par neuf voix contre neuf, la voix du président étant prépondérante, que les négociations commen-

cées par M. le Maire seront poursuivies sur les bases ci-après : bail de quinze ans, loyer seize cents francs, part contributive de la ville dans les réparations huit cents francs.

26 juillet 1881

M. le Maire donne connaissance d'une lettre de M. le Directeur des postes et télégraphes relative à la location à son administration de la propriété acquise des héritiers Lautour et offrant les conditions suivantes : le bail aurait une durée de 18 ans, le prix de location serait de 1.500 francs et la part contributive de la ville dans les réparations 1.000 francs.

MM. Deplanche, Meheudin, Meneut, Lebrun et Cœurdoit persistent à demander l'établissement dans cette propriété d'une maison laïque d'éducation et d'instruction pour les jeunes filles.

Les conditions proposées par le Directeur des postes et des télégraphes sont adoptées par le Conseil sauf modification en ce qui concerne le prix de location qui devra être de 1.660 frs.

9 août 1881

L'Administration des postes et des télégraphes maintient le chiffre de 1.500 francs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte le prix de 1.500 fr.

20 septembre 1881

M. le Maire donne lecture du projet de bail ; après discussion, le Conseil approuve.

Aujourd'hui le local étant devenu trop exigü par suite de l'accroissement continuel des services, l'Administration des Postes et des Télégraphes se voit dans la nécessité de chercher un autre immeuble.

On lit à ce sujet au registre des délibérations du Conseil municipal d'Argentan.

17 juin 1913

M. le Maire donne lecture de la promesse de vente consentie à la ville par M. Saubat, propriétaire de la maison située aux numéros 15, 17 et 19 de la rue du Beigle. Il expose ensuite que la disparition de cet immeuble permettra d'amorcer le prolongement du boulevard Mézeray vers la gare et que la ville en faisant l'acquisition de la maison occupée par M^{lle} Olivier sera en mesure de livrer à l'Etat le terrain qui lui est nécessaire pour la construction de l'Hôtel des Postes.

La guerre ayant fait ajourner l'exécution de ce projet, celui-ci fut successivement remplacé par plusieurs autres.

D'après le plus récent, le nouvel Hôtel des Postes serait construit dans les jardins du Donjon en bordure de la rue des Bouteilles.

CHAPITRE XVIII

Coutumes et Superstitions

« Un grand nombre de coutumes et de superstitions, dit Chrétien dans un de ses *almanach argennois* nous viennent des Celtes et des Romains ; d'autres nous ont été léguées par les barbares qui, à la décadence de l'empire romain, se sont fixés tour à tour dans nos contrées ; le moyen âge nous a fourni le reste. »

Celles qui se rattachent à la Poste ont-elles vraiment une origine aussi ancienne ? Il est permis d'en douter, la Poste n'ayant eu jusqu'au xvi^e siècle qu'une importance très secondaire.

Quoiqu'il en soit coutumes et superstitions de cette catégorie n'en existent pas moins profondément enracinées dans l'esprit rural de notre région. Consacrons leur donc quelques lignes.

L'ALMANACH DES POSTES

Chaque généralité ¹ avait son annuaire complété par l'indication des départs des courriers et par le tableau du service des diligences et messageries royales.

Peu à peu les facteurs des postes prirent l'habitude de distribuer au public, lors du renouvellement de l'année, des abrégés de ces publications.

Ces abrégés, appelés « calendriers », contenaient l'indication des mois, des jours et quelques notions astronomiques.

Par une circulaire en date du 15 novembre 1849 les facteurs furent autorisés par l'Administration à continuer la distribution de ces calendriers à leur profit et pour leur compte conformément à un usage depuis longtemps établi, sous la réserve que les dites publications ne contiendraient pas d'autres renseignements que ceux spécifiés ci-dessus.

Mais ces renseignements n'étaient pas de nature à satisfaire entièrement le public et l'Administration comprit qu'elle avait avantage à faire ajouter au calendrier non seulement des notions générales et officielles sur le service des postes mais encore quelques indications locales. Tel fut l'objet de la décision du 17 août 1855.

Par la même décision le titre d'« Almanach » fut substitué à celui de « Calendrier ».

Le privilège de la publication de l'Almanach, concédé d'abord à M. Dupuy et ensuite à M. Oberthur, fut supprimé en 1870.

Depuis cette époque, tout éditeur peut, à ses risques et périls, publier l'« Almanach des Postes ».

LE PACHRÈ

Naguère, dans les campagnes normandes, « pendant la nuit du samedi saint au dimanche », des chanteurs accompagnés de vielles et de violons, psalmodiaient, devant

1. Nom des circonscriptions financières de la France avant 1789.

chaque demeure, la passion et la résurrection de Jésus-Christ.

En échange de ces pieux cantiques l'habitant offrait aux chanteurs « des œufs pour leur pachré ».

Le « sacriste » allait de même de maison en maison quêter son « pachré ». Plus tard on l'offrit aussi au « maître d'école » et aux facteurs des postes. Si cette bizarre coutume a complètement disparu pour beaucoup de ceux qui en bénéficiaient jadis, elle existe toujours, dans notre région, pour les facteurs de campagne.

LES PROPHÉTIES DE LA CHANDELLE

Nous lisons dans un vieil almanach ornais qui a perdu non seulement sa couverture et nombre de pages mais aussi le nom de son auteur :

Lorsqu'il se forme de petites ramifications à une mèche de chandelle, il faut examiner attentivement de quel côté elles sont placées car bientôt on va recevoir une lettre.

Pourquoi faut-il examiner de quel côté sont placées les ramifications ? L'auteur ayant oublié de nous le dire nous sommes allés aux renseignements et voilà ce que nous avons appris :

« Si la mèche présente à son sommet, lorsque la chandelle brûle, une petite boule en forme de champignon, l'apparition de cette boule indique, infailliblement, qu'on va recevoir une lettre.

« Si l'on veut savoir d'où vient cette lettre, il faut observer de quel côté se dirige le plus long fil de la mèche, ce fil indiquera, par sa direction, l'origine de l'épistole. »

LE GOBELIN

Ce diable, dont on ne parle plus guère, eut, au temps de la Poste aux chevaux, une certaine notoriété.

Appelé tantôt Gobelin, tantôt Cheval Bayard, il ébouriffait les crins de ces animaux au grand mécontentement des maîtres de poste.

Hâtons-nous de dire qu'il savait racheter ses méfaits par de bonnes actions : il étrillait les chevaux et ...berçait les enfants !

Une superstition identique existe en Norvège ; le Gobelin de nos pères y porte le nom de Nissen.

CONCLUSION

N'est-elle pas dans ces deux paragraphes que nous empruntons, le premier à notre compatriote, M. Victor des Diguères ¹, le second à M. Albert Cim, bibliothécaire honoraire des Postes et des Télégraphes ² :

...Tandis que quelques heures d'une commode et rapide locomotion nous séparent à peine de la capitale, nos pères en étaient réduits à des routes mal entretenues, fréquentées par un coche aux formes massives, à l'allure indolente, Au lieu du courrier qui nous arrive chaque jour, nos devanciers recevaient, par l'ordinaire, des nouvelles déjà vieilles...

...Ne doute pas du progrès...

Ne doute pas de l'avenir ; mais que cette confiance ne t'aveugle point. Ne va pas croire que toutes les améliorations que

1. *La Vie de nos Pères en Basse-Normandie.*

2. *Bureaux et Bureaucrates. Mémoires d'un employé des P.T.T.*

tu souhaites, et que nous souhaitons et espérons tous, vont se réaliser ce soir même. Non : le progrès est l'œuvre du temps, et l'humanité « doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ».

LOUIS BARBAY.

FIN

CHRONIQUE ORNAISE

Nécrologie

LE COLONEL DE MAUSSION. — Lorsqu'en 1887 le colonel de MauSSION, afin de n'avoir pas un jour à choisir entre sa conscience et son devoir militaire, quitta prématurément l'armée où déjà il pouvait voir luire les étoiles, c'est à Saint-Evroult qu'il fixa sa retraite. Au milieu des affections de la famille, à l'ombre des ruines de l'antique abbaye d'Ouche, image de la fragilité humaine, il espérait trouver un apaisement à l'intime déchirement de son âme.

Né près de Falaise, au château d'Olendon, le 28 mars 1840, il se sentit, dès sa prime jeunesse, appelé par la carrière des armes. Sous-lieutenant à 20 ans, au 1^{er} régiment d'infanterie de marine, lieutenant en 1864, capitaine en 1868, chef de bataillon en 1877, nommé lieutenant-colonel à 48 ans, il est partout où l'on se bat, en Cochinchine, à Sedan, en Nouvelle-Calédonie, au Tonkin, partout se couvrant d'une gloire souvent teintée de sang et cueillant avec ses galons le ruban, la rosette et la cravate de la Légion d'Honneur.

On devine quelle force d'âme il lui fallut pour briser une épée si bien trempée ! Puis, le sacrifice une fois consommé, il s'en vint en terre normande pratiquer, par des moyens nouveaux, le don de soi. Désormais, il vit pour les autres comme jusque-là il a vécu pour l'armée et ce fut sa façon à lui — toute chevaleresque bien que voilée de modestie — de continuer à servir Dieu et la France.

Le bien qu'il fit, les privations qu'il s'imposa pour le pouvoir faire, nul ne les connaîtra sinon les humbles qu'il secourut et le pasteur qui fut son ami ! Mais encore qu'il se cachât, chacun savait son inépuisable bonté : aucune

détresse matérielle ou morale ne le laissait insensible et il enveloppait l'exercice de sa charité d'une délicatesse infinie plus appréciable encore que le don lui-même.

Mêlé aux affaires de la commune et de la paroisse, il fut plusieurs fois maire et défendit, au temps des inventaires, les droits de son église, avec une fermeté qui le mena devant les tribunaux.

Homme privé, son accueil était d'une si cordiale affabilité qu'on ne pouvait l'oublier quand, une fois, on en avait goûté le charme. Ainsi nous apparût-il en son logis de « Béthanie », quand nous eûmes l'honneur de lui être présenté. C'était en 1912, quelque temps avant les fêtes d'Ordéric Vital, dont il fut l'un des instigateurs et au cours desquelles il reçut, au nom de la municipalité de Saint-Evrout, le monument élevé par la *Société Historique*.

Façonné par la vie militaire, il en garda toujours l'empreinte et la porta jusque dans ses obligations charitables, où il apparaît semblable, ainsi qu'on s'est plu à le rappeler sur sa tombe, au légionnaire Martin qui s'acheminait vers la sainteté, en partageant aux portes d'Amiens, son manteau avec un malheureux !

Compatriotes et collègues.

A PROPOS DE L'EXPOSITION LÉANDRE. — Tout récemment notre compatriote Léandre offrit aux amateurs d'art une exposition qui fut un vrai triomphe. Après tant d'autres plus qualifiés que nous, nous demanderons au Maître la permission de nous unir au concert d'unanimes louanges qui saluèrent son succès.

Notre encens sera sans doute moins capiteux que celui des critiques parisiens, mais du moins s'y mêlera-t-il, parmi les volutes parfumées, l'haleine discrète des fleurs de nos landes et de ce doux Champsecret où l'artiste se plaît à méditer chaque été dans une solitude peuplée de poésie. Car, en dépit des apparences, Léandre est un « tendre » comme l'a si bien, dit Ch. Moreau-Vauthier, auquel nous empruntons le joli portrait que voici : « Léandre !... Vous imaginez un joyeux

rapin, un brillant conteur d'anecdotes, étourdissant de bons mots, d'éclats de rire et de plaisanterie. Et que voyez-vous?... Un monsieur très calme, de physionomie douce et rêveuse, et, ma foi ! presque mélancolique. Vous vous dites : « Par-
« bleu ! un humoriste ! Il se moque de moi ! Il joue le rôle
« d'un grave personnage. Tout à l'heure, il va se trahir
« en laissant échapper quelque malice ! »

« Erreur ! Vous avez devant vous le véritable Léandre. Si, un jour, entraîné par des amis, il lui arrive de se grimer et de figurer un inénarrable *Joseph Prudhomme* ou une effarante *Reine Victoria*, Léandre n'en est pas moins un artiste sérieux, très sérieux. Humoriste, certes il l'est, mais par réaction, comme tant d'autres, d'ailleurs. Sa verve, fille de son amertume devant les laideurs de la vie, nargue mais ne rit pas.

« Le talent qu'il a mis en tendresse dans tels pastels, dans telles lithographies, il le met en fureur dans d'autres. Et il se trouve que sa révolte le hausse et le grandit. Sa tendresse n'est pas inférieure à sa colère, mais, du fait même de sa colère, il est plus puissant s'il griffe au lieu de caresser. »

Influence du milieu aurait dit Taine ! Influence de la terre, dirait Barrès ! De l'une et de l'autre, Léandre a su profiter. Ce n'est pas le diminuer que d'en faire la constatation puisque c'est reconnaître du même coup tout ce que son talent a su ajouter d'originalité et d'esprit à d'heureuses dispositions premières.

Bibliographie.

CHANOINE RENÉ GUÉRIN : *La Bienheureuse Marguerite de Lorraine* (Paris, Téqui, 1921).

Quelles actions de grâce ne devons-nous pas à la Providence qui, après avoir réchauffé au soleil de Provence, la fleur de sainteté, issue de la famille de Vaudémont, réservait au pays d'Alençon d'en voir l'épanouissement ! Si les vertus de la pieuse princesse éclatèrent, en effet, partout où elle passa, à Nancy, à Aix, à Paris, à Blois, à Moulins, c'est

dans nos trois villes d'Alençon, de Mortagne et d'Argentan qu'elles se résument, dans ces trois villes où, de son vivant déjà, ses mérites la faisaient appeler « la dame de toute charité ».

Sa vie, bien qu'elle se soit écoulée dans les Cours, ne fut qu'un acheminement vers la perfection et ce processus qui n'est pas l'un des moindres sujets de notre admiration a été très heureusement mis en lumière, par M. le chanoine Guérin, à la conscience historique et psychologique duquel l'érudition doit rendre hommage. L'ouvrage qu'il a consacré à haute et puissante princesse, Marguerite de Lorraine, est digne d'une mémoire qui domine de tout l'éblouissement de ses vertus la Cour de France et le duché d'Alençon au début du xvi^e siècle.

Faut-il l'avouer ? Certaines vies de saints sont parfois rudes à lire, en raison même de la distance que nous sentons entre leur grandeur et notre faiblesse ! Ici rien de tel ! Au contraire, il semble que la Bienheureuse, en sa pitoyable indulgence, veuille s'abaisser pour être à notre portée et perpétuer près de nous, par delà sa mort, son ministère de charité.

La charité, en elle, fut, en effet, si ardente et animée d'une telle puissance de rayonnement, qu'elle fut toute sa vie et comme sa raison d'exister. Dans le monde ou dans le cloître, Marguerite de Lorraine appartient à Dieu et à autrui, s'ignorant pour se dépenser plus pleinement au service de tous, mais surtout des humbles, des souffrants, des déshérités, à l'exemple du Pauvre d'Assise. Une si haute leçon venant d'une femme ayant rang à tenir et charge de gouvernement, mérite qu'on s'y arrête.

Ses peuples, eux, ne s'y trompèrent pas. Ils la respectèrent parce qu'elle était l'autorité ; ils vinrent à elle parce qu'elle était la bonté, parce qu'ils sentaient qu'elle les aimait. Les privilégiés de la fortune, jadis, étaient des grands, aujourd'hui ils ne sont souvent que des riches, et l'aumône, par ailleurs, ne consiste pas seulement à donner, mais à se donner : c'est ce que fit Madame d'Alençon. Souveraine sans arrogance, épouse sans reproches, mère sans faiblesse,

religieuse sans religiosité, elle n'eut, en ces différents états, que la passion de la justice, la soif de se dévouer.

Ainsi gravit-elle les années de sa vie, comme la *scala santa* qui la haussait vers le ciel, chaque jour davantage grandie par ses propres abaissements et si chargée d'éminente sainteté, qu'après sa mort, à la fois deuil immense et immense triomphe, les miracles fleurirent sur sa tombe comme sur nos prairies s'ouvrent les marguerites !

La puissance d'intercession de la Bienheureuse est loin d'être éteinte et l'entière reconnaissance de ses mérites que nous souhaitons prochaine, en provoquera — nous en avons la conviction — des manifestations nouvelles. Veuille la Dame de toute charité ne pas oublier alors les descendants de ses féaux sujets de jadis et continuer de répandre sur les terres qu'elle sanctifia le privilège de ses bénédictions et la grâce de son sourire !

LOUIS HÉMON : *Maria Chapdelaine* (Paris, Grasset).

Si étroits sont les liens de parenté qui unissent au Canada la Normandie et le Perche qu'ils suffisent à légitimer la mention qu'en toute équité nous croyons devoir faire ici de ce beau livre.

Les amateurs de complexion ou de situations risquées ne trouveront en cette œuvre rien qui les satisfasse, car tout y est simple, mais de cette simplicité pleine de grandeur qui reste l'apanage des cœurs élevés et des âmes de bonne volonté.

Là, nous retrouvons intacte la vieille famille française, celle du xvii^e siècle, avec le double amour de sa foi et de sa terre. Que d'idéal, en effet, ils représentent, ces hardis défricheurs en lesquels chantent les lointains atavismes des ancêtres celtes et des hommes du moyen âge qui, jadis, s'acharnant sur la sylvie, permirent à la terre de regarder le Ciel ! C'est tout cela que l'on retrouve en ce coin de la forêt canadienne, où continuent de vivre les traditions et le dialecte de nos vieilles provinces ; le passage qui suit en fournira l'affirmation :

Alors une troisième voix plus grande que les autres s'éleva dans le silence : la voix du pays de Québec, qui était à moitié un chant de femme, et à moitié un sermon de prêtre.

Elle vint comme un son de cloche, comme la clameur auguste des orgues dans les églises, comme une plainte naïve et comme le cri perçant et prolongé par lequel les bûcherons s'appellent dans les bois. Car, en vérité tout ce qui fait l'âme de la province tenait dans cette voix : la solennité chère du vieux culte, la douceur de la vieille langue jalousement gardée, la splendeur et la force barbare du pays neuf où une race ancienne a retrouvé son adolescence.

Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car, s'il est vrai que nous n'avons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié.

Nous avons apporté d'outre-Mer nos prières et nos chansons : elles sont toujours les mêmes. Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains : il n'a pas changé... Au pays de Québec, rien n'a changé. Rien ne changera parce que nous sommes un témoignage. De nous-même et de nos destinées nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister... nous maintenir. Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens-là sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.

Ce style, noble expression d'une noble pensée, fera mieux comprendre que tout vain éloge l'irréparable perte que causa aux lettres françaises et à la littérature canadienne la mort de Louis Hémon, tué en 1913 (il avait 33 ans) par le trans-canadien.

Le maréchal Foch racontant avec quelle émotion il avait retrouvé en Amérique de vrais Normands et de vrais perchérons du XVII^e siècle, a défini ce livre : un chef-d'œuvre de vérité.

Peut-être la guerre a-t-elle contribué à mieux faire entendre les voix françaises d'outre-mer ! Ce qu'on ne peut nier, c'est que les destinées glorieuses de « Maria Chapdelaine », écrit pourtant avant guerre, s'affirmèrent dans la victoire.
Habent sua fata libelli !

BARON ANDRÉ DE MARICOURT : *Un Canadien oublié : Pierre Boucher de Boucherville.*

Tandis que le roman de Louis Hémon gravissait dans la lumière les chemins d'ordinaire si rocailleux du succès, un de nos plus probes historiens — dans les veines duquel, nous a-t-on dit, coule du sang percheron — le baron André de Maricourt racontait, dans le Gaulois du 26 novembre 1921, l'odyssée merveilleuse de Pierre Boucher de Boucherville.

Celui-là encore était parti du Perche ! Fils d'un charpentier, il arrive soldat sur les rives du Saint-Laurent, devient capitaine, épouse la fille d'un chef iroquois et vient à Versailles où Louis XIV érige en fief ses forêts vierges du Canada. Devenu veuf, il se remarie, mais cette fois, avec l'héritière d'un « visage pâle » de bonne condition, qui lui donne quinze enfants. Chargé de jours et comblé d'honneurs, il meurt, à 95 ans, recommandant à son fils aîné de vivre dans la crainte de Dieu, de continuer à élever ses enfants dans cette crainte et de se conduire toujours en homme d'honneur.

Piété et loyauté, aujourd'hui comme hier, constituent les forces souveraines d'une race qui ne vieillit pas !

VICOMTE DU MOTÉY : *Saint Latuin, premier évêque de Sées.*
(Imprimerie Alençonnaise, 1921.)

Le vicomte du Motey vient d'ajouter à sa bibliographie une étude hagiographique qui lui fait le plus grand honneur. Il s'agit, en l'occurrence d'une vie de saint Latuin, premier évêque de Sées, dont certaine école historique veut reporter l'existence au III^e siècle, alors que les partisans de la tradition — et ils sont nombreux — sont d'accord pour affirmer qu'il vécut au premier siècle de notre ère.

En toute impartialité, l'auteur présente, dans son introduction, les thèses contraires, puis, en fin d'exposé, déclare prendre parti pour la tradition. Son étude justifie son affirmation, et sa démonstration s'établit rigoureuse comme un théorème, avec en moins la sécheresse, car nul n'ignore le don que possède notre vice-président pour animer un sujet,

même vieux de dix-huit siècles. Après avoir passé en revue le culte et les actes du saint, puis les faits traditionnels, il aborde la discussion du problème, étayant sa thèse de textes tirés de Tacite, de César, de saint Paul, des vies de saints, des légendes du bréviaire, des chroniques médiévales, des historiens locaux.

Ce foisonnement documentaire, garantie de la probité intellectuelle de l'écrivain, donne une grande force à ses assertions et contribuera, souhaitons-le, à faire admettre ses conclusions comme définitives par tous les hagiographes.

HENRI ROBERT : *Le procès de Charlotte Corday* (Conférencencia, n° 4, février 1922).

Continuant la série de ses conférences sur les causes célèbres, le bâtonnier Henri Robert parla de Charlotte Corday, le 5 décembre 1921, à l'Université des Annales. Ce sujet était bien digne d'un maître du barreau qui le traita avec le verbe éloquent, le lumineuse psychologie et la forte concision qui sont l'essence même de son talent.

Historien autant qu'avocat, l'orateur étudie d'abord la jeunesse de l'héroïne, les influences qui modelèrent son âme, les circonstances qui la déterminèrent et il insiste sur le fait que la mort du Roi, en mettant le comble à son indignation, arrêta sa décision. La haine de Marat contre les Girondins désigna celui-ci à sa vengeance. Et l'on sait le reste : le départ pour Paris, les détails du voyage consignés dans la lettre à Barbaroux, l'achat du couteau au Palais-Royal, la visite au tribun poignardé dans sa baignoire, l'arrestation, le transfert à l'Abbaye, puis à la Conciergerie, le jugement et le supplice.

Aujourd'hui encore, Charlotte Corday nous apparaît avec la même impassible fierté qu'elle montra, tandis que la charrette fendait la foule d'ordinaire hurlante, réduite au silence et à la pitié par la sérénité, la noblesse, la beauté et la jeunesse de la victime.

Tout cela est peint avec une émotion qui ne contribue pas peu au rayonnement de la légendaire figure, mais aussi avec un souci de la vérité historique qui n'admet pas, comme on

l'a trop souvent fait, de la mettre en parallèle avec Jeanne d'Arc. « Tandis que la naïve bergère de Domrémy, dit M^e Henri Robert, gardant intacte, en la simplicité de son âme croyante, sa foi religieuse, son traditionalisme respectueux et sa profonde humilité, se défiait d'elle-même et de ses propres forces et courait mettre d'abord au service du Roi, pour le guider et sauver avec lui la patrie en danger, son ardent amour de la terre natale et son entraînant volonté de vaincre, Charlotte Corday, elle, en orgueilleuse petite fille de Corneille, ne cherchant sa force que dans la trempe étonnante de son caractère, n'écoutant que la voix de cet individualisme funeste qu'avaient développé en elle les théories du XVIII^e siècle, prétendit assumer seule une tâche impossible et se crut le droit de s'ériger en justicière.

« Nous pouvons admirer et plaindre Charlotte Corday. Son héroïsme malheureux a droit à tout notre respect, mais nous devons reconnaître qu'elle s'est trompée et ne point l'égaliser à Jeanne d'Arc dont la foi sainte et sublime a sauvé la patrie. »

Le Livre d'or du Clergé sàgien mobilisé (1914-1918).
(Imprimerie Alençonnaise).

Mgr Bardel a eu la pieuse pensée, pour conserver le souvenir des 293 prêtres et séminaristes mobilisés de son diocèse, de leur consacrer un volume où sont exposés, sans autre commentaire que la gloire des citations obtenues, les états de service de chacun d'eux.

Dans une lettre-préface, l'Evêque de Sées rend hommage au dévouement et à la valeur de tous et salue les 38 d'entre eux qui, en tombant pour la défense de la patrie, ont affirmé que le patriotisme est une partie essentielle de la charité.

XAVIER ROUSSEAU : *Une curieuse étymologie d'Argentan.*
(Argentan, 1921.)

Ce n'est pas une qualité banale, que de savoir allier l'érudition et l'humour ; notre confrère, M. Rousseau, a cependant réalisé cette originalité en passant en revue les nom-

breuses étymologies d'Argentan, mais il marque une particulière complaisance pour les radicaux celtiques : *ar gent* ; *ar gentan* qui pourraient signifier : ferme des oies, ferme où on élevait des oies. Cette origine serait celle de Strasbourg, l'antique *Argentoratum*, aujourd'hui encore célèbre grâce à ses pâtés de foies gras qui, soit dit en passant, furent inventés par le normand Close, cuisinier du maréchal de Contades, gouverneur de l'Alsace.

A dire vrai, cette théorie nous avait déjà été suggérée par M. Georges Ducrocq, ancien directeur de la revue *Les Marches de l'Est*, mais ce dernier semblait donner à *Argentoratum*, la signification : ville des cigognes. Serait-ce à dire qu'Argentan ait jadis vu ses cheminées coiffées du nid ébouriffé de l'oiseau symbolique d'Alsace ! Sans doute l'aurait-on su par quelque chronique ou tradition. Quoi qu'il en soit, si l'autre interprétation est plus savoureuse, celle-ci du moins reste plus poétique.

COMTE DE VAUCELLES : *Rapport d'une excursion dans la Somme.*

A la session extraordinaire du Conseil général, qui se tint en décembre 1921, le comte de Vaucelles rendit compte en un émouvant rapport de l'excursion faite dans la Somme dévastée par M. le Préfet de l'Orne et par quatre Conseillers généraux.

Cette délégation avait pour mission de fixer, d'accord avec le Préfet de la Somme, l'emploi des subventions (elles dépassent 300.000 francs) votées par le département de l'Orne pour venir en aide aux malheureuses populations de l'ancien front. Après avoir marqué l'effrayant contraste entre ces zones ravagées et la douce prospérité de nos pays restés intacts, l'orateur constate que le paysan est là-bas le plus sûr artisan de l'œuvre de renaissance et répète le mot du Préfet de la Somme affirmant avoir trouvé l'aide la plus précieuse dans « l'incroyable énergie des cultivateurs qui, sans une plainte, ont repris le cours de leurs travaux ».

De cette effroyable misère, l'homme de la terre sait donc faire sortir une inconcevable et nouvelle raison d'espérer

qui est la gloire de notre race, de « cette race qui ne sait pas mourir », pour employer le mot cité plus haut de Maria Chapdelaine.

DOCTEUR BOUTEILLIER : *Histoire des barons de la Ferté-Frénel.*

Ce petit volume, édité avec le plus grand soin, n'est que le début d'un ouvrage plus important, et comprend seulement l'histoire de la baronnie de la Ferté-Frénel. Celle-ci passée par alliance de la famille de la Ferté dans celle des Hellenvilliers, fut partagée en 1571 entre deux branches, dont l'auteur suit le développement jusqu'à nos jours.

DOCTEUR STÉPHEN CHAUVET : *La Normandie ancestrale.* (Paris, Boivin, 1922.)

Au risque de suffoquer les admirateurs du progrès, l'auteur, considérant la Basse-Normandie et surtout son Cotentin, déplore la civilisation moderne qui a tué les diligences, les hostelleries, les antiques usages, les costumes surannés, les vieux meubles, le patois et il se hâte, pendant qu'il en est temps encore d'évoquer ces témoins de notre histoire provinciale.

La dissertation sur le caractère ethnique et psychique des Normands est spacieuse ; elle est courte, du reste, et retarde de peu l'entrée dans le vif du sujet où sont étudiés tour à tour : les coutumes, l'aspect de la ferme normande, les meubles et objets mobiliers, la nourriture traditionnelle, le vêtement et les bijoux, le patois.

L'auteur n'a pas tant voulu faire œuvre littéraire qu'acte de bon normand et il a compté avec juste raison sur les faits, les choses et les souvenirs pour ranimer à nos yeux les jours évanouis d'une époque d'autant plus douce qu'elle est, même pour ceux qui ne l'ont pas connue, la jeunesse en même temps que le passé. Tout cela est lourd d'enseignements encore marqués de l'empreinte de mains qui travaillaient pour nous avant même que nous soyons.

On pourrait définir ce volume : *l'Histoire racontée par les*

choses et cela nous ramènerait à la conception d'Edmond Haraucourt, qui affirme que l'art est un document de psychologie sociale : « On répète volontiers : « L'art n'a point de patrie ». Rien n'est plus inexact qu'une telle formule, si on la prend au pied de la lettre ; elle signifie simplement qu'on peut aimer ou admirer les œuvres de l'art, quelle que soit leur origine, puisque les unes aussi bien que les autres traduisent les aspirations de l'humanité. Mais l'éclectisme des amateurs n'empêchera point ces œuvres d'avoir une patrie, car elles sont au contraire et sont par excellence l'expression psychique de la race dont elles émanent. »

LAURENT SAINT-RAYMOND : *L'éditeur de Baudelaire.*

A propos du passage en vente d'un volume de Baudelaire édité par Poulet-Malassis, le *Gaulois* du 26 novembre 1921 consacre au maître imprimeur alençonnais un article trop nourri pour que nous songions à en distraire la moindre ligne :

On sait que le n° 137 de la bibliothèque de M. Paran a « fait », à l'hôtel Drouot, 35.950 francs (donc, plus de quarante mille francs avec les frais) ; et le *Gaulois*, hier, en notant cette enchère triomphale, a décrit le précieux volume qui l'a méritée : un exemplaire d'épreuves des *Fleurs du Mal*, dont les feuilles portent les corrections et les recommandations de Charles Baudelaire, et aussi les remarques et les réponses de son éditeur.

Figure séduisante et intéressante que celle de cet éditeur, figure que ne pourra négliger l'histoire littéraire et qui mérite d'être brièvement évoquée à l'occasion d'un succès posthume qui associe son souvenir à la gloire de Baudelaire.

Homme de fine culture, plein de goût et d'initiative, Poulet-Malassis aimait ses auteurs et s'en faisait aimer. L'un d'eux, Aurélien Scholl, disait à sa mort : « Nous avons eu un éditeur comme on n'en reverra pas de longtemps. » Il apportait les plus louables scrupules de perfection matérielle dans tout ce qu'il livrait au public. Papier, caractères, mise en page, tirage, tous les détails de présentation d'un volume étaient l'objet de ses soins scrupuleux ; et dans le choix qu'il faisait des littérateurs et des livres apparaissait la sûreté de son sens critique.

Il n'eut pas seulement l'immortel honneur d'éditer Baudelaire ; il publia dans des conditions exceptionnelles de bon goût les romans de Champfleury, les poésies de Théodore de Banville, les premiers poèmes de Leconte de Lisle.

Il faisait imprimer ses livres dans sa ville natale, Alençon ; cet éditeur qui, riche et viveur, était un des lions du Boulevard, venait, en effet, de province... comme tant de célébrités bien parisiennes.

* * *

Il eût été heureux en ce monde si son nom eût moins prêté aux facéties et aux calembours ; il souffrait d'être affublé de ces syllabes un peu ridicules ; et ses amis impitoyablement le taquinaient sur cette infirmité. L'auteur des *Odes junambulesques* écrivait :

*Le typographe Malassis
Que tout bas invoque sans trêve
Le poète inédit qui rêve,
Triste, et sur une malle assis...*

Et Charles Monselet (qu'il édita aussi) composait sur lui des vers, qui ne sont d'ailleurs pas les meilleurs de ce charmant écrivain, mais qui ont été publiés à si peu d'exemplaires qu'ils restent à peu près inédits. Ils forment un couplet qui, nous apprend l'auteur, se chante sur l'air du « Menuet d'Exaudet » :

*Malassis
S'est assis
Sur un trône.
Ce libraire d'Alençon
Fait des livres qui sont
A couverture jaune.
Grâce à lui,
Weill a lui,
Et Banville,
Montégut et Louis Lacour
Ont occupé la cour,
La ville.
Il a su,
Aperçu
Des critiques,
S'ériger un piédestal
Avec les Fleurs du Mal,
Ce succès
(Ou procès)
Populaire
A fait plus grand et plus beau
Le nom de Charles Bau-
delaire !*

* * *

Poulet-Malassis s'étonna-t-il vraiment du succès des *Fleurs du Mal* ? L'attribua-t-il, lui aussi, à l'éclat du scandale ? Nous voulons croire que non. Il semble que l'éditeur ait été persuadé dès le début du rare mérite du poète ; sans quoi, son amitié n'eût pas supporté les caprices de Baudelaire, qui mit plusieurs mois à corriger ses épreuves ; et Poulet-Malassis n'eût pas pris soin de conserver avec une vénération de bibliophile les feuilles qu'avait raturées et surchargées l'artiste tourmenté de perfection.

En effet, l'exemplaire vendu l'autre jour à l'hôtel Drouot provient de la bibliothèque de Poulet-Malassis. Lorsque l'éditeur mourut, cette bibliothèque fut dispersée (en 1882), et le recueil d'épreuves des *Fleurs du Mal* fut alors vendu 237 francs.

Malassis avait surtout rassemblé des livres édités par lui-même. Chaque ouvrage était accompagné de lettres autographes et de portraits en plusieurs états. Presque tous les volumes portaient des notes de la main de l'éditeur ; et l'on a pu dire qu'il avait en quelque sorte écrit sur leurs feuillets de garde les mémoires littéraires de son temps.

Parmi les numéros intéressants du catalogue, on remarquait quatre-vingt-quatorze pièces autographes de Charles Baudelaire ; notes et maximes diverses réunies pour former le volume que l'auteur ne put achever, mais dont il avait trouvé le titre : *Mon cœur mis à nu*. Ces pièces par la suite, ont été publiées, mais nous ne savons pas quel est le possesseur actuel de ces *reliquiæ* du grand poète.

Chez nous et autour de nous.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE DE LORRAINE. — Ces fêtes eurent lieu du 3 au 6 novembre 1921 et tout a été dit à leur sujet. L'*Echo d'Alençon*, la *Semaine Catholique*, la *Vie paroissiale à Alençon*, le *Bulletin de Montligeon*, le *Mortagnais* et probablement beaucoup d'autres publications leur ont consacré de longs articles, sinon des numéros entiers. Une brochure exposant le détail des exercices du *Triduum* célébré en l'honneur de ces solennités, a donné le beau poème lyrique que Paul Harel écrivit à cette occasion. Le Primat de Normandie a célébré avec autorité la ducale clarisse. L'éloquent discours de Mgr Grente a été imprimé et, croyons-nous, réimprimé ; celui de Mgr Louvard loua avec onction la pieuse princesse, à laquelle, en sa qualité d'archiprêtre d'Argentan, M. l'abbé Antoine rendit un émouvant hommage. De plus, M. le chanoine

Guérin lui a consacré un volume fleuri de mysticisme et d'érudition dont nous avons d'autre part rendu compte.

Tant de voix, et si qualifiées par des mérites divers, sont bien faites pour donner au rédacteur de cette chronique le sentiment de sa faiblesse. Rarement, celle-ci lui est apparue avec tant de netteté et il en reste confondu ne voyant rien à ajouter à tant d'illustres glorifications que le témoignage de sa pauvreté, comme jadis le jongleur aux pieds de Notre-Dame.

Un sentiment cependant sembla dominer cette fête : l'allégresse. Et quand les cortèges chatoyants et dorés parcouraient la vieille cité alençonnaise, c'était avec la Bienheureuse, la Bonne Duchesse qui reprenait possession de sa capitale : mais elle y rentrait cette fois bénissante et parée de l'héroïcité de ses vertus, véritable palladium de la ville qui, depuis quatre siècles, la regarde comme « sa sainte ».

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Dans le rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique sur « l'activité de la Bibliothèque nationale pendant les années 1918 à 1920 ». (*J. O.* du 6 janvier 1922), nous avons relevé certains dons présentant intérêt pour nous soit par leur sujet même soit par la personnalité de leurs auteurs.

C'est ainsi que M. Edouard Champion, éditeur, a déposé l'exemplaire unique, en épreuves, d'un travail qui ne paraîtra pas, signé de notre très regretté confrère, M. Gaétan Guillot : *Bernardin Kadot, maréchal de camp des armées de Louis XIV.*

Parmi les dons faits en 1919, signalons celui de la comtesse de Charencey qui, en mémoire de son mari, a remis 107 ouvrages de linguistique, relatifs aux langues indiennes et mexicaines et 38 volumes de manuscrits mexicains et basques, et celui de M^{me} Emile Picot. Celle-ci, « continuant les libéralités de son mari, qui fut des plus fidèles et généreux amis de la Bibliothèque Nationale, en même temps qu'un des maîtres de la bibliographie et un des connaisseurs les plus avertis de toutes les questions relatives à l'Europe Centrale, a augmenté de 268 articles nouveaux la collection d'ouvrages

constituée et donnée par lui : ils concernent en majorité les pays balkaniques. »

A ce don, M^{me} Emile Picot en a ajouté un autre dont l'importance n'échappera à personne, celui d'un répertoire bibliographique d'environ 250.000 fiches réunies par notre éminent confrère sur la littérature française des xv^e et xvi^e siècles, le tout renfermé en 145 boîtes.

En 1920, un legs de M^{me} Emile Travers fit entrer à la B. N. un volume du xv^e siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Evrault, la traduction latine des *Antiquités Judaïques* de Flavius Josèphe.

LA FAMILLE GAUDRÉ. -- Parmi les familles qui virent un jour tomber sur elle la manne des fondations Cognacq, il nous faut signaler la famille Gaudré qui, depuis dix-huit ans, fait valoir la ferme du Verger, sise à quelque vingt minutes de la gare de Vingt-Hanaps. L'*Illustration* du 10 décembre 1921 en a donné la photographie et a publié à ce propos une intéressante interview.

Almire-Constant Gaudré est cultivateur : il a 52 ans et sa femme 47. « L'un et l'autre sont originaires de Coulombiers et ils se sont mariés voici 27 ans. Depuis lors, il leur est venu 19 enfants, dont 11 garçons. »

« Nous ne nous attendions pas à avoir le prix Cognacq, a confié le lauréat à l'envoyé du grand illustré, car nous n'avons rien fait pour cela. Il sera le bienvenu quand même ! Sans doute, malgré toutes nos charges nous ne sommes point des malheureux, mais si nous vivons à peu près, c'est grâce à notre travail et à notre économie. Croyez que nous ne savons pas ce que c'est que de se distraire et que nous n'allons jamais au cinéma. » Beaucoup n'en pourraient dire autant que ce représentant de la laborieuse race de nos terriens, qui nous apparaissent comme le rempart de l'ordre, de la paix et du travail, conditions essentielles de la vie des nations.

COLLECTIONS ET VENTES. *Point d'Alençon et d'Argentan.*
— Les 21 et 22 novembre 1921, M^e Lair-Dubreuil, assisté

de M. Lefébure, expert, dispersa la collection de dentelles et broderies de feu M^{me} Rigaud.

Sur un catalogue détaillé, annoté par notre président, nous avons relevé les pièces de points d'Alençon et d'Argentan qui passeront au jeu des enchères.

POINTS D'ALENÇON :	Epoque	Longueur	Hauteur	Adjudication
358. — Dentelle	XIX ^e siècle.	4 m.	10 cent.	155 fr.
359. — —	— —	5 m. 10	10 cent.	250 »
360. — —	XVIII ^e —	2 m.	10 cent.	300 »
361. — —	XIX ^e —	8 m.	10 cent.	1.470 »
362. — —	— —	2 m. 90	10 cent.	440 »
363. — —	— —	4 m. 85	8 cent.	150 »
364. — —	— —	4 m.	7 cent.	220 »
365. — Napperon	— —	1 m.	60 cent.	1.400 »
366. — Barbe	XVIII ^e —	1 m. 40	10 cent.	75 »
367. — —	— —	1 m. 10	7 cent.	150 »
377. — Quatre bonnets, dont deux garnis de points d'Alençon	— —			200 »
416. — Voilette	XIX ^e —	0 m. 70	42 cent.	350 »

POINTS D'ARGENTAN :

412. — Dentelle	XVIII ^e siècle	2 m.	10 cent.	520 »
413. — —	— —	2 m. 20	9 cent.	700 »
414. — —	— —	3 m. 88	9 cent.	700 »
415. — 2 engageantes	XIX ^e —	1 m.	35 cent.	540 »
417. — Fichu	XVIII ^e —	1 m. 60	12 cent.	300 »

Estampes. — A la vente de la collection Marcel Guérin (estampes du XIX^e siècle) une épreuve sur Chine de Fantin-Latour : *Bouquet de roses*, a été vendue 3.125 francs.

Livres. — Le 16 février 1922, un exemplaire des *Contes de la Reine Marguerite de Navarre (1780-81 ; 3 volumes in-8°, maroquin vert, reliure ancienne)* provenant de la bibliothèque de M. E. F..., a atteint le prix de 2.320 francs.

A L'ÉCOLE SAINTE-CROIX DE NEUILLY. — M. l'abbé de la Serre, directeur de l'école Sainte-Croix de Neuilly, conviait, le 7 décembre 1921, les parents et amis de ses élèves à une séance académique.

Cette académie dont deviennent membres les lauréats de l'école, organise, comme il sied, des manifestations littéraires, ayant pour but de glorifier les vieux pays de France,

et l'idée est singulièrement opportune, puisque en s'associant au grand mouvement décentralisateur, elle affirme que la vitalité du pays tout entier est fonction de la rénovation des forces provinciales.

Après avoir consacré la réunion de 1920 à l'Alsace et à la Lorraine, où il joua un rôle que nul n'a oublié, M. l'abbé de la Serre s'est tourné cette fois vers la Normandie et c'est vers elle qu'il a aiguillé le zèle de ses « académiciens ». Les discours de ceux-ci traitèrent de l'expansion normande, d'Henri IV en Normandie et des écrivains normands.

Des œuvres de ces derniers, on avait extrait, afin de parer la docte érudition, l'*Archéologue et le Paysan*, de Wilfrid Challemel et les *Dyspeptiques* de Paul Harel qui furent interprétés par les élèves. Un poème de Gustave Le Vavas seur : *Les vieilles maisons de bois* et des projections sur les églises normandes complétaient cette réunion dont notre président et Paul Harel se sont plu à louer les mérites.

En fin de séance, le maître d'Echauffour prit la parole, afin que la voix de la province elle-même se fit entendre ; et cela dut la faire paraître plus belle encore à ceux qui la connaissent et la rendre bien sympathique à ceux qui l'ignorent !

Questions Administratives.

DÉCENTRALISATION ET RÉGIONALISME. — A la séance de la Chambre du 25 octobre 1921, fut déposé par M. Marraud, alors Ministre de l'Intérieur un projet de loi concernant la réorganisation administrative. L'exposé des motifs qui lui sert d'introduction rappelle les quatre systèmes envisagés jusqu'à ce jour et dont les lignes générales peuvent se résumer ainsi :

I. — Substitution aux départements d'une vingtaine de régions pour l'ensemble de la France ;

II. — Superposition aux départements, qui continuent d'exister avec les attributs de la personnalité civile, de régions dotées d'une assemblée régionale, d'une organisation complète, de la personnalité morale, d'un budget ;

III. — Conservation des départements actuels, en donnant

plus d'activité à la vie locale, en étendant les pouvoirs des Conseils généraux et municipaux et en accordant aux préfets certaines attributions réservées aujourd'hui encore au Ministre ;

IV. — Un certain nombre de partisans de l'un ou l'autre des systèmes précédents seraient, en outre, d'avis de placer au canton le centre de la vie administrative, ce qui entraînerait la suppression de l'arrondissement.

Ces divers points de vue définis, le Ministre conclut : « A notre avis, il est, en effet, impossible pratiquement, et il serait dangereux politiquement, d'effacer d'un trait de plume une organisation vieille de 130 ans et qui a poussé de fortes racines dans le pays. Le département constitue à l'heure actuelle, au même degré que la commune, une réalité vivante qui s'impose aux réformateurs. Il est d'ailleurs un principe essentiel en administration, à savoir que, si l'on gouverne de loin, on n'administre bien que de près, et que, malgré l'amélioration des moyens de communication, il y a un point au delà duquel cette conception n'est plus réalisée.

« Il nous a paru également impossible de créer une administration régionale et une administration cantonale complètes avec des assemblées élues directement au suffrage universel et qui auraient le droit d'établir des taxes. De pareilles organisations entraîneraient inévitablement une augmentation importante des charges publiques et exigeraient la création d'emplois nouveaux, créeraient la complication administrative, rendraient plus difficile et plus lent encore le fonctionnement des services publics. Cependant nous considérons comme indispensable de tenir compte du développement des intérêts généraux qui se manifestent avec de plus en plus d'importance et qui sont de plus en plus nombreux. Il importe de les satisfaire et nous pensons pouvoir y parvenir en groupant les départements suivant leurs affinités, en constituant des organismes dotés de la personnalité civile et possédant un budget, en mettant à leur disposition des contributions départementales. »

En conséquence de ce qui précède, les modifications suivantes seraient proposées :

Communes. — La commune aurait un droit d'intervention en matière économique ; elle serait en outre l'objet d'importantes mesures de déconcentration.

Canton. — Une commission cantonale serait créée qui jouerait un rôle utile dans la vie administrative, répartirait les secours extraordinaires et sous-répartirait le principal fictif de l'impôt direct.

Arrondissement. — L'arrondissement serait supprimé, contrairement à la proposition de résolution présentée par plusieurs députés à la séance du 3 juin 1921.

Région. — Elle comporterait une Assemblée régionale émanant non du corps électoral lui-même, mais constituée par des délégations élues de chacun des Conseils généraux des départements compris dans la région.

Le champ d'action ouvert à la Commission régionale engloberait les attributions suivantes :

- 1° Création ou amélioration des canaux ;
- 2° Aménagement de cours d'eau et de ports fluviaux ;
- 3° Avis sur les demandes en concession de forces hydrauliques et hydro-électriques ;
- 4° Avis sur les demandes en concession de transport et de distribution d'énergie électrique ;
- 5° Concession à des compagnies ou à des particuliers, de travaux d'intérêt régional ;
- 6° Création et concession de voies ferrées d'intérêt local, de tramways, de chemins de fer et de transports automobiles dépassant les limites d'un département ;
- 7° Organisation et administration d'établissements d'assistance ;
- 8° Organisation de l'enseignement, technique, agricole, commercial, industriel et artistique ;
- 9° Œuvres d'enseignement supérieur (créations de cours et chaires dans les facultés, instituts techniques, laboratoires, bibliothèques et musée d'art régional) ;
- 10° Routes régionales ;
- 11° Création et fonctionnement de caisses régionales de

crédit agricole, industriel et commercial ; de caisses régionales d'assurances contre les risques provenant des inondations, grêles, orages, etc... ;

12° Développement des sociétés coopératives de production et de consommation ;

13° Concours agricoles, expositions industrielles, maritimes et commerciales.

Ce 20 Février 1922.

René GOBILLOT.

Le gérant : F. GRISARD.

Imprimerie Alençonnaise, 11, rue des Marcheries.

Situation financière au 31 Décembre 1921

RECETTES

Intérêts de Banque et arrérages	138 90
Cotisations	5.680 »
Vente de Bulletins	117 55
Subvention du Conseil Général.....	150 »
	<hr/>
	6.086 45

DÉPENSES

Solde débiteur au 31 décembre 1920.....	241 30
Impression de Bulletins et frais d'envoi.....	4.257 »
Frais de recouvrement	104 75
Lettres pour convocations et frais d'envoi.....	472 25
Contributions et assurances.....	50 30
Location des salles et indemnité au concierge..	300 50
Chauffage	60 »
Dixième des cotisations, fonds de réserve.....	568 »
Divers	161 60
	<hr/>
	6.215 70

BALANCE

Dépenses	6.215 70
Recettes.....	6.086 45
	<hr/>
Excédent de dépenses..	129 25

COMPTE DE RÉSERVE

Solde créditeur au 31 décembre 1920	2.519 30
Dixième des cotisations, année 1921, sur 5.680 fr.	568 »
	<hr/>
Solde créditeur au 31 décembre.....	3.087 30

PROCÈS - VERBAUX

Séance du 16 Mai 1922

Présidence de M. TOURNOÛER, Président

La Société historique et archéologique de l'Orne s'est réunie à la Maison d'Ozé, le 16 mai 1922, sous la présidence de M. Tournoüer, président.

Étaient présents : M^{mes} la comtesse d'ANGÉLY, DE LA BILLARDIÈRE, BOURDON, DESCOUTURES, la baronne DE SAINTE-PREUVE, TOURNOÛER et M^{lle} CHAUVEAU ; MM. DE BEAUREGARD, Henri BESNARD, DE LA BILLARDIÈRE, BOURDON, COLLIÈRE, le chanoine DAREL, Henri DESCHAMPS, Francis EON, le baron FRAGASSI, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, l'abbé GUERCHAIS, l'abbé JAMET, JOUANNE, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, LÉBOUCHER, MEZEN, le vicomte DE MOIDREY, le vicomte DU MOTEY, Paul ROMET, l'abbé TABOURIER, l'abbé TOUCHARD, TOURNOÛER et VADÉ.

Excusés : M^{mes} COLLIÈRE, CORNEVILLE, EON, LEVEILLÉ et M^{lle} POUPET ; MM. le chanoine BERNIER, BOBOT-DESCOUTURES, ESNAULT, Joseph GUILLAUME, Paul HAREL, LECHEVREL, LEMAITRE, l'abbé LETACQ, qui offre pour le Musée des fragments d'un pavage trouvé dans les ruines de Jublains et une curieuse médaille du duc d'Angoulême sur laquelle une note paraîtra dans le prochain Bulletin, François POUPET, ROULLEAUX-DUGAGE, DE LA SERRE et TRIGER.

Nous avons le regret d'enregistrer les démissions de M. Le Verdier, de Rouen, de M. Duval, instituteur, et de M. Filleul,

de Mortagne. Elles sont heureusement atténués par les adhésions nouvelles de :

M^{me} Le Jemtel, présentée par MM. Tournoüier et Henri Besnard.

M. l'abbé Touchard, aumônier de la Providence à Alençon, présenté par MM. l'abbé Letacq et Paul Romet.

M. Thomas de la Courière, caissier de la Banque de France, à Alençon, présenté par MM. Tournoüier et Grisard.

M^{me} Corneville, présentée par MM. Tournoüier et l'abbé Germain-Beaupré.

M. Feldtrauer, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Alençon, présenté par MM. Jouanne et Lasseur.

M. le comte Le Veneur de Tillières, présenté par M^{me} la baronne de Sainte-Preuve et M. Collière.

M. LE PRÉSIDENT nous met sous les yeux le *souvenir* de nos morts de la grande guerre, conçu par M. Barillet, qui réunit tous les suffrages. Il sera exposé aux « Amis des Arts » dont les portes viennent de s'ouvrir et dont la visite nous est chaleureusement recommandée.

M. LE PRÉSIDENT nous communique une lettre de M. Lambry, ancien et regretté préfet de l'Orne, qui lui écrit pour le féliciter de nos conférences et le remercier de l'y avoir aimablement invité.

M. LE PRÉSIDENT adresse nos condoléances aux familles de M^{me} la marquise de Courcival, de M. Adrien Romet et de M. l'abbé Antoine, archiprêtre d'Argentan, dont la mort est survenue depuis notre dernière réunion. Il ajoute un mot délicat de regret pour notre dévoué concierge, M. Paysant.

M. LE PRÉSIDENT exprime nos félicitations à M. l'abbé Beaudoin qui devient curé de Vaunoise, et à M. l'abbé Tabourier, nommé à Saint-Léger-sur-Sarthe, et aussi à M. Creste qui vient de recevoir la médaille de la reconnaissance française. Il salue la présence trop rare, à notre gré, de M. l'abbé Jamet et de M. le vicomte du Motey.

M. LEMARQUANT envoie une note pour relever les omissions et les erreurs d'un article de M. Ernest Raynaud sur Gustave

Le Vavas seur, paru dans le *Mercur de France* du 1^{er} mai 1922. L'auteur rappelle que le 11 mai 1899, la statue de Le Vavas seur fut érigée à Juilly (p. 403), mais il omet de dire qu'auparavant son buste avait été érigé à Argentan (20 octobre 1898). M. Ernest Raynaud dit (p. 407) que le collège d'Argentan ayant été fermé le 8 août 1830 après le passage de Charles X dans cette ville et tardant à rouvrir ses portes, Gustave Le Vavas seur fut envoyé à Juilly. Or, si l'on se réfère au quatrième volume de ses Poésies complètes (*Inter Amicos*), on constate qu'il est entré au collège d'Argentan en 1828, dans la classe de septième (p. 307), et qu'il n'est allé à Juilly qu'en octobre 1833 (p. 236).

Enfin M. Raynaud dit que Gustave Le Vavas seur est revenu de Paris à Argentan pour s'y marier après la Révolution de 1848. Or, si nous ne nous trompons, Le Vavas seur s'est marié dans le département de la Somme.

Autre communication de M. GOBILLOT au sujet de Dufresne, le régisseur de la troupe de Molière. On lui a écrit de la Comédie-Française :

COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, 9 mars (1922).

Monsieur,

Les archives de la Comédie-Française ne possèdent rien sur du Fresne. Chef de la troupe des comédiens du duc d'Epéron, il fut le camarade de Molière en province. Revenu à Paris, en 1658, avec lui, il quitte à Pâques 1659 pour se retirer, dit La Grange, « à Argentan, son pays natal », et il s'y marie le 17 juillet 1664.

C'est à Argentan que vous pourriez faire des recherches; retrouver les dates de sa naissance et de son décès, placées l'une vers 1611, l'autre vers 1684; copier son acte de mariage; peut-être même trouver son contrat de mariage, son testament et son inventaire.

Veillez agréer...

Signé : CAÏN.

Inutile de vous dire que je serai très heureux d'être tenu au courant de vos recherches.

M. le vicomte DU MOTÉY ajoute qu'il a fait autrefois des recherches à Argentan avec M. de Contades. Ils n'ont trouvé aucun éclaircissement sur Dufresne lui-même. Un

de ses ancêtres, probablement, fut en 1598 metteur en scène des frairies de la Passion à Argentan. Un autre Dufresne fut peintre du roi.

M. GOBILLOT adresse une note complémentaire sur le château des Nouëttes :

Sous le règne de Louis XV, Lefebvre, négociant en drap à Paris, acheta le château des Nouëttes et en prit le nom.

Il eut deux fils :

1° L'un fut le général comte Lefebvre-Desnouëttes, né à Paris en 1773, qui devint un des grands cavaliers du 1^{er} Empire. S'étant rallié à Napoléon au retour de l'île d'Elbe, il combattit à Fleurus et à Waterloo. Condamné à mort par contumace au retour des Bourbons, il alla en Amérique et fonda au Texas une colonie. Il en revenait lorsqu'il périt dans un naufrage, sur les côtes d'Irlande, le 22 avril 1822. En souvenir de lui, sa veuve fit élever, sur la falaise qui domine le cap de la Hève, un cénotaphe peint en blanc, appelé le « pain de sucre ».

2° L'autre épousa la fille de Richard (Lénoir). De cette branche est né le commandant Lefebvre-Desnouëttes, actuellement encore membre des Antiquaires de France.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que la « Sauvegarde de l'Art français » (1, avenue Victor-Emmanuel III), société fondée par le duc de Trévise pour seconder et, dans certains cas, suppléer la Commission des monuments historiques, a organisé une exposition très intéressante des maréchaux de France au Palais de la Légion d'honneur.

M. LE PRÉSIDENT fait circuler dans la salle une carte postale qui nous permet d'admirer l'élégante et harmonieuse façade du palais de notre distingué confrère, M. Félix Besnard, pour l'Exposition de Marseille.

Le Touring-Club demande l'envoi de dentelles et de costumes normands pour son Exposition d'art régional à Honfleur du 15 au 27 août.

M. LE PRÉSIDENT signale la trouvaille qu'il a faite d'un prospectus de propagande pour une *Feuille économique des campagnes de l'Orne* (Bonvoust, Grande-rue, 134, Alençon, 1819. Abonnement : 6 fr.). Il serait intéressant de savoir si cette feuille a vu le jour et s'il en subsiste des exemplaires.

LE SECRÉTAIRE dépose sur le bureau *Le livre d'or du Clergé saïen mobilisé, 1914-1918* (Imprimerie Alençonnaise, 1921), que Mgr l'Evêque, dans une lettre-préface, présente lui-même « avec une légitime fierté à ses chers diocésains », et où M. l'abbé Duhazé, notre confrère, a simplement réuni les états de service et les citations des prêtres et séminaristes du diocèse ; nomenclature toute sèche, mais qui n'en est que plus éloquente.

MM. DU MESNIL DU BUISSON, XAVIER ROUSSEAU, le D^r DELAUNAY du Mans (*Paysages de guerre*), et le D^r BOUTEILLIER (*Histoire de la commune de la Ferté-Fresnel*) nous font aussi des hommages d'auteur dont nous les remercions.

Reçu également le discours sur Marguerite de Lorraine de feu M. l'abbé Antoine, et deux beaux volumes envoyés à notre société par les liquidateurs du *Livre illustré* d'Evreux.

Enfin, nous sommes en possession de la précieuse table de la *Semaine catholique*, qui sera imprimée plus tard, et pour laquelle nous ne saurions assez dire notre reconnaissance à M. Dupray de la Mahérie.

M. LE PRÉSIDENT signale l'apparition de deux ouvrages fort intéressants à des titres divers : *La bêtise humaine et la science de la vie*, par Maurice de Gasté (in-8°, 600 p., 12 fr., Perche, 45, rue Jacob, Paris, VI^e), et *Préhistoire, Etudes historiques sur la province du Perche* par le D^r Jousset.

M. LE PRÉSIDENT annonce la prochaine conférence de M. de Grandmaison sur la Société bibliographique, et il espère que nous en aurons encore une autre de M. de Las Cases, fils du sénateur de la Lozère, sur « la Maison et le travail aux champs » ; puis il nous parle de l'excursion à Bayeux et environs, qui se fera du 4 au 8 septembre, probablement.

M. JOUANNE nous avertit que la thèse très curieusement documentée de M. René Deschamps sur *Une industrie locale : la toile d'Alençon*, sera en vente fin mai.

M. le vicomte DU MOTÉY nous fait part de l'appréciation flatteuse de M. Hastings, — qui, on s'en souvient, assistait aux fêtes de Saint-Evroult, — sur ses travaux historiques,

et il demande que l'on veuille bien souscrire à son ouvrage sur Robert de Bellême.

M. Henri BESNARD communique un quatrain mordant de notre poète Florentin Lorient sur M. Lemaître, ancien président du tribunal civil d'Alençon, qui ne goûtait pas son éloquence d'avocat :

Le Maître de céans n'est pas un petit homme,
Il se croirait, ma foi, notre grand maître à tous :
De vous, de moi, de tout, de l'Univers en somme.
De lui seul il n'est maître en son constant courroux.

M. LE PRÉSIDENT, en terminant, remercie délicatement et chaleureusement M^{me} la comtesse d'Angély pour le volumineux et précieux chartrier de Lhermitière qu'elle offre à notre Bibliothèque, et M^{me} de Couëspel pour les remarquables et rares dentelles dont elle veut bien se dessaisir en faveur de notre Musée.

Le programme épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Séance du 30 Juin 1922

Présidence de M. TOURNOÏER, Président

Le 30 juin 1922, à 14 h. 1/2, une séance ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne eut lieu en la Maison d'Ozé.

Y assistaient : M^{mes} Maurice BOURDON, DE COURTILOLES, DESCOUTURES, la comtesse GICQUEL DES TOUCHES, LE JEMTEL, M^{lles} Paule POUPET et DE SEMALLÉ ; MM. ABADIE, René et Roger DE BEAUREGARD, Henri et Félix BESNARD, Maurice BOURDON, le chanoine DAREL, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, le comte GICQUEL DES TOUCHES, les chanoines René GUÉRIN et GUESDON, GUILLEMAIN D'ECHON,

JOUANNE, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, LEBOUCHER, le comte LE VENEUR, le vicomte DU MOTÉY, REVERT, Paul RÔMET, le chanoine SEVRAY, l'abbé TABOURIER, l'abbé TOUCHARD, TOURNOÛER, Robert TRIGER, VADÉ et le comte DE VIGNERAL.

Excusés : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY, la baronne DE SAINTE-PREUVE et TOURNOÛER ; MM. le baron D'ABO-VILLE, le chanoine BARATTE, BEAU, le comte BECCI, le D^r BOUTEILLIER, COLLIÈRE, CORBIÈRE, CRESTE, le vicomte DAUGER, GOBILLOT, GUÉRIN-SÉGUIER, HAMARD, LEMARQUANT, le chanoine MERCIER, le baron DE NANTEUIL, POLET, le baron Jules DES ROTOURS, le R. P. UBALD et TAUNAY.

M. LE PRÉSIDENT annonce les présentations de :

M^{me} Eon, par MM. Eon et Henri Besnard.

M^{me} la comtesse Gicquel des Touches, par MM. Gicquel des Touches et Tournoüer.

M^{lle} Romet, rue du Mail, Le Mans, par M^{me} la comtesse d'Angély et M. Pierre Romet.

M. René Muzellec, sous-inspecteur de l'Assistance publique du Nord à Lille, par le R. P. Ubald et M. Tournoüer.

M. Rousseau, ancien directeur des Contributions directes, par MM. Paul Romet et Tournoüer.

M. LE PRÉSIDENT adresse des félicitations à notre cher poète vice-président Paul Harel, à qui l'Académie française vient de décerner le prix Vitet, et à M. le vicomte de Bonneval qui reçoit la médaille de vermeil de la Société française de secours aux blessés militaires avec la citation suivante :

Le vicomte Bernard de Bonneval, président du Comité de Châteauroux.

« A organisé à Châteauroux et à Issoudun plusieurs hôpitaux auxiliaires qui ont admirablement fonctionné pendant toute la durée de la guerre, avec de nombreuses annexes. D'une très grande générosité, il est subvenu de ses deniers à toutes les dépenses des hôpitaux auxiliaires d'Issoudun. Par son esprit de conciliation, il a évité bien des difficultés. D'une santé délicate, ne regardant pas à sa peine, il a montré pendant trois ans le plus bel exemple de zèle et d'assiduité. »

M. LE PRÉSIDENT remercie particulièrement MM. Robert Triger et Abadie, qui n'ont pas reculé devant un assez long voyage pour être avec nous aujourd'hui. Merci également à M. Muzellec pour l'hommage de son volume de nouvelles *Au fil des jours*, à M. Louis Barbey pour son *Histoire d'Argentan*, et à notre confrère Gobillot qui envoie l'intéressante note, que nous publions, sur le tombeau du cardinal Philippe d'Alençon en l'église Sainte-Marie du Transtévère à Rome :

- Le tombeau représenté par la photographie est celui du cardinal Philippe d'Alençon, mort en 1397, fils du duc d'Alençon Charles le Magnanime, tué à Crécy en 1346, et frère de Charles, archevêque de Lyon. Le cardinal, comme ce dernier, était réputé pour sa sainteté.

Ce monument est situé à Rome, en l'église *Sainte-Marie du Transtévère*, à gauche de l'autel du croisillon nord. Il est l'œuvre du marbrier *Magister Paulus* dont Emile Bertaut a ainsi caractérisé la manière : « La part des artistes originaires de Rome est la moindre dans cette quantité de reliefs et de statues (du xv^e siècle). A la fin du xiv^e siècle, la suite des marbriers du xiii^e siècle, interrompue pendant l'exil d'Avignon, avait été reprise par un sculpteur maladroit et rude, qui a signé du nom de Magister Paulus les tombeaux du camérier Bartolommeo Caraffa (1409), dans l'église du prieuré de Malte, sur l'Aventin, et celui de Pietro degli Stefaneschi (1419) à Sainte-Marie du Transtévère. Dans cette dernière église, le tombeau du cardinal français Philippe d'Alençon est du même marbrier (1). »

RENÉ GOBILLOT.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que l'*Illustration économique et financière* (39, rue de la Victoire), annonce comme devant paraître prochainement un numéro spécial sur le département de l'Orne et sollicite de nous collaboration et... subvention. Même demande, mais de collaboration seulement, de la part du Touring-Club pour ses manifestations estivales d'art régional et pour la rédaction de fiches concernant les monuments de la contrée, que l'on voudrait protéger.

A ce propos, M. JOUANNE nous dit avoir reçu une lettre de M. Robiquet, inspecteur des monuments historiques,

(1) BERTAUT : *Rome*, II, pp. 107-108.

qui va incessamment visiter l'Orne et qui exprime le désir de voir augmenter le nombre des correspondants locaux.

M. LE PRÉSIDENT nous avertit qu'une « Semaine de Droit normand » se tiendra à Caen du 3 au 8 juillet 1922, avec deux cours par jour sur les sources du droit normand depuis le x^e jusqu'au xviii^e siècle, cours qui seront professés par MM. Astoul Genestal et Bridey, de la faculté de droit. Il y aura aussi des communications intéressant l'histoire du droit normand.

M. LE PRÉSIDENT signale : 1^o au Musée de la Légion d'honneur une cravate en dentelle d'Alençon du grand costume des chevaliers du Saint-Esprit (Le cordon figure sur la dentelle) ; 2^o au Musée de Perpignan un tableau moderne intitulé « Les quais à Argentan » (?); 3^o dans l'église Saint-Just (sacristie) de Narbonne, un bon portrait de l'abbé de Rancé, peinture du xviii^e siècle, qui provient sans doute des Bernardines de Narbonne. C'est notre confrère, le R. P. Ubald, qui a découvert ces deux tableaux.

M. LE PRÉSIDENT félicite M. Triger du succès de l'excursion récente de la Société du Maine. Il y avait au moins quatre-vingts personnes, et M. Romet, qui en était, demande des renseignements sur un Adam Lorieux, auteur d'une peinture remarquable de la fin du xvi^e siècle qu'il a vue à Bois-Doublet.

M. le vicomte DU MOTÉY fait une savante communication sur l'origine du nom du château de Ganne à la Pommeraye (Calvados). Ganne, d'après Guillaume de Jumièges, vient de Gannelon (traître). On trouve dans le val de l'Orne jusqu'à quatre châteaux qui portent ce nom. Celui de la Pommeraye le reçut à la suite de l'insurrection, en 1047, de Grimoult du Plessis-Tesson, seigneur du Cinglais, et Hugues, évêque de Bayeux. Lorsque Guillaume le Bâtard, renforcé de 10.000 hommes d'armes que Henri I^{er}, roi de France, lui envoya dans l'Hiesmois, voulut passer l'Orne (10 août 1047), il se trouva subitement favorisé par la défection de Tesson de Cinglais, qui décida de la victoire en sa faveur en se mettant à sa disposition. Par la suite, il

y eut de terribles représailles contre le traître, le Ganne, dont le château a gardé le nom.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. du Motey, qui veut bien nous lire une autre communication, que nous insérons, à propos de Jean de Meulles :

Vous vous souvenez certainement, mes chers confrères, de la naïve églogue, intitulée *l'Unellographie ou description poétique de la fondation de Bellesme*. Elle fut écrite, en 1634, par Jean de Meulles, et dédiée à Mgr Jacques Camus de Pontcarré, évêque de Sées.

Le marquis Philippe de Chennevières en retrouva le texte à la Bibliothèque nationale, et fut charmé des strophes alternées des bergers Janot et Pavin. En excellent Bellémois qu'il était, le distingué et docte abbé Albert Desvaux, alors curé de la Trinité-des-Lettiers, publia le manuscrit en 1891, et l'illustra de notes qui en doublent la valeur. Le regretté Gustave Le Vavas seur s'associa, par une préface savoureuse, où il donna libre cours à l'esprit et à l'érudition, à cette mise au jour et en valeur d'une œuvre ignorée.

L'abbé Desvaux et Gustave Le Vavas seur étaient tombés d'accord pour penser que l'auteur, Jean de Meulles, dont le texte même déce le lieu d'origine, Bellesme, appartenait à une famille ayant pris son nom du petit fief de Meulles à Dame-Marie, et établie à Bellesme, où elle avait donné un chapelain de Saint-Gilles, en l'hôtel-Dieu, en 1614, et un curé de Saint-Pierre, en 1632, au moins depuis le début du XVII^e siècle.

Le hasard de mes travaux m'a fait rencontrer quelques membres de cette famille :

En 1604, Charles, Jacques, Marie et Anne de Meulles, frères et sœurs, vivaient à Bellême où Charles devint chapelain de Saint-Gilles.

En 1629, François de Meulles, sieur de la Motte, possédait à Bellême, en la paroisse Saint-Sauveur, le clos du Parc.

Dans le même temps, vivait à Bellême François de Meulles, sieur des Vaux, dont le fils aîné et principal héritier était, en 1659, messire Pierre de Meulles, curé de Saint-Pierre depuis 1632.

En 1696, damoiselle Marie de Meulles était veuve de maître Isaïe Saulière, greffier au bailliage du Perche.

Ces renseignements prouvent que la famille de Meulles était bien posée à Bellême où elle se fixa originellement, non pas, comme l'a cru M. Desvaux, sur la paroisse Saint-Pierre, mais sur la paroisse Saint-Sauveur.

C'est là que François de Meulles, sieur de la Motte, possédait le clos du Parc. C'est lui, à n'en pas douter, qui fonda, en l'église Saint-Sauveur, les deux messes hebdomadaires qui devaient être

dites, les samedi et dimanche, en la chapelle de *Saint-François de Paule*.

La nomination de Pierre de Meulles à la cure de Saint-Pierre attira ensuite, dans sa paroisse, quelques-uns des siens qui y avaient un banc au haut de la nef et recevaient, chez eux, les prédicateurs de l'Avent et du Carême.

Vicomte DU MOTÉY.

M. JOUANNE répond à la question qui fut posée au sujet du prospectus d'une « Feuille économique des campagnes de l'Orne », par l'extrait du catalogue de la Bibliothèque de M. de la Sicotière : tome II, p. 495, n° 9967 ; *Feuille économique des campagnes de l'Orne ou Extraits des journaux des arts et des sciences et des ouvrages sur l'agriculture, l'économie domestique, etc.* (Alençon, Bonvoust, s. d., années 1819 (origine) à 1821, in-8°, 1 vol.). A cet exemplaire (le seul connu), se trouve joint le prospectus. Le rédacteur était Renault, ancien professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Orne. Exemplaire d'Auguste Poulet-Malassis avec son ex-libris, imité de la marque de Thomas Anselm de Bade et la devise *Μον και φιλιον* (Extrait du catalogue de Louis Polain).

M. JOUANNE a reçu d'un juge au tribunal de Nivelles, en Belgique, une demande de renseignements au sujet d'un certain Michel des Faveries, écuyer, seigneur de Hérimonnières, demeurant à Mahéru, bailliage d'Alençon, en 1573. Dans les séries E et H, il n'y a rien aux Archives de l'Orne.

Reçu pour la Bibliothèque trois plaquettes : la première de M. l'archiprêtre de Mortagne, sur la fête de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine ; la deuxième et la troisième de M. Triger, sur la date de la Course d'Ambroise de Loré, sur la foire Saint-Michel, à Caen, en 1431 (Monnoyer, Le Mans, 1921) ; l'Hôtellerie du Dauphin (même librairie).

M. le chanoine SEVRAY nous offre des moules de monnaies romaines trouvés dans les fondations de la chapelle du Petit Séminaire. A tous trois, cordial merci.

M. LE PRÉSIDENT termine en nous communiquant le programme définitif de l'excursion prochaine dans le Bessin du 4 au 7 septembre. La séance est levée à 16 h. $\frac{1}{2}$.

Le Secrétaire,
P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Séance du 20 Octobre 1922
Présidence de M. TOURNOÛER, Président

Le vendredi 20 octobre, à 14 h. $\frac{1}{2}$, une séance ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne eut lieu en la Maison d'Ozé, sous la présidence de M. Tournouër, président.

Y assistaient : M^{mes} Félix BESNARD, DE COÛESPEL, DANLOUX, DESCOUTURES, DE LAGARENNE, LE JEMTEL, la comtesse LE MAROIS, Charles ROMET, la baronne de SAINTE-PREUVE, TOURNOÛER, M^{lles} CHAUVEAU et DE FROMONT ; MM. Félix et Henri BESNARD, Paul CHARPENTIER, l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, JOUANNE, Paul ROMET, le baron Jules DES ROTOURS, Xavier ROUSSEAU, les abbés TABOURIER et TOUCHARD, TOURNOÛER, Robert TRIGER et VADÉ.

Excusés : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY, BOURDON, la marquise DE BROU, M^{lles} Rachel BOYER, PELTEREAU et POUPEL ; MM. Maurice BOURDON, l'abbé COURONNE, Henri DESCHAMPS, DESHAYES, DULONG DE ROSNAY, FOUCAULT, LEBOURDAIS, l'abbé LEGROS, LEMARQUANT, le comte LE VENEUR, PARMENTIER, le vicomte Pierre DE ROMANET, le baron André DES ROTOURS et DE VIGAN.

M. LE PRÉSIDENT est heureux de nous dire que les présentations nouvelles, dont voici la liste, portent le nombre de nos membres à 415 ! chiffre qui se passe de commentaires :

M. Beaugé, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat égyptien, aux Coursières, par Le Mesle-sur-Sarthe, par MM. l'abbé Tabourier et Tournouër.

La Bibliothèque municipale de Domfront, par MM. Alfred Lemaître et Tournouër.

M. Chevreuil, clerc de notaire, rue Sadi-Carnot, Vimoutiers, par MM. l'abbé Robert et Lefrançois.

M. Montembault, chef de bureau principal au Contentieux des chemins de fer du P.-L.-M., 36, rue des Sablons, Paris-XVI^e, par MM. G. Hubert et Tournouër.

M. Mallet, vice-président de la Commission de la Bibliothèque à Domfront, par MM. Alfred Lemaître et Tournouër.

M. le D^r Joly, à Bagnoles, par MM. l'abbé Letacq et le D^r Beaudouin.

M. Dubourg, agent-voyer à Moulins-la-Marche, par MM. Melin et Lasseur.

Malheureusement, nous venons de perdre un confrère des plus marquants, sinon des plus connus : M. l'abbé Olivier, vicaire à Bazoches-au-Houlme, décédé le 2 octobre 1922. Il était membre de la Société depuis 1899. Né à Saint-Hilaire-lès-Mortagne le 6 janvier 1849, il fut ordonné prêtre le 30 mai 1874 et nommé vicaire à Bazoches-au-Houlme. Curé d'Autheuil, le 1^{er} juin 1880 ; de Bivilliers, le 1^{er} juillet 1886, il demandait à revenir vicaire de Bazoches le 5 décembre 1892.

Botaniste distingué, il composa une *Flore de l'Ouest*, mais étudia plus particulièrement les lichens et, dans cette spécialité, sa maîtrise était reconnue par tous. Il faisait partie de la Société linnéenne de Normandie, de la Société botanique de France et de plusieurs sociétés espagnoles. Ses inestimables collections de lichens seront conservées par l'École de Saint-François de Sales à Alençon, et notre confrère, M. l'abbé Letacq, prépare une biographie et une bibliographie de l'abbé Olivier qui ne pourront manquer d'être fort intéressantes.

M. LE PRÉSIDENT adresse ses condoléances à M. Chappée pour la mort de son père, et nous annonce également le décès de notre compatriote le peintre Basile Lemeunier, auquel le D^r Louvel a consacré un article remarquable dans l'*Echo de la Ferté-Macé* du 26 août 1922. Il avait signé en particulier les portraits du comte de Contades, de M. Christophle, de Wilfrid Challemel, de l'abbé Desaunay et du général Moisson.

M. LE PRÉSIDENT adresse nos plus chaleureuses félicitations à M. Henri Vendel pour son mariage avec M^{lle} Vera Ogloblina, à M. Deshayes pour les fiançailles de sa fille avec M. de Lavigerie, et à M. le chanoine René Guérin dont la *Vie de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine* vient d'être couronnée par l'Académie française.

A ce propos, M. LE PRÉSIDENT nous dit que M. Triger organise une grande fête en l'honneur de la Bienheureuse dans sa bonne ville de Fresnay-sur-Sarthe. Les évêques du Mans, de Séez et de Langres doivent y assister, le 29 octobre prochain ; puis, il nous parle du succès de notre excursion dans le Bessin. Nous étions 80 à la journée de Balleroy et, en moyenne, 40 à 50 les autres jours. Partout, nous avons été fort aimablement reçus. Le distingué président de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, M. Anquetil, et le très actif curé-doyen, président-fondateur de la Société de Trévières, M. le chanoine Louis Guérin, ont rivalisé de zèle aimable et d'obligeance empressée pour nous accueillir et nous guider. Cette conjugaison passagère de nos trois sociétés, dans ces journées historiques et artistiques, n'est-elle pas de favorable augure pour l'établissement souhaité d'un régionalisme de bon aloi ?

M. LE PRÉSIDENT ajoute que le projet de notre excursion de l'an prochain est déjà fixé. Nous visiterons la région de Domfront et Mortain, où MM. Pierrey et Hubert s'occuperont à nous préparer les voies.

M. LE PRÉSIDENT dit enfin qu'ayant exprimé notre reconnaissance à M. le marquis de Balleroy et à M. le comte d'Oilliamson, il en a reçu des réponses d'une flatteuse amabilité pour la Société.

Prochainement, nous reprendrons le cours de nos conférences. M. LE PRÉSIDENT s'est assuré la collaboration de M. Mauger, qui traitera du mobilier à travers les âges ; de M. Revert, qui nous parlera de la Finlande, sur laquelle, on ne l'a pas oublié, un de nos morts, M. le vicomte de Sars, avait fait sa thèse. Nous aurons aussi la bonne fortune d'entendre MM. Roulleaux-Dugage, Martineau et Emma-

nuel. Enfin, MM. Tournoüer et Jouanne donneront deux conférences, le premier, sur le théâtre dans les châteaux ornais, le second, sur les fêtes révolutionnaires à Alençon.

M. LE PRÉSIDENT nous apprend que M. Foucault a terminé une enquête de guerre, très méthodiquement conduite, pour la ville de Bellême. Il serait fort désirable que la même chose fût faite pour Alençon. M. Félix Besnard veut bien organiser le cadre d'une Commission pour mener à bien ce travail.

M. Jouanne reprendra ses cours de paléographie, en mars ou avril.

M. LE PRÉSIDENT demande, pour le Bulletin, des articles et des communications aussi courts et condensés que possible.

A ce moment, il donne la parole à M. LE CURÉ de Saint-Evrout, qui fait un chaleureux appel au concours moral et pécuniaire des membres de la Société pour l'achèvement de son église.

M. LE PRÉSIDENT remercie et félicite M. Triger, instigateur, et M. Xavier Rousseau, auteur d'un ouvrage très sûrement documenté et très compétent sur « *le service télégraphique de l'Orne pendant la guerre 1870-71 et son chef, M. l'Inspecteur Triger* », dont il nous est fait hommage.

M. TRIGER nous offre aussi le « compte rendu de l'excursion de la Société du Maine ».

Nos remerciements vont également à M. Grisard, pour des pièces intéressantes concernant la franc-maçonnerie, et à M^{me} la baronne de Sainte-Preuve qui donne à la Bibliothèque une précieuse collection de faire-part mortuaires, amassée par son père M. de la Sicotière, et qui sera très appréciée des généalogistes.

M. LE PRÉSIDENT nous dit qu'un congrès des bibliothécaires et des bibliophiles se tiendra en avril 1923 à Paris. La cotisation des membres est de 25 fr. et doit être adressée à M. l'abbé Marcel Langlois, trésorier du Congrès, 150, boulevard Montparnasse, Paris-XIV^e (chèque post. c. c. 43911, Paris).

Les *Assises scientifiques*, fondées par Arcisse de Caumont, se tiendront aussi l'an prochain, à Rouen, ainsi que le Congrès des sociétés savantes, à Paris.

M. l'abbé LEGROS nous signale la mort, à Chambéry, de M. Cochon, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conservateur des forêts à Alençon, qui possédait des documents importants concernant le département de l'Orne.

Dans un numéro de septembre 1922 de l'*Echo d'Alençon*, notre confrère, Henri BESNARD, apprécie, en artiste particulièrement compétent, le remarquable talent de l'aquarelliste Jules Seltier, de Saint-Cénery, qui vient de mourir.

M. ROMET nous signale, dans le *Journal de Rouen*, des articles élogieux pour notre Société, notre Bulletin et nos conférences, ainsi qu'une note sur la tour Lambert, à Lisieux, où se voient des clefs de voûte aux armes du cardinal Le Veneur, évêque de Lisieux de 1505 à 1543.

M. LE PRÉSIDENT nous dit que la ville de Coutances a érigé récemment un buste à Rémy de Gourmont, notre compatriote, né à Bazoches-au-Houlme (Orne), en 1858.

M. LE CURÉ de la Chapelle-Souëf envoie une note sur un testament passé devant Marin Angenard, notaire en la chatellenie de Bellesme, le 7 février 1559, qui fonde deux sols de rente pour l'église de Saint-Cyr et la chapelle de Clémencé, afin de donner un peu de vin aux pascalisans après la communion. On peut trouver l'explication de cet usage dans un ouvrage du R. P. Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, intitulé *Explication littérale historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la Messe* (t. I, p. 553 et seq.).

Le programme épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

P. GERMAIN-BEAUPRÉ.

Séance du 9 Décembre 1922

Présidence de M. TOURNOÛER, Président

Le samedi 9 décembre 1922, à 14 h. 1/2, une séance ordinaire de la Société historique et archéologique de l'Orne avait lieu à la Maison d'Ozé.

Y assistaient : M^{mes} DE COURTILLOLES, F. BESNARD, BOURDON, DESCOUTURES, la baronne DE SAINTE-PREUVE, TRAMBLAY, M^{lles} CHAUVEAU, P. POUPET et DE SEMALLÉ; MM. le D^r BEAUDOUIN, BEAUGÉ, DE BEAUREGARD, F. BESNARD, H. BESNARD, BOURDON, CHARPENTIER, COLLIÈRE, H. DESCHAMPS, le capitaine DE FONTAINES, DE FRILEUSE, GATECLOU-MAREST, JOUSSELIN DE SAINT-HILAIRE, LEBOUCHER, LEBOURDAIS, LEMATRE, le comte LE VENEUR DE TILLIÈRES, le vicomte DU MOTÉY, P. ROMET, ROUSSEAU, l'abbé SORNIN, l'abbé TABOURIER.

Excusés : M^{mes} la comtesse D'ANGÉLY, EON, LE JEMTEL, P. ROMET, H. TOURNOÛER ; MM. le D^r BOUTEILLIER, CHAUVEAU, EON, FONTAINE, le chanoine GUÉRIN, GOBILLOT, JOUANNE, LEMAITRE, LEMARQUANT, le baron J. DES ROTOURS, LE ROY-WHITE, GUÉRIN-SÉGUIER, DE LA SERRE. Notons particulièrement parmi les absents excusés M. l'abbé GERMAIN-BEAUPRÉ, notre si fidèle secrétaire.

M. LE PRÉSIDENT nous signale quelques nouvelles présentations, espérant que l'année 1923 nous verra atteindre notre 450^{me} membre.

Voici la liste des nouveaux membres :

M^{me} Rheinart, à la Hamardière, Domfront, présentée par MM. G. Hubert et Tournoüer.

M^{me} Sallantin, 22, rue des Promenades, à Alençon, par M^{me} la baronne de Sainte-Preuve et le D^r Beaudouin.

M. Raoul Bigeard, 52, boulevard Lenoir-Dufresne, à Alençon, par MM. P. Romet et G. Bozo.

M. Georges Pellier-Challemel, ingénieur, 15, rue des Buttes, à Mayenne, par MM. Hubert et Tournoüer.

M. de Frileuse, 11, rue des Promenades à Alençon, par MM. le baron J. des Rotours et Tournouër.

M. Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris-VI^e, par les mêmes.

Par contre il faut déplorer la perte du R. P. Dominique Bernier, docteur ès lettres, chanoine honoraire de la cathédrale de Meaux, ancien professeur à Sainte-Marie de Tinchebray, ancien supérieur du Collège Saint-Aspais de Melun et de l'Institut catholique de Porrentruy (Suisse). Le P. Bernier est mort le 5 novembre 1922, à l'âge de 72 ans. Membre de notre Société depuis 1886, il publia des *Notions d'étymologie* et un *Commentaire sur les lettres à Lucilius*. Il était également l'auteur d'une thèse sur le tiers état rural en Normandie. Originaire de Taillebois, où il était né le 13 avril 1850, la *Semaine catholique* du 24 novembre lui consacre un article. Nous avons été avisés également de la mort d'un membre tout récent, M. Michel Abadie, conseiller général de l'Orne, décédé à Paris le 21 novembre dernier. On annonce également la mort du chanoine Deslandes, archéologue averti, vice-président de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

M. TOURNOÛER annonce que M. Mauger, qui devait faire le soir même la première de nos conférences d'hiver, sur l'« histoire du mobilier », vient de prévenir par dépêche que la maladie le retient brusquement. En conséquence notre conférence est remise, et on espère entendre cependant l'an prochain M. Mauger, auquel le président envoie ses vœux de prompt rétablissement.

La prochaine conférence sera donnée par M. Revert, professeur agrégé, lecteur à l'Université d'Helsingfors, qui prend pour sujet « la Finlande » ; le plan qu'il nous envoie est varié et fort attirant.

L'historien de Planches, M. l'abbé Guerchais, travaille maintenant les âmes et l'archéologie à Echauffour. Dès son arrivée le voilà qui lance le *Bulletin Paroissial d'Echauffour*, et débute par des vers de Paul Harel. Soyons sûrs que ses paroissiens auront de temps à autre une étude historique sur leur village par leur curé, et des vers de notre vice-

président qui fera sonner le beau rythme français, mais ne leur prêchera pas... le « régime sec ».

M. LEMARQUANT signale, dans une note envoyée à M. Tournouer, que dans le numéro de la *Revue hebdomadaire* du 15 juillet 1922, M. Lucien Dubech a publié un article intitulé *La Maison de Racine*. L'auteur fait connaître que le propriétaire de l'immeuble situé 21, rue Visconti, à Paris-VI^e, magistrat érudit et lettré, a fait enlever récemment la plaque qui portait l'inscription suivante :

HOTEL DE RASNES
BATI SUR L'EMPLACEMENT DU PETIT PRÉ AUX CLERCS
JEAN RACINE Y EST MORT LE 22 AVRIL 1699
ADRIENNE LECOUVREUR EN 1730
IL A ÉTÉ HABITÉ PAR LA CHAMPMESLÉ
HIPPOLYTE CLAIRON

En effet, il a été établi que Racine n'avait jamais habité ledit immeuble, appartenant à la famille d'Argouges de Rasnes, mais qu'il demeurait dans une maison située en face, rue des Marais Saint-Germain (devenue, en 1864, rue Visconti) ; elle était la deuxième, à main gauche, quand on venait de la rue des Petits-Augustins (aujourd'hui rue Bonaparte) ; elle était située entre le n° 24 actuel de la rue Visconti, et le n° 9 actuel de la rue Bonaparte. Elle appartenait à la famille Vauquelin des Yveteaux.

Il en résulte que les familles d'Argouges et des Yveteaux, qui résidaient en Normandie dans la même région, avaient acquis des propriétés voisines, quand le petit Pré aux Clercs fut morcelé. Il y avait probablement entre eux des liens de parenté, ou tout au moins des relations.

Depuis les fêtes mémorables d'Alençon en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite de Lorraine, la petite ville de Fresnay-sur-Sarthe a célébré également, le 29 octobre 1922, la Bienheureuse. M. Triger fait le récit de ces fêtes et cortèges dans le numéro du mois de novembre 1922 du *Bulletin Paroissial de Fresnay*.

Nancy ne reste pas en arrière, témoin la lettre pastorale de Mgr de Nancy et de Toul (*Semaine religieuse* du 28 octobre 1922) qui glorifie Marguerite de Lorraine et annonce un

triduum solennel pour les 10, 11 et 12 novembre, dont les exercices furent prêchés par le R. P. Lucien, de l'ordre des Frères Mineurs. Une souscription est ouverte par l'évêque, pour l'érection d'une statue de la Bienheureuse dans la basilique Saint-Epvre de Nancy.

Notre confrère, M. Lemaître, vient d'être nommé bibliothécaire municipal à Domfront, et cherche à augmenter sa bibliothèque. Souhaitons à notre confrère pleine réussite.

Une lettre de M. SAUVAGE, archiviste de Caen, nous signale que la Société des Antiquaires de Normandie a reçu un appel en faveur de Saint-Rémy de Tinchebray, seule église fortifiée de la région, que la vétusté menace gravement et estime que notre Société serait encore plus qualifiée pour défendre cet intéressant monument. M. Félix BESNARD propose d'aller lui-même voir sur place ce qu'il en est, ainsi que pour l'ancienne abbaye de Saint-André de Gouffern, pour laquelle on fait appel. Il déposera ses remarques entre les mains du Président.

Des fiches spéciales sont présentées par M. TOURNOÛER, fiches à la disposition de tous les membres qui voudront bien signaler aux monuments historiques les constructions et objets dignes d'être conservés et susceptibles d'être classés. On peut toujours, dans le doute, signaler ce qui peut déjà se trouver à l'inventaire, les services élimineront eux-mêmes les renseignements superflus. M. l'abbé TABOURIER accepte bien volontiers de signaler dans la *Semaine Religieuse* du diocèse, que tous les ecclésiastiques peuvent obtenir ces fiches auprès de notre Société, qui se chargera au besoin de les remettre ensuite aux services compétents.

M. LE PRÉSIDENT parle ensuite de l'excursion de 1923, dans la région de Domfront-Mortain, dont notre confrère, M. Hubert, s'occupe activement.

A noter une conférence de M. Prentout, le 12 novembre dernier, à Paris, sur la tapisserie de la reine Mathilde. et une autre de M. Vallery-Radot, le 21 novembre, à la Société française d'archéologie, sur la tapisserie et la cathédrale de Bayeux. M. Prentout a publié un article sur le château de Fontaine-Henri dans le numéro de l'*Architecture*. du 10 septembre 1922.

M. Félix BESNARD rend compte du collationnement des enquêtes de guerre, qu'il sollicite et réunit pour la Société, et dit qu'il a déjà reçu plusieurs rapports intéressants, notamment du commandant Testard sur le Foyer du Soldat. Il compte dans quelques semaines avoir une moisson assez ample.

M. LE PRÉSIDENT rend compte de ses démarches concernant le projet déposé d'une ligne électrique traversant la forêt de Bellême près de la fontaine de La Herse, et qui menaçait de faire disparaître les magnifiques épicéas de la route Mortagne-Bellême.

Après des interventions heureuses, M. TOURNOÛER a obtenu un changement d'itinéraire. C'est un exemple des résultats que peuvent obtenir la vigilance et la persévérance des sociétés et comités des sites et monuments.

La parole est donnée à M. le vicomte DU MOTÉY, qui, en quelques phrases claires, établit les rapports étroits qui existent entre la prospérité et la fécondité des familles et l'état religieux et politique de la France. La paix et la prospérité de celle-ci conditionnent l'existence de la famille. Il cite le testament d'un chirurgien de Nonant comme le type de l'élévation des sentiments de jadis. Notre Vice-Président promet un article sur la famille d'autrefois, comme conclusion à cette communication très goûtée.

M. LE PRÉSIDENT signale un article de J. Gros sur *La Dame aux Camélias* dans la *Revue hebdomadaire* du 18 novembre 1922, et l'impression de quelques couplets de notre confrère Langlois, mis en musique par J. Chauveau, intitulé *Les Argentanaises*.

Pour terminer, M. TOURNOÛER donne lecture du toast de M. l'abbé Mauviel, curé de Courcerault, toast en vers dits par l'auteur le 11 novembre 1922, à la fête de l'armistice célébrée dans son village, et reproduite dans *Le Mortagnais* du 19 novembre. Ce sont de beaux vers qu'a composés là M. l'abbé Mauviel ; pleins d'élan, de cœur et, ce qui est plus rare, sonnante bien et de forme nerveuse et rythmée. Cette pièce sera reproduite dans le Bulletin.

LE PRÉSIDENT est l'interprète de tous lorsqu'il dit combien cette pièce émeut et charme en même temps, il souhaite que M. Mauviel vienne à nous, et comme membre nous donne de temps à autre une poésie pour orner nos études historiques plus sévères.

M. l'abbé Mauviel a publié la *Monographie de Saint-Bômer* ; *L'héroïsme éternel*, drame en cinq actes en vers ; *Les quatre Saisons des Maîtres de Bernuche*, roman de couleur locale ; et encore une notice sur Courcerault à l'occasion du pèlerinage à la fontaine Saint-Benoît.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire-adjoint,

HENRI BESNARD.

NOTES

SUR LE CLASSEMENT & LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS & OBJETS D'ART

On ignore généralement les dispositions qui président au classement des monuments et objets d'art. Il n'est donc pas inutile de faire précéder les listes de ces monuments et objets, de quelques renseignements sommaires destinés à faciliter la collaboration de tous ceux qui, dans l'Orne, s'intéressent à la conservation de notre patrimoine artistique.

Il y a lieu, tout d'abord, d'établir une distinction très nette entre le classement des *monuments* et celui des *antiquités et objets d'art*.

MONUMENTS HISTORIQUES

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a, dans l'Orne, trois représentants, *architectes ordinaires des monuments historiques*, qui sont à la fois agents de surveillance et de transmission. Ce sont présentement :

ARRONDISSEMENT D'ALENÇON : M. Mézen, architecte, à Alençon.

ARRONDISSEMENTS D'ARGENTAN ET DE DOMFRONT : M. Amiard, architecte, à Flers.

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE : M. Galliot, architecte, à Laigle.

La loi du 31 décembre 1913 donne toutes les dispositions et les formalités relatives au classement des monuments historiques.

Elle stipule qu'à compter du jour où l'administration des Beaux-Arts notifie au propriétaire sa proposition de classement, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit à l'immeuble visé, et cessent de s'appliquer si la décision de classement n'intervient pas dans les six mois qui suivent cette notification (ART. 1, PARAG. 3).

ART. 4. — L'immeuble appartenant à un département, à une commune ou à un établissement public est classé par un arrêté du ministre des Beaux-Arts, s'il y a consentement du propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel il est placé.

D'après l'article 5, l'immeuble appartenant à un particulier est classé par arrêté du ministre des Beaux-Arts, s'il y a consentement du propriétaire. A défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en conseil d'Etat. Le classement pourra donner lieu éventuellement au paiement d'une indemnité, en cas de préjudice dûment constaté.

ART. 8. — Les effets du classement suivent l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Quiconque aliène un immeuble classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Toute aliénation d'un immeuble classé doit, dans les quinze jours de sa date, être notifiée au ministre des Beaux-Arts par celui qui l'a consentie.

ART. 9. — L'immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre des Beaux-Arts n'y a donné son consentement.

Les demandes de classement doivent toujours être accompagnées de pièces justificatives : photographies, plans, renseignements précis.

Les références, présentées sur une fiche, doivent contenir les renseignements suivants :

Arrondissement ; commune ; canton ; propriétaire ; monument.

Emplacement exact ; renseignements complémentaires sur le propriétaire ; étendue du classement proposé ; époque

de la construction ; état de conservation ; documents graphiques et photographiques annexés ; renseignements bibliographiques ; description sommaire du monument.

ANTIQUITÉS & OBJETS D'ART

La Direction des Beaux-Arts est représentée dans chaque département par un *Conservateur des antiquités et objets d'art* dont nous avons indiqué le rôle dans un précédent article paru dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* (1921, p. 86). Le Conservateur pour l'Orne est actuellement M. Jouanne, archiviste départemental, qui centralise et transmet les demandes de classement.

Nous nous bornerons à rappeler ici que l'on peut proposer pour le classement :

1^o Les objets mobiliers proprement dits, tels que : châsses, reliquaires, calices, custodes et autres pièces d'orfèvrerie ; chandeliers, encensoirs, lutrins, cloches anciennes ou curieuses par leurs inscriptions ; chasubles, chapes, mitres, et autres ornements remarquables par leur antiquité ou leur belle exécution ; statues, tableaux, tapisseries, broderies et tentures de tout genre.

2^o Les objets qui rentrent dans la catégorie des immeubles par destination et qui sont exposés, tout comme les précédents, à être déplacés, et par suite à disparaître ; tels sont : les vitraux, autels, retables, jubés, stalles, fonts baptismaux, bénitiers, tombeaux, dalles funéraires, sculptures sur pierre ou sur bois, peintures murales.

Les propositions de classement doivent être accompagnées :

1^o D'une fiche contenant les renseignements suivants : commune, canton, édifice, désignation précise de l'objet, description aussi détaillée que possible, emplacement exact de l'objet, matière, dimensions, époque, propriétaire, références.

2^o D'une reproduction de l'objet (autant que possible

une épreuve photographique non collée). L'épreuve ou le cliché d'un objet classé est remboursée par la Direction des Beaux-Arts.

Le conservateur départemental reçoit toutes les suggestions des personnes qui, en dehors des correspondants officiels, veulent bien lui signaler les objets susceptibles d'être classés.

La loi du 31 décembre 1913 renferme les dispositions suivantes :

ART. 14. — Les objets mobiliers, soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public, peuvent être classés par les soins du Ministre des Beaux-Arts.

Les effets du classement subsistent à l'égard des immeubles par destination classés qui redeviennent des meubles proprement dits (1).

ART. 15. — Le classement des objets mobiliers est prononcé par un arrêté du ministre des Beaux-Arts lorsque l'objet appartient à l'Etat, à un département, à une commune ou à un établissement public. Il est notifié aux intéressés. Le classement devient définitif si le ministre de qui relève l'objet ou la personne publique propriétaire n'ont pas réclamé dans le délai de six mois, à dater de la notification qui leur en a été faite. En cas de réclamation, il sera statué par décret en conseil d'Etat. Toutefois, à compter du jour de la notification, tous les effets de classement s'appliquent provisoirement et de plein droit à l'objet mobilier visé.

ART. 16. — Les objets mobiliers, appartenant à toute personne autre que celles énumérées à l'article précédent, peuvent être classés avec le consentement du propriétaire, par arrêté du ministre des Beaux-Arts.

(1) L'article 14 de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques est complété ainsi qu'il suit :

« Sont applicables aux objets mobiliers les dispositions de l'article 1^{er}, paragraphe 3, de la dite loi ». (Art. 34 de la loi de finances du 31 décembre 1921)

A défaut du consentement du propriétaire, le classement ne peut être prononcé que par une loi spéciale (1).

ART. 18. — Tous les objets mobiliers classés sont imprescriptibles.

Les objets classés appartenant à l'Etat sont inaliénables.

Les objets classés appartenant à un département, à une commune, à un établissement public ou d'utilité publique ne peuvent être aliénés qu'avec l'autorisation du ministre des Beaux-Arts et dans les formes prévues par les lois et règlements. La propriété n'en peut être transférée qu'à l'Etat, à une personne publique, ou à un établissement d'utilité publique.

ART. 19. — Les effets du classement suivent l'objet, en quelques mains qu'il passe.

Tout particulier qui aliène un objet classé est tenu de faire connaître à l'acquéreur l'existence du classement.

Toute aliénation doit, dans les quinze jours de la date de son accomplissement, être notifiée au ministère des Beaux-Arts par celui qui l'a consentie.

ART. 21. — L'exportation hors de France des objets classés est interdite.

ART. 22. — Les objets classés ne peuvent être modifiés, réparés, ou restaurés sans l'autorisation du ministre des Beaux-Arts, ni hors la surveillance de son administration.

ART. 24. — Le déclassement d'un objet mobilier classé peut être prononcé par le ministre des Beaux-Arts soit d'office, soit à la demande du propriétaire. Il est notifié aux intéressés.

ART. 31. — Quiconque aura aliéné, sciemment acquis ou exporté un objet mobilier classé, en violation de l'article 18 ou de l'article 21 de la présente loi, sera puni d'une amende de cent à dix mille francs et d'un emprisonnement de six jours à trois mois, ou de l'une de ces deux peines, sans préjudice des actions en dommages-intérêts.

(1) Le paragraphe 2 de l'article 16 de la loi du 31 décembre 1913 est ainsi modifié :

« A défaut du consentement du propriétaire, le classement est prononcé par décret en Conseil d'Etat dans les conditions prévues par l'article 5, paragraphe 2. » (Art. 35 de la loi de finances du 31 décembre 1921). »

INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE

DES

MONUMENTS NON CLASSÉS

Comme complément aux précédentes dispositions, la loi du 31 décembre 1913 (art. 2, par. 4), a prévu qu'il serait dressé par les soins de l'administration des Beaux-Arts « un inventaire supplémentaire de tous les édifices ou parties d'édifices publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent cependant un intérêt archéologique suffisant pour en rendre désirable la préservation. L'inscription sur cette liste sera notifiée aux propriétaires et entraînera pour eux l'obligation de ne procéder à aucune modification de l'immeuble inscrit sans avoir, quinze jours auparavant, avisé l'autorité préfectorale de leur intention. »

Cet inventaire comprendra les édifices ou parties d'édifices religieux, civils ou militaires, à quelque époque qu'ils appartiennent, méritant soit dans leur ensemble, soit dans les détails de leur sculpture ou de leur décoration, d'être sauvegardés, notamment ceux qui, par leurs dispositions ou leur ornementation, différencient l'architecture et l'art des diverses régions de la France.

L'attention se portera de préférence sur les monuments suivants :

I. — EDIFICES PUBLICS

Edifices du culte, cimetières, chapelles de cimetières, clochers, porches, cryptes, croix de chemins.

Edifices hospitaliers, hôpitaux, hospices, maladreries.

Collèges et leurs dépendances, maisons communes (mairies), beffrois.

Bastides, portiques, greniers, halles.

Fontaines, aqueducs, ponts.

Portes de ville, remparts, édifices militaires, etc.

II. — EDIFICES PRIVÉS

Abbayes et prieurés, et leurs dépendances.

Constructions urbaines : maisons de ville en pans de bois, pierres, briques, pisé ; caves, celliers, puits ; escaliers, galeries (coursières) ; balcons, grilles, porches, fenêtres, tourelles ; boutiques, cheminées et mitres, plafonds et charpentes, pavements, enseignes...

Constructions rurales : manoirs, fermes et dépendances (granges, colombiers, cuves et pressoirs, selliers, fours) ; maisons de cultivateurs, châlets de montagne, bergeries, grottes aménagées, moulins.

Châteaux et leurs dépendances ; donjons, tours, etc...

Les immeubles ou parties d'immeubles proposés pour l'inscription feront l'objet d'une fiche analogue à celle qui est exigée pour le classement des monuments historiques, avec références et photographies.

SITES & MONUMENTS NATURELS CLASSÉS

Aux listes des monuments et objets d'art classés, nous avons jugé utile de joindre la liste des *sites et monuments naturels classés*.

La loi du 22 avril 1906, en effet, a prescrit la protection des sites de caractère artistique et a stipulé que les propriétaires ne pourraient « ni détruire, ni modifier l'état des lieux, ni leur aspect, sans l'autorisation de la Commission, après l'approbation du ministre des Beaux-Arts. »

Une commission, composée de dix membres, se réunit périodiquement pour statuer sur les propositions de classement. Elle se compose de :

Membres de droit :

MM. le Préfet,
l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,
le Conservateur des Eaux et Forêts.

Membres du Conseil général, désignés par leurs Collègues :

MM. le docteur Amourel, à Trun ;
Tournouër, maire de Corubert.

Membres désignés par le Conseil général :

MM. Amiard, architecte des Monuments historiques, à
Flers ;
le baron Angot des Rotours, aux Rotours ;
l'abbé Letacq, à Alençon ;
Mary Renard, artiste peintre, à Alençon ;
Jouanne, archiviste départemental, à Alençon.

Cette Commission a reçu, depuis sa création (arrêté préfectoral du 29 septembre 1906), 19 propositions de classement ; 9 n'ont pas eu de suite favorable ; 8 classements ont été obtenus ; 2 propositions sont en instance.

R. J.

I. — LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS

ALENÇON. — **Eglise Notre-Dame.** — *Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.*

ALENÇON. — **Restes de l'ancien château** (aujourd'hui prison). — *Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.*

ALENÇON. — **Hôtel de Guise** (aujourd'hui préfecture) partielle-
ment. — *Arrêté ministériel du 11 juillet 1903.*

ALENÇON. — **Maison d'Ozé** (actuellement Musée). — *Décret du 27 août 1903.*

ALENÇON. — **Tribunal de Commerce.** — Etendue du classement : greffe, porche, salle des pas-perdus et grande salle d'audiences. — *Arrêté ministériel du 12 février 1913.*

ARGENTAN. — **Eglise Saint-Martin.** — *Antérieurement au décret du 3 juin 1889.*

ARGENTAN. — **Château** (aujourd'hui palais de justice). — *Antérieurement au décret du 3 juin 1889.*

ARGENTAN. — **Eglise Saint-Germain.** — *Antérieurement au décret du 3 juin 1889.*

AUTHEUIL. — **Eglise.** — *Antérieurement au décret du 3 juin 1889.*

CHAMBOIS. — **Donjon.** — *Arrêté ministériel du 22 juin 1901.*

CHAMBOIS. — **Eglise.** — *Antérieurement au décret du 3 juin 1889.*

COURGEON. — **Clocher de l'église.** — *Arrêté ministériel du 8 avril 1909.*

GRAMÉNIL. — **Menhir dit « l'Affiloir-de-Gargantua ».** — *Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.*

DOMFRONT. — **Eglise Notre-Dame-sur-l'Eau.** — *Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.*

DOMFRONT. — **Ruines du donjon.** — *Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.*

ECOUCHÉ. — **Eglise Notre-Dame.** — *Arrêté ministériel du 13 avril 1907.*

EXMES. — Chœur de l'église. — Arrêté ministériel du 10 février 1913.

FLERS. — Hôtel de Ville. — Arrêté ministériel du 24 avril 1907.

JOUÉ-DU-BOIS. — Dolmen dit « la Pierre-aux-Loups ». — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

JOUÉ-DU-BOIS. — Dolmen de la Grandière. — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

JOUÉ-DU-BOIS. — Menhir des Outres. — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

LAIGLE. — Tour de l'église Saint-Martin. — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

LOISAIL. — Clocher de l'église. — Arrêté ministériel du 22 mai 1905.

LONGNY. — Tour de l'église. — Arrêté ministériel du 8 avril 1909.

LONGNY. — Chapelle Notre-Dame-de-Pitié. — Arrêté ministériel du 8 avril 1909.

MORTAGNE. — Eglise Notre-Dame (à l'exception du clocher ouest). — Arrêté ministériel du 22 janvier 1910.

MORTAGNE. — Cloître de l'Hospice civil. — Arrêté ministériel du 22 juin 1920.

SAINT-CÉNERY. — Eglise. — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

SAINT-CYR-LA-ROSIÈRE. — Eglise du prieuré de Sainte-Gauburge. — Arrêté ministériel du 11 juillet 1903.

SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLEME. — Parois de la sacristie de l'église (contenant des restes de peintures murales classés). — Arrêté ministériel du 20 avril 1905.

SAINT-NICOLAS-DE-SOMMAIRE. — Chapelle Saint-Pierre-de-Sommaire. — Arrêté du 19 mai 1906.

SÉES. — Cathédrale Notre-Dame. — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

SÉES. — Ancien Evêché. — Arrêté ministériel du 18 mai 1908.

SILLY-EN-GOUFFERN. — Menhir dit « la Pierre-Levée ». — Antérieurement au décret du 3 janvier 1889.

VIMOUTIERS. — Façade de la maison dite « Hôtellerie des moines de Jumièges ». — Arrêté ministériel du 12 décembre 1910.

II. — LISTE DES OBJETS D'ART CLASSÉS (1)

ALENÇON. — Bibliothèque Municipale.

Les quatre *Evangelistes*, bas-reliefs provenant de l'ancienne église des Capucins d'Alençon, bois sculpté : xvii^e siècle, attribués à Guillaume Goujon, † 1688.
— 10 août 1904.

ALENÇON. — Eglise Notre-Dame. (M. H.).

Vitraux, xv^e-xvi^e siècles *.
Chaire à prêcher, pierre sculptée, 1534 *.

ALENÇON. — Hospice.

Coffre : cinq panneaux à décor de médaillons, bois sculpté, xvi^e siècle. — 10 août 1904.
Coffre : trois panneaux à décor de masques et de guirlandes, bois sculpté, xvi^e siècle. — 10 août 1904

ALMENECHES. — Eglise.

Retables des transepts nord et sud, pierre, marbre et bas-reliefs de terre cuite, signés Chauvel, 1679. — 10 octobre 1906.

ARGENTAN. — Eglise Saint-Germain (M. H.).

Vitraux, xv^e-xvi^e siècles *.
Mariage mystique de sainte Catherine, toile attribuée à J.-F. Navaretto, école espagnole, 1526-1579. — 28 juillet 1904.
Notre-Dame de Pitié, groupe pierre, xvi^e siècle (Pieta). — 16 décembre 1907.
Stalles du chœur, bois sculpté, commencement du xvii^e siècle *.

(1) La présente liste de classement comprend non seulement les objets mobiliers proprement dits, mais encore les immeubles par destination.

Les lettres (M. H.) qui accompagnent le nom d'un édifice indiquent que cet édifice est classé parmi les monuments historiques.

L'astérisque [*] désigne les immeubles par destination.

La date qui suit chaque article est celle de l'arrêté ministériel qui en a prononcé le classement.

Les classements antérieurs à la loi du 30 mai 1887 sont indiqués par la date de la liste des monuments historiques sur laquelle ils figurent pour la première fois.

Les immeubles par destination existant dans des édifices se trouvant classés *ipso facto*, leur classement n'a pas donné lieu à un arrêté nominatif

L'adoration des Mages, panneau peint, xvii^e siècle. —
28 juillet 1904.

Console bois sculpté et peint, à plateau de marbre,
xviii^e siècle. — 16 décembre 1907.

ARGENTAN. — Eglise Saint-Martin (M. H.).

Vitraux, xvi^e siècle *.

La Vierge et l'Enfant, statue pierre, commencement
du xvii^e siècle. — 16 décembre 1907.

Console bois sculpté et peint, à plateau de marbre,
xviii^e siècle. — 16 décembre 1907.

AUGUAISE. — Eglise.

La Vierge et l'Enfant, statue bois, xiii^e siècle. —
24 décembre 1912.

La Vierge et l'Enfant, statue bois doré, 1767. —
24 décembre 1912.

AUNOU-SUR-ORNE. — Eglise.

Vitrail d'une fenêtre du chœur : martyr de sainte
Eulalie, xiv^e siècle *. — 20 avril 1905.

AVERNES-SAINT-GOURGON. — Eglise Saint-Cyr-d'Estrancourt.

Croix processionnelle, cuivre estampé sur âme de bois,
xv^e siècle ; Christ cuivre fondu et émaillé, xix^e siècle.
— 28 juillet 1904.

BEAULIEU. — Eglise.

Dalle funéraire à effigie gravée de Jean Fillon, cha-
noine, † 1300, pierre *. — 20 avril 1905.

La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte et dorée,
xv^e siècle. — 28 juillet 1904.

BELLÊME. — Eglise.

Fonts baptismaux, pierre, xvii^e siècle. — 28 juillet 1904.

BONSMOULINS. — Eglise.

L'Annonciation, la Nativité, le Massacre des Inno-
cents, trois bas-reliefs décorant le maître-autel, bois,
xv^e siècle. — 24 décembre 1912.

CARROUGES. — Eglise.

Encensoir, argent repoussé, xvii^e siècle. — *28 juillet 1904.*

Croix processionnelle munie de sa hampe, argent repoussé sur âme de bois, xvii^e siècle. — *28 juillet 1904.*

CHAMPS. — Eglise.

Vitraux, xvi^e siècle *. — *20 avril 1905.*

CHAPELLE-MONTLIGEON. — Eglise.

Vitrail : Notre-Dame de Pitié et donateur, xvi^e siècle (Pieta). — *10 octobre 1906.*

CISAI-SAINT-AUBIN. — Eglise.

Grille du chœur, fer forgé, xvii^e siècle. — *24 décembre 1912.*

COLOMBIERS. — Eglise.

La Vierge et l'Enfant, statue pierre, xiv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

Saint Eloi, statue pierre, xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

COURGEON. — Eglise (M. H. : Clocher de l').

Petite cuve baptismale, étain, xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

DAME-MARIE. — Eglise.

Chapiteaux historiés soutenant l'archivolte du portail, pierre sculptée, xii^e siècle. — *19 juin 1911.*

Le Christ en croix, statue bois, xv^e siècle. — *19 juin 1911.*

Tabernacle du maître-autel, bois sculpté, xvii^e siècle. — *19 juin 1911.*

Deux autels, pierre, xviii^e siècle. — *19 juin 1911.*

DOMFRONT. — Eglise Notre-Dame-sur-l'Eau (M. H.).

Dallé funéraire à effigie gravée de la marquise Ledin † 1618, pierre et marbre *.

ECOUCHE. — Hospice.

Retable de l'autel de la chapelle. Le Christ et les douze Apôtres, pierre peinte, xvi^e siècle. — *30 avril 1917.*

Le Christ au jardin des oliviers, la mise au tombeau, deux petits groupes provenant d'un retable, bois, xvi^e siècle. — *30 avril 1917.*

FEINGS. — Eglise.

Petite cuve baptismale, étain, xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

LA FERTÉ-FRESNEL. — Eglise.

Notre-Dame de Pitié, groupe pierre, fin du xvi^e siècle (Pieta). — *28 juillet 1904.*

GINAI. — Eglise.

Dais placé à l'entrée du chœur, bois sculpté, l'Annonciation, la Visitation, deux panneaux peints, commencement du xvi^e siècle. — *28 juillet 1904.*

HABLOVILLE. — Eglise.

Dalle funéraire à effigie en relief de Pierre de Saint-Martin, curé d'Habloville, † 1643, pierre. — *20 avril 1905.*

HEUGON. — Eglise.

La Vierge et l'Enfant, statue pierre peinte et dorée, xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

Epitaphe de Richard Tesson, curé, † 1464, pierre sculptée, gravée et peinte, xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

Dais surmontant l'autel latéral nord : le Couronnement de la Vierge, panneaux peints et dorés, fin du xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

Dais surmontant l'autel latéral sud : le Jugement dernier, panneaux peints et dorés, fin du xv^e siècle. — *28 juillet 1904.*

LAIGLE. — Eglise Saint-Martin (M. H. : Tour de l').

Vitraux, xvi^e siècle *. — *20 avril 1905.*

LONGNY. — Chapelle Notre-Dame de Pitié (M. H.).

Vitraux, xvi^e siècle *.

LONLAY-L'ABBAYE. — Eglise.

Stalles du chœur, fin du xvi^e siècle *. — 20 avril 1905.
Retables des chapelles de l'abside et des bas-côtés,
pierre sculptée et marbre xvii^e siècle * — 20 avril 1905.

LONRAI. — Eglise.

La Vierge et l'Enfant, statue, pierre, xiv^e siècle. —
28 juillet 1904.

LOUGÉ-SUR-MAIRE. — Eglise.

Retable, pierre sculptée, 1666. — 24 décembre 1912.

MORTAGNE. — Eglise Notre-Dame (M. H., sauf clocher ouest).

Vitraux, xvi^e siècle *.
Boiseries du chœur et de la sacristie provenant de
l'abbaye du Val-Dieu, xviii^e siècle *.

MORTAGNE. — Eglise de Loisé.

Restes de vitraux, xvi^e siècle. — 10 octobre 1906.
Boiseries du chœur provenant de l'abbaye du Val-
Dieu, xviii^e siècle. — 10 octobre 1906.

NORMANDEL. — Eglise.

Retables des autels des transepts, décorés de bas-
reliefs pierre, xvi^e siècle. — 10 octobre 1906.
Chaire à prêcher, bois sculpté, xvi^e siècle. — 10 octobre
1906.

PERVENCHERES. — Eglise.

La Vierge, statue, bois, xvii^e siècle. — 28 juillet 1904.
Saint Jean, statue, bois, xvii^e siècle. — 28 juillet 1904.

PIN-LA-GARENNE. — Eglise.

La Mise au Tombeau, bas-relief, pierre, 1513 (dans
la crypte). — 2 décembre 1909.

RANES. — Eglise.

La Vierge de Pitié, toile, fin du xv^e siècle. — 25 mai 1907.

LA ROUGE. — Eglise.

Restes de vitraux, *xvi^e siècle* *. — *20 avril 1905.*

SAINT-AGNAN-SUR-ERRE. — Eglise.

Retable de l'autel du transept nord : trois scènes de la Passion, terre cuite, fin du *xv^e siècle*. — *28 juillet 1904.*

SAINT-CYR-LA-ROSIERE. — Eglise.

L'Ensevelissement du Christ, groupe surmontant l'autel du transept sud, terre cuite, *xvii^e siècle*. — *28 juillet 1904.*

SAINT-DENIS-SUR-HUISNE. — Eglise.

Vitrail : l'Annonciation, *xvi^e siècle*. — *10 octobre 1906.*

SAINT-EVROULT-DE-MONTFORT. — Eglise.

Cuve baptismale, plomb estampé, *xii^e siècle*. — *28 juin 1887.*

La Vierge et l'Enfant, statue, pierre, *xiv^e siècle*. — *28 juillet 1904.*

SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS. — Eglise.

Deux châsses, cuivre doré et argent repoussé, *xiii^e siècle*. — *8 décembre 1896.*

La Vierge et l'Enfant, statue, pierre peinte, *xv^e siècle*. — *28 juillet 1904.*

La Nativité, l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages, trois bas-reliefs décorant le maître-autel, bois, *xvi^e siècle*. — *24 décembre 1912.*

SAINT-GERMAIN-DE-CLAIREFEUILLE. — Eglise.

Clôture du chœur, panneaux de bois sculpté et ajouré ; dais formés de panneaux peints, commencement du *xvi^e siècle*. — *28 juillet 1904.*

SAINT-LÉGER-SUR-SARTHE. — Presbytère.

La Vierge et l'Enfant adorés par un donateur, groupe pierre, commencement du *xvi^e siècle* (1). — *24 décembre 1912.*

(1) Cette statue est la propriété de M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

SAINT-LOYER-DES-CHAMPS. — Chapelle Saint-Loyer.

Tombeau de saint Loyer, pierre, XIII^e siècle. — 30 novembre 1908.

SAINT-MARD-DE-RENO. — Eglise.

Clôture du chœur, bois sculpté, XVI^e siècle. — 28 juillet 1904.

SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLÊME. — Eglise.

Restes de peintures murales dans la sacristie, XIV^e s. *. — 20 avril 1905.

Stalles du chœur, commencement du XVI^e siècle. — 20 avril 1905.

SAINT-MAURICE-SUR-HUISNE. — Eglise.

Panneau de vitrail, saint Jacques, 1554. — 28 juillet 1904.

Le Christ descendu de la Croix, toile signée : Pays, 1643. — 28 juillet 1904.

SAINT-NICOLAS-DE-SOMMAIRE. — Chapelle Saint-Pierre de Sommaire (M. H.).

La Vierge et l'Enfant, statuette, pierre, XIV^e siècle. — 28 juillet 1904.

Scènes de la vie du Christ, vingt-trois toiles dans un encadrement de bois sculpté, formant frise à la naissance des voûtes de la nef, XVII^e siècle. — 6 octobre 1909.

SAINT-SULPICE-SUR-RILLE. — Eglise.

Dalle funéraire à effigie en relief d'une femme, pierre, XIII^e siècle *. — 20 avril 1905.

Vitraux de la sacristie, XIV^e siècle *. — 20 avril 1905.

Tapiserie : les saintes Femmes au tombeau, XVI^e siècle. — 28 juillet 1904.

Fauteuil servant de siège de célébrant, bois, première moitié du XVII^e siècle ; siège en broderie du XVI^e siècle. — 16 décembre 1907.

Sainte Cécile, toile, XVII^e siècle. — 30 novembre 1908.

LE SAP. — Eglise.

L'Adoration des Bergers, toile, 1711, par Jean Restout, † 1768. — 28 juillet 1904.

SÉES. — Cathédrale Notre-Dame (M. H.).

Vantaux de la porte centrale et de la porte du collatéral sud de la nef, bois tourné et découpé, XIII^e s. *.

Vitraux, XVI^e siècle *.

La Vierge et l'Enfant, statuette, marbre, XIV^e siècle. — 10 août 1904.

Maître-autel, marbre polychrome et bronze ciselé et doré, fin du XVIII^e siècle *.

Buste du Christ, marbre, XVIII^e siècle, attribué à J.-J. Cafféri, † 1792, provenant de l'ancien évêché. — 10 août 1904.

SÉES. — Eglise Notre-Dame de la Place.

Douze scènes de la vie du Christ, les douze Apôtres, bas-reliefs, bois, fin du XVI^e siècle. — 28 juillet 1904.

LE THEIL. — Eglise.

Vantaux des portes des sacristies, bois sculpté, XVI^e s. — 28 juillet 1904.

TICHEVILLE. — Eglise.

La Trinité, toile, XVIII^e siècle, par J. Jouvenet, † 1717. — 28 juillet 1904.

TINCHEBRAY. — Ancienne Eglise du Moutiers.

Sainte Véronique, statue, pierre, XVII^e siècle. — 28 juillet 1904.

TOUROUVRE. — Eglise.

Vitraux : les disciples d'Emmaüs ; légende de saint Hubert, XVI^e siècle *. — 20 avril 1905.

LA VENTROUZE. — Eglise.

Petite cuve baptismale, étain, XV^e siècle. — 28 juillet 1904.

VIMOUTIERS. — Eglise.

Deux torchères, bois sculpté et doré, époque de Louis XIV. — *28 juillet 1904.*

VIMOUTIERS. — Musée Mackau.

Retable, pierre sculptée, xvi^e siècle (provenant de l'ancienne église). — *5 mai 1909.*

VITRAI-SOUS-LAIGLE. — Eglise.

Retable : quatre scènes de la Passion, panneaux peints, xvi^e siècle. — *28 juillet 1904.*

I. — LISTE DES SITES ET MONUMENTS NATURELS CLASSÉS

ATHIS. — Le « Chêne au Muet ». — Arrêté ministériel du 10 septembre 1921.

TESSE-LA-MADELEINE. — Le « Roc au Chien ». — Arrêté ministériel du 17 juillet 1908.

FLERS. — Parc du château. — Arrêté ministériel du 2 mai 1908.

GACE. — Tilleuls de la place du Château. — Arrêté ministériel du 10 décembre 1921.

LA LAGELLE. — L' « If » du cimetière. — Arrêté ministériel du 10 mars 1921.

LE MENIL-CIBOULT. — L' « If » du cimetière. — Arrêté ministériel du 6 janvier 1921.

MERRI. — « Camp celtique de Bierre ». — Arrêté ministériel du 7 septembre 1908.

NONANT-LE-PIN. — L' « Orme » du cimetière. — Arrêté ministériel du 6 janvier 1921.



Alençon, le 15 Juillet 1923.

Excursion dans le Passais Normand
et dans le Mortainais

(27, 28, 29 et 30 Août 1923)

MON CHER CONFRÈRE,

Au cours des excursions, déjà nombreuses, que, depuis l'année 1900 surtout, nous avons accomplies, l'idée du régionalisme a souvent guidé nos pas. Franchissant les limites étroites et conventionnelles de notre département, qui, malgré tout pourtant, est devenu pour nous un centre particulièrement aimé, nous avons voulu étendre nos observations historiques et archéologiques au delà, dans cette vieille province de Basse-Normandie, gardienne de nos traditions, et c'est ainsi que, tour à tour, le Calvados, la Manche et même l'Eure ont eu nos visites ; c'était en même temps parcourir la généralité d'Alençon, cadre de nos travaux, en toutes ses élections sauf celle de Bernay, qu'il nous reste à voir.

Il convient néanmoins de ne pas délaissier l'Orne et nous y rentrons aujourd'hui, en prenant pour quartier général la ville de Domfront, déjà abordée par nous, il est vrai, à plusieurs reprises, mais ignorée

encore de bien des nôtres. Nous nous attacherons à sa région ouest qui confine aux cantons de Tinchebray et de Passais, de façon à pouvoir pénétrer facilement, par les sites sauvages et accidentés de la Lande Pourrie jusqu'au cœur même du Mortainais, objet, depuis longtemps, de notre curiosité. Si le génie de l'homme n'y a guère laissé d'œuvres monumentales, la nature en revanche y a prodigué ses dons auxquels les archéologues ne sont pas insensibles.

Nous comptons que vous répondrez à notre appel et que vous nous amènerez d'aimables compagnons de route. Des accueils empressés et cordiaux nous attendent et nous retirerons de cette nouvelle rencontre une moisson de souvenirs et d'enseignements.

Veillez, mon cher Confrère, agréer l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire général :

Baron J. DES ROTOURS.

Le Président :

H. TOURNOÛER.

PROGRAMME DE L'EXCURSION

Lundi 27 août. — Arrivée à Domfront (d'Alençon, 20 h. 12). —
Dîner, hôtel de la Poste.

Mardi 28 août. — Manoir de la Châlerie (xv^e, xvi^e siècles). —
Lonlay-l'Abbaye (église xii^e, xiii^e siècles, bâtiments abbaciaux
(xvii^e s.). — Ger (fabriques de poteries), déjeuner, hôtel Lelièvre.
— Château de la Bérardièrre (xvi^e et xvii^e s.), à M. G. Roulleaux-
Dugage. — Le Creux (allées couvertes). — Manoir de la Mégrairie
(xvi^e s.). — Jumilly (château du Diable, ruines). — Château de
la Guyardièrre (xv^e et xvii^e s.), à M. Pierrey. — Dîner à Domfront,
hôtel de la Poste.

Mercredi 29 août. — Manoir de la Saucerie (xv^e et xvi^e s.). —
Barenton (chapelle de Montéglise, xvii^e s.). — Traversée de la
forêt de la Lande Pourrie par les Poiriers et Rancoudray. —
Points de vue. — Rochers de Montjoie et chapelle Saint-Michel.
Panorama (alt. 314 mètres). — Mortain, déjeuner hôtel de la
Poste. — Visite de la ville sous la conduite de M. Lesoudier,
président du Syndicat d'Initiative (Collégiale (xiii^e s.), place de
la Sous-Préfecture, panorama, vieilles rues). — Rocher de l'Ai-
guille (à 1 kil.), petite cascade, rocher brûlé, grande cascade. —
Visite de l'Abbaye Blanche. — Retour à Domfront par la route
directe. — Arrêt à la Fosse Arthour. — Dîner à Domfront,
hôtel de la Poste.

A 20 h. 1/2 à l'Hôtel de Ville

SÉANCE SOLENNELLE

Discours du Président. — Rapport annuel par le baron des Rotours.
— Poteries de Ger et poteries ornaises, par M. Jouanne.

Jeudi 30 août. — Visite de la ville de Domfront : Ruines du donjon et du château. Panoramas. — Vieilles rues. — Notre-Dame-sur-l'Eau. — Déjeuner hôtel de la Poste. — Visite du château de Couterne (xvi^e s.) à M. le marquis de Frotté. — Départ. Gare de Couterne.

Train d'aller :

Alençon, départ.....	16 h. 29
Pré-en-Pail	18 h. 23
Couterne	19 h. 20
Domfront	20 h. 12

Train de retour :

Domfront	15 h. 24
Couterne	16 h. 14
Pré-en-Pail	16 h. 54
Alençon	18 h. 7

Hôtel de Ville

ANNUELLE

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

et par le baron de
Lamoignon, par M. de

Domfront : Rues
s. — Notre-Dame
n. — Visite de
Frotté. — Départ

Nous demandons *instamment* à nos adhérents de répondre avec précision au questionnaire ci-contre et de le retourner au président (*Saint-Hilaire, par Colonard, Orne*), SANS TARDER, en raison des dispositions à prendre en ce qui concerne les repas et les autobus. Nous les prions en outre de prendre connaissance attentivement des avis suivants :

Chambres. — Les hôtels de Domfront ne pouvant nous réserver un nombre suffisant de chambres, d'aimables habitants de la ville offriront à plusieurs d'entre nous l'hospitalité. Les excursionnistes sont invités à s'entendre, sans retard, à ce sujet, avec M. Dulout, propriétaire de l'hôtel de la Poste, rue d'Alençon (tél. n° 1), qui a l'extrême obligeance de bien vouloir assurer à ceux qui s'adresseront à lui leur billet de logement. Nous voudrions certainement lui faciliter sa tâche délicate.

Repas. — Les dîners du 27, du 28 et du 29 et le déjeuner du 30 seront pris à Domfront, hôtel de la Poste ; prix, 7 francs, café compris. — Déjeuner du 28, à Ger, hôtel Lelièvre, prix, 7 francs, café compris. — Déjeuner du 29, à Mortain, hôtel de la Poste ; prix, 7 francs, café compris.

... 16 h. 29
... 18 h. 23
... 19 h. 20
... 20 h. 12

... 15 h. 24
... 16 h. 14
... 16 h. 34
... 18 h. 7

Autobus. — Des auto-cars seront fournis par la maison Chevrel, de Bagnoles. Des places y seront réservées pour les *seuls* excursionnistes qui en feront la demande ferme au président.

Règlements. — Les repas et chambres se régleront individuellement aux hôteliers. La quote-part des auto-cars devra être versée au trésorier, au cours de l'excursion, de même que le droit d'entrée.

Droits d'entrée. — Les personnes étrangères à la Société devront acquitter un droit d'entrée de *dix francs* par tête, à moins qu'elles n'y adhèrent, sur la présentation de deux membres. Cotisation : *quinze francs*, qui donne droit aux réunions, au bulletin, à des prix de faveur pour les conférences.

Obligations. — Les chambres et places retenues aux repas ou dans les auto-cars, si elles n'ont pas été décommandées huit jours au moins à l'avance, devront être acquittées.

Horaire. — L'horaire des tournées et le lieu de départ, chaque matin, seront indiqués la veille.

Compte rendu. — M. Gabriel Hubert a bien voulu se charger du compte rendu de l'excursion. C'est donc à lui que devront être adressés tous renseignements utiles. — Tout membre qui aurait l'intention de faire une communication en cours de route sur un lieu visité ou à la séance solennelle devra en aviser le président. — Nous comptons, comme d'habitude, sur les photographes de l'excursion pour illustrer le compte rendu.

QUESTIONNAIRE

Serez-vous à Domfront le 27 août pour dîner ?

Si non, où rejoindrez-vous les excursionnistes ?

A quels repas prendrez-vous part ?

Userez-vous des auto-cars et quels jours ?

Combien de places y réservez-vous ?

Amènerez-vous des personnes étrangères à la Société ? Dans ce cas, leurs noms et adresses.

Aurez-vous une communication à faire en cours d'excursion ou à la séance ? Laquelle ?

Signature et adresse.

A retourner à M. Tournouier, Saint-Hilaire-des-Noyers, par Colonard (Orne).

**SOCIÉTÉ
HISTORIQUE
▲
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ORNE**

Alençon, le 15 Juillet 1923.

Mon cher Confrère,

*Nous vous prions instamment d'assister à la Réunion de la Société historique et archéologique de l'Orne, qui se tiendra le **Judi 26 Juillet 1923, à 14 heures et demie, au lieu habituel de ses séances, Maison d'Orlé.***

ORDRE DU JOUR :

**PRÉSENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES
CONFÉRENCES DE 1923-1924
BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE
L'EXCURSION AU PASSAIS NORMAND
ET DANS LE MORTAINAIS**

Souvenirs inédits :

Sur CONTÉ (Nicolas-Jacques)

Enfant d'Anou-sur-Orne (Orne)

Membre de la Commission des Sciences et Arts, de l'Expédition d'Égypte

Causerie par M. Beaugé

COMMUNICATIONS DIVERSES

Veillez, mon cher Confrère, agréer l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Secrétaire,
Abbé GERMAIN-BEAUPRÉ

Le Président,
H. TOURNOÛER

5108
CT21H

5108 A
1

TABLE DES MATIÈRES

PREMIER ET DEUXIÈME BULLETINS

	Pages
Membres du Bureau depuis l'origine.....	V
Bureau et comité de Publication.....	VII
Commission du Musée ; commission des Conférences....	VIII
Membres titulaires	VIII
Sociétés étrangères.....	XXIX
Note sur P.-L. Rœderer.....	XXX
Procès-Verbaux des Séances de la Société (29 septembre 1921-18 janvier 1922).....	1
Publication de nos Conférences.....	20
Un nouveau livre.....	20
La Société historique et archéologique au Val d'Orne et au Bocage Normand, par M. l'abbé A. JAMET.....	21
Première journéc (lundi 22 août).....	21
Deuxième journéc (mardi 23 août)	58
Troisième journéc (mercredi 24 août).....	83
Liste des Membres de la société présents à l'excursion..	94
Discours d'ouverture, par M. TOURNOÛER, président....	96
Rapport général, par M. Henri BESNARD.....	101
L'abbé Gallet et ses conversions célèbres, par M. A. SUR- VILLE.....	110
Jules-Albert Appert, par M. A. SURVILLE.....	119
Berjou et la marquise de Pompadour, par M. A. SURVILLE	124
Médaille en l'honneur du duc d'Angoulême, par M. l'abbé A. LETACQ.....	128
En marge de la critique d'art, par M. R. JOUANNE	130
Remarques critiques, par M. H. BESNARD.....	139

TROISIÈME BULLETIN

Le Champion de la Normandie : « Robert de Bellême », de M. le vicomte DU MOTÉY.....	141
Erratum (se référant au récit de l'excursion au Val d'Orne et au Bocage Normand)	142
Règlement des Conférences.....	143

La Chanson populaire et les Fêtes annuelles au Val d'Orne, par M. J. LECHEVREL.....	145
Wilfrid Challemel (1846-1916), par M. le baron J.-A. DES ROTOURS	169
Bibliographie des œuvres de Wilfrid Challemel.....	185
Les prieurés anglais de l'abbaye de Lonlay, par M. G. HUBERT.....	190
Histoire de la Poste à Argentan (<i>fin</i>), par M. Louis BARBAY	208
Chronique ornaise, par M. René GOBILLOT.....	264
Situation financière au 31 décembre 1921.....	285

QUATRIÈME BULLETIN

Procès-Verbaux des Séances de la Société (16 mai-9 dé- cembre 1922).....	287
Notes sur le classement et la conservation des Monu- ments et objets d'art.....	309
I. — Liste des monuments historiques classés	317
II. — Liste des objets d'art classés.....	319
III. — Liste des sites et monuments naturel classés.	328

TABLE DES GRAVURES

Portrait de Paul-Louis Rœderer (1754-1835).....	Couv.
Ruines du château de Condé-sur-Noireau.....	23
Château d'Harcourt.....	38
Le Plessis-Grimoult	49
Le Plessis-Grimoult : Tour de l'église abbatiale.....	51
Vue du prieuré du Plessis (dessin au lavis, conservé à la Bibliothèque Nationale).....	53
Eglise de Bréel.....	66
Château de Saint-Sauveur.....	70

HORS-TEXTE

Wilfrid Challemei.....	180
Eglise paroissiale de Folkestone. — Sainte Eanswithe distribuant du pain aux pauvres à la porte de son monastère. — Intérieur de l'église paroissiale de Fol- kestone	196

Le Gérant : F. GRISARD.

IMPRIMERIE ALENÇONNAISE, 11, RUE DES MARCHERIES, ALENÇON

Les résumés des Conférences organisées par la Société historique de l'Orne, sont en vente à l'Imprimerie Alençonnaise.

ACTUELLEMENT PARUS :

Le 3^e Centenaire de La Fontaine et les Médecins, par M. le Docteur F. BEAUDOUIN.

Quelques mots encore sur Marguerite de Lorraine (XV^e-XIX^e siècles), par M. R. JOUANNE, archiviste départemental.

La Bienheureuse Marguerite de Lorraine et la Dentelle d'Alençon, par M. Félix BOULARD (*Epuisé*).

Godard d'Alençon, graveur sur bois (1768-1838), par M. Louis DIMIER, agrégé de l'Université.

La Sculpture religieuse à travers les âges au pays d'Alençon du XII^e au XIX^e siècle, par M. l'abbé L. TABOURIER.

Différentes origines et diverses formes du Point et de la Dentelle d'Alençon, par M. Félix BOULARD.

Folk-Lore du Bocage normand : Berceuses, rondes et chansons d'amour, par M. Joseph LECHEVREL.

Notre Senatorerie bas-normande : souvenirs d'hier, vœux d'avenir, par M. le Baron J. A. des ROTOURS.

Quelques Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, choisis par M. Francis EON.

Chaque brochure : 1 fr. 50, franco 1 fr. 80.

La Société Historique de l'Orne possède encore un certain nombre d'exemplaires des ouvrages suivants qu'elle peut céder aux amateurs d'histoire locale :

Cartulaire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, renfermant 874 chartes de cette célèbre abbaye, in-8, vii-665 pages, 20 francs, port en sus.

Pouillé de l'ancien diocèse de Séez, tome 1^{er}, renfermant une notice sur chacun des évêques de Séez, les noms et dates de nomination de tous les chanoines de la Cathédrale et de tous les curés des cantons de Séez et de Macé avec leurs présentateurs depuis la fin du xv^e siècle jusqu'à la Révolution, in-8, viii-205 pages ; tome II, doyennés d'Alençon et de Macé, in-8, 226 pages, chaque volume : 10 francs, port en sus.

Inventaire des titres, papiers et enseignements concernant la cure d'Alençon. Sous ce titre M. Pierre Belard, curé d'Alençon de 1694 à 1729, a donné une vraie histoire religieuse de la ville d'Alençon, in-8, xiii-272 p., 10 francs, port en sus.

Orderic Vital et l'Abbaye de Saint-Evroul. — Notices et travaux publiés en l'honneur de l'historien normand, moine de cette abbaye. — Fêtes du 27 août 1912. — Alençon, 1912, grand in-8°, xx-205 pages, 24 planches hors texte et illustrations dans le texte : 25 francs, port en sus.

Fêtes de Saint-Evroul, 27 Août 1912. — Inauguration d'un monument à Orderic Vital. — Compte Rendu et Discours, grand in-8°, 94 pages avec illustrations : 10 francs, port en sus.

Cruce et aratro. — Un curé normand, Messire L.-J. Coulombet (1726-1804) par l'abbé P. Germain-Beaupré, curé de St-Denis-sur-Sarthon, secrétaire de la *Société Historique et Archéologique de l'Orne* — 1 vol. in-8°, franco : 3 fr. 50, Imprimerie Alençonnaise, 11, Rue des Marcheries, Alençon (*ouvrage couronné par l'Académie Française*).

CONDITIONS DE VENTE DU BULLETIN

Les Bulletins ordinaires de chaque année pris isolément : cinq francs ou dix francs, suivant qu'il en a paru quatre ou deux dans l'année.

Pour la collection entière du Bulletin, s'entendre directement avec le Bibliothécaire.





